

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

1991

**RAPPORT
DES
ACTIVITES**

23^e année

VERS DORES

Eh quoi! tout est sensible!

(PYTHAGORE)

Homme, libre penseur! te crois-tu seul pensant
Dans ce monde où la vie éclate en toute chose?
Des forces que tu tiens ta liberté dispose,
Mais de tous tes conseils l'univers est absent.

Respecte dans la bête un esprit agissant;
Chaque fleur est une âme à la Nature éclosé;
Un mystère d'amour dans le métal repose;
"Tout est sensible!" Et tout sur ton être est puissant.

Crains, dans le mur aveugle, un regard qui t'épie :
A la matière même un verbe est attaché...
Ne la fais pas servir à quelque usage impie!

Souvent dans l'être obscur habite un Dieu caché;
Et, comme un oeil naissant couvert par ses paupières,
Un pur esprit s'accroît sous l'écorce des pierres!

Gérard de NERVAL, Les chimères, 1854.



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

000-0982523-10

LES BARBOUILLONS

Périodique bimestriel d'information N° 138

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN Février 1991

Editeur resp. : Bruno MAREE

rue des Collines, 29

5580 HAN-SUR-LESSE

Tél. : 084/37 77 77

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prévoir son pique-nique)

Dimanche 24 février : Découverte-nature et prospection des vieux chemins
aux environs de Winenne et Wancennes

Guide : Maurice EVRARD (084/38 80 76)

R-V. : 9.30h à l'église de WINENNE

Dimanche 10 mars : Journée de débroussaillage d'une pelouse calcaire

R-V. : 9.30h aux Périères de RESTEIGNE (cabane Debennardi) avec serpes,
râteaux, fourches, scies, tronçonneuses...

Samedi 13 avril : Journée "culturelle" à BRUXELLES

Organisateur : Jacques DUPUIS (084/36 63 67)

Matinée : Visite des Parcs et Jardin de Bruxelles avec l'ARAU.

Après-midi : Visite de l'Exposition "L'or des Scythes" ou ... autre.

R-V. : 10h, rue Henri MAUS, 37 (Métro Bourse) - Voir plan joint.

Pour ceux qui préfèrent voyager en train : s'inscrire auprès de Jacques
DUPUIS pour le départ de JEMELLE à 7.43h.

Prix de la visite de Bruxelles : 250fr pour les membres, 400fr pour
d'éventuels accompagnants. Ce prix est à virer au n° 000-0982523 des
Naturalistes de la Haute-Lesse à 6921 CHANLY avant le 25 mars 1991.
(Ce prix ne comprend pas la visite de l'expo "L'or des Scythes".)

Samedi 27 avril : Initiation botanique : Etude des caractères permettant
d'identifier les grandes familles

Guide : Pierre LIMBOURG (084/38 85 13)

R-V. : 9.30 au "Belvédère" à HAN/LESSE (route HAN - HAMERENNE)

Dimanche 12 mai : Grand Jour de Patrimoine Naturel de la
HAUTE-LESSE ET DE PROMOTION DE NOTRE ASBL

Matinée : Promenades guidées par 1-2 naturalistes au départ du lieu de leur choix. Le nombre de promenades sera fonction du nombre de guides volontaires. Le grand public sera invité par voie de presse et autre(s).

Vers 13h., rassemblement de tous les groupes au Rond du Roi à ROCHEFORT pour la Barbecue en commun.

Après-midi : Promenade en commun aux Rochers de Serin (par les crêtès des Talizes) et retour au Rond du Roi par Hamerenne.

On attend les inscriptions des candidats-guides et les lieux de R-V, choisis pour les communiquer dans les prochains Barbouillons.
(Aventin Bruno MAREE : 084/37 77 77)

Samedi 25 mai : Fleurs et Oiseaux du printemps

Guides : Arlette GELIN et Danièle VAN GOTTOM (084/37 74 97)

R-V. : 9.30h au Square Crépin à ROCHEFORT

Week-End des 8-9 juin : Week-end dans l'ETHEL (remis de l'an passé...)

Renseignements suivront.

Dimanche 23 juin : Promenade dans la vallée de la Baseille, affluent de l'Ourthe dominant les fanges de la forêt de FREYR

Guide : Jean-Claude LEBRUN (061/65 54 14)

R-V. : 9.30h à LANEUVILLE-AU-BOIS (au N-E de Saint-Hubert)

CALENDRIER DE L'EQUIPE BOTANIQUE

Samedi 16 mars : Recensement traditionnel des anémones pulsatilles au Tienne des Vignes et autres sites.

R-V. : 9.30h à la Cabane Debennardi aux Pêrées de RESTEIGNE

Une modification de date étant possible selon l'état d'avancement de la végétation, prière de contacter le guide au préalable : Pierre LIMBOURG, 084/38 85 13.

Samedi 30 mars : Bryologie et lichenologie - Récolte de mousses et de lichens - Séance de détermination aux Mesures

Guides : Arlette et Paul GELIN (084/37 74 97)

R-V. : 9.30h au parking de HAN/LESSE, devant le Musée.

CALENDRIER DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Samedi 23 mars : Observation du Pic man Guide : Marc PAQUAY (084/37 80 97)

R-V. : 8.30h à l'église de ROCHEFORT (activité d'une journée)

Dimanche 21 avril : Découverte de l'avifaune dans les zones de cultures
et de forêts des environs d'AMBLY

Guide : Michel DAVID (084/21 29 31)

R-V. : 9h à l'église d'AMBLY

Dimanche 28 avril : Matinée de prospection Guide : Marc PAQUAY

R-V. : 7.30h à RTT LESSIVE

Samedi 4 mai : Prospection dans la vallée de la DYLE

Guide : Pierre CHANTEUX (061/41 10 36)

R-V. : 8.30h à la Grand-Place de WELLIN pour le regroupement dans les
voitures

ou 9.30h à l'église de NEERIJSSE (entre Louvain et Bruxelles)

CALENDRIER DE L'EQUIPE SPELEO (Contact : Domi DURY - 02/537 80 86)

Week-End des 16-17 mars : Initiation à la spéléologie, Visite du Nou
Maulin, de la Laide Fosse, de la grotte d'Eprave

Logement au Refuge du CYRES à AUFFE

R-V. : le samedi 16, à 14h, au refuge à AUFFE

Week-end des 20 et 21 avril : Spéleo perfectionnement - Visite de la Laide
Fosse, du Trou Bennard à Mont-Godinne

Logement au Refuge du CYRES à AUFFE

R-V. : le samedi 20, à 14h, au refuge à AUFFE

Mercredi 1er mai : En collaboration avec l'Equipe archéologique, fouille
d'un puits à BARZIN. (Prolongation le W-E suivant, si
nécessaire)

R-V. : Au puits de BARZIN à 10h.

Remarque : La visite du Puits aux Lampes reste toujours au programme et
la date sera précisée dès que nous aurons pu entrer en contact
avec les responsables de cette grotte.

CALENDRIER DE L'EQUIPE MALACOLOGIQUE... et autres PETITES BETES

Samedi 16 mars : Prospection printanière précoce (matinée)

Qu'est-ce qui se prépare là, sous les feuilles mortes et
sous les cailloux? Surprises et spectacle assurés! Voyeurs, ne pas
s'abstenir!

R-V. : 9.30h, Parking des Mesures à HAN/LESSE - Prospection du Rond Tienn.

Samedi 20 avril : Suite de l'inventaire de la malacofaune de la 4.
Zone de protection spéciale de Lesse-et-Lomme.
Le massif de Turmonci.

R-V. : 9.30h, parking face à l'anticlinal de la cluse du Ry d'Ave
(HAN/LESSE)

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le 30 mars à 16h, chez J. et J. DUPUIS, à TELLIN.

INFORMATIONS DIVERSES

1. Vous êtes impatients de renouveler votre adhésion aux Naturalistes de la Haute-Lesse en payant la cotisation 1991. Réjouissez-vous : l'Assemblée Générale a décidé d'en maintenir le montant. Utilisez donc sans tarder le bulletin de virement joint.

Cot. Individuelle	: 400fr
Cot. Familiale	: 420fr
Cot. Etudiant	: 300fr

2. Pour les membres de l'Equipe Spéléo : Contacter Pierre-Emmanuel pour inscription et affiliation à l'UBS (assurance). Tél. 061/65 54 14.

3. Vous êtes maintenant en possession de tous les comptes rendus des activités de 1990. A une prochaine sortie, remettez l'ensemble avec la table des matières à un membre du comité. Bruno se charge de relier élégamment l'ensemble, comme d'habitude.

4. Les comptes rendus de 1991 commenceront dans les prochains Barbouillons par celui de l'Assemblée Générale. A la suite de celle-ci, quelques modifications ont été apportées dans notre conseil d'administration.

Marc PAQUAY et Michel HERYGERS ont souhaité être déchargés de leur charge d'administrateurs. Merci à eux pour tous les services rendus! Marc garde, bien sûr la responsabilité de l'Equipe ornithologique, mais il sera secondé dans la guidance des sorties.

Dans le nouveau comité sorti des urnes à l'Assemblée, Jean-Luc SON sera le "- de 30 ans" exigé par nos statuts. Il est le bienvenu dans notre auguste conseil!



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

921 CHANLY

000-0982523-10

LES BARBOUILLONS

Périodique bimestriel d'information n° 139

Bureau de dépôt : 6920 WELLEN Avril 1991

Edit. resp.: Bruno MAREE

rue des Collines, 29

5580 HAN-SUR-LESSE

Tél.: 084 / 37 77 77

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prévoir son pique-nique)

Samedi 27 avril : Initiation botanique : étude des caractères permettant d'identifier les grandes familles

Guide : Pierre LIMBOURG

R-V. : 9.30h au "Belvédère" à HAN/LESSE (route Han-Hamerenne)

Dimanche 12 mai : GRANDE JOURNEE DE DECOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA HAUTE-LESSE

Voir pages d'information plus loin.

Samedi 25 mai : Fleurs et oiseaux du printemps

Guides : Annette GELIN (084/37 74 97) et Danièle VAN GOTTOM

R-V. : 9.30h au Square Crépin à ROCHEFORT

Samedi 8 et Dimanche 9 juin : WEEK-END EN EIFEL

Samedi 8 juin : Rassemblement à PRUM, Place de l'Abbaye, à 10h.

Circuit de découverte des sites riches en orchidées et plantes rares dans la région de Blankenheimendorf, Alendorf, Ripsdorf.

Dimanche 9 juin : Rassemblement à DAUN, Syndicat d'Initiative, à 9.30h.

Circuit de découverte des paysages des maars et des volcans au sud de Daun.

Hébergement en demi-pension : Hôtel-restaurant EIFELER-HOF à DAUN

Tél.: 065922279 (Restaurant chinois)

Prix : 60 DM

Inscription (250fr) et réservation par téléphone (INDISPENSABLE) à faire AU PLUS TOT et en tout cas AVANT LE 1er MAI, chez J.-Cl. LEBRUN 6890 VILLANCE. Tél. 061/65 54 14 CCP 000-962245-05

Dimanche 23 juin : Promenade dans la vallée de la Baseille, affluent 2.
de l'Ounthe dominant les bords de la Fumée de TRÛYN

Guide : Jean-Claude LEBRUN (061/65 54 14)

R-V. : 9.30h à LANCUVILLE-AU-BOIS (AU N-E de Saint-Hubert)

Dimanche 1er septembre : Découverte des pelouses schisteuses et calcaires,
Observation des interventions humaines dans la
modification des paysages de la région du VIROIN

Guide : Thierry DEWITTE, Assistant au Centre Marie-Victorin

Organisation : Jean-Claude LEBRUN (061/65 54 14)

R-V. : 9.30h à l'église de VIERVES

Dimanche 8 septembre : Découverte des ptéridophytes (fougères) du Nord
de la France

Guide : Roland BEHR

Précisions suivront.

ACTIVITES DE VACANCES : Traversée pedestre de l'ARDENNE (suite)

Samedi 3 août : Etape SPRIMONT - LA ROCHE (+ou - 25 Km)

R-V. : 9h à LA ROCHE Parking situé à droite de la Nationale venant de
la Barrière de Champlon (près du pont)

Dimanche 4 août : Etape LA ROCHE - Barrage de NISRAMONT (+ ou - 20 Km)

R-V. : 9h au Barrage de NISRAMONT

Organisateur et guide : Pol MABOGE (061/65 51 70)

CALENDRIER DES EQUIPES

EQUIPE BOTANIQUE : Responsable : Pierre LIMBOURG (084/38 85 13)

S. 18/5 : Prospection IFBL des carrés 26.35.12 et 26.35.14

R-V. : 9.30h église de WAVREILLE

S. 15/6 : Initiation botanique (étude des caractères des principales
familles)

R-V. : 9.30h Place de CHANLY (près du pont)

S. 29/6 : Excursion en Lorraine belge (environs de Vance)

R-V. : 9.45h Eglise de VANCE

Possibilité de regroupement des voitures et dans les voitures :
WELLIN, 8.45h

EQUIPE ORNITHOLOGIQUE : Responsable : Marc PAQUAY (084/37 80 97)

S. 22/6 : Prospection des pelouses calcaires et, selon le temps, entomo-
logie l'après-midi

R-V. : Eglise de BELVAUX à 7.30h

EQUIPE MALACO et autres bestioles : Responsable : Bruno MAREE 3.
(084.37.77.77)

S. 20 avril : Suite de l'inventaire de la malacofaune de la Zone de protection spéciale de Lesse-et-Lomme. Le massif de TURMONT

R-V. : 9.30h, parking face à l'anticlinal de la Cluse du Ry d'Ave à HAN/LESSE

D. 2/6 (matinée) : Prospection dans la vallée de la Lesse en amont de BELVAUX

R-V. : 9.30h, Eglise de Belvaux

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE : Responsable : Maurice EVRARD (084/38 80 76)

Mercredi 1er mai : Fouille d'un puits à BARZIN en coordination avec l'Equipe Spéléo.

R-V. : 10h au Puits de Barzin (près du n° 102)

Prolongation de la fouille le W-E suivant, si nécessaire).

Juillet 1991 : Le mois sera consacré à la fouille du site de WELLIN (environs de la savonnerie, 4e côté de la Maison forte, entrée Ouest de l'enceinte...).

On peut s'inscrire pour 1 heure, 1 jour, 1 semaine, 1 mois...

PROCHAINE REUNION DU COMITE:

Dimanche 19 mai 91, à 16h., chez Fabienne et Bruno à HAN/LESSE

INFORMATIONS DIVERSES

QUI fait QUOI au COMITE DES NATUS?

Afin de permettre à chacun de trouver le plus facilement et le plus rapidement la personne ad hoc pour répondre à ses questions ou écouter ses doléances, nous croyons utile de rappeler la répartition des tâches et responsabilités, suite à la dernière Assemblée Générale.

Jean-Claude LEBRUN : 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE - 061/65 54 14
Présidence

Bruno MAREE: 29, rue des Collines, 5580 HAN/LESSE - 084/37 77 77
Secrétariat et Equipe Malaco-entomologique

Pierre CHANTEUX: 17, Grand-Place, 6880 BERTRIX - 061/41 10 36
Trésorerie

Arlette GELIN: 13, chemin des Aujes, 5580 MONT-GAUTHIER - 084/ 37 74 97
Vice-présidence - Responsable de l'Equipe mycologique

Jacques DUPUIS : 122H, rue St-Urbain, 6927 TELLIN - 084/ 36 63 67
Responsable de la Commission Environnement

Maurice EVRARD : 113, Au Tilleul, 6921 CHANLY - 084/38 80 76 4.

Responsable des "Barbouillons" et de l'Equipe archeologique

Jean-Luc SON : 6/202, rue des Primevères, 1348 LOUVAIN-L.N. - 010/45 48 43

Représentant des jeunes - Relations avec la presse, publicité.

De plus,

Edgard PENNE, 3, Trits van den Berghelaan, 2630 AARTSELAAR - 03/887 38 82

continue à tenir le Fichier des Membres et l'adressier

Pierre LIMBOURG, 75, Al'roue, 6921 CHANLY - 084/38 85 13

est responsable de l'Equipe botanique

Marc PAQUAY, 1, rue des Marmozets, 5560 CIERGNON - 084/37 80 97

est responsable de l'Equipe ornithologique

Domi DURÿ, 8, rue Africaine, 1050 BRUXELLES - 02/537 80 86

est responsable de l'Equipe Spéléo

RAPPEL : COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

La commission de l'ENVIRONNEMENT se réunit tous les PREMIERS VENDREDIS du mois à 20h au Centre d'Initiation à l'Ecologie des Masures à HAN/LESSE. Tous les Natus sont, évidemment, les bienvenus à ces réunions.

EXCUSES

Plusieurs membres ont manqué le rendez-vous du 13 avril à BRUXELLES. La transmission des inscriptions entre responsables a mal fonctionné et un changement de programme a dû s'opérer après la parution des derniers "Barbouillons" (changement d'heure). Les organisateurs sont contrits et prient les victimes de vouloir bien les excuser... Ils feront mieux la prochaine fois!

FLORE de B. Bastin

Notre commande groupée a permis de ramener le prix de revient à 120Fr. Ceux qui ont retenu un exemplaire sont invités à verser cette somme au n° de compte des Natus à CHANLY (000-0982523-10)

GESTION DES RESERVES NATURELLES

Les travaux entraînés par la gestion des réserves naturelles des RNOB sont déjà bien entamés. Il ne nous est pas possible de publier toute la liste des rendez-vous prévus à cette effet. Ceux qui le désirent peuvent participer à cette action indispensable en s'adressant directement aux R.N.O.B. - 105, rue Royale Ste-Marie - 1030 BRUXELLES - 02/245 44 72.

Vous aimez la nature...

Vous voulez découvrir ou mieux connaître une région...

Vous souhaitez collaborer avec une association de naturalistes...

Vous désirez vous initier ou vous perfectionner dans une discipline liée à l'étude de l'environnement naturel...

Alors, rejoignez-nous le

DIMANCHE 12 MAI 1991

pour la

JOURNÉE DU PATRIMOINE

NATUREL

DE LA HAUTE-LESSE

Les Naturalistes de la Haute-Lesse organisent une journée exceptionnelle de découverte des richesses naturelles de la Haute-Lesse.

En matinée, onze promenades sont guidées, au départ de différents villages, sur des thèmes particuliers : ornithologie, botanique, géologie, géomorphologie, histoire...

A 13 heures, au Rond du Roy, un rendez-vous rassemble les promeneurs des diverses activités matinales pour un pique-nique géant, autour d'un barbecue. *Le Rond du Roy se situe à Rochefort.*

Dès 14 heures, une promenade commune conduit tous les participants jusqu'au site extraordinaire du Belvédère de Han-sur-Lesse. La journée se terminera vers 18 heures.

Les promenades de la matinée :

Départ	Lieu	Guide	Thème de la promenade
7 H 45	Chapelle Ste Thérèse Rte Roch-Dinant E411	E. Imbrechts	Oiseaux du bocage entre Rochefort et Eprave
9 H 30	Parking de Pesche Rochefort	A. & P. Gelin	Promenade botanique et ornithologique
9 H 30	Eglise de Wavreille	Ch. Demblon	Histoire et folklore du village de Wavreille
9 H 30	Dom. des Masures Han-sur-Lesse	D. Dury	Phénomènes karstiques de la région de Han-sur- Lesse.
9 H 30	Eglise Han-sur-Lesse	B. Marée	Découverte des massifs de Turmont et des Grigneaux (cluse du Ry d'Ave)
9 H 30	Eglise de Libin	J.Cl. Lebrun	Découverte de la forêt ardennaise
9 H 30	Eglise de Daverdisse	M. Evrard	Les traces du passé en forêt
9 H 30	Eglise de Tellin	J. Dupuis	Paysage et aménagement du territoire autour de Tellin
9 H 30	Ancienne gare de Rochefort	L. & F. Mélignon	Découverte nature et phénomènes karstiques autour de Rochefort
9 H	Eglise d'Ambly	M. David	Ornithologie du bocage d'Ambly
9 H 30	Ancienne gare d'Eprave	A. Destercke	Promenade avec le garde forestier

Depuis plus de 20 ans maintenant, les Naturalistes de la Haute-Lesse parcourent, prospectent et étudient le territoire de six communes de la Haute-Lesse, à cheval sur la Famenne et l'Ardenne. Un des principaux intérêts d'une telle journée est la rencontre avec les guides qui parcourent cette région depuis tant années. Leur capacité d'observation et leurs compétences réelles dans les différentes disciplines naturalistes ne peuvent qu'enchanter les participants !



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

LES BARBOUILLONS

Périodique bimestriel d'information n° 140

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN Juin 1991

Edit. resp. : Bruno MAREE

rue des Collines, 29

5580 HAN-SUR-LESSE

Tél. : 084 / 37 77 77

000-0982523-10

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prévoir son pique-nique)

Dimanche 14 juillet : Promenade botanique à BERTRIX

R-V. : 9.30h à l'église de BERTRIX

Guide : Pierre CHANTEUX (061/41 10 36)

Samedi 27 juillet : Les sources du Vachaux

R-V. : 9.30h à l'église de BUISSONVILLE

Guides : Arlette GELIN (084/37.74.97) et Jacques DUPUIS

Dimanche 11 août : Découverte de la vallée des ALLEINES : nature et histoire

R-V. : 9.30h à l'église de FAYS-LES-VENEURS

Guide : Pierre CHANTEUX (061/41.10.36)

Organisation : en collaboration avec l'ASBL ALISNA

Dimanche 1er septembre : Découverte des pelouses schisteuses et calcaires. Observation des interventions humaines dans la modification des paysages de la région du VIROIN.

R-V. : 9.30h à l'église de VIERVES

Guide : Thierry DEWITTE, Assistant au Centre Marie-Victorin

Organisation : Jean-Claude LEBRUN (061/65 54 14)

Dimanche 8 septembre : Exploration des Ardennes françaises, Centre d'intérêt : les fougères.

R-V. : 9.30h à l'église de SECHEVAL (A Monthermé, suivre la Meuse - avant Charleville, prendre vers Deville - Sécheval)

Se munir de bottes et, éventuellement, de cartons à dessin pour accompagner les lougères.

Guide : Roland BEHR

Organisation : Jean-Claude LEBRUN (061/65 54 14)

Samedi 5 octobre : Initiation à la mycologie à Wellin

R-V. : 9.30h sur la Grand-Place de WELLIN

Guide : Arlette GELIN (084/37 74 97)

Samedi 26 octobre : Mycologie - Perfectionnement

R-V. : 9.30h au parking de HAN/LESSE (derrière l'église)

Guide : Albert MARCHAL

Organisation : Arlette GELIN (084/37 74 97)

Samedi 12 octobre : Débroussaillage aux PEREES

ACTIVITES DE VACANCES : Traversée pedestre de l'Ardenne (suite)

Samedi 3 août : Etape SPRIMONT - LA ROCHE (+/- 25 Km)

R-V. : 9h à LA ROCHE au parking situé à droite de la Nationale venant de la Barrière de Champlon (près du pont)

Dimanche 4 août : Etape LA ROCHE - Barrage de NISRAMONT (+/- 20 Km)

R-V. : 9h au Barrage de NISRAMONT

Organisateur et guide : Pol MABOGE (061/65 51 70)

CALENDRIER DES EQUIPES

EQUIPE BOTANIQUE : Responsable : Pierre LIMBOURG (084/38 85 13)

S. 29/6 : Excursion en Lorraine belge (environs de VANCE)

R-V. : 9.45h à l'église de VANCE

Possibilité de regroupement des voitures et dans les voitures : à la Grand-Place de WELLIN, à 8.45h.

S. 24/8 : Herborisation en Famenne

R-V. : 9.30h à la Chapelle Reine-Astrid, à BRIQUEMONT

Guides : Arlette et Paul GELIN

S. 14/9 : Fleurs et fruits d'automne

R-V. : 9.30h à l'église de BELVAUX

EQUIPE ORNITHOLOGIQUE - Responsable : Marc PAQUAY (084/37 80 97)

D. 13/10 : Observation des migrateurs

R-V. : 8h à l'église de SOHIER

EQUIPE SPELEO : Responsable : Dominique DURY (02/537 80 86)

Jeudi 15/8 : Initiation et entraînement à la corde aux rochers
d'EPRAVE

R-V. : 9h à la Résurgence d' EPRAVE

Application dans la grotte du Nou Maulin ou à la Laide Fosse
Réserver auprès de Domi le 9/8/91 au plus tard.

W-E de la Toussaint : 1-2-3/11/91 : Trois jours de spéléo dans le Nord
de la France

Conditions de participation : être venu les 15/8/91 - matériel personnel nécessaire - réserver auprès de Domi le 15/9/91 au plus tard (nécessité de réserver le logement...).

Dimanche 22/12 : A MONT-SUR-MEUSE - Descente dans le Wéron ou le Trou Bernard (à définir)

Conditions de participation : être venu les 15/8 et 1-2-3/11 - matériel personnel nécessaire - réserver auprès de Domi le 5/12/91 au plus tard.

EQUIPE MALACOLOGIE et autres petites bestioles : Resp. : Bruno MAREE
(084/37 77 77).

D. 18/8 (matinée) : Prospection entre EPRAVE et ROCHEFORT : ancienne voie de chemin de fer - prairies humides - Tienne de Gemenoye

R-V. : 9.30h @ l'église d' EPRAVE

D. 22/9 (matinée) : Prospection au Fond de Thion, entre HAN et WAVREILLE
Rochers de Griffaloux

R-V. : 9.30h à l'église de HAN/LESSE

EQUIPE ARCHEOLOGIQUE : Responsable : Maurice EVRARD (084/38 80 76)

Durant le mois de JUILLET : Fouille en semi-continu du site de WELLIN : arrière de la savonnerie - 4e côté de la maison fonte-porte orientale de l'enceinte...

Chacun est le bienvenu sur le chantier (que ce soit pour regarder, encourager, aider...). Mais le travail dépend de la météo : se renseigner auprès du responsable avant de se mettre en route.

Journée de travail : de 9h à 16h avec pique-nique sur le chantier.

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le samedi 17 août à 16h chez A. et P. GELIN, sur invitation de Pierre CHANTEUX.

INFORMATIONS DIVERSES

Reliure des Rapports d'activités 1990 :

30 juin 1991 : dernier délai pour rentrer les rapports à relier...
A remettre à Bruno MAREE ou à un autre membre du Comité.

FLORE DE BELGIQUE (Bastin) : ceux qui l'ont commandée sont priés de payer 420Fr à Bruno MAREE.

Une nouvelle tradition s'est établie petit à petit : l'équipe d'assemblage et d'expédition des Barbouillons se réunit pour faire son travail chez l'un ou l'autre membre accueillant. On peut s'inscrire auprès de Bruno Maree pour réserver son tour sur la liste des maisons d'accueil...

Notre ASBL sera représentée à la CCAT de Daverdisse par notre membre Mme HUYSECOM de Poncheresse. Nous lui souhaitons un travail fructueux!

Un Comité de Sauvegarde s'est constitué à RESTEIGNE en vue d'empêcher la carrière Delbrassine de reprendre ses nuisances à l'environnement. Pour toute information : Jacques DUPUIS (084/36 63 67).

QUELQUES EXPOSITIONS qui peuvent être un but de promenade pour les vacances ou après :

Jusqu'au 15 novembre : à WERIS, Carnac-Wéris. Regard sur les mégalithes

A partir du 4 juillet : à ORVAL, Le petit patrimoine religieux du bord des routes en Luxembourg.

Du 9 juin au 29 sept., à VRESSE : Archéologie en Ardenne.

Les 5-6 octobre, au Centre Nature à NEUFCHATEAU, exposition mycologique des Naturalistes du Centre Ardenne.

Les 14-15 septembre, à WELLIN, exposition "Un hôtel de ville, un village, une époque".



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

L E S B A R B O U I L L O N S

Périodique bimestriel d'information N° 141

Bureau de dépôt : 6920 WELLIN Août 1991

Edit. resp. : Bruno MAREE
rue des Collines, 29
5580 HAN-SUR-LESSE
Tél. : 084/ 37 77 77

6921 CHANLY

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES (Journée entière : prévoir son pique-nique)

Dimanche 8 septembre : Exploration des Ardennes françaises.
Centre d'intérêt : les fougères.

R-V. : 9.30h @ l'église de SECHEVAL (à Monthermé, suivre la Meuse - avant Charleville, prendre vers Deville - Sécheval).

Se munir de bottes et, éventuellement, de cartons @ dessin pour comparer les fougères.

Organisateur : J.-C. LEBRUN (061/65 54 14) Guide : Roland BEHR

Dimanche 22 septembre : 38e JOURNEE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA NATURE dans la vallée de la DYLE

Voir précisions plus loin.

Vendredi 11 octobre : Aménagement de notre local à HALMA

R-V. : Au local des Natus à HALMA, à 19.30H

L'aide de tous est nécessaire pour faire de ce local un endroit agréable afin d'y organiser des activités diverses. Celles-ci sont à organiser en fonction des possibilités de ce local et des souhaits des membres. Les membres sont donc invités à exprimer ces souhaits et ... à ne pas en rester là!

Ce premier rendez-vous sera l'occasion d'un grand nettoyage et d'un échange de propositions, idées, projets...

Samedi 12 octobre : Journée de débroussaillage aux Pêrées.

Il s'agit d'une opération expérimentale : divers traitements seront essayés afin d'apprécier leur efficacité respective et leur influence sur le nombre et la santé des anémones pulsatilles.

R-V. : 9.30h au château d'eau entre Resteigne et Belvaux avec l'outillage habituel.

Samedi 19 octobre : Découverte et détermination des champignons en
Ardenne

R-V. : à 9.30h à l'église de MIRWART

Organisateur : J.-C. LEBRUN Guide : Paul PIROT

Samedi 9 novembre : Observation des migrations des oiseaux

Guide : Marc PAQUAY

R-V. : à 8h à la chapelle d'AUFFE

ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE ET MYCOLOGIQUE

Responsable : Pierre LIMBOURG (084/38 85 13)

Samedi 14 septembre : Fleurs et fruits d'automne

R-V. : 9.30h à l'église de BELVAUX

Dimanche 22 septembre : Mycologie avec le "Groupe Lamblinon" et Albert
MARCHAL

R-V. : à 9.30h au Pont de RESTEIGNE (journée entière)

Organisatrice : Arlette GELIN (084/37 74 97)

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Responsable : Marc PAQUAY (084/37 80 97)

Dimanche 13 octobre : Observation des migrations

R-V. : 8h à l'église de SOHIER

ACTIVITES DE L'EQUIPE SPELEO

Responsable : Dominique DURY (02/537 80 86)

W-E de la Toussaint : 1-2-3/11 : 3 jours de spéléo dans le Nord de la
France pour ceux qui ont suivi les préparations

Matériel personnel nécessaire. Réserver auprès de Domi le 5/9 au
plus tard.

ACTIVITES DE L'EQUIPE MALACO (et autres bestioles)

Responsable : Bruno MAREE (084/37 77 77)

Dimanche 22 septembre : Matinée de prospection au Fond de Thion, entre
HAN et WAVREILLE et des rochers de GRIFFALOUX

R-V. / 9.30h à l'église de HAN/LESSE

PROCHAINE REUNION DU COMITE

Le dimanche 20 octobre à 16h chez Jean-Luc SON et Marie EVRARD à
LOUVAIN-LA-NEUVE

INFORMATIONS DIVERSES

EQUIPE ENVIRONNEMENT : Responsable : Jacques DUPUIS (084/36 63 67)

Comme il avait été annoncé, les réunions de cette équipe ne se tiendront plus le premier vendredi du mois mais le premier JEUDI.

Ces réunions reprendront donc le jeudi 5 septembre à 20h au Centre d'Ecologie des Masures à HAN/LESSE.

Les réunions suivantes se tiendront le 3/10, le 7/11 et le 5/12

EXPOSITIONS A NE PAS OUBLIER

- Jusqu'au 29 septembre, à VRESSE : Archéologie en Ardenne.

- Les 5 et 6 octobre à LONGLIER (Local du Cercle des Naturalistes de Neufchâteau) : exposition mycologique.

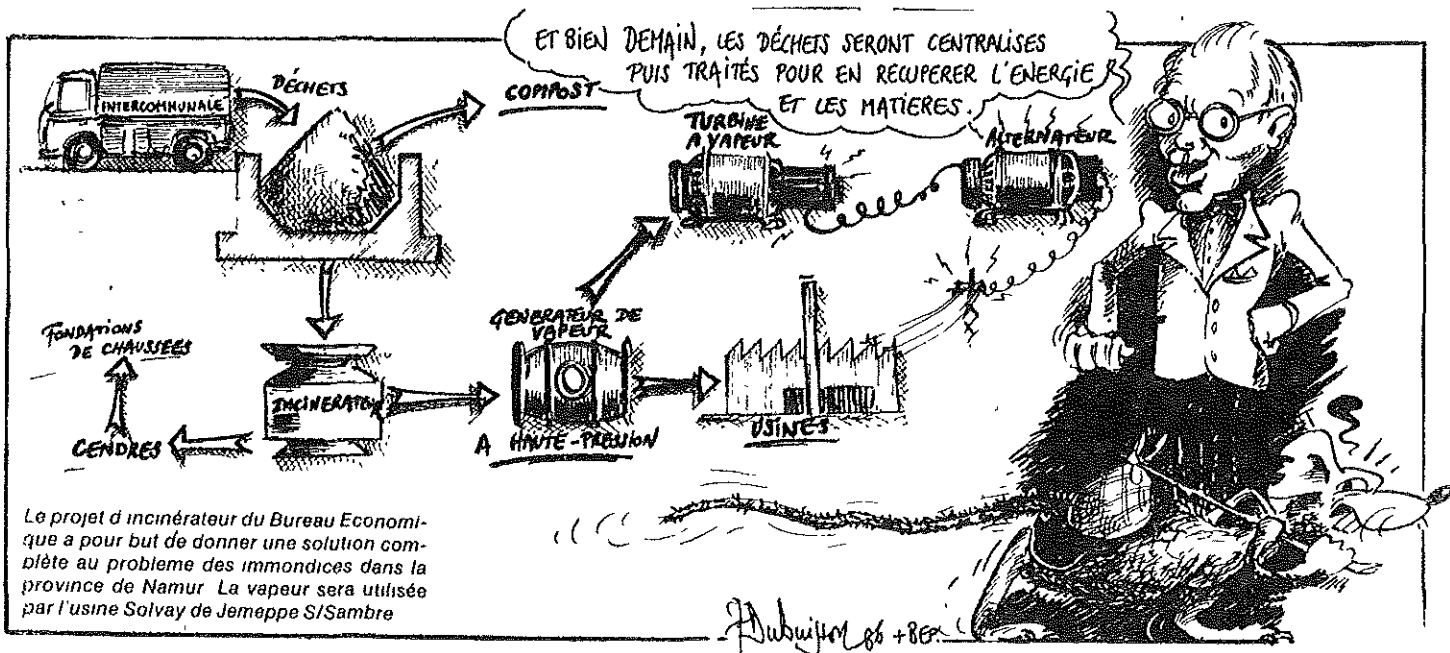
- Les 14 et 15 septembre, à WELLIN : Un hôtel de ville, un village, une époque.

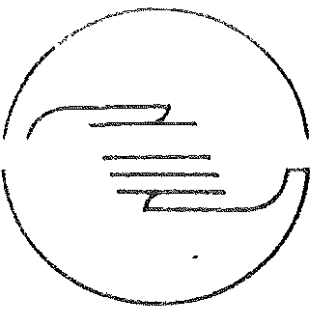
ENQUETE : APPEL A TOUS LES MEMBRES

L'Equipe Environnement souhaite dresser l'inventaire des "points noirs" dans les communes de la Haute-Lesse : Libin, Daverdisse, Wellin, Nassogne, Tellin, Rochefort.

Chacun est donc invité à signaler les problèmes d'environnement (in-fractions au plan de secteur, décharges sauvages, etc., etc.) qu'il a pu constater dans son secteur.

Jacques DUPUIS centralise toutes ces informations.





ENTENTE NATIONALE
POUR LA PROTECTION DE LA NATURE a.s.b.l.

38^E JOURNÉE NATIONALE DE LA PROTECTION
DE LA NATURE

L'Entente Nationale pour la Protection de la Nature organise, avec les Amis du Parc de la Dyle (A.P.D.), l'A.P.V.L.D., l'A.P.N.E., AVES, les Cercles des Naturalistes de Belgique, les "Vrienden van Heverleebos en Meerdaalwoud"

LE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 1991

La 38^e Journée Nationale de la Protection de la Nature qui aura lieu dans la vallée de la Dyle, avec pour thème : "Les zones de protection spéciale de l'avifaune européenne", "Les problèmes d'environnement dans la zone de la vallée de la Dyle".

PROGRAMME

- 9 h 30 : Rendez-vous à la Maison de Coullemont, rue des Moulins 10 - Archennes, par Grez-Doiceau (près de l'église d'Archennes).
- 10 h 00 : Excursion guidée. Visite des expositions sur les zones de protection spéciale de l'avifaune européenne et en particulier la zone "Vallée de la Dyle" et "Dijlevallei". Visite des stands des associations.
- 12 h 00 : Repas - Possibilité de se restaurer (produits locaux, produits d'agriculture biologique) et boissons sur place.
- 13 h 00 : Manifestation officielle - Allocutions sur le thème de la journée.
- 14 h 00 : Départ des excursions guidées dans les sites naturels de la vallée de la Dyle.
- 17 h 30 : Clôture.

Les zones de protection spéciale "Vallée de la Dyle" et "Dijlevallei" concernent des milieux humides et des bois des vallées de la Dyle et de la Lasne, habitats d'une série d'espèces menacées (Application de l'art. 4 de la directive 79/409-CEE). Ces vallées sont riches en cours d'eau, étangs, marais, prés et bois, refuges d'une flore et d'une faune diversifiées. Elles forment un relais important pour de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs. Il existe cependant divers problèmes d'environnement qui demandent une solution.

Nous vous prions de bien vouloir annoncer cette manifestation aux membres de votre groupement en appelant à une nombreuse participation. Veuillez, s'il vous plaît, en signe de la solidarité, ne pas programmer d'autres activités à cette date du 22 septembre 1991.

G. van Steenberghe
Président

J. Sténuit
Ch. Verstraeten
Co-Présidents

L. Woué
J. Smeyers
Secrétaires

LES BARRAQUELONS

Service d'information N° 142

Bureau de dépôt : 69, G. WILKIN, Neuveville 1911

Édit. par Bruno MARTÉ

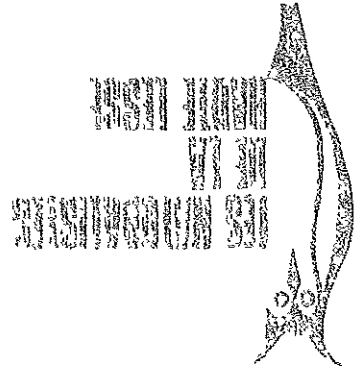
Ave. des Corcoran, 29

55200 HAN-BOUR-LESSEZ

Tél. : 0847 37 77 77

0921 CHANTY

ASSOCIATION 5ANS BUT ÉCONOMI



PROGRAMME DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS GÉNÉRALES (journées entières : plusieurs non piquées-nivées)

Samedi 7 novembre : Organisation des migrations des oiseaux

guide : Marc PAGUAY

R-V : 8h à la chapelle d'AMITE

Dimanche 24 novembre : Promenade aux Péters et sensibilisation aux paysages des plateaux et pelouses calcarees, c'est-à-dire l'équipe d'Hofschmidt et de son souvenir.

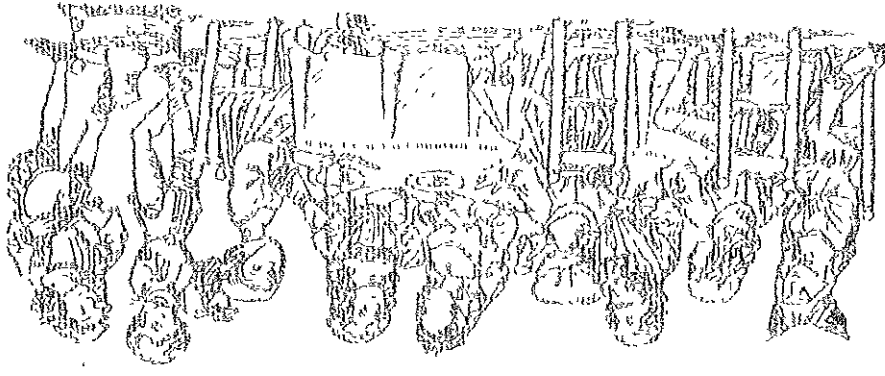
R-V : 14h au Pont de Rostergne

Les habitants de la commune de Teflin, en particulier les Rostergne ont accepté d'être invités à participer à cette sortie. Nous espérons que de ces sensibilisations aux paysages, ethniques, géologiques, que de ce site en sera extrait quelque chose de positif. Les habitants de la commune de Teflin, en particulier les Rostergne ont accepté d'être invités à participer à cette sortie. Nous espérons que de ces sensibilisations aux paysages, ethniques, géologiques, que de ce site en sera extrait quelque chose de positif.

Tous les Rostergne ont accepté d'être invités à participer à cette promenade et à accueillir les visiteurs, accompagnés et informés de la population locale.

Samedi 30 novembre : VILLER DES NATURALISTES

Wen



Cette année se termine avec la manifestation de la semaine du port). L'après-midi sera consacré à la 30h.

- Au menu : Apéritif offert par l'ASBL
- Moult de saumon - deux filets de
- Crème pâtissière
- Suprême de dinde - légumes (haricots verts)
- Gâteau Tarte de fruits
- Café

Inscriptions : Vu le programme de la soirée, les inscriptions se feront par téléphone au Secrétariat, Priso PAREE (068/37 11 11) avant le dimanche 24 novembre.

Réglement : Le prix de souper est de 8000 par personne (tout compris) à régler en liquide ou par chèque et remisés le jour du souper. (compte 000 098752) 10 Bd Roi. Kavio LASSI 6921 CHANAY

Animation : Venez avec vos idées, vos chansons, vos projets d'animation et n'oubliez pas de concevoir avec votre petit cadeau personnalisé et original pour participer à l'échange traditionnel.

Dimanche 8 décembre : Méthodiquement au Tierno des Vignes (Péage) avec la collaboration des bonnes volontés locales

- R-V. : 10h au Pont de RUSSEIGNE
- 13.30h au même endroit
- Se munir, pour un travail efficace, de douze sautoirs à fil, de râteaux, de fourches, de brouettes (pour transporter les fomes),...
- Cette opération vient au coupé de la journée du 12/10 et en conclusion le côté de novembre.

Dimanche 29 décembre : Promenade d'hiver dans la vallée de la Lasse
Guide : Jean-Claude LEBRUN

R-V. : 10h au Pont de LÉLIS

Samedi 18 janvier 1992 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de notre ASBL à AVE

- Promenade pré-promenade : 13.30h au pont de CHANAY
- Guide : Pauline FERRARD

A 17h, au Restaurant MOULIN à Ave, Assemblée Générale (avec tirage au sort de l'organisation).

- Ordre du jour : Bilan moral de l'année 1991
- Bilan financier - Approbation des comptes
- Projet de budget 1992
- Rapport annuel du Comité
- Suggestions et projets pour 1992
- Divers

Après l'Assemblée, possibilité de souper sur place, comme d'habitude.

Nous prenons part à la peine de Marie, de victime, de victime et nous espérons que nos tentatives de secours lui soient utiles.

Tousjours rigoureux, modeste et compétent, sûr et souriant, nous aurons plaisir de vous retrouver en 1981 et 82. L'absence de votre nom sur la liste des membres du Comité en 1981 et 82 est pour nous un regret. En attendant que vous soyez de retour à Paris, nous nous adressons à votre famille et à vos amis pour leur demander de vous le faire savoir.

Ensemble et pour GILIN, à BRUXELLES.

INFORMATIONS DIVERSES

Parapellion est l'éditeur du recueil de la Ligue nationale pour la défense des intérêts de l'homme. Les membres de la Ligue nationale pour la défense des intérêts de l'homme sont invités à nous faire parvenir leurs contributions.

R-V-90206 à l'adresse de M. VAN DER

Le 24 novembre 1981.

GILIN Marie-Josée (née Gilin), née à Paris le 20 novembre 1925.

Les personnes qui ont été citées dans le rapport de la Commission des Enquêtes de la Ligue nationale pour la défense des intérêts de l'homme sont invités à nous faire parvenir leurs contributions.

LES DIVERS GROUPES

L'après-midi, premier soir de la manifestation au stade de l'Union Sportive de l'Est. Les personnes qui ont été citées dans le rapport de la Commission des Enquêtes de la Ligue nationale pour la défense des intérêts de l'homme sont invités à nous faire parvenir leurs contributions.

Philippine BÉZIL, auteure de la brochure de la Ligue nationale pour la défense des intérêts de l'homme. Les personnes qui ont été citées dans le rapport de la Commission des Enquêtes de la Ligue nationale pour la défense des intérêts de l'homme sont invités à nous faire parvenir leurs contributions.

R-V-90206 au parkings près de l'usine à gaz de

Guides : Lucienne (VIRRY)

Renvoyez le bulletin de participation ci-joint à l'adresse suivante.

- * Inter-Environnement Wallon
26, rue de la Victoire - 1060 Bruxelles
- * Pour tous renseignements complémentaires:
Caroline Hollander ou Myriam Constant, même adresse,
tel: 02/539 09 78 fax: 02/539 09 21

Je souhaite participer au (s) séminaire (s) suivant (s) :

Agriculture - du 27 au 29 octobre 2001

Transport et mobilité - du 16 novembre 2001

Développement des entreprises - du 16 novembre 2001

Projets de la Conférence de 2001

Energie et production incertaine

Concurrence et marchés publics

Par retour du questionnaire j'ai tous les documents sur les séminaires et les lieux où
auxquels je désire participer, ainsi que la formalisation correspondante des heures et
dates de chaque séminaire.

Je souhaite également le (les) séminaire (s) suivant (s) :

Oui Non

Nom: _____

Adresse: _____

Cette page est à retourner à l'adresse suivante:



ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

6921 CHANLY

Cotisation annuelle :
Individuelle : 400Fr minimum
Familliale : 420Fr minimum
Etudiant : 300Fr minimum

Compte 000-0982523-10 des Naturalistes de la Haute-Lesse ASBL - 6921
CHANLY

LES BARBOUILLONS

Périodique bimestriel d'information N° 143

Bureau de dépôt : 6920 WELIN JANVIER 1992

Edit. resp. : Bruno MAREE

rue des Collines, 29

5580 HAN-SUR-LESSE

Tél. : 084/ 37 77 77

PROGRAMME DES ACTIVITES

ACTIVITES GENERALES

Samedi 18 janvier 1992 : ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE ASBL à AVE.

Promenade préparatoire : R-V. à 13,30h au Pont de CHANLY

Guide : Maurice EVRARD - 084/38 80 76

Assemblée Générale : à 17h, au restaurant MOUTON, à AVE.

Ordre du jour

Bilan moral de l'année 1991

Bilan financier - Approbation des comptes

Projet de budget 1992

Renouvellement du Comité

Suggestions et projets pour 1992

Divers

Après l'Assemblée, possibilité de souper sur place, comme d'habitude.

En attendant l'élaboration du programme par le nouveau Comité que vous élirez et afin d'éviter une interruption des activités, le Comité 1991 a prévu les sorties suivantes :

Samedi 15 Janvier 1992 • MARCHÉ EN FAMENNE et ses alentours

Guide : Maurice EVRARD - 084/38 80 76

R-V. : 9.30h au parking près du Casino, à MARCHÉ

Le matin, visite guidée du Musée de la Famenne, récemment ouvert, avec son Conservateur, Murielle Van Ruymbeek, archéologue. Ensuite, visite de la ville avec Philippe PÉRET, architecte de la commune de Marche, qui nous expliquera l'esprit de la rénovation urbaine de la ville et ses réalisations.

12.30h : pique-nique au Fond des Vaux.

L'après-midi, promenade dans la Calestienne marchoise : Fond des Vaux, Champlon-Famenne, Hollogne, Waha.

NOS RANDONNEES PEDESTRES A TRAVERS L'ARDENNE

Guide : Pol MABOGE - 061/65 51 70

Samedi 29 février : Barrage de NISRAMONT - CETTURU (20 km)

R-V. à l'église de CETTURU à 9.30h

Samedi 7 mars : CETTURU - GOUVY (16 km)

R-V. devant la gare de GOUVY à 9.30h

Cetturu est situé sur la route Tavigny - Steinkach. De Houffalize, on peut y accéder

- soit par Tavigny (+ ou - 10km) : à Houffalize prendre d'abord la direction de Bastogne, puis un petit chemin à gauche vers le sommet de la côte, après le point de vue;
- soit par Sommerain et Brisy (+ ou - 12km) : à Houffalize, prendre d'abord la route de la Baraque de Fraiture jusqu'au carrefour "Les Cheras" (?), puis à droite la route de Gouvy jusqu'à Sommerain, ensuite encore à droite vers Brisy et là, toujours à droite vers Cetturu. Carte Michelin n° 214.

INFORMATIONS DIVERSES

Où il est question de démocratie

Nos statuts sont marqués au coin de l'esprit démocratique. C'est ainsi qu'ils ont prévu le renouvellement annuel de TOUS les membres du Comité. Bien sûr, les réélections sont possibles et même fréquentes. Toutefois, un membre du Comité peut ne pas souhaiter être réélu parce qu'il est fatigué, ou surchargé, ou désireux de permettre à d'autres de prendre des responsabilités, ou pour toute autre raison...

Plusieurs membres du Comité ont manifesté cette intention lors de notre dernière réunion. Voilà un premier fait à considérer.

Un second, c'est que nos statuts prévoient que tout membre effectif peut être choisi par ses pairs pour faire partie du Comité.

3,

CONCLUSION : Afin de faciliter le choix de tous, il serait bon que les candidats à une charge au sein du Comité (et à l'honneur de se... dévouer dans l'intérêt de tous) se fassent connaître auprès de notre Secrétaire, Bruno MAREE, avant notre Assemblée Générale.

Vous trouverez dans ces Barbouillons la liste des membres effectifs telle qu'elle a été dressée par le Comité lors de sa dernière réunion. Si une erreur ou une omission s'y était glissée, veuillez aussi en avertir notre Secrétaire avant le début de l'Assemblée.

Où il est question du nerf de la guerre

Le Comité a décidé de ne pas solliciter de modification des montants des cotisations pour 1992. Vous êtes donc conviés à régler dès maintenant votre cotisation pour la nouvelle année.



En dépit de l'invitation
qui précède
le Comité 1991
vous souhaite une très bonne
ANNÉE 1992



Notre ami Marc PAQUAY a le plaisir de nous signaler

la prochaine sortie de presse de
AVIFAUNE DE FAMENNE
ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE LESSE ET LOMME
par Jean-Paul JACOB et Marc PAQUAY

Cent dix espèces nicheuses : Pic mar, Pie grièche grise, Traquet pâtre, Hypolaïs polyglotte, Bondrée, Râle des genêts, Rossignol, Pie grièche écorcheur...

La Famenne est une des régions les plus attractives pour les ornithologues mais, curieusement, presque aucune publication ne lui a été consacrée jusqu'ici.

De 1985 à 1989, de nombreux collaborateurs se sont attachés à l'inventaire détaillé de "Lesse et Lomme" : 280 km² prospectés, carré par carré, des milliers d'heures de terrain, une foule d'informations...

Le résultat est une publication de quelque trois cent cinquante pages, qui sortira en janvier-février.

Cet atlas analyse la situation de chaque espèce nicheuse, en Lesse et Lomme mais aussi dans l'ensemble de la Famenne : distribution, effectif, tendance à moyen terme, habitat régional.

En outre, l'atlas met en exergue les principales caractéristiques de cette avifaune, certains traits de son évolution et de l'occupation des habitats locaux.

Un chapitre supplémentaire décrit brièvement les zones protégées et un ensemble de plus de 70 sites d'intérêt ornithologique.

Illustré de nombreuses photos noir et blanc / couleurs, ce travail constitue la première synthèse sur l'avifaune nicheuse de Famenne.

Il a sa place dans la bibliothèque de chacun!

Son prix? Pas cher du tout : 490fr pour les membres d'AVES et des NHL
540fr pour les autres.

Réservez dès maintenant votre exemplaire auprès de Marc PAQUAY -
1, rue des Marmozets - 5560 CIERGNON.

On nous signale encore

Document n° 25 (1991) du Bureau Service Protection d'Aves (B.S.P.A.)

HAIES ET BANDES BOISEES DANS NOTRE ENVIRONNEMENT

par Christiane PERCSY

*Ce document est édité par la Société d'études ornithologiques AVES.
Son prix de vente est de 100 francs (frais de port compris) à verser au
compte n° 001-1128784-71 d'AVES / B.S.P.A.
ou à commander au B.S.P.A., avenue H. Strauven 22 - 1160 - Bruxelles,
en joignant 8 timbres poste à 14 francs.*

Rapport des Activités 1991

Comme vous pouvez le constater, vous n'avez pas encore en main tous les éléments pour constituer le Rapport de toutes les activités de l'année écoulée : la liste des champignons s'interrompt brutalement. Vu l'abondance de matière, le reste a été reporté à la prochaine livraison des Barbouillons.

ACTIVITES GENERALES 1991

Samedi 12 janvier : Atelier de géologie avec Michel BLONDIEAU
Les minéraux de Famenne

Samedi 16 février : Les fossiles de Famenne

Il n'est pas possible de résumer les exposés de Michel BLONDIEAU et les activités de détermination qui les ont suivis.

Nous nous contenterons donc de rassembler, parmi les documents prêter par le conférencier, les éléments qui permettent le mieux de comprendre la géologie de notre région.

Cette documentation comprend, entre autres :

- le n° de GEA consacré à De EIFEL (mars 1987, vol. 20, n° 1, p. 1-36) édité par "Stichting geologische aktiviteiten", Postbus 25, 1440 AA PURMEREND.

Ce n°, en néerlandais, donne de nombreuses planches des fossiles du Dévonien.

- la brochure éditée à l'occasion du Congrès européen des professeurs de biologie et géologie de Bruxelles, 22-27 août 1989, et intitulé Au pays des récifs coralliens La Calestienne. (61 p.)

Les pages décrivant l'évolution de la paléogéographie au cours du Dévonien et du Carbonifère sont tirées de cet ouvrage.

- H.H. TSIEN, Récifs anciens des Ardennes, édité par l'asbl "Musée des Fagnes" de Roly, s. d., 28 p.

Il est possible de fournir cette documentation complète à ceux qui souhaiteraient pousser plus loin cette étude.

Pour utiliser les notes qui suivent, il est nécessaire d'avoir toujours bien en tête l'échelle stratigraphique des systèmes dévonien et carbonifère qui intéressent la plus grande partie de nos régions au sud de la Meuse. Nous la reproduisons donc ici.

Nous croyons aussi utile de préciser les repères de datation (en Millions d'années) :

Système Carbonifère : 345 à 280 M. d'a.

Houiller : 325 à 280

Dinantien : 345 à 325

Système Dévonien : 395 à 345

D. supérieur : 365 à 345

D. moyen : 375 à 365

D. inférieur : 395 à 375

Système Silurien : 435 à 395

ECHELLE STRATIGRAPHIQUE

I. SYSTEME CARBONIFERE

- A. Houiller
 - Westphalien (H2)
 - Namurien (H1)
- B. Dinantien
 - Viséen (V)
 - Tournaisien (T)

II. SYSTEME DEVONIEN

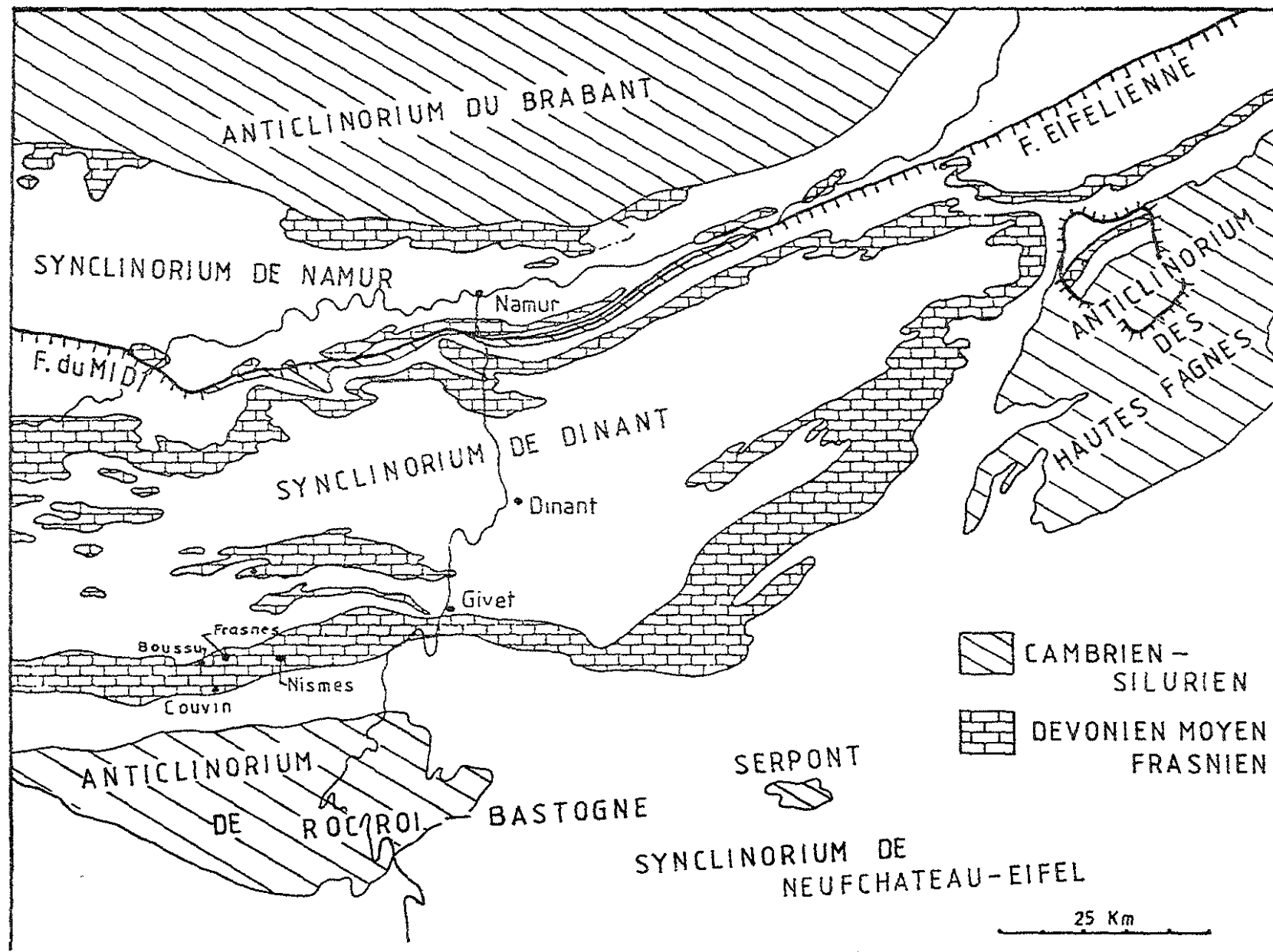
- A. Dévonien supérieur
 - Famennien (Fa)
 - Frasnien (Fr)
- B. Dévonien moyen
 - Givetien (Gv)
 - Couvinien (Co)

Limite géologique de l'Ardenne géographique

C. Dévonien inférieur

- Emsien (E)
- Siegenien (S)
- Gedinnien (G)

III. SYSTEME SILURIEN (S1)

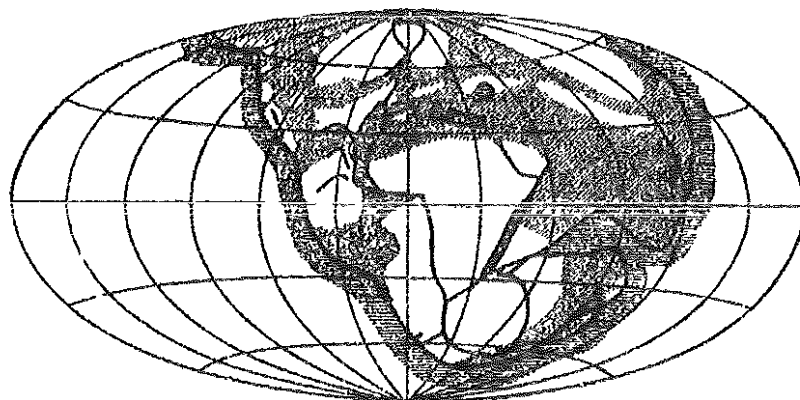


: Carte géologique simplifiée du Dévonien calcaire affleurant en Belgique

1. Situation au début du Dévonien

La reconstitution de la disposition des continents et des océans sur le globe est relativement précise à partir du moment (fin du Carbonifère) où toutes les plaques continentales se sont réunies en un supercontinent, la Pangée.

Voici cette reconstitution d'après Wegener. Hachures horizontales = domaines abyssaux - Hachures obliques = mers épicontinentales.



Les reconstitutions antérieures sont beaucoup moins sûres et moins précises. En voici une, figeant la situation au début du Dévonien :

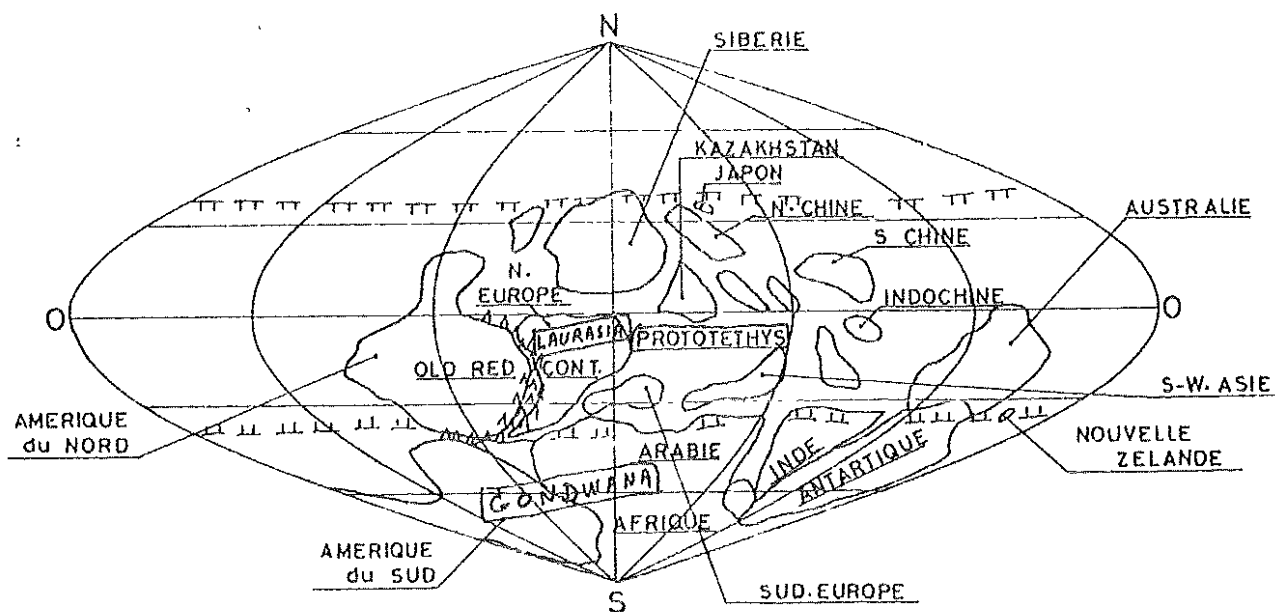


Fig 1 . Reconstitution paléogéographique de la disposition des continents au Dévonien (D'après HECKEL et WITZKE, 1979).

|| || limites latitudinales de la distribution des formations coralliennes.

On constate

- 1° que la configuration des continents anciens n'a aucun rapport avec celle des continents actuels;
- 2° que les domaines marins de faible profondeur sont très étendus;
- 3° que le continent européen (ou ce qui le deviendra) se situe dans la zone tropicale.

Les phénomènes d'érosion, de dépôt, d'édification corallienne y sont donc comparables à ceux qui se déroulent actuellement dans les limites des zones tropicales.

Origine de cette configuration

Le continent Laurasia est né, au Silurien, de la fermeture du couloir océanique N-S qui coupait en deux le Continent des Vieux Grès Rouges. Ce mouvement, qui s'est manifesté dès la fin du Cambrien, s'accompagne, à l'Ordovicien, des premières translations vers le nord de la plaque océanique Proto-Téthys. Ce sont ces différents mouvements qui ont engendré l'orogénèse calédonienne dont les derniers soubresauts se font encore localement sentir au début du Dévonien.

Les mouvements de compression calédoniens ont été suivis par une période de détente et d'extension crustale (de la croûte), d'où formation de géosynclinaux parmi lesquels le géosynclinal varisque. Il s'étendait sur 2500 km entre le Sud de l'Irlande et la Pologne, en passant par le Nord de la France, la Belgique et l'Allemagne.

Il était limité au nord par le continent des Vieux Grès Rouges dont le massif cambro-silurien du Brabant constituait une avancée et subdivisait le géosynclinal varisque en deux sous-bassins, celui des Cornouailles et le belgo-rhénan (celui qui nous concerne).

Le géosynclinal varisque était limité au sud par la chaîne médio-germanique, discontinue et constituée d'une succession de petits domaines continentaux.

2. Le Dévonien, marqué par des phases sédimentaires

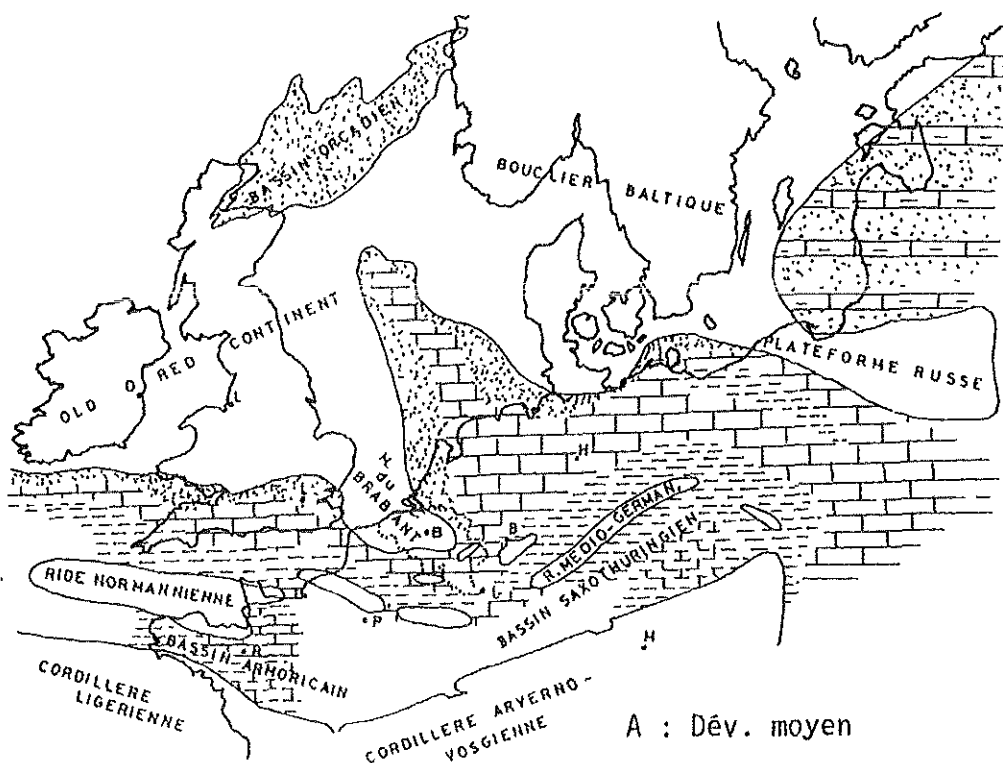
Dans sa progression, la transgression de la mer dévonienne recouvre les chaînes calédoniennes soumises à une forte érosion. Cette transgression, qui vient du bassin saxo-thuringien, donc du sud, se fait en trois pulsations qui étendent leurs effets de plus en plus vers le nord, chaque pulsation étant séparée de la suivante par une régression.

a. La transgression éodévonienne

La première transgression se situe, dans le temps, approximativement dans les limites du Dévonien inférieur. Elle est représentée par une série terrigène, schisto-gréseuse. Elle est rapide et atteint le sud du massif du Brabant dès la fin du Gedinnien. Un géosynclinal se forme au sud de la Belgique (Neufchâteau-Eifel), alors que dans le nord, Namur et Dinant, les dépôts restent d'eaux peu profondes (lagunes, delta, faciès néritique) malgré une subsidence continue et intense. Mais celle-ci est compensée par une sédimentation tellement rapide que la vie est rare ou localisée aux périodes plus favorables.

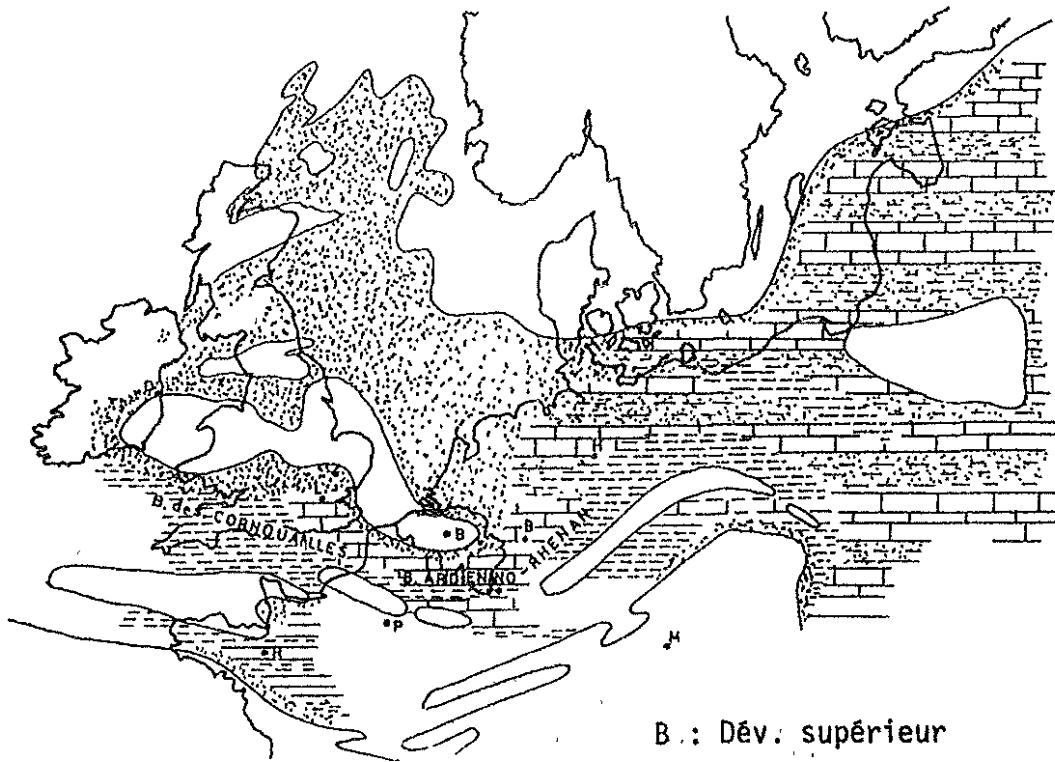
L'Emsien est marqué par une régression liée à un plissement, contre-coup de l'orogénèse calédonienne, affectant le flanc sud du Massif du Brabant.

b. La transgression méso-dévonienne



La transgression reprend à la fin de l'Emsien et au début du Couvrien et se caractérise par des faciès schisto-gréseux à faune conchyologique (=coquillages) abondante (brachyopodes, tels les spirifers). A partir de cette période, l'environnement devient suffisamment favorable pour qu'apparaissent d'autres organismes : rugueux solitaires, tabulés, crinoïdes, ... Les carbonates remplacent progressivement les sédiments terrigènes.

Cette transgression s'étend très loin vers le nord et durera jusqu'au début du Frasnien supérieur. La sédimentation est donc ici à dominante calcaire, montrant des faciès néritiques de plate-forme peu profonde. Elle est très intense : les dépôts atteignent 2000 m d'épaisseur pour le Mésodévonien et le Frasnien. Quelques régressions apparaissent cependant sous forme d'interruptions schisteuses dans la série calcaire.



On remarque que la sédimentation est plus arénacée vers la nord sédimentation calcaire, en particulier les faciès récifaux, se sit à une centaine de km du continent, séparés de celui-ci par des zo de sédimentation terrigène

La fin du Frasnien voit une subsidence rapide et un afflux terrigène tellement important que toute vie récifale s'éteint. Cette p correspond à une régression importante qui culminera au Famennien Pendant le Famennien, la sédimentation terrigène, schistes, grès, psammites, est suffisante pour compenser la déformation du socle assurer le remblaiement des zones subsidentes.

c. La transgression dinantienne

La troisième phase transgressive interviendra au début du Tourn et fera sentir ses effets pendant tout le Dinantien.

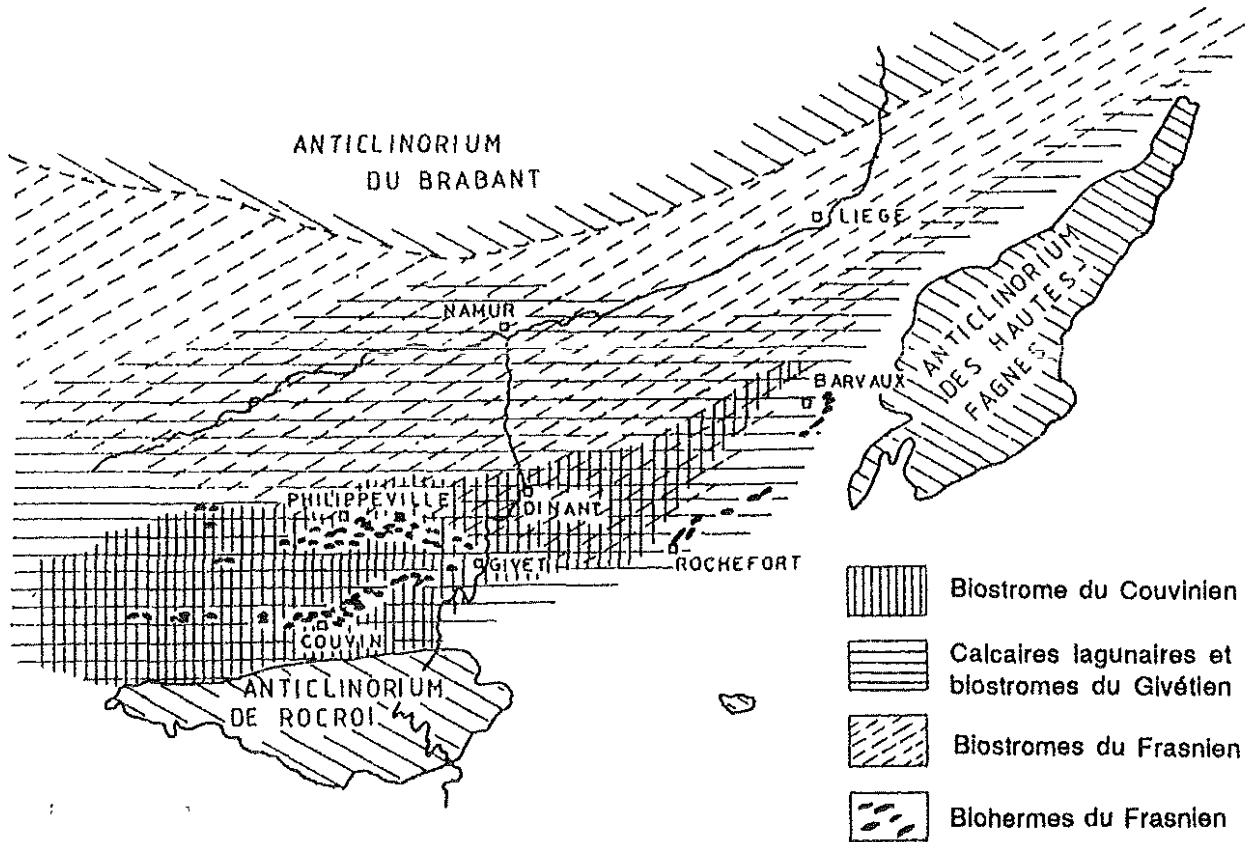
3. Les formations coralliennes et le phénomène récifal : chrono des événements au sud du synclinorium de Dinant

a. Couvinien moyen et supérieur

Alors que plus au nord continuent à se déposer des sédiments terrigènes (poudingues, grès), la région sud du synclinorium de Dinant l'installation progressive de faciès récifaux.

Les biostromes (récifs en nappes) alternent avec les sédiments

schisto-calcaires de milieux restreints (lagunes). Ces milieux se créent au gré de l'ouverture et de la fermeture des barrières de récifs autour des îles de Rocroi et de Stavelot ou à proximité de hauts-fonds.



: Carte d'extension maximale des différents types de formations récifales dévoniennes affleurant dans les limites du territoire belge. (D'après LECOMPTE, 1970)

b. Givétien

Cette période montre une sédimentation de plate-forme très peu profonde. On y trouve des milieux ouverts où prolifèrent des organismes constructeurs (biostromes), mais surtout des milieux restreints ou fermés qui voient le dépôt de calcaires laminaires d'origine crypto-algaire. Les hauts fonds et les levées semblent favoriser leur développement. Pendant les périodes d'ouverture vers la mer libre, des constructions récifales isolées s'édifient dans les zones favorables de la lagune.

c. Frasnien

-Frasnien inférieur : Les premiers niveaux sont composés de schistes noduleux, parfois riches en brachiopodes; ils correspondent à une phase de transgression.

Vient ensuite une période de stabilité au cours de laquelle deux zones se distinguent : au nord (massif de Philippeville), la subsidence est faible : des biostromes se développent avec une sédimentation de milieux restreints. Au sud (Couvin), la subsidence est plus marquée et les récifs ne se développent qu'en certains sites favorables. Les "organismes constructeurs" (stromatopores, rugueux, algues et bactéries) construisent des récifs boueux en forme de dômes.

-Frasnien supérieur : La mer a repris sa transgression; la subsidence s'accroît. Localement se développent des récifs boueux rouges en dôme dans un milieu relativement profond et peut-être turbide. Seuls, certains organismes survivent dans ces milieux : rugueux, tabulés, crinoïdes et surtout algues. Les stromatopores sont exclus de ces constructions. Ces récifs prennent une teinte rouge caractéristique due à la présence d'hématite biogénique ("mud mound").

4. Evolution tectonique

L'orogénèse varisque (= hercynienne), à la fin du Westphalien (il y a 290 M d'années), se traduit dans nos régions par une compression qui détermine de grandes structures de plissement et de charriage.

Elle est influencée par un ensemble de forces dirigées vers le nord en direction du Massif du Brabant qui sert de butoir.

Comme elle n'a été suivie, en Belgique, d'aucune autre déformation, ses effets ont été conservés dans leur structure originelle.

L'orogénèse varisque s'est déroulée en deux phases :

a. Une phase de plissement engendre une suite de synclinoria et anticlinoria renfermant eux-mêmes une série de synclinaux et d'anticlinaux.

Nu N. au S., on observe :

Anticlinorium du Massif du Brabant

Synclinorium de Namur, prolongé vers l'est par celui de Herve .

Zone faillée, d'allure antilineriale, du Condroz

Synclinorium de Dinant

Anticlinoria de Rocroi et des Hautes-Fagnes

Synclinorium de Neufchâteau-Eifel.

B. Une phase cisailante qui détermine le charriage du Condroz sur le synclinorium de Namur et le charriage vers le nord de la "nappe de Dinant". La distance entre le Massif du Brabant et celui de Rocroi, de 150 à 200 km avant le plissement est ainsi réduite à 50-60 km.

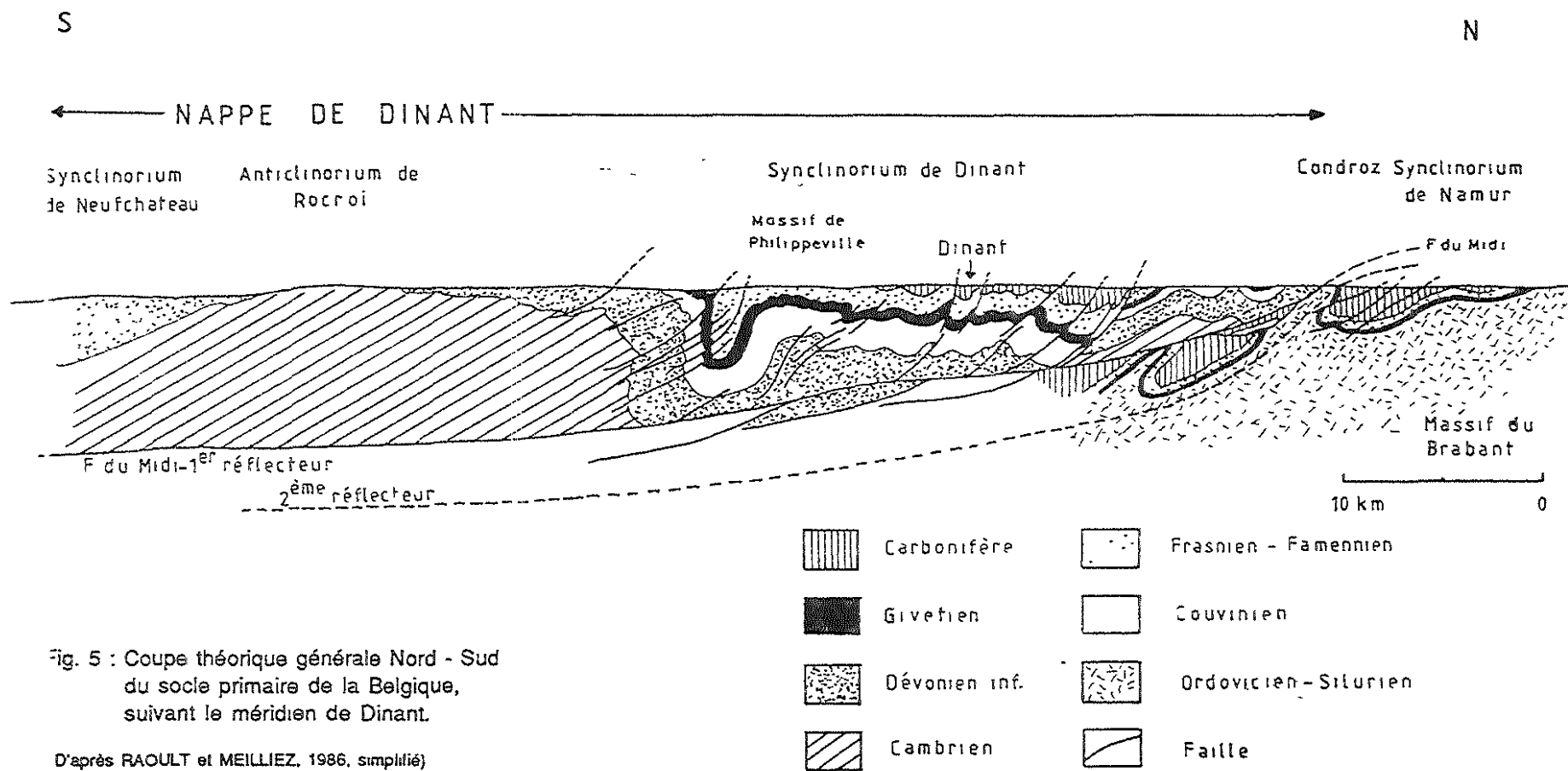


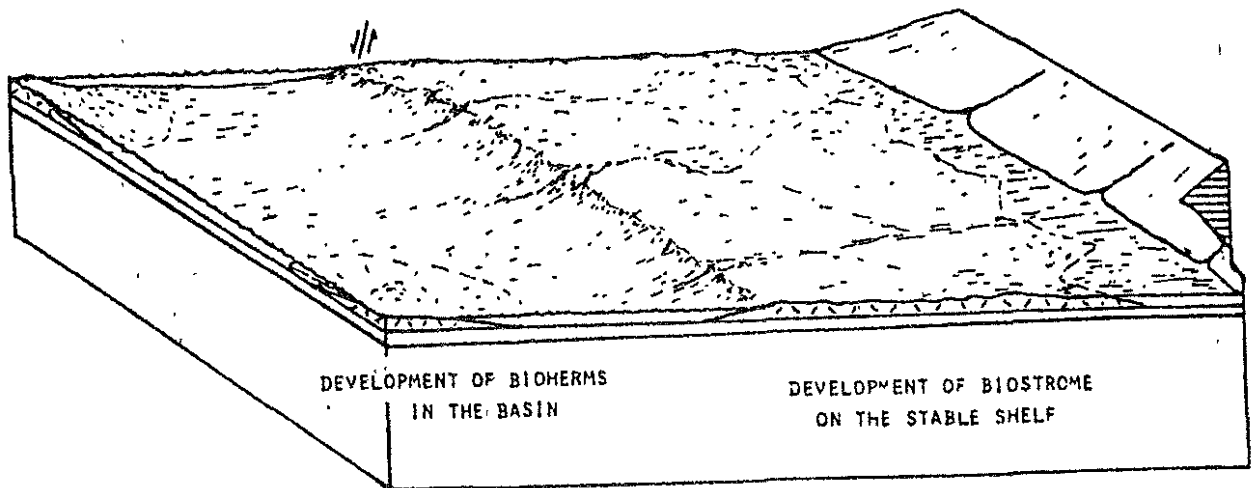
Fig. 5 : Coupe théorique générale Nord - Sud du socle primaire de la Belgique, suivant le méridien de Dinant.

D'après RAOULT et MEILLIEZ, 1986, simplifié)

NOTE COMPLEMENTAIRE tirée de H.H. TSIEN,
Récifs anciens des Ardennes

- Stade 1 - Développement d'un biostrome sur la plate-forme
- Développement de biohermes dans un bassin

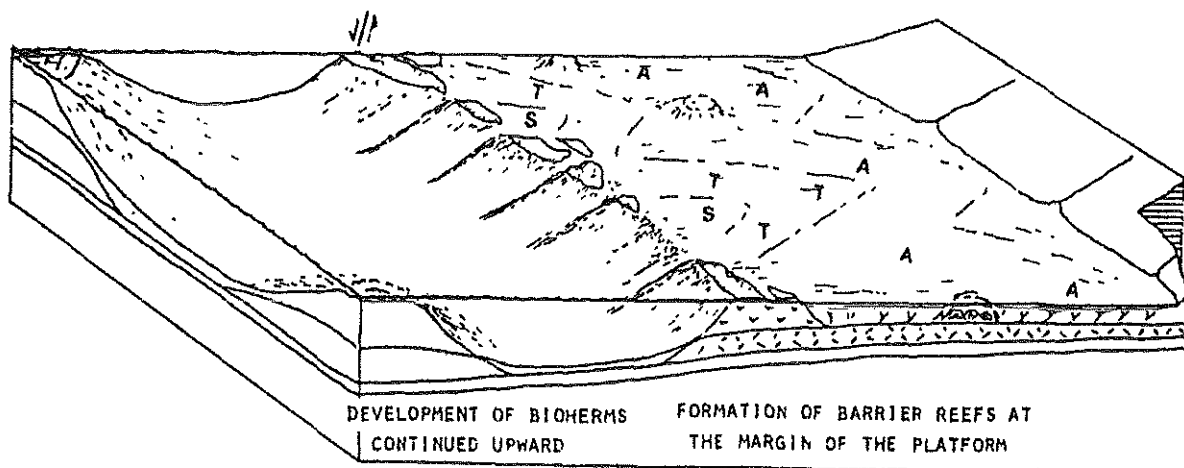
Dans une mer peu profonde, au cours de périodes assez stables, les organismes construisent des récifs très étendus, formant une nappe récifale, appelée biostrome. Plus loin de la côte, le fond marin connaît une subsidence plus importante que sur la plate-forme, les récifs ne se développent qu'aux endroits propices, sur de petits reliefs formés par l'accumulation des organismes (Disphyllum ou Hexagonaria). En ces lieux, les organismes constructeurs qui luttent contre l'enfoncement, édifient des récifs en forme de dômes (biohermes).



- Stade 2 - Formation de barrière non continue : la circulation des eaux sur la plate-forme reste possible.
- Croissance continue des biohermes en hauteur.

En bordure de la plate-forme, vers le large, la croissance récifale peut se poursuivre, alors qu'elle est limitée sur le biostrome par la circulation des eaux et le niveau de la mer. Quand ce niveau est atteint, le développement des constructeurs ne peut plus se faire qu'à la bordure du biostrome, vers la mer ouverte. S'édifie alors une barrière récifale. La circulation des eaux est encore possible sur la plate-forme, mais localement : des "patch-reefs" peuvent se former en arrière de la barrière.

La croissance des biohermes du bassin se poursuit en hauteur en réaction à l'enfoncement.

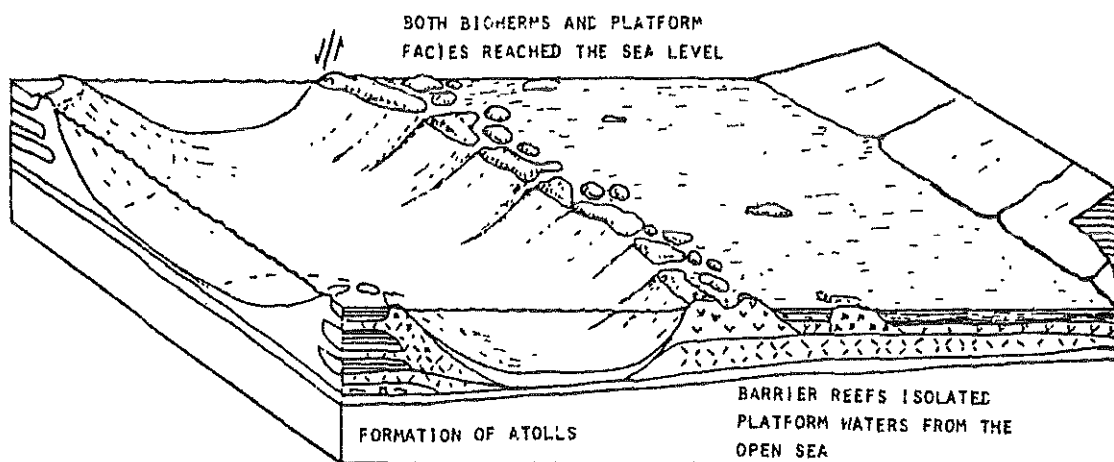


Stade 3 - Barrière récifale isolant de temps en temps les eaux de la plate-forme

-Formation des atolls dans le bassin

La barrière récifale amène une irrégularité dans les échanges entre les eaux du large et celle de la plate-forme, ce qui influence la composition des sédiments de cette zone. Aux périodes de fermeture correspond le dépôt de calcaires fins, bien lités et pauvres en macro-organismes, tandis qu'au cours des périodes d'ouverture, ce sont les biostromes qui s'édifient. On passe ainsi de faciès de milieu confiné (laminites algaires, structures fenestrées, "mud-cracks"...) à des faciès de milieu ouvert, très agité (Stromatopores), avec des situations intermédiaires à Amphipora. Cette succession peut se répéter plusieurs fois.

Dans le bassin, les organismes constructeurs édifient le récif en bordure des biohermes pour former des atolls.



ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 26 JANVIER 1991, chez Mouton, à AVE

Après la traditionnelle promenade "pré-assemblée" qui nous conduit cette année à Halma, site probable de nombreuses et futures activités des NHL, le Président tente de prendre la parole et de ramener le calme parmi les membres toujours aussi nombreux et heureux de se retrouver pour l'Assemblée générale.

Le Président présente une synthèse des activités et un bilan chiffré de l'année 90. Une soixantaine d'activités variées ont été proposées aux membres au travers des Barbouillons : des sorties d'intérêt général où l'on découvre plus spécialement un site ou une région, des sorties de prospection, des activités de découverte de sites particuliers, des sorties d'initiation, des travaux d'inventaire, des activités plus spécialisées ... soit 19 activités générales, 6 ornitho, 8 géo-spéléo, 5 malacologie, 9 botaniques, 5 réunions de comité, 7 assemblages de Barbouillons, sans compter la campagne de fouilles archéo à Wellin et des activités à caractère plus exceptionnel comme le débat qui a suivi la grande enquête des NHL.

Toutes ces activités ont été résumées par 13 rapporteurs différents pour plus de 50 rapports.

L'enquête à laquelle 82 membres ont répondu nous a permis de faire véritablement le point après 20 ans de fonctionnement. Elle a permis de redéfinir plus finement les rôles de l'association. Les membres y ont clairement exprimé l'attachement aux objectifs de l'asbl en privilégiant le troisième point de l'article 2 de nos statuts : la protection de la nature.

Le Président cède alors la parole aux responsables des différentes équipes qui présentent le bilan de leurs activités et proposent des suggestions pour 1991.

C'est ensuite au trésorier de faire part des chiffres "heureux" des recettes et dépenses et de présenter le budget 91. Achat d'un nouveau stock de papier, amélioration de la qualité de l'impression des Barbouillons, aménagement du local d'Halma ... des dépenses importantes à prévoir pour cette nouvelle année.

Il est procédé alors à l'élection du nouveau comité et le Président remercie Marc Paquay et Michel Hérigers qui, tout en marquant leur volonté de poursuivre leurs activités au sein de l'association, ne souhaitent plus se présenter comme candidats au comité. Sont élus : Maurice EVRARD - Arlette GELIN - Pierre CHANTEUX - Jacques DUPUIS - Jean-Claude LEBRUN - Jean-Luc SON - Bruno MAREE.

Marc PAQUAY et Michel DAVID sont désignés comme commissaires aux comptes.

Après les suggestions diverses des membres présents, le Président remercie l'ensemble du comité pour son travail en 1990 et la séance est levée à 20 h 15 ... mais la soirée n'est pas finie !

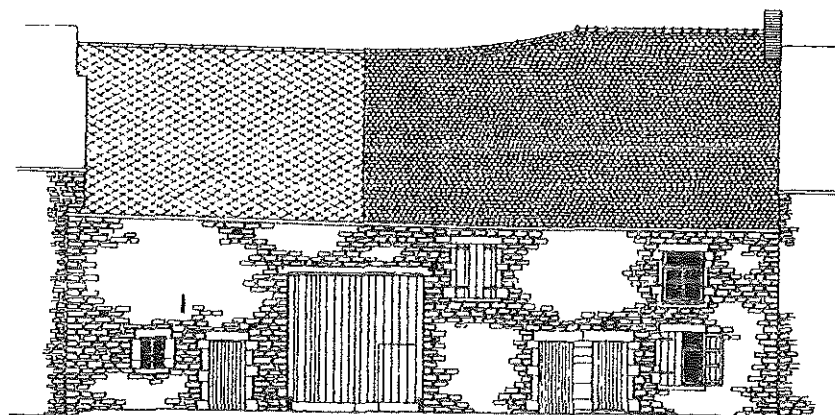
Bruno MAREE

Dimanche 24 février : Découverte-Nature à WINENNE - SEVRY - WANCENNES

Journée idéale pour une promenade sans prétention, si ce n'est celle de garder les yeux et l'esprit ouverts. Quelques restes de congères subsistent aux endroits ombragés mais le soleil, déjà printanier, invite à sortir de la coquille hivernale.

Nous partons de l'église de Winenne. Nous remontons la grande rue du village : les maisons se serrent, à gauche et à droite, comme si elles faisaient la haie en notre honneur. Ce sont des maisons ouvrières, quelques fermes aussi, dont la façade raconte les péripéties d'une existence déjà longue et l'évolution de l'économie. Beaucoup ne comprennent, au départ, que deux "cellules" (espaces ou travées) : un logis et une étable (18^e s.). Chaque cellule est identifiable par ses ouvertures (ou leurs traces). A l'époque, l'agriculture ne pouvait que difficilement faire vivre une famille : le fenil, au-dessus de l'étable, suffisait à abriter la maigre récolte. Ferraris l'avait déjà remarqué, lui qui note dans ses commentaires sur la "Carte des Pays-Bas autrichien", feuille de Winenne, (1771-1778) : "La plupart des habitants de ce pays vivent assez à leur aise, plus par le commerce qu'ils font de leurs pierres, bois et écorces d'arbres, que par le produit de leurs campagnes qu'ils ne cultivent qu'avec peu de succès à cause du sol qui est pierreux et fort ingrat. On y recueille en petite quantité de l'épeautre, du seigle, de l'avoine, des trèfles et des légumes." Beaucoup de Winennois s'orienteront vers l'industrie au 19^e s. (usines de Flohimont, de Givet). La frontière française est proche; Winenne est un pays de douaniers et de fraudeurs.

Au 19^e s. aussi, le partage des biens communaux, l'amélioration des pratiques culturales, l'usage des engrais et des fourrages artificiels amènent une amélioration du revenu agricole : on ajoute une troisième cellule consacrée à l'engrangement. Dans le dernier quart de ce siècle, l'agriculture se réoriente nettement vers l'élevage. On multiplie les étables; les fenils prennent de plus en plus d'extension.





Wancennes est aussi un vil-
lage-rue

L'élargissement des immeubles amène souvent la mitoyenneté qui constitue un des caractères typiques du village. Le manque d'espace latéral ne gêne guère les cultivateurs : chacun dispose d'un vaste espace entre façade et rue, où il peut entasser fumier, réserve de bois, matériel de culture, comme dans les villages lorrains où cet espace est appelé "usoir". On a ainsi une hiérarchisation entre public et privé :

- la rue, domaine public;
- l'usoir, espace commun entre voisins, lieu de rencontre "vicinale";
- la maison, secteur privé, familial, qui se prolonge à l'arrière par le "courtil" encadré de haies vives.

Arrivés au haut de l'avenue (et du talus ardennais, car il ne faut pas oublier que Roches rouges de Winenne = Emsien moyen), après avoir été intrigués par une maison dont l'occupant est un adepte convaincu de l'"art brut" (guirlandes de bouteilles en plastique, de boîtes de conserve,...), nous sommes forcés de constater que la bizar-

rerie des goûts se manifeste à tous les niveaux de la société : le lotissement de "villas" cossues dominant le village est aussi déplorable et révèle un manque total de souci d'intégration dans le tissu urbain...

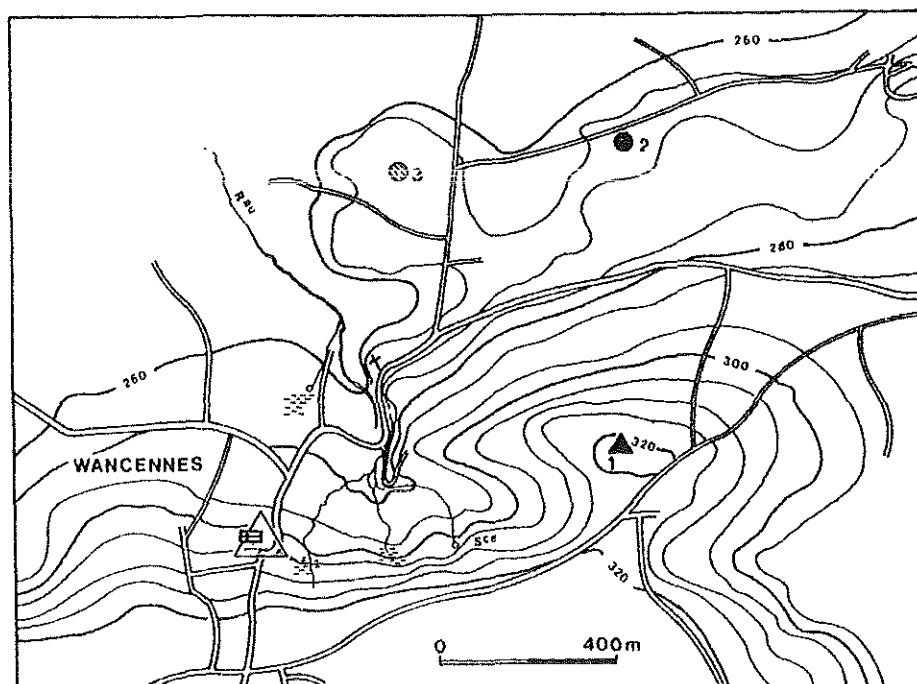
Nous retrouvons avec émotion la pâture où nous bivouaquâmes, il y a bien des années - c'était le 11 mai 1975! - pour être en première loge, dès l'aube, pour observer une éclipse solaire. Nous nous engageons dans la vallée de l'Illau où nous découvrons un curieux lavoir ... forestier. Plus loin, près du moulin, une croix de pierre rappelle que deux jeunes gens se noyèrent ici, il y a bien longtemps.

La remontée vers Sevry, par un chemin raviné dans les schistes rouges, nous permet d'apprécier l'attitude plus que correcte de jeunes gens s'exerçant ici à la moto "tout terrain". Ce fair-play mérite d'être signalé dans un rapport d'activité de Naturalistes!

Pressés par la montre - nous avons profité longuement des ouvertures vers le sud, la dépression de Famenne, la lointaine vallée mosane, les rides condruziennes - nous ne nous arrêterons guère à Sevry où nous admirerons toutefois le bel ensemble de la maison-forte (classée et... en train de se délabrer) et de la ferme qui la jouxte (le tout à vendre...). Nous regagnons les voitures à toute allure pour aller pique-niquer dans le Domaine St-Pierre, magnifique parc communal de Beau-raing.

L'après-midi, Wancennes nous accueille : même disposition et orientation que Winenne, mais un caractère resté plus agricole. Nous nous mettons en quête des traces du passé archéologique du village :

- le cimetière mérovingien de "Salimont" (400 tombes) fouillé en 1882
- la villa romaine des IIe-IVe siècles
- le cimetière romain du "Chaurnet", le plus important de la Famenne méridionale (162 tombes), des IIe-IIIe s.



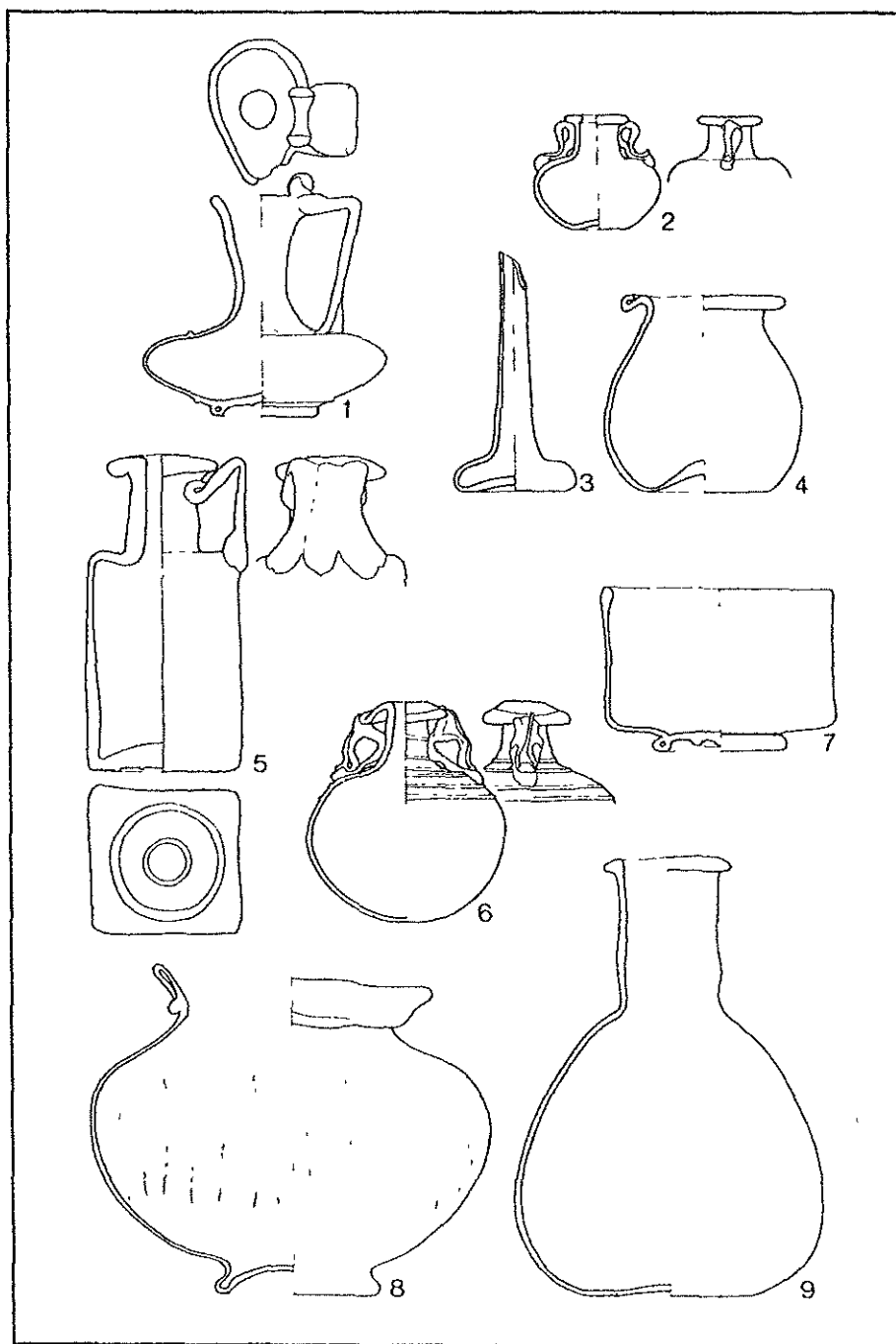
Wancennes 1. Cimetière romain, 2 Villa romaine, 3 Cimetière mérovingien.

Quelques fragments de tuile, à l'emplacement de la villa, récompenseront les meilleurs fouisseurs.

C'est au "Chaurnet", à 320m d'altitude, que nous découvrirons un panorama prestigieux où les antennes nouvellement implantées à Haut-Fays, Tellin, Forcée... nous fourniront de précieux points de repère. Au retour, nous pourrons visiter l'église, dédiée aux saints Gervais et Protais, dont Beauraing n'était autrefois qu'une filiale.

Avant la séparation, nous nous retrouverons au Domaine St-Pierre mais nous arrêterons à la taverne de l'entrée pour ... ce que vous savez.

P-S. Pour répondre à la question posée par un naturaliste - je ne sais plus qui - devant une dalle funéraire de l'église de Wancennes où se lisait les initiales D.O.M., je signale qu'il s'agit de l'abréviation des mots latins Deo Optimo Maximo (Au Dieu très bon, très grand), formule chrétienne inspirée de la formule romaine J.O.M. (Jove Optimo Maximo), adressée à Jupiter.



Dimanche 10 mars : Débroussaillage à Resteigne

La cabane Debernardii... est reconvertie en parking. Les voitures se garent les unes après les autres.

On compte les natus... Ils sont 25, bien décidés à éliminer les arbustes envahissants et les calories superflues accumulées pendant l'hiver.

On dénombre ensuite les serpes, débroussailleuses, scies, tronçonneuses... tout objet tranchant, coupant, cisailant.

On s'assure que les formalités administratives ont été remplies... que l'assurance a été prise, que l'ingénieur a été prévenu. Aïe! Oubli! Il faudra s'excuser!

On y va quand même. Car, il est indispensable de repousser un peu plus la fronde envahissante des prunelliers qui étouffent genévriers et anémones pulsatilles.

La grande pelouse où le quadrillage du terrain nous permet de suivre avec précision l'évolution des anémones, devait être notre lieu de travail. Il n'en sera rien. Les anémones sortent timidement le bout du nez. Comme elles sont très farouches et de nature délicate, elles pourraient s'effrayer devant cette cohorte de natus. Nous nous dirigeons donc vers les deux clairières voisines, celles qui avaient déjà profité de nos soins attentifs, il y a trois ans.

Comme pour nous encourager, le soleil se montra généreux toute la journée. Imelda nous gava de potion magique... Bref des conditions idéales pour qu'en fin de journée, on pousse un "ouf" de contentement et de satisfaction en voyant le travail accompli.

En automne, nous nous retrouverons le 12 octobre pour tenter un autre type de traitement en vue d'éliminer l'excès de litière étouffant les plantes sensibles. Il s'agira d'éliminer le Brachypode penné et le Brome érigé dans certains carrés tout en conservant des zones refuges pour les insectes et les araignées.

Rendez-vous donc... au 12 octobre.

Lebrun Jean-Claude

EQUIPE MALACOLOGIE ET AUTRES PETITES BESTIOLES

Activité du 16 mars 1991

Une dizaine d'amateurs étaient au rendez-vous pour une prospection matinale dans la vallée de la Lomme et plus particulièrement au Rond-Tienne, près de la grotte d'Eprave.

Cette butte témoin, abandonnée par les méandres de la Lomme, offre un intérêt tout particulier puisqu'elle présente à elle seule des versants orientés vers les 4 points cardinaux.

Au nord, une petite résurgence et un amoncellement de blocs calcaires constituent un petit paradis pour les "bryologues", (ou -logistes) et un milieu très favorable aux mollusques. Nous en repérerons et déterminerons une vingtaine qui viennent s'ajouter au recensement des espèces de la Zone de Protection spéciale de Lesse et Lomme (carré 6 c).

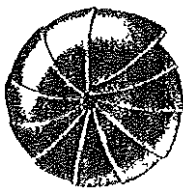
Pour plusieurs d'entre nous, c'est l'occasion d'entendre le premier pouillot vélocé de la saison et d'observer les imposants travaux de terrassements d'une famille de blaireaux.

Enfin, sous les feuilles mortes en automne 90, bousculées par les naturalistes indiscrets, c'est tout un monde grouillant que l'on dérange : Avec les glomérus et les scolopendres, les myriapodes sont les plus spectaculaires surtout quand un iule complaisant daigne enfin se dérouler pour nous montrer le synchronisme de ses innombrables pattes. Sachez aussi, pour la petite histoire, que le iule en question possède 28 yeux : drôle de bête !

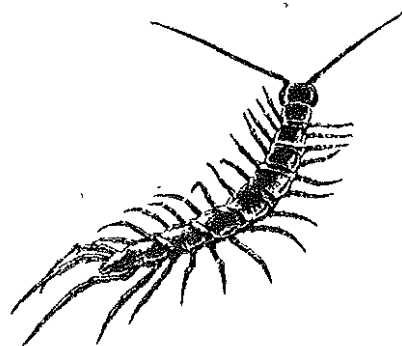
Bruno MAREE



MYRIAPODE



Glomeris 15 mm



MYRIAPODE

Lithobie 30 mm

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

BELVAUX : ROUVRONS LE GOUFFRE !

Le parc à gibier de Han-sur-Lesse, que les exploitants n'hésitaient pas à nommer " Réserve naturelle d'animaux sauvages ", a été créé au tout début des années 70 malgré les récriminations de certains naturalistes. L'aliénation de 80 hectares de terrains communaux soustraits à la jouissance du public et la fermeture de l'accès au gouffre de Belvaux sont des sujets qui reviennent fréquemment dans les discussions des protecteurs de l'environnement.

Or, en 1994, selon nos informations, le bail de location de ces terrains arrive à échéance et les édiles de Rochefort devront prendre position pour ou contre la reconduction des contrats.

Les observations réalisées par les Naturalistes de la Haute Lesse et les méthodes d'exploitation du site adoptées par la société exploitante permettent de conclure à une dégradation grave de l'environnement naturel dans ce milieu pourtant exceptionnel initialement.

C'est pourquoi, les Naturalistes de la Haute Lesse souhaitent une remise en question de la location des terrains communaux afin de sauvegarder ce qui peut encore l'être et de remettre en état le site de la chavée de la Lesse.

A Belvaux, Monsieur Albert LIBERT a entrepris depuis plusieurs mois déjà des démarches visant à permettre l'accès libre au gouffre. Il nous les présente ci-dessous en introduction aux actions que l'association entreprendra suite aux décisions de l'équipe "Environnement".

B.M.

Mes tentatives pour récupérer deux sites remarquables enfermés dans le parc animalier de la S.A. des Grottes : les Rochers de Boine et le Gouffre de Belvaux.

A quelques années de la reconduction quasi certaine du bail communal de 80 hectares comprenant le site des rochers de Boine (Rochers du Chetail ou chession), j'ai tenté une action afin de récupérer ce site et un passage pedestre vers le gouffre de Belvaux.

Les démarches administratives ont été les suivantes :

1) Lettre au Roi (20/02/90) regrettant "qu'un patrimoine naturel aussi prestigieux soit sacrifié sur l'autel des intérêts privés". Le cabinet du roi transmet sa missive à Messieurs Liénard, Graffé, Cools. Le Ministre Graffé répond ne pas vouloir s'ingérer dans des décisions communales. Le Ministre Cools ne répond pas. Le Ministre Liénard répond : "L'administration du Patrimoine est invitée à examiner ce dossier avec diligence et à vous apporter toutes les précisions utiles"(30/03/90). A ce jour, je n'ai plus eu de suite à ma lettre.

2) Afin de sensibiliser la population, je contacte les journaux "L'avenir du Luxembourg" et "Vers l'Avenir" qui titrent en première page "Rendez-nous le gouffre de Belvaux". Mon message est connu, mais il n'y a pas de réaction de la population.

3) Je m'adresse à l'Inspection générale de l'Eau reprochant l'érection d'une clôture au travers de la Lesse en amont du gouffre. Ce ministère me répond que "la barrière a été autorisée par A.R. de 1970. Le lit de la Lesse n'appartient pas à la S.A. des Grottes" (art. 9). La R.W. est présumée propriétaire du lit de la rivière, y compris les berges, mais pas de la bande riveraine de 5 mètres.

On peut donc se rendre par le cours d'eau, à pied ou en kayak, au gouffre de Belvaux.

4) La S.A. des Grottes réagit par un communiqué de presse à "Vers l'Avenir" qui titre "Le gouffre de Belvaux, propriété privée". Je m'adresse dès lors au cadastre qui ne veut pas me faire connaître la teneur du bail... J'obtiens un plan du cadastre où il apparaît que la S.A. des grottes possède bien les terrains jouxtant le gouffre. Le découragement s'installe...

5) J'écris à l'administration communale le 29/05/90 afin de connaître la teneur du bail, sa durée, le contenu de l'enquête de commodo et incommodo. Le secrétaire communal répond le 01/06/90 "si nous avons retrouvé le dossier de l'ancienne commune de Han-sur-Lesse, il n'en est pas de même pour ceux de Resteigne et de Wavreille". Malgré plusieurs rappels, je n'obtiens plus de réponse.

6) J'adresse une lettre au Ministre Dalem en proposant que "les édiles communaux, maîtres de la décision, pourraient lors du renouvellement du bail, ne plus louer ce site des rochers du vieux château de Belvaux (Rahir) et exiger en échange des locations un sentier pédestre par Belvaux vers le gouffre". Monsieur Dalem transmet ma requête au secrétaire communal afin de "le tenir informé du suivi qui pourra y être réservé" (06/06/90). A ce jour, je n'ai pas reçu de réponse.

7) Je contacte "Le Vif/ L'Express" qui titre "Le gouffre aux remous. Bataille sur la Lesse, à Belvaux, où une société commerciale est accusée d'avoir "confisqué" un site remarquable". Monsieur Balthasart du "Vif" pose bien le problème, me semble-t-il, lorsqu'il écrit "Dans quelle mesure les pouvoirs publics peuvent-ils laisser des personnes privées ou des sociétés commerciales réglementer à leur gré la visite de sites remarquables?" Dans quelle mesure aussi peuvent-ils leur laisser y faire ce qu'elles veulent? Quel contrôle exercent-ils sur leur dégradation éventuelle?

8) D'après "L'Atlas des chemins et des servitudes", des chemins sont englobés dans le parc animalier, or, en ce qui concerne les chemins, il y a imprescriptibilité. Serait-ce donc, comme la S.A. des Grottes l'affirme, que "c'est en toute légalité qu'elle a pu clôturer ces terrains"! Dérogations? La loi pour les uns, pas pour les autres?

9) Le 26 janvier 1984, la commission des monuments et sites, après enquête qui se terminait en 1983, formulait au ministre compétent une proposition de classement. A l'époque, le ministre n'a pas donné suite au classement proposé. Pourquoi?

J'écris au Ministre Liénard pour lui demander des précisions à ce sujet. Le 17 décembre 90, on me répond que "après avoir examiné le dossier présenté par l'administration du Patrimoine, la commission Royale des Monuments et des Sites a été invitée à actualiser son avis et, dès réception de celui-ci, une décision sera prise quant au classement éventuel."

Il me semble qu'il n'y a pas d'autres moyens qu'une pression à exercer par la population pour infléchir l'autorité communale à revoir sa position en ce qui concerne le bail qui prendra fin le 31 décembre 1994 (selon les informations du "Vif"). Cette pression n'est possible qu'en sensibilisant au maximum la population.

N.B. : Réflexions personnelles : C'est la loi du silence, cancer de la démocratie, loi derrière laquelle se drape le pouvoir aujourd'hui et qui prive le citoyen de certains moyens de recours et de protection lesquels sont les instruments de la démocratie vécue au quotidien. C'est l'empire du silence, de l'opacité de l'administration pour mieux masquer les réalités, les lacunes, le lobbying.

Albert LIBERT
52, rue des Pêrées
5580 BELVAUX/LESSE (Rochefort)





ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

**Communiqué
des Naturalistes de la Haute-Lesse asbl
à propos du projet
de Village de Vacances à Rochefort**

Les Naturalistes de la Haute-Lesse sont conscients des enjeux du développement économique et de l'importance qu'il y a de le définir et de le choisir démocratiquement.

Ils croient qu'un appoint de moyens pour la région existe dans un tourisme intégré, respectueux des mentalités et de ce qui fait l'attrait des terroirs de Famenne.

Ils tiennent cependant à exprimer leur opposition au village de vacances en projet à Rochefort sous le nom de "Center Parcs".

Ils'y opposent pour les raisons suivantes :

1. Ce projet postule une modification partielle, entorse au plan de secteur, lesquelles entorses se soldent le plus souvent, sinon toujours, par une réduction des espaces naturels. Ici, une zone d'intérêt paysager deviendra zone de loisirs, des propriétés publiques deviendront propriétés privées.
2. Il provoquera des perturbations profondes dans les biotopes de la forêt et de ses lisières. Leur intérêt faunistique a cependant été clairement reconnu par la Région wallonne, qui s'est engagée à les protéger, dans le cadre des accords de la Communauté européenne.
3. Les dimensions d'un tel projet ne laissent rien augurer de bon pour la sauvegarde future des paysages et des biotopes menacés de la région, représentant le seul véritable attrait (combien fragile !) pour le tourisme intégré en Famenne.
4. Ils jugent incohérente une attitude qui consisterait pour leur association à soutenir d'une part la volonté communale de s'associer au grand projet d'initiative européenne "Mille communes pour l'environnement" et à rester muette d'autre part sur un projet de développement touristique qu'elle juge finalement néfaste.

Le 14 mars 1991.

"Center parc": peut-être le premier "Paradis tropical"
en Wallonie

Le massif forestier situé immédiatement à droite après la sortie de Rochefort en direction de l'E411, vous connaissez?

Le Parking de Fesche où nous nous sommes donné maintes fois rendez-vous pour écouter les oiseaux ou récolter des champignons, vous vous souvenez?

La jolie petite route forestière qui serpente vers Frandeux et que parcourent chaque année les pèlerins de Foy-Notre-Dame, l'avez-vous déjà empruntée?

C'est là, au coeur d'une chênaie-charmaie typiquement famennienne, que la commune de Rochefort s'apprête à vendre 120 ha de forêts et 20 ha de pâtures à une société étrangère. Celle-ci veut investir 4 milliards de francs dans la création d'un "Center parc" ou "Paradis tropical" : 750 bungalows, galerie commerciale, restaurants, bar, dancing, supermarché, salles de jeux et de sports, le tout inclus dans une enceinte entourée de hautes clôtures barbelées.

Circonstance aggravante, la zone en question est reprise au plan de secteur comme "zone forestière d'intérêt paysager". Pour qu'elle devienne "zone de loisirs", il faudra donc modifier le plan de secteur.

Il est aisé d'imaginer les effets néfastes inévitables qu'engendrera un tourisme aussi industrialisé et concentrationnaire : déboisement partiel, piétinement de la forêt, raréfaction de la flore et de la faune, gaspillage d'espace vert, sans compter les problèmes liés à l'approvisionnement en eau, à l'évacuation des eaux usées et des immondices, ainsi qu'au poids excessif du village de vacances (4000 personnes) par rapport à la ville de Rochefort dont la population est à peine plus importante.

L'impact économique du projet et l'emploi éventuel qu'il suscitera seront-ils suffisants pour compenser les conséquences désastreuses que ne peut manquer de provoquer l'implantation d'un village artificiel vivant en vase clos?

Les Naturalistes de la Haute-Lesse ont pris, quant à eux, une position ferme contre le projet.

Un comité de défense s'est créé dans l'entité de Rochefort pour lutter contre le projet.

Soutenu par les Naturalistes de la Haute-Lesse et les Amis de la Terre, il veille au grain...

Son adresse : "Comité de Sauvegarde de Rochefort et Région", 13, chemin des Aujes, 5580 ROCHEFORT.

Vos dons, quels qu'ils soient, seront les bienvenus pour nous aider dans notre combat. Ils peuvent être versés sur le compte

n° 068-2079947-03 du Crédit Communal.

Arlette GELIN

A PROPOS DE KAYAKS, DE PECHE, ETC. : Projet de communiqué

La Commission de l'Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse se réunit chaque mois pour faire l'inventaire des problèmes urgents et prendre les contacts nécessaires afin de trouver des solutions.

Elle se réjouit donc de voir se mettre en place des comités de sauvegarde soucieux de préserver la qualité de la vie dans la région.

Il reste cependant beaucoup de sources d'inquiétude, car si l'opinion est devenue très sensible aux dégradations de son environnement, elle reste fort indifférente devant la réduction inquiétante des espaces laissés à la vie sauvage. La diversité des biotopes constitue pourtant un patrimoine unique et fragile.

A la faveur de ce qui semble être une reprise économique, les ap-
pétits en zones industrielles et zones de loisirs de masse refont
surface. Parallèlement, la progression des loisirs entraîne le déve-
loppement d'activités préjudiciables à cette vie sauvage de la nature.
Les plaisirs du kayak, moyen de locomotion à première vue très écolo-
gique, attirent sur la Lesse et la Lomme de plus en plus de monde. Et
cette surcharge en kayaks devient une nuisance importante pour la fau-
ne et la flore de nos rivières et de leurs rives.

La commission pense donc qu'il est urgent de réglementer cette ac-
tivité en interdisant les cours en amont du confluent de Lesse et
Lomme, et en interdisant la circulation en aval lorsque les eaux sont
basses. Pour l'embarquement et le débarquement, il conviendrait de les
inscrire dans des zones bien identifiées et de les interdire ailleurs.

Quant à la pêche, activité qui s'accommode difficilement de l'en-
vahissement par les kayaks, il faudrait tenir compte qu'à certains
moments elle devient fort envahissante aussi et perturbe fortement
le milieu aquatique, notamment lors des réempoissonnements massifs.
Il y aurait lieu, en tout cas, de l'interdire systématiquement lorsque
les eaux descendent en dessous d'une certaine cote.

C'est à ce prix que nous sauverons le peu de vie naturelle subsis-
tant dans, et sur les bords de, nos belles rivières.

Jacques DUPUIS

V A R I A

Quelques "spots" et "ratoûrnures" pour les ornithologues

Nos grands-parents, dans les campagnes, étaient tous un peu des naturalistes forcés et la nature était une importante source d'inspiration quand il s'agissait de juger son prochain.

Ainsi, d'une personne qui se vante volontiers, on n'hésite pas à dire : " *Il est come li coucou. Il a pus d'linwe qui d'cou* " (Il est comme le coucou. Il a plus de langue que de cul). Mais, le coucou annonçait aussi le printemps puisque " *l'primî d'avri, l'coucou èl dit* " (le premier avril, le coucou l'annonce) et le début de l'été, avec l'arrivée à maturité des fraises : " *Li coucou n'tchante pus, il a mougni dès frêjes* " (Le coucou ne chante plus, il a mangé des fraises - et nous sommes donc en juin).

Le coucou n'a pourtant pas le monopole de la référence à l'ornithologie et de nombreux oiseaux - *les mouchons* - entrent en ligne de compte. Leur caractère vif et fugace fait dire d'une chose aléatoire " *c'è-st-on mouchon su l'aye* " (c'est un oiseau sur la haie) ou " *I vaut mî on mouchon è s'mwin qui deûs su l'aye* " (Il est préférable d'avoir un oiseau en main que deux sur la haie), une autre manière de tancer l'imprévoyant ou l'inconstant et puis " *trop tawrd do r'ssèrè l'gayole quand l'mouchon è-st-èvolè* " (trop tard de refermer la cage quand l'oiseau s'est envolé). La fragilité des oiseaux face aux prédateurs apparaît dans l'expression " *C'è-st-on mouchon po l'tchêt* " (C'est un oiseau pour le chat) quand on veut parler d'une personne faible ou en mauvaise santé. Par contre, on reconnaît curieusement leur sens de l'hygiène et les commères ne manquaient certainement pas d'exprimer la sentence fatidique pour la voisine peu soigneuse : " *On bon mouchon n'tchêt jamais dins s'nid* " (Un bon oiseau ne "chie" jamais dans son nid.)

La pie, oiseau méfiant et vivant pourtant à proximité des habitations, apparaît évidemment dans de nombreux dictons. Au travers de son chant, les anciens entendaient crier " *çu qui tchaît c'est l'agace què l'tchêt !* " (ce qui tombe c'est la pie qui le "chie") et si on peut être " *curieux come one agace* ", le baba cool d'hier, le sans souci, le précurseur de l'anti-stress, l'adepte du " no panic " ou, plus platement, le fainéant chronique pouvait s'entendre dire : " *C'è-st-on maule d'agace, il a toti bin l'tîmps* " (C'est un mâle de pie, il a toujours bien le temps), une ségrégation sexuelle que les ornithologues avertis confirmeront ou infirmeront lors de leurs prochaines observations.

Enfin, un petit compliment témoignant sans nul doute d'un sens développé de l'observation et que vous ne manquerez pas de sussurer à une oreille féminine tout droit sortie du salon de coiffure : " *T'as one tiêsse come on nid d'agace* " (Tu as une tête comme un nid de pie) ou " *... come on ritchau* " (... comme un geai), mais du "ritchau" nous parlerons une autre fois, car on est loin d'avoir épuisé le sujet.

Bruno MAREE

Bibl.

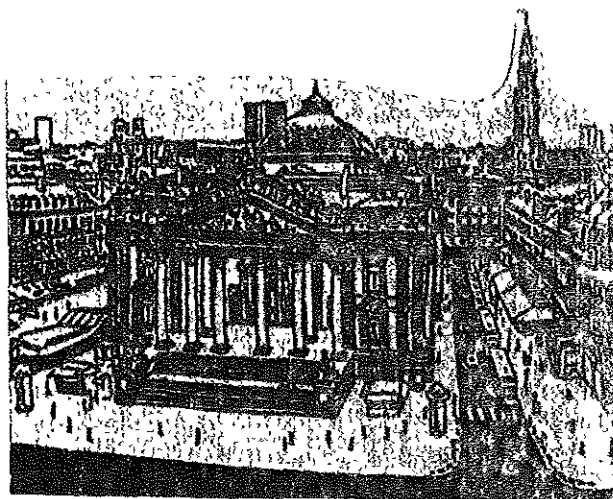
- L.LEONARD, Lexique namurois, classement idéologique, d'après le dialecte d'Annevoie, Bioul et Warnant, Société de Langue et de Littérature wallonnes, 1987.
- R.HOSTIN, Dès Spots et dès Ratoûrnures d'èmon nos-ôtes, Cercle culturel cinacien, Ciney, 1971.

ACTIVITES GENERALES

Samedi 13 avril : Journée culturelle à BRUXELLES

Le voyage culturel du 13 avril a rassemblé quelques naturalistes pour trois visites à Bruxelles.

A 9.30h., au départ de la rue Henri Maus (près de la Bourse), nous étions seize (1) à pouvoir effectuer le tour "BRUXELLES 1900" avec l'ARAU (2). Ce tour "présente l'architecture originale qui s'est développée à Bruxelles de 1893 à 1910 sous le titre-programme "Art Nouveau". Son originalité est de permettre la visite d'immeubles normalement inaccessibles au grand public. Le commentaire évoque la rupture culturelle voulue par l'Art Nouveau, ses liens de fait avec le socialisme naissant et la laïcité, et son association au développement de la ville." (3)



Les belles façades que nous avons vues, souvent très sobres, cachait des intérieurs étonnants. Dans une grande pureté de lignes et de matériaux, l'utilisation intelligente de l'espace et de la lumière créent des ambiances très belles.

Et comme le soleil et un printemps conquérant réveillaient les squares et les parcs, nous avons mieux mesuré encore combien la ville avait de charme, elle aussi...

(1) Nous nous sommes excusés déjà pour cette faiblesse dans la procédure d'inscription qui a laissé des noms dans l'oubli. La leçon à tirer pour l'avenir est qu'il vaut toujours mieux informer l'organisateur du désir de participer, par un appel téléphonique ou un courrier.

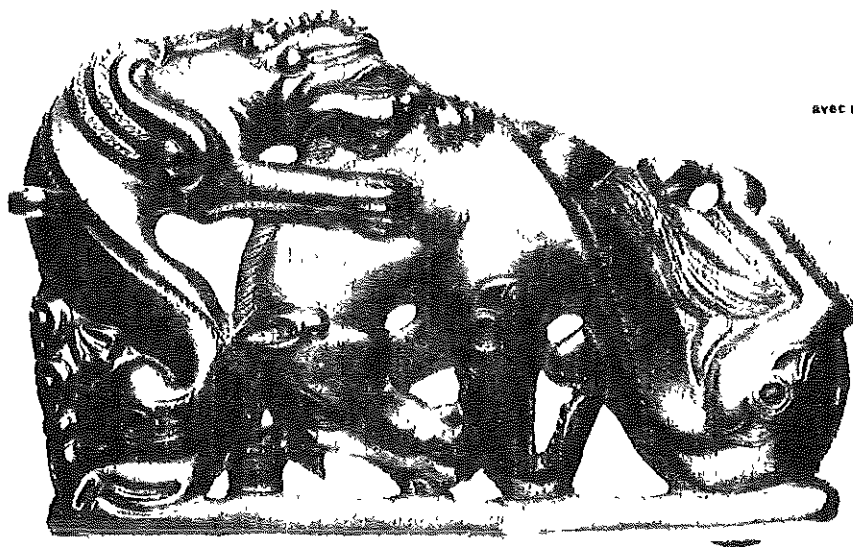
(2) "L'ARAU (Atelier de Recherche et d'Action Urbaines) n'est pas un organisme touristique comme les autres. Ses activités sont, en effet, d'abord celles d'un comité d'habitants qui, depuis 1969, met tout en oeuvre pour lutter contre la destruction de Bruxelles, travailler à sa reconstruction et renforcer le contrôle des Bruxellois sur l'aménagement de leur ville. A l'intérieur de ce programme - et en insistant chacun sur des aspects particuliers de la réalité urbaine - les tours de l'ARAU ont pour but principal de revaloriser Bruxelles, d'aider à comprendre son évolution, de mettre en alerte sur les menaces et agressions qui la visent, d'inviter à agir." (Dépliant présentant les activités de l'ARAU)

Au terme du tour, nous avons retrouvé ceux qui n'avaient eu que le choix du lèche-vitrine. Comme il se doit lors d'un voyage culturel qui se respecte malgré tout, nous avons nourri nos faims terrestres dans le souvenir d'un personnage de Shakespeare, ivrogne cynique et bouffon, mais aussi vantard et poltron, et qui plus est, amèrement lucide. Le "Petit Robert" ajoute qu'il apparaît dans "Henri IV" et dans "Les joyeuses commères de Windsor"...

L'intermède terminé, un groupe est allé visiter l'exposition "L'or des Scythes" au musée du Cinquantenaire, tandis que l'autre avait rendez-vous au "Passage 44" pour y voir l'exposition "La ville en Flandre".

Exposition "L'or des Scythes"

Présentés dans une longue et unique salle, des objets du Musée de l'Ermitage à Léningrad nous ont permis de découvrir ces peuplades apparues dès le VII^e siècle avant J.-C. et qui nous ont laissé dans leurs "kourganès" (terres funéraires des steppes orientales) les plus beaux témoignages de leur vie artistique et de leur tradition funéraire. Les commentaires très documentés de notre guide ont aidé à une bonne compréhension des trésors exposés. (4)

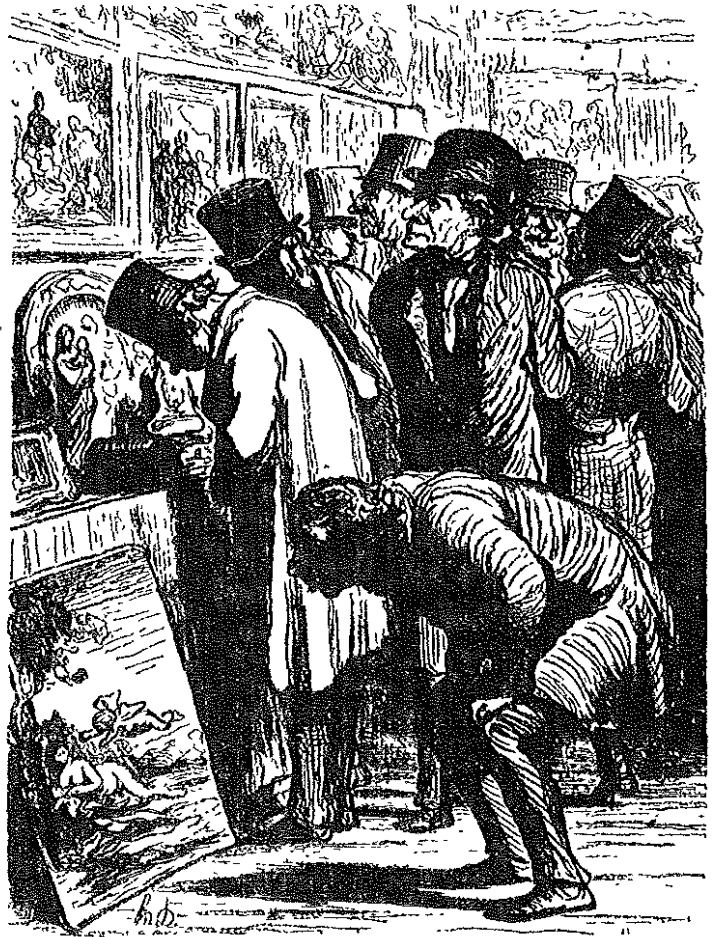


Plaque en or
avec un lion qui abat
un cheval,
V^e - IV^e siècle.

Exposition "La ville en Flandre"

Sous la conduite d'un guide, ici aussi, nous avons pu découvrir des traces matérielles de cette culture urbaine si importante pour l'histoire de la Flandre. Les pièces exposées s'échelonnaient sur une période allant de 1477 à 1787. Elles figuraient la vie politique, la vie économique, mais aussi la vie associative et la vie domestique des classes nanties. La vie des classes pauvres ayant laissé peu de traces était peu représentée. On peut le regretter et en tirer les leçons pour nos héritiers : la conservation des traces est primordiale pour la mémoire collective. (4)

Jacques DUPUIS



(4) Ceux qui souhaitent plus de renseignements sur ces deux expositions peuvent les trouver dans les catalogues publiés à ces occasions. Certains membres les ont acquis et peuvent les donner en consultation à qui le désire.

Journée du Patrimoine Naturel de la Haute Lesse

Les promenades de la matinée du dimanche 12 mai

Départ	Lieu	Guide	Thème de la promenade
7h.45	Chapelle Ste-Thérèse Rochefort	E. Imbreckx	Oiseaux du bocage entre Rochefort et Eprave
9h.30	Parking de Fesche Rochefort	A. & P. Gelin	Promenade botanique et ornithologique
9h.30	Eglise de Wavreille	Ch. Dambion	Histoire et folklore du village de Wavreille
9h.30	Dom. des Mesures Han-sur-Lesse	D. Dury	Phénomènes karstiques de la région de Han-sur-Lesse
9h.30	Eglise Han-sur-Lesse	B. Marée	Découverte des massifs de Turmont et des Grigneaux (cru de Ry d'Ave)
9h.30	Eglise de Libin	J. Cl. Lebrun	Découverte de la forêt ardennaise
9h.30	Eglise de Daverdisse	M. Evrad	Les traces du passé en forêt
9h.30	Eglise de Wellin	J. Dupuis	Paysage et aménagement du territoire autour de Wellin
9h.30	Ancienne gare de Rochefort	L. & F. Mégnon	Découverte nature et phénomènes karstiques autour de Rochefort
9h.	Eglise d'Ambly	M. David	Ornithologie du bocage d'Ambly
9h.30	Ancienne gare d'Eprave	A. Destercke	Promenade avec le garde forestier

Depuis plus de 20 ans maintenant, les Naturalistes de la Haute-Lesse parcourent, prospectent et étudient le territoire de six communes de la Haute Lesse, à cheval sur la Famenne et l'Ardenne. Un des principaux intérêts d'une telle journée est la rencontre avec les guides qui parcourent cette région depuis tant d'années. Leur capacité d'observation et leurs compétences réelles dans les différentes disciplines naturalistes ne peuvent qu'enchanter les participants!



La Haute Lesse...

c'est entre Recogne et Belvaux, la vallée d'une rivière sauvage, une rivière qui se glisse sous le vieux pont de la Justice à Maissin, écume sur les écueils de phyllade au pied de la Roche aux Chevaux ou en aval du pont des Barbouillons, fait frissonner l'image de la ferme de Mohimont hantée encore par l'ombre de Pierre Bonaparte, s'étale, assagie, au pied du talus ardennais pour traverser Chanly et Resteigne avant de se perdre dans le dédale des grottes de Han.

La Haute Lesse, c'est aussi les vallées d'une ribambelle d'affluents. Celle de la Lomme où les vieux chercheurs d'or calmaient leur fièvre, où fumaient les forges de jadis au rythme sourd des makas. Celle de l'Our, libre et indomptée; de l'Alma-che, accorte et hospitalière; du Ry d'Ave, faraud et sans façon; ou de la Wimbe, nonchalante et moqueuse. La Haute Lesse, c'est donc d'abord ses rivières.

C'est ensuite ses forêts, ses hêtrales, ses chânaies, ses taillis de charmes et de bouleaux qui refusent de reculer devant la horde des noirs épicéas. Des forêts giboyeuses, riches aussi en oiseaux rares, de la gelinotte au cinglé plongeur et au pic mar, où ceux-ci continueront à se multiplier pour la plus grande joie du promeneur attentif, puisqu'une «protection spéciale» vient de leur être garantie officiellement dans la région de Daverdisse et dans celle de Lesse-et-Lomme.

La Haute-Lesse, c'est encore ses villages, de vrais villages où l'on vit bien, même si ce n'est pas richement, des villages où l'on connaît ses voisins, où on les côtoie dans des activités de toutes sortes : théâtre à Smuid, à Haut-Fays; musique et chant à Libin, à Nassogne, à Wellin; expositions à Redu, à Bure, à Tellin; carnaval à Wellin, etc. Et dans ces villages aussi, des églises, des maisons, des ponts qui vous parlent du passé, sans nostalgie et sans mépris de l'aujourd'hui, mais par souci de vérité, de justesse et de justice. Justice qui d'ailleurs leur a été rendue puisque certains de ces «monuments» ont mérité le classement (Opont, Beth, Our, Maissin, Nassogne, Lesterny, Grupont, Bure...).

La Haute Lesse, c'est donc aussi des gens. Des gens simples, accueillants et réservés, qui ne font pas de manières mais tiennent à leur coin de terre. Eux d'abord sont conviés à participer à la journée du 12 mai, à la journée de LEUR patrimoine. Qu'ils se joignent aux guides des Naturalistes de la Haute-Lesse pour dire aux promeneurs venus ce jour-là, des quatre coins de Belgique, leur pays et leur passé, pour venir partager avec eux leur richesse.

M. Evrad

Vous aimez la nature ..
Vous voulez découvrir ou mieux connaître une région...
Vous souhaitez collaborer avec une association de
naturalistes...
Vous désirez vous initier ou vous perfectionner dans une
discipline liée à l'étude de l'environnement naturel...

Alors, rejoignez-nous le

DIMANCHE 12 MAI 1991

pour la

**JOURNEE
DU PATRIMOINE
NATUREL
DE LA HAUTE-LESSE**

*Les Naturalistes de la Haute-Lesse organisent une
journée exceptionnelle de découverte des richesses
naturelles de la Haute-Lesse. En matinée, onze pro-
menades sont guidées, au départ de différents villages,
sur des thèmes particuliers : ornithologie, botanique,
géologie, géomorphologie historique...*

*A 13 heures, au Rond du Roy, à Rochefort, un rendez-
vous rassemble les promeneurs des diverses activités
matinales pour un pique-nique géant, autour d'un
barbecue.*

*Dès 14 heures, une promenade commune conduit tous
les participants jusqu'au site extraordinaire du Belvédère
de Han-sur-Lesse. La journée se terminera vers 18
heures.*

-HEBDD 2000- page 42 - N°662

Tous les guides bénévoles de cette journée n'ont pas raconté "leur" matinée... Voici les comptes rendus reçus :

LES OISEAUX DU BOCAGE

Tels les Trois Mousquetaires du roman d'Alexandre Dumas père, nous étions quatre au départ de la sortie, ce dimanche matin, dans le bocage entre Rochefort et Eprave (en bordure d'un site désormais célèbre pour son projet de la S.A. Center Parcs).

Aidé d'un pense-bête reprenant plus de 80 espèces parmi les quelque 105 nicheuses en Lesse-et-Lomme (1), nous avons parcouru le bocage de Behotte pendant près de quatre heures.

Curieusement, certains migrateurs précoces et même des sédentaires étaient particulièrement discrets : nous n'avons pas noté la Fauvette à tête noire, ni le Troglodyte; aucun chant de Rouge-gorge; pas d'observation de rapaces ou de Vanneau huppé; point de Grive musicienne et même le Pouillot véloce était silencieux!

La fête des mères et le vent froid du matin ne nous ont pas empêchés de pointer près de 35 espèces. Citons les plus caractéristiques :

- Bruant des roseaux (un mâle bien cantonné)
- Les Fauvettes babillarde et Grisette et un véritable concert de Fauvette des jardins.

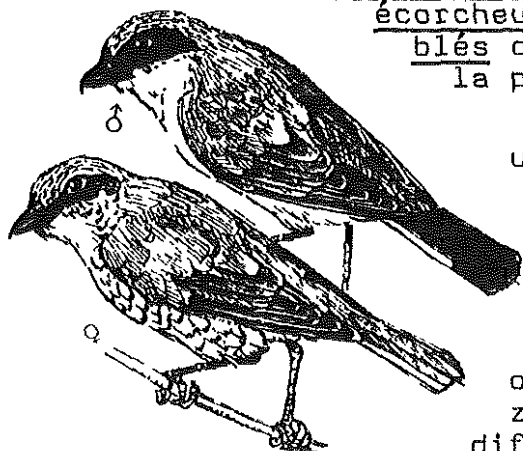
- Rossignol philomèle

- Observation, en vol et posé, du Coucou gris.

- Mes trois mousquetaires avaient déjà noté un chant très particulier, cette sortie leur a permis de mettre un nom sur la responsable : la Locustelle tachetée (un seul chanteur jusqu'à présent).

Le (seul) Traquet pâtre, nicheur à Behotte, était invisible ce dimanche (contacté le 9 et le ... 13). Nous avons également manqué la première Rousserole verderolle dont j'ai noté le premier chant le lendemain.

Trois migrateurs pourraient encore rejoindre le site : l'Hypolaïs polyglotte, le Râle des genêts et la Pie-grièche écorcheur (voir figure) (ainsi que la Caille des blés qui, les "bonnes" années, est entendue dans la plaine).



Un seul oiseau nous a posé un problème : une silhouette en vol aperçue furtivement accompagnée d'un "gueck" bien sonore... Peut-être une pie-grièche écorcheur?

De nouvelles découvertes en perspective pour Numa, Raphaël et Jeremy...

"C'était une journée de printemps. Les oiseaux répandaient leurs cantiques en gazouillements, et les humains, rendus à leurs différents devoirs, se baignaient dans la sainteté de la fatigue..." (LAUTREAMONT, Les chants

de Maldoror, III, 4).

Etienne IMBRECKX

(1) 109 espèces si on ajoute les nicheurs accidentels de ces 20 dernières années (Atlas des oiseaux nicheurs en Lesse-et-Lomme... à paraître).

Dimanche 12 mai : Journée du patrimoine naturel à Libin.

Evoquer le patrimoine naturel de cette région d'Ardenne, c'est bien entendu se plonger dans sa forêt. Le petit groupe de natus réunis à Libin s'y est bien plongé en parcourant le Bois à Ban, Le Chêne et les Tachenires. Il s'est même mis à tourner en rond avant de rejoindre le Rond du Roi à Rochefort.

En guise de compte-rendu, je vous propose de donner la parole aux arbres eux-mêmes. Ces confidences et ces réflexions ont été enrégistrées et retranscrites par C. Crispiels, un ingénieur des Eaux et Forêts et un grand amoureux de sa forêt!

Lebrun Jean-Claude

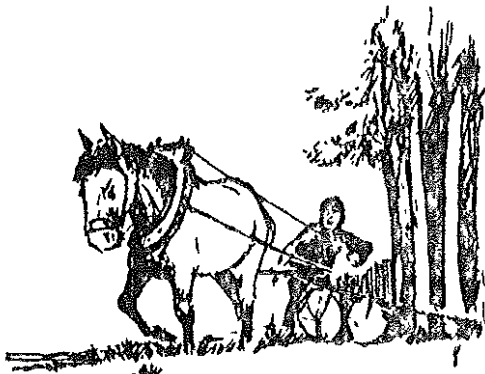
LA FORET COMMUNALE DE LIBIN
HERITAGE PRODIGIEUX A TRANSMETTRE.

Depuis 1977, Libin et ses 4000 habitants compte 9000 hectares de bois dont 6000 hectares en propriété. Soit un revenu forestier de plus de deux hectares chaque année, pour chaque habitant, indéfiniment...

Que se cache-t-il derrière ce préambule péremptoire et sans poésie, que bien peu de communes wallonnes peuvent afficher? Y a-t-il matière à nouvelles performances, à nouveaux défis, à des retours en arrière nostalgiques ou à une sage transmission d'un prodigieux patrimoine, en bon père de famille?

En fait, mille chemins de réflexion peuvent partir de ce constat de richesse, et nous, les arbres innombrables du "Grand Libin", dans le brouhaha de la vie quotidienne, nous aimerions livrer une des pensées germées dans notre humus séculaire.

Que de fois au cours des derniers siècles, alors que nous contemplions impassibles nos sept villages paisibles, combien de fois n'avons nous pas vu s'agiter les autorités de chez nous ou d'ailleurs, pour décider de notre sort, forcer notre destinée ou même violer nos lois intrinsèques. Comme si, à chaque génération d'humains, nous devons changer de rôle...



Pourtant nous avons toujours été le gagne-pain d'une multitude, celui de l'humble bûcheron, du débardeur avec ses chevaux dociles, celui du nouveau débardeur venu d'ailleurs avec de blessantes machines, celui du transporteur pressé qui alimente à son tour la modeste scierie ou l'industrie tentaculaire, dévoreuse de blanche cellulose.

Nous avons toujours été l'inspirateur du poète, du peintre et du musicien.

Nous avons toujours été forêt-loisir du promeneur, du chasseur et du tendeur, forêt-refuge du braconnier et du brigand, forêt-bonheur de votre enfance, de vos baignades innocentes et de vos escapades amoureuses.

Nous sommes encore, et plus que jamais, forêt-sanctuaire des botanistes, entomologistes, mycologues et autres chercheurs.

Dites-nous, ne sommes-nous pas tout cela autour de vos sept villages, depuis toujours et - si vous le voulez - pour toujours?

Forêt recroquevillée dans la vie glaciale de janvier, entrecoupée d'essarts roussis sur les hauteurs du Rou - mont, forêt tendre, toute en salade dans l'exubérance de mai à Rolichenet ou au Piret d'Anloy, futaie accomplie dans les odeurs fortes d'octobre à Rolibuchy ou à Hazellies de Smuid.

Forêt de vallée courtisant la Lesse ou la Lomme, forêt grave du bas de versant où s'installent sans bruit le sycomore, le plane ou le frêne.

Forêt de production où s'aligne l'épicéa austère et discipliné.

Taillis historique qui livrait le tanin, le charbon de bois et les cordes de chauffage de nos masures laborieuses.

Hetraies majestueuses et impériales, dans un moutonnement sans fin.

Chênaies en lutte pour encore durer alors qu'elles ont déjà tant vécu.

Pineraies légères et saumonées, généreuses en soleil, garnissant vos adrets de Chamont.

Intrus appelés Douglas ou Mélèzes, venus d'Amérique ou du Japon.

Forêt souffrante dans l'air vicié venu d'ailleurs, ou crevée par les progrès autoroutiers.

Forêt triomphante dans ta diversité, tu garnis l'horizon chatoyant de nos sept villages, d'Ochamps à Redu, d'Anloy à Smuid.



Quel raccourci de notre hisoire locale ou artisanale!

Quel concentré magistral de la forêt wallonne!

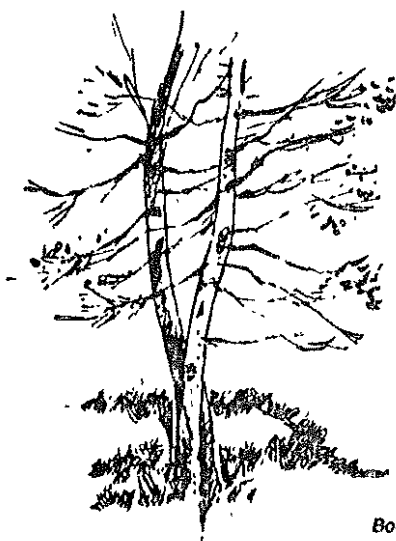
Quelles panoplies de potentialité!

Quel foisonnement de facies écologiques, riches ou misérables, tapissés de luzules ou de fétuques prometteuses, de canches et de myrtilles acides, de 210 à 510 mètres d'altitude!

Et aussi, quelle leçon de perennité sous nos yeux!

Vraiment, sans courrir dans l'austère Hertogenvald, la langoureuse fagne de Chimay ou l'opulent Condroz, il y a chez nous de quoi beaucoup rêver, beaucoup travailler et beaucoup admirer.

Tous les paradis forestiers sont possibles à Libin...



Bouleau

Forêt de poète, enlacée dans les cheveux légers des bouleaux pubescents des Troufferies ou de la Fange Marguerite, retournant lentement vers une nouvelle glaciation.

Forêt de macrales courant entre les roches insolites de Contranhez ou de Cuy, célébrant les noces mystérieuses de la pierre, de l'eau et du bois.

Forêt-souvenir, à genoux en silence autour des innombrables soldats morts à Anloy.

Taillis-sous-futaie rappelant les anciens régimes et l'amitié éternelle du chêne et du charme, regardant couler la Lesse sous le pont des Cochettes ou des Barbouillons.

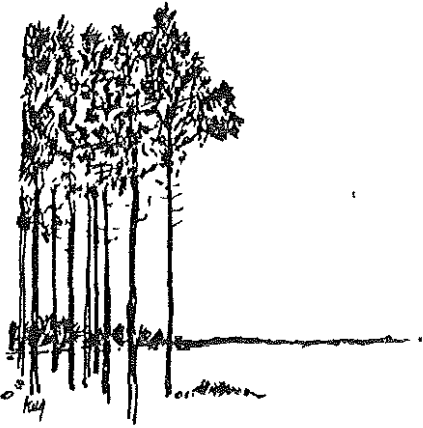
Taillis à écorce des Hez-et-Suette, du Bois à Ban ou de Pont-à-Lomme.

Hêtraies hautaines des Belles Tailles ou du Fond de Favry, réservoir de sang bleu pour nos généticiens...

Futaies jardinées garnissant sur plus de 2000 hectares nos molles croupes pénipianées du Bannet, de la Haie, de Larfaye, de Mianchereau, de Mianfay et du Coro, en une immense corne d'abondance.

Chênes majestueux nés aux temps de Marie-Thérèse dans la Grande-Taille de Smuid, cherchant à se faire oublier du forestier lorsque l'heure de la délivrance arrive.

Epicéas envahissants, fiers et vainqueurs, servant le court terme de notre communauté avide de profits, avec une remarquable efficacité. Plus de 2000 hectares d'or vert, plantés depuis cent ans par mille mains obscures, domptant jusques à quand les ingrates tourbières. Amis dociles de l'ordinateur, se pliant aux calculs enthousiastes des planificateurs. Colonisateurs applaudis des pâtures-sarts du Fond Guerin, de Fontaine Mahaye, de la Respe, de Piersée, de Roumont et devant la Haye d'Ochamps, faisant saliver la plus chaste scie à ruban.



Des plantations de conifères

Mais les performances et le succès ne laissent pas de répit: Douglas et Tsugas, sapins nobles et grandis, pins Weymouth et autres "exotiques" veulent montrer au vieux monde la puissance du nouveau. Ils s'insinuent partout, même si les premières vagues de fantassins se font stupidement écorcer par la biche agacée, phagocyte vengeresse de l'Ardenne profonde. Peut-être gagneront-ils le combat, à moins qu'ils n'apportent plus raisonnablement, et avec l'aide de notre sagesse, la diversité salvatrice...

Et vous, sylvestres et mélèzes de Bohême, résineux d'exception qui autorisez la vie sous votre couvert même juvénile, on vous boude injustement parce que vous n'êtes plus au hit-parade des prix dans une inexplicable conjoncture. Va-t-on vous exclure du cortège forestier, vous qui livrez robustes voliges et superbes lambris, ocres et bronzés, sans le recours au fond de teint du menuisier.

Et vous encore, feuillus nobles oubliés: merisiers dispersés, ormes menacés, frênes exigeants et érables asociaux.; et vous encore, feuillus d'accompagnement: bouleaux et trembles de nos landes, charmes et coudriers de la meilleure glèbe, aulnes et saules de nos marais, tilleuls odorants et sorbiers des oiseaux, bourdaines et nerpruns insignifiants, vous résistez péniblement à la banalisation regrettable que souhaitent nos industries d'aval, avides d'uniformité et de standards sans surprises.

Oui, ami qui me lis, ce cortège des grands arbres vivant à Libin dans une secrète convivialité, a besoin de toi, et tu as besoin de lui.

Sauvegarde notre diversité de la banalisation imbécile, méfie-toi de la ligniculture outrancière mais aussi, plus pernicieux, du rêveur irresponsable.

Evite nous le tourisme baraque-à-frites, nous avilissant de ses ordures et transistors, au profit de ceux qui savent observer nos mésanges, rassurer nos gibiers éperdus et respecter nos semis naturels.

Garde nous côte à côte nos soldats producteurs de cellulose et de voliges, et nos essences de haute lignée, au tranchage prestigieux.



Fais de nous l'écrin éternel de tes compagnons et de tes réserves naturelles.

Et quand tu auras compris notre millénaire sagesse, du reste à ton service, tu pourras frapper chez le forestier qui te confiera son marteau et sa houe à planter.

Clément Crispiels
Ingénieur des Eaux et Forêts.

LES TRACES DU PASSE EN FORET (DAVERDISSE)

Itinéraire connu : les deux rives de la Lesse, entre le pont des Barbouillons et celui des Cochètes; sujets d'observations et de commentaires fidèles au rendez-vous, du bief d'irrigation à l'aire de faulde, en passant par l'enclume de la sitelle, les marmites de géants et la renoncule à feuilles d'aconit et, dans le village, les vieux murs de torchis montrant leurs palançons blanchis par les pluies, l'austérité des moellons de grès couleur de pain trop cuit...

Itinéraire dont on ne se lasse pas et qui nous permet de rencontrer inévitablement le petit peuple de l'Ardenne d'hier, faucheurs et faneuses, écorceurs de chêneaux, boquillons, faudeurs, charretiers, herdières, porchers, essarteurs, cueilleurs de baies et de simples, braconniers et tendeurs...

On voudrait s'attarder, mais un autre rendez-vous nous attend pour la seconde partie de la journée, à Rochefort, au Rond du Roi.



Maurice EVRARD

PARCOURS COMMUN DE L'APRES-MIDI

On trinque, on bavarde, on hume d'affriolantes odeurs, on bavarde encore, on fait la file devant le barbecue géant, on bavarde toujours, on calme l'impatience des enfants et des estomacs, on discute, on commente, on déguste puis, en guise de dessert, on contemple le vaste panorama de la Famenne rochefortoise du haut du belvédère du Rond du Roi. Enfin on s'ébranle pour longer l'échine du Tièr des Falizes. Les guides y vont de leurs commentaires, explications, topos et autres boniments. Rien ne leur échappe et tout est occasion de ques-

tions, de réflexions, d'observations : la forme des cotylédons qui diffère de celle des premières feuilles, une végétation ardennaise curieusement perdue au milieu d'une flore calcicole, un vieux chêne noueux et bas branchu, l'écorce cloquée du Douglas à l'odeur de citronnelle, etc., etc. On en arrive, du haut des Rochers de Serin, à la relation géologie-relief-végétation, base de l'explication du paysage; les botanistes ne se sentent plus devant tant de merveilles pourtant souvent contemplées : ail à tête ronde, oeillet des chartreux, véronique prostrée, carex humble..., aussi la file s'allonge sur les bords de la falaise et dans la descente vers la résurgence, pardon! l'exurgence dite "Source de St-Martin".

On se regroupe à Hamerenne, à la chapelle romane de Ste-Odile dont la blanche simplicité fait contraste avec la prétention et la suffisance de nouvelles "villas" toutes proches... La protection de l'environnement des monuments classés apparaît ici, une fois de plus, tristement théorique...

Par le chemin du Carmel, nous regagnons les voitures pour rejoindre le dernier lieu de rendez-vous de la journée, où les responsables et leur suite d'experts se retrouvent pour faire le bilan de l'opération la chope à la main.

Maurice EVRARD

Une observation intéressante ...

Au cours de la sortie du 12 mai dernier, nous avons trouvé, dans des biotopes différents, plusieurs exemplaires d'un insecte avec des ailes " en toit ", comme les Trichoptères, de très longues antennes et les ailes présentaient des reflets métallisés.

Selon CHINERY (P. 195 et 198) - Guide des insectes

Microlépidoptère - Superfamille des Incurvarioïdes (Incurvarioidea) et sous-famille des Adelinae.

Les mâles ont des antennes extrêmement longues. Celles-ci peuvent atteindre jusqu'à six fois la longueur du corps.

Il existe une forte ressemblance entre certains de ces papillons nocturnes à longues antennes et les Trichoptères.

Les chenilles sont principalement des mineuses de feuilles pendant leurs premiers stades, mais elles quittent ensuite leurs galeries pour construire des fourreaux mobiles à l'aide de fragments de feuilles.

Selon Chinery, dans ARTHAUD, il s'agit de ADELA REAUMURELLA (l'Adèle verdoyante).



Louis MELIGNON

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Dimanche 28 avril : Le retour des premiers migrateurs (LESSIVE)

Par un temps très frais et une gelée blanche, voici une bonne douzaine de Natus qui, dès potron-minet (7.30h) se réjouissent de prospecter une nouvelle fois les paysages de la Famenne. Le bocage de Lessive est encore assez vaste et ses haies bien préservées, tandis que quelques zones boisées alternent par ailleurs avec des champs cultivés.

Au départ, la chênaie assez clairsemée qui borde la station RTT héberge plusieurs hôtes typiques : la Grive musicienne, déjà active au nourrissage des jeunes, la Grive litorne, le Rouge-gorge, le Troglodyte, les Mésanges charbonnière et bleue. Le Grimpereau des jardins révèle aussi un indice de sa présence dans le milieu arboricole : son chant aux quelques notes aiguës et bien variées le distingue du grimpereau des bois, espèce assez rare s'il en est (hautes futaies, en altitude).

Face à la chênaie, nous découvrons déjà l'un ou l'autre trésor du bocage, même si le torcol fourmilier, apparenté aux pics, a totalement disparu de ce site - ce qui laisse passablement rêveur P. Limbourg et combien d'autres ornithologues! Le milieu est ouvert et abrite le Pouillot fitis, son frère qu'on dit véloce, le Bruant jaune - et puis, mais oui! le Rossignol philomèle, migrateur qui est déjà bien de retour dans nos contrées tempérées. Son chant éclate dans l'air brumeux du petit matin! Et ce n'est qu'un début, puisque notre parcours sera jalonné, à l'intérieur du bocage, par quatre autres rossignols, pour le bonheur de tous!

En lisière du bocage et du bois tapissé d'ail des ours (Allium ursinum), la Fauvette à tête noire s'est bien installée voilà quelques semaines et fait retentir son chant très flûté, avec une belle finale en "forte".

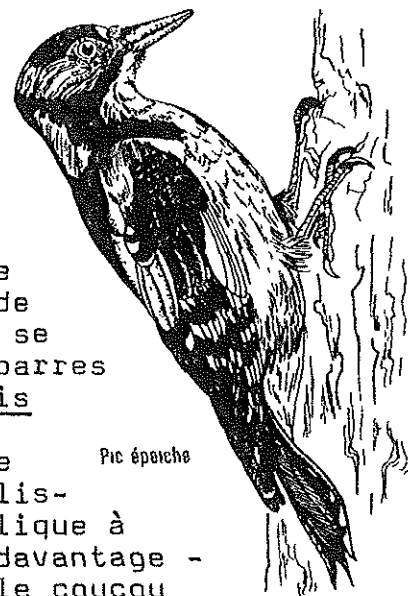
Petit à petit, le regard s'aiguise, pour observer un magnifique Bouvreuil pivoine mâle posé sur une clôture, ainsi que le nourrissage d'un jeune Bec-croisé des sapins au nid. Le jeune est étonnamment strié et, en dépit du nom qu'il porte, n'a pas encore, à ce stade, le bec croisé!

L'ouïe très progressivement s'affine et se laisse gagner par les multiples bruits de la nature... En ornithologie, le silence est dense et fort : la vie, avec toutes ses richesses, se glisse partout et habite l'espace... Au-dessus de nous, le Pipit des arbres n'émet-il pas, pour tout qui veut l'entendre, son célèbre chant accompagné par le non moins célèbre "vol en parachute"? Et, qui plus est, au cours de ce vol, les rémiges de l'oiseau se découpent admirablement sur le fond bleu du ciel!

Dans les prés avoisinants, trois lièvres variables paradent au

milieu d'une espèce d'arène, tandis que le Pic épeiche tambourine au loin. Plusieurs Alouettes des champs montent vers le soleil et des Vanneaux huppés survolent les labours.

Plus nous avançons dans le bocage, plus nous repérons de nouvelles espèces : les Linottes mélodieuses, l'Accenteur mouchet, les rossignols dont les chants ne sont jamais pareils, la Fauvette babillarde, deuxième espèce de fauvette qui est arrivée chez nous. Le guide remarque un vol de Gros-bec casse-noyaux, qui se caractérisent par leur cri métallique et les barres alaires blanches très nettes. Le Pouillot fitis chante toujours son décroscendo et le Coucou gris, qui s'est fait longtemps attendre, lance finalement ses deux notes magiques! Un naturaliste s'efforce de lui donner brillamment la réplique à l'aide d'un appeau, qui attire aussi - sinon davantage - un Faisan de Colchide... tant et si bien que le coucou ne se montrera pas! Ce n'est que partie remise!



Pic épeiche

Tout près de là, les botanistes - que nous saluons au passage - ne peuvent s'empêcher de recenser un site à Dactylorhiza majalis (en bouton floral) et à Succise des prés. Cette petite station vaut bien la peine d'être débroussaillée et gérée, d'autant que des Pipits farlouses volent aux alentours!

La balade se poursuit dans l'écho de tous les chants variés du printemps. Ajoutons-y la présence d'une Locustelle tachetée dans les ronciers d'une pelouse schisteuse à fumeterre (Fumaria sp.), potentilles printanières (Potentilla verna), orpin âcre (Sedum acre) et Hippocrepis comosa, entre autres.

Sur le chemin du retour, après avoir admiré une nouvelle mare avec des roseaux et des larves de libellules, nos yeux ont encore observé le vol fascinant de quatre Martinets noirs, qui ont eux aussi hiverné en Afrique. Et plusieurs ornithologues d'évoquer un autre migrateur, le loriot d'Europe... Il niche en Famenne!... Avis aux amateurs et au guide! Ce sera peut-être la prochaine observation ornithologique de l'été '91!!!

Danielle VAN GOTTOM

Samedi 4 mai : Ornithologie dans la vallée de la Dyle

Les impératifs du calendrier ne sont pas toujours compatibles avec des conditions climatiques idéales souhaitées pour observer la faune ailée. C'est donc dans la pluie froide nous ménageant quelques

petites éclaircies que se déroulera cette journée dans une région potentiellement très riche mais qui ne nous livrera qu'une infime partie de ce que l'on espérait découvrir.

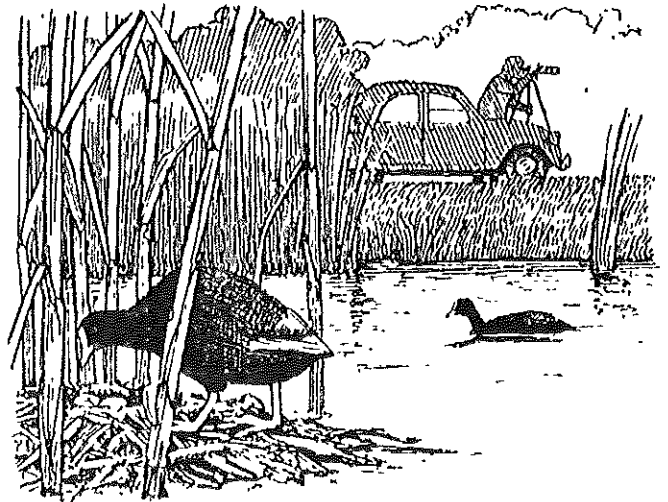
La partie de la vallée visitée aujourd'hui a conservé jusqu'à nos jours un attrait irrésistible pour beaucoup de naturalistes venant se ressourcer dans une région proche de grands centres urbanisés aux conditions de vie de plus en plus chaotiques. Les lieux sont en effet contrastés par la présence de prairies, de zones humides, de bosquets, de roselières, d'étangs, de vasières, donc de toute une mosaïque de biotopes très favorables aux oiseaux, particulièrement ceux observés ce jour, les oiseaux d'eau.

Nous parcourrons successivement différents sites de la région :

* GROOT BROEK : vaste plan d'eau de plusieurs hectares.

Nous pointerons :

- le Fuligule morillon : canard plongeur, noir avec les flancs blancs, bec bleu et fine huppe retombante.
- la Foule macroule : facilement reconnaissable, tout de noir vêtue avec son écusson frontal blanc.



- le Grèbe huppé : toujours très élégant avec sa collerette ornementale de plumes chatoyantes.
- la Poule d'eau : oiseau bien connu, au plumage noir ardoisé, avec beaucoup de blanc au-dessus de la queue relevée.
- l'Oie d'Egypte (appelée également OUETTE d'Egypte) : malgré son nom, fait partie des canards. Cette grande espèce introduite, aux épaules blanches, appartient à une petite population en extension dans la région bruxelloise.

Autres espèces courantes fréquentant cet étang : le Héron cendré, le Canard colvert, la Mouette rieuse, le Cygne tuberculé, beaucoup d'Hirondelles et de Martinets noirs à la recherche de nourriture, et une Corneille noire à la pêche.

* Petit étang sur NETHEN, le long de la voie ferrée.

La remontée des eaux a inondé les vasières, faisant perdre à l'étang une grande part de sa valeur.

A noter l'observation d'une très belle Bergeronnette printanière dans une prairie adjacente. (dos brun verdâtre).

* Etang de FLORIVAL, autrefois très intéressant mais actuellement mis à sec.

* Grand étang de NEERIJSE :

De la route, nous pouvons voir quelques Canards souchets, bien reconnaissables à leur gros bec en forme de spatule, filtrant inlassablement l'eau et la vase à la recherche de plancton en suspension.

* Etang-vasière au "ZOETWATER" : site de grande valeur et de toute beauté réunissant plusieurs espèces de limicoles :

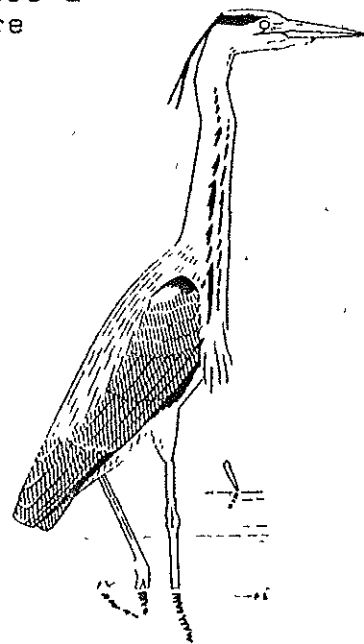
- Le Chevalier guignette : petit échassier gris brun reconnaissable à la tache triangulaire blanche remontant sur son flanc avant.
- Le Chevalier arlequin : limicole au plumage foncé presque noir, avec un long bec, rouge à la base.
- Le Chevalier gambette : seule espèce ayant une grande tache blanche à l'arrière de l'aile, visible au vol. Pattes et bec rouge orangé.
- Le Chevalier aboyeur : avec un bec gris bleu, très légèrement retroussé.

Nous admirerons également trois Bécassines des marais, reconnaissables à leur plumage parsemé de grosses raies jaunâtres.

Comme canard, nous déterminerons le Fuligule milouin dont le mâle a la tête et le cou entièrement marron-roux.

* Et nous terminerons prématurément la journée par une courte incursion dans le DODE BEEMDEN, érigé en réserve naturelle, avant de regagner rapidement les voitures pour nous mettre à l'abri de grosses pluies ne pouvant que plaire aux canards.

Pierre CHANTEUX



Equipe malacolo ... et autres petites bestioles

Activité du samedi 20 avril 1991

L'équipe poursuit l'inventaire malacologique de la Zone de protection spéciale de Lesse et Lomme. La prospection nous conduit aujourd'hui sur le massif calcaire de Turmont, entre Han et Auffe, au départ de la cluse du Ri d'Ave (Carré 17, B et D).

En face du magnifique rocher qui dessine un anticlinal parfait, le Syndicat d'Initiative de Han restaure actuellement un ancien four à chaux banal. Partiellement en ruine, il avait disparu sous la végétation. La sauvegarde des deux voûtes de briques exigera sans doute des travaux de consolidation assez conséquents, mais la protection de notre patrimoine historique y gagnera certainement. C'est aussi l'occasion, pour le naturaliste, d'illustrer le lien évident de la géologie avec les activités humaines autant qu'avec la répartition de la faune et tout particulièrement des mollusques à coquilles qui profitent eux aussi de la présence du calcaire ...

Comme d'habitude, une vingtaine d'espèces d'escargots ou de limaces sont déterminées durant la promenade avec une distinction pour des espèces liées au milieu forestier, d'autres caractéristiques des pelouses calcaires (où nous observons les dernières anémones pulsatilles en fleurs), d'autres encore plus inféodées aux fonds humides des vallées, d'autres enfin totalement indifférentes et présentes à peu près partout. (Voir la liste des espèces de la Zone de protection spéciale Lesse et Lomme qui sera publiée en fin d'année)

Puisqu'il est maintenant de coutume de présenter l'une ou l'autre espèce typique rencontrée lors de l'activité, nous retiendrons cette fois deux petits escargots à coquille allongée assez difficiles à distinguer l'un de l'autre : *Abida secale* et *Chondrina avenacea*. Seul leur nom diffère, diront les moins perspicaces ! Pour les autres, observateurs attentifs, la distinction deviendra vite évidente : cela saute aux yeux !

Comparons !

Au chapitre des ressemblances, tous deux ont une coquille fusiforme allongée avec un ombilic étroit à peine visible : Pour rappel, l'ombilic est l'ouverture située à la base de la coquille et qui, quand elle est ouverte, laisse voir l'enroulement interne de la columelle, la columelle étant l'axe autour duquel la coquille s'enroule. J'espère que vous suivez !

Tous deux présentent aussi une coquille (un test pour les spécialistes !) brunâtre finement striée avec une suture peu profonde et toute une garniture de dents et de lamelles disposées autour de l'ouverture, le péristome. Pour le malacologue expérimenté, la disposition de ces dents (moins développées chez *Chondrina avenacea*) est suffisamment caractéristique chez l'une et l'autre espèce pour pouvoir donner un nom au spécimen observé.

Abida secale



Chondrina avenacea



Abida secale se distingue aussi de *chondrina avenacea* par sa taille légèrement plus grande (8,5 mm contre 7 mm) et par un ou deux tours de spire supplémentaires (9 - 10 contre 7 - 8) : c'est la pointure au-dessus !

Par contre, ces deux chondrinidés sont assez communs et affectionnent les rochers calcaires où ils se nourrissent principalement de lichens.

Alors, *Abida secale*, alias le maillot seigle, ou *Chondrina avenacea*, alias le maillot avoine ? Quoi qu'il en soit, que le meilleur gagne !

Avec l'équipe malaco des Naturalistes de la Haute Lesse, essayez la différence !

Bruno MAREE

ACTIVITES DES EQUIPES ARCHEOLOGIQUE ET SPELEO

Fouille d'un puits à BARZIN

Equipe réduite (le temps s'annonçait exécrationnel mais la réalité démentit la prévision, du moins jusqu'à la fin de la fouille!) pour entreprendre la fouille de notre 5e puits...

L'essentiel du travail consista à vider le puits de son eau, au seau s'il vous plaît, car aucune pompe ne se révéla disponible. Force fut de constater bien vite que ce puits était plutôt un dispositif de captage et de protection d'une source. Il n'est profond que de 1,60m et son fond est soigneusement dallé de grandes pierres calcaires. La pierre verticale qui sert de margelle est percée à sa base de façon à permettre l'écoulement du trop-plein (le puits déborde en permanence) dans une rigole aménagée dans l'axe du puits, jusqu'au fossé bordant la route. Sans doute nettoyé régulièrement, le réservoir n'a livré aucun objet digne d'intérêt.

Notre travail aura du moins rendu service à la commune de Wellin qui est en train de restaurer ce puits et ses abords dans le cadre de l'"Année des Fontaines" (1990). On ne peut que se réjouir et féliciter les responsables pour l'esprit dans lequel cet aménagement est réalisé : l'objectif est de rendre à ce point d'eau, et bientôt à trois autres situés à Wellin, Froidlieu et Chanly, l'aspect qu'ils avaient il y a près d'un siècle, quand ils étaient un des points de rassemblement et d'animation pour les villages ou les quartiers.

Maurice EVRARD

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Ce groupe, ouvert à tous les membres de l'association, se réunit chaque premier vendredi du mois* (sauf en juillet).

Les questions mises à l'ordre du jour sont examinées et discutées pour arriver à dégager un point de vue.

Au terme de la réunion, un communiqué est préparé et diffusé afin de faire connaître la position de l'association sur la question débattue.

Depuis la reprise du travail de ce groupe, ont spécialement été traités :

- le projet de Center Parc à Rochefort.
- le développement inquiétant de la pratique du kayak sur la Lesse et la Lomme.
- la représentation des Naturalistes de la Haute-Lesse au sein des CCAT existantes ou en voie de formation.
- une réflexion sur la récupération des thèmes de "priorité à la qualité de notre environnement" et "respect de la nature" aussi bien par le monde politique que par les entreprises. Ceci peut créer l'illusion qu'enfin, aujourd'hui, tout le monde se préoccupe de ces problèmes en vue d'un avenir possible. Cette réflexion devrait avoir des prolongements sous forme d'un inventaire de situations concrètes où, manifestement, le monde politique et les entreprises nous bercent, les uns préoccupés de leur réélection, les autres de leur légitime profit.

Quant aux contradictions produites par ce souci nouveau, au coeur d'un monde qui reste dominé par les mêmes forces, allons y voir!

Les réunions ont lieu au Centre d'Ecologie des Masures, à HAN/LESSE.

Jacques DUPUIS

*. Le vendredi ne convenant pas à tous, un autre jour sera choisi lors d'une prochaine réunion du Comité.

ACTIVITES GENERALES

Dimanche 14 juillet : Promenade botanique à BERTRIX

Six natus sont au rendez-vous fixé au point de chute habituel, l'église, pour une balade de découverte botanique en une période où les floraisons sont très variées et encore fraîches.

Nous commençons la journée de façon peu habituelle en jetant un regard attentif sur un petit biotope chargé de symboles et cher à la plupart des naturalistes, à savoir la haie.

En moyenne Ardenne, à partir du XIXe siècle surtout, pour enclore le bétail d'élevage sur des parcelles bien délimitées, des végétaux dits "piquants" furent mis à contribution pour élaborer un maillage de haies infranchissables (l'usage du fil de fer barbelé n'étant pas encore connu).

L'espèce principale constitutive de ces haies ardennaises est l'aubépine blanche qui est très rustique, facile à propager et supportant aisément la taille. Outre cette espèce de base, toute une série d'autres espèces se sont ajoutées volontairement ou accidentellement dans cette haie pour constituer finalement, avec le temps, un milieu refuge vital pour beaucoup d'espèces de végétaux et d'animaux.

L'exercice du matin consistera à recenser l'ensemble des plantes et arbustes d'une haie remarquable qui subsiste encore à 100m du centre de Bertrix et qui longe une étroite ruelle reliant deux quartiers distincts.

La plupart de ces plantes sont très communes et qualifiées de rudérales ou poussant dans les chemins, les haies et les talus. Certaines de ces plantes sont nitrophiles et favorisées par des apports de composés azotés dérivant de l'activité humaine.

PLANTES HERBACEES déterminées le long de la haie :

Matricaria discoida (espèce provenant d'Amérique du Nord), Capsella bursa-pastoris, Lampsana communis, Taraxacum sp., Polygonum aviculare, Galium aparine, Urtica dioica, Agrostis vulgaris, Calystegia sepium, Plantago major, Ranunculus repens, Dactylis glomerata, Rubus idaeus; Glechoma hederacea, Geum urbanum, Epilobium angustifolium, Aethusa cynapium, Geranium robertianum, Moehringia trinervia, Senecio vulgaris, Stachys sylvatica, Epilobium parviflorum, Myosotis arvensis, Holcus lanatus, Cynosurus cristatus, Cerastium fontanum, Arctium lappa, Rumex obtusifolius, Anthriscus sylvestris, Dryopteris filix-mas, Carex spicata.

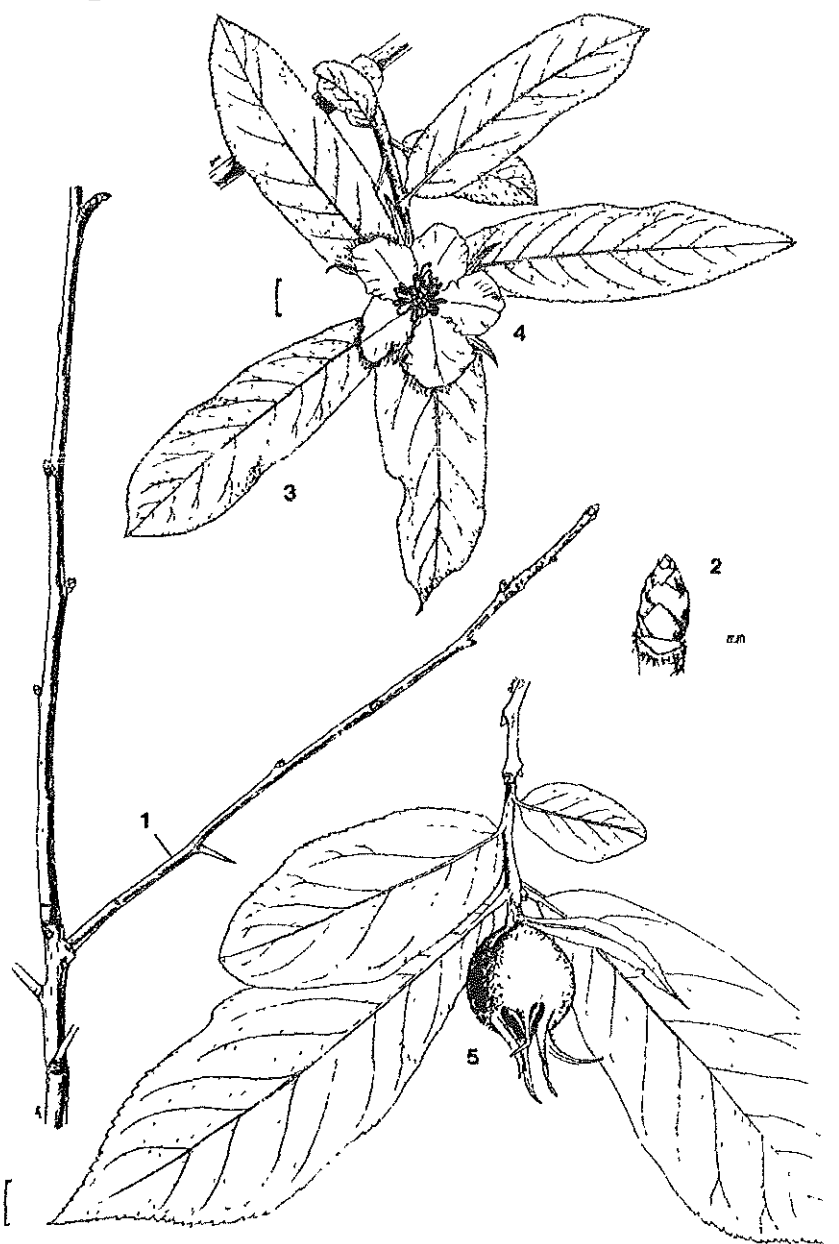
ARBUSTES ET ARBRES de la haie :

Crataegus sp., Fraxinus excelsior, Prunus spinosa, Carpinus betulus, Sambucus nigra, Rosa



canina, Ribes uva crispa,
Mespilus germanica (néflier).

La figure ci-contre, représentant le néflier, est tirée de la Flore forestière française.



Au total, nous avons dénombré 40 espèces, toutes très communes, à part le néflier, considéré comme rare en Ardenne.

Après ce long surplace, nous prenons les voitures pour aller examiner cette fois un talus fleuri, de toute beauté en cette saison. Nous reconnaitrons rapidement la plupart des espèces présentes et nous nous attarderons à déterminer celles qui nous sont moins familières.

Voici la liste des plantes rencontrées sur quelques mètres :

Galium mollugo, Vicia cracca,
Centaurea jacea, Heracleum sphondylium, Achillea millefolium, Campanula rotundifolia, Lotus corniculatus,
Thymus pulegioides, Pimpinella saxifraga, Artemisia vulgaris, Linaria vulgaris,

Galeopsis tetrahit, Erastium arvense, Tragopogon pratensis, Urtica dioica, Rumex acetosa, Medicago lupulina, Daucus carota, Malva moscata, Torilis japonica, Origanum vulgare, Scrophularia nodosa, Tanacetum vulgare, Senecio jacobea, Hypericum perforatum, Campanula rapunculus (très abondant), Eupatorium cannabinum, Teucrium scorodonia, Leucanthemum vulgare, Hieracium pilosella; Lathyrus pratensis, Lysi-

machia punctata, Valeriana repens, Rosa canina, Rumex crispus, Pteridium aquilinum.

De là, nous irons pique-niquer à l'arboretum de Bertrix; à l'ombre des majestueux conifères d'origine américaine comme le Tsuga heterophylla, Thuja plicata et autres Sequoiadendron giganteum.

L'après-midi se déroulera en une longue marche forestière qui nous conduira dans la vallée de la Semois, puis nous remonterons sur le plateau bertrigeois assez tard. Nous nous y rafraîchirons avant de nous séparer, satisfaits d'une excellente journée en Moyenne Ardenne.

Pierre CHANTEUX

Samedi 27 juillet : Les sources du VACHAU

Le ri de Vachau prend sa source entre les altitudes de 240 et 245m au sud des camping et parc résidentiel de loisir du Bois de Hogne. Contrairement à ce qu'annonçait le programme, nous ne sommes pas allés jusque là, préférant parcourir les belles chênaies de la rive droite que sont les bois du Halleu et de Longuire : agréable promenade en forêt de Famenne, appréciée d'autant mieux que le temps était magnifique et les framboises abondantes.

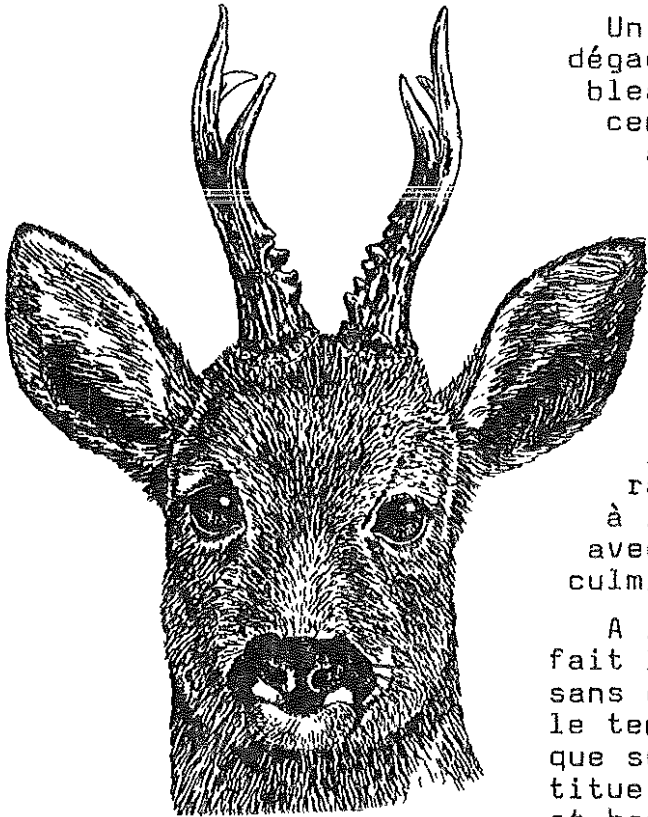
Un des charmes particuliers de la balade est dû au relief de ce versant boisé profondément marqué par une multitude de ravins groupés en éventail. Les ruisseaux qui les ont creusés forment deux affluents du Vachau : le ruisseau du bois du Halleu arrosant Buissonville et le ruisseau de Lure, confluant avec le Vachau lui aussi, mais à hauteur du grand étang de Serinchamps.

Durant la matinée, nous sommes dans le bois du Halleu après avoir observé la végétation d'une pelouse schisteuse à gauche du chemin montant vers le bois et une carpe morte au bord de l'étang du moulin. Nous descendons vers le ruisseau que nous franchissons pour remonter par la rive gauche d'un affluent jusqu'au gué. Nous le passons et décrivons une longue boucle ascendante jusqu'au replat où nous avons la chance d'observer longuement un beau brocard à six pointes évoluant paisiblement dans le sous-bois.

Nous faisons la pause à quelques centaines de mètres de l'énorme antenne-relais qui domine Buissonville depuis quelques années.

Après-midi, nous suivons la ligne de crête jusqu'à la voie ferrée reliant Bruxelles à Luxembourg, pour ensuite redescendre vers le sud. Au premier chemin, nous entrons dans le bois de Longuire en restant au-dessus de 300m un long moment. Nous profitons donc des magnifiques vues vers les versants sud-est de la dépression de Famenne, vers le Gerny et l'Ardenne. A hauteur du km 103 du chemin de fer, nous descendons vers la Taille Madame et l'entrée du parc du château de Serin-

champs. Nous empruntons alors, par paresse, la route asphaltée séparant le bois de Longuire de celui du Halleu, réservant la montée du ruisseau de Lure par sa rive gauche pour une autre fois. A hauteur du croisement de la vieille route reliant Buissonville au château d'Haversin, nous rentrons dans le bois. C'est la saison du pirsch au chevreuil, le terrain est préparé, les lignes de tir sont débroussaillées; le gazon tondu parfaitement. Les accès aux miradors sont propres; seuls, quelques emballages de "Chocotof" (excusez l'orthographe) trahissent d'humaines faiblesses. Nous avons une pensée émue pour notre rencontre de midi...



Un bel arbuste de bourdaine, abattu pour dégager la vue du tireur, complète le tableau de chasse... Passons. Après quelques centaines de mètres en légère pente, nous arrivons sur le flanc du vallon des étangs au nord de Buissonville. Nous y descendons, franchissons une digue pour remonter vers le chemin emprunté le matin et regagner Buissonville.

Autour de la table, chez Paul et Arlette qui nous offrent le rafraîchissement d'usage, nous dégustons un quartier de tarte au sucre. Belle vallée que le Vachau! 16 km de beautés rurales entre les altitudes de 245 et 175m, à la source et au confluent avec la Lesse, avec au nord-ouest une ligne de crêtes qui culmine à 340m et au sud-est à 260m.

A la réflexion du naturaliste amateur qui fait le compte rendu de cette promenade d'été sans grande documentation et sans avoir eu le temps de mener une recherche bibliographique suffisante, il semble que le Vachau constitue un ensemble géographique, faunistique et botanique plein d'intérêt, qui a sans doute suscité des travaux de recherche féconds. N'en disposant pas et ne disposant pas encore d'un index de tout ce qui a été publié dans les Barbouillons à ce propos, j'ai relaté notre promenade sans grandes prétentions scientifiques. C'est sans doute regrettable. Il nous reste encore beaucoup à faire dans l'inventaire de nos richesses naturelles.

Jacques DUPUIS

RELEVÉ BOTANIQUE effectué au cours de cette promenade :

ETANG DU MOULIN

Petite pelouse schisteuse : Scleranthus annuus, Scl. perennis, Thymus pulegioides, Hieracium pilosella, Trifolium arvense, Ononis repens,

Sedum acre, Hernaria glabra, Spergularia rubra, Racomitrium canescens (mousse).

Prairie marécageuse : Lychnis flos-cuculi, Lycopus europaeus, Ranunculus flammula, Juncus.

Chemin schisteux montant vers le Bois du Halleux : Viola arvensis, Rumex acetosella, Teucrium scorodonium, Calamintha clinopodium, Galium verum, Dianthus armeria, Campanula rapunculus, Knautia arvensis, Pimpinella saxifraga, Rhytidium rugosum (mousse), Verbascum nigrum, Agrimonia eupatoria, Vicia tetrasperma, Cerastium fontanum, Oxalis corniculata, Campanula rotundifolia, Geranium columbinum, Geum urbanum, Galium aparine, Stachys officinalis, Solanum dulcamara, Senecio jacobea, Trifolium dubium, Phleum pratense.

Bois du Halleux : Melampyrum pratense, Prunus serotina, Galium palustre, Amanita crocea, Russula cyanoxantha, R. virescens, Tussilago farfara, Tanacetum vulgare, Hypericum hirsutum, Lonicera periclymenum, Cirsium arvense, C. vulgare, Carex sylvatica, Impatiens noli-tangere, Festuca gigantea, Galeopsis tetrahit, Euphorbia amygdaloides, Digitalis purpurea, Descampsia cespitosa, Gnaphalium uliginosum, Cirsea lutetiana, Lysimachia nemorum, Campanula trachelium, Moerhingia trinerva, Senecia fuchsii, Melica uniflora, Rumex sanguineus, Arion rufus, Capreolus capreolus.

Bois de Longuire : Acthusa cynapium, Silaum silaus, Potentilla anserina, Origanum vulgare, ...



Germandrée scorodone

Arlette GELIN

Arlette GELIN
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

8 et 9 Juin : Week-end en Eifel.

En ce début de juin, les natus ont abandonné leur territoire favori pour étendre leur prospection chez leurs voisins allemands et voir comment, à partir d'un territoire qui a connu la même histoire géologique, l'homme peut intervenir et modifier sensiblement l'aspect d'un paysage.

Si, en plus, des volcans viennent à cracher leur lave et leurs cendres, ceux-ci singularisent particulièrement l'aspect de cette région. L'Eifel pourrait donc se définir comme une soeur jumelle de l'Ardenne. Elles ont vécu leur enfance dans les mêmes conditions, puis l'Eifel s'est payé, au quaternaire, une fameuse crise d'acné.

Le circuit que nous suivrons au cours de nos deux journées en Eifel nous conduira, le samedi, au nord de Daun, dans une région où affleurent les roches calcaires, puis, le dimanche, au sud de cette ville où nous nous intéresserons plus spécialement aux phénomènes volcaniques.

Samedi 8 juin.

La vingtaine de participants se rassemblent sur la place de l'abbaye de Prüm. Impossible de passer sous silence la longue appartenance d'une partie de la Haute-Lesse à cette abbaye. En effet, pour rappel, un certain Richard, chambellan de Louis le Débonnaire céda à l'abbaye de Prüm, le 12 novembre 842, les terres du ban de Villance que l'empereur lui avait offertes. Lorsque, conformément à la coutume germanique, les gens de Prüm logèrent 3 nuits à Villance pour attester l'occupation effective par l'abbaye, le domaine avait une étendue considérable et ne comprenait pas moins de 11 localités dont 6 existent toujours : Villance, Libin, Transinne, Anloy, Lesse et Ochamps. Ce territoire de 14 000 hectares restera propriété de l'abbaye pendant près de 4 siècles.

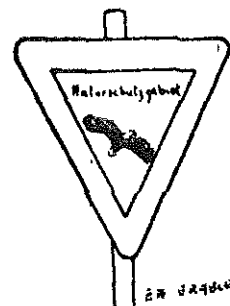
Nous prenons le temps d'admirer la magnifique basilique Saint-Sauveur avant de rejoindre un autre sanctuaire pour botanistes et naturalistes:

Les collines de RIPS DORF

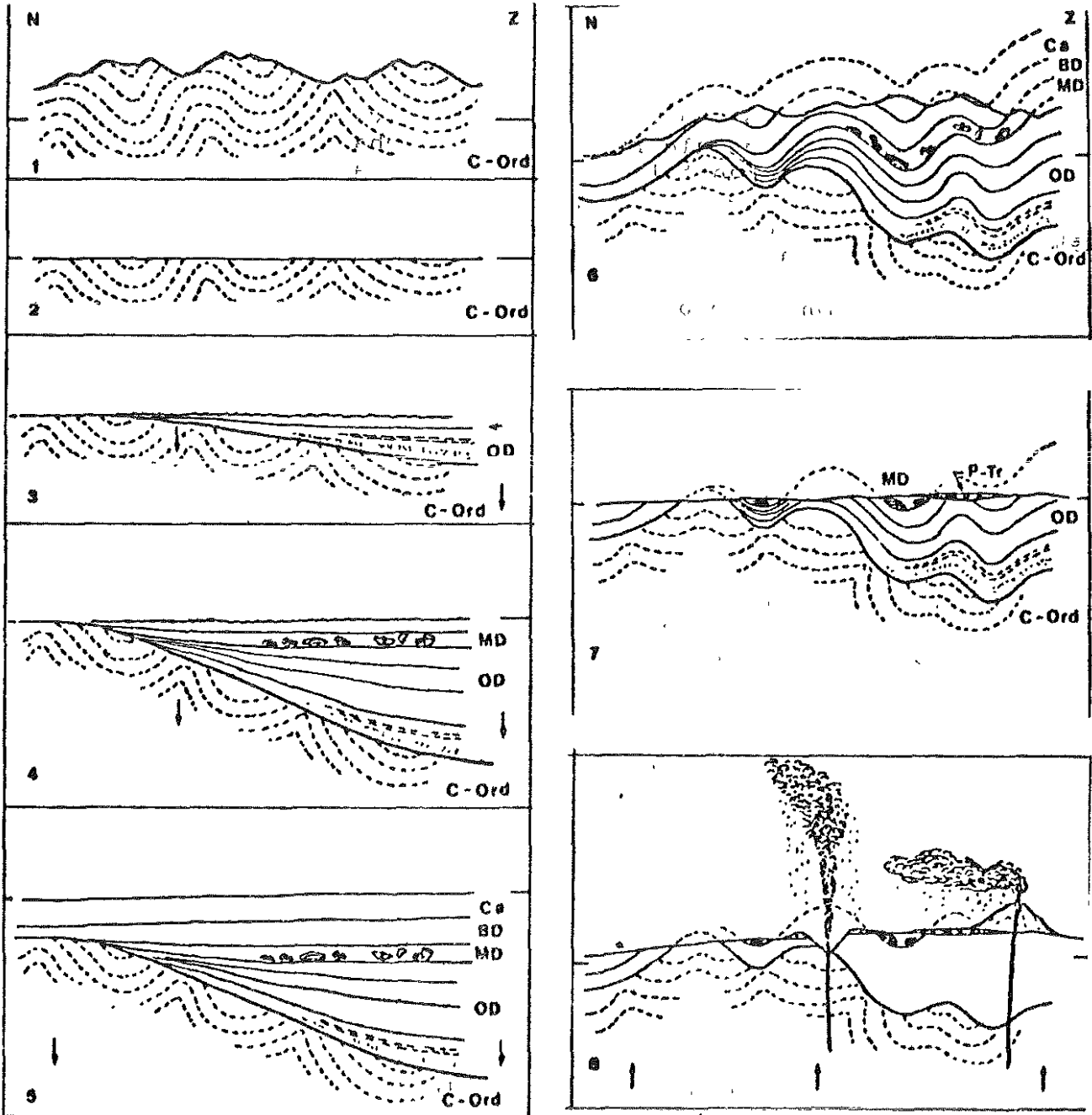
Erigées en réserves naturelles, ces collines offrent une richesse botanique extrême et ont déjà été visitées en 1981 (voir Barbouillons p.77). Il est intéressant de constater que, si les membres des Naturalistes se renouvellent régulièrement, la flore, elle, reste bien plus stable.

Le premier site prospecté, "le Hüneberg", est une colline parsemée d'innombrables genévriers en sous-étage des pins sylvestres. C'est la flore caractéristique des pelouses sèches calcaires. Gérard a bien voulu dresser la liste des plantes qui furent identifiées. Il ne s'agit pas d'un inventaire complet mais d'un aperçu des principales espèces qui forment cette association si typique du mesobrometum.

Juniperus communis	Listera ovata
Leucanthemum vulgare	Sanguisorba minor
Globularia punctata	Geranium sanguineum
Geranium robertianum	Geranium sylvaticum
Bromus erectus	Helianthemum nummularium
Hippocrepis comosa	Sesleria albicans
Fragaria vesca	Hieracium pilosella
Hieracium murorum	Briza media
Carex humilis	Polygala amarella
Cirsium acaule	Trifolium montanum
Thlapsi arvense	Thlapsi perfoliatum
Tragopogon pratensis	Plantago lanceolata
Plantago media	Platanthera chlorantha
Galium mollugo	Gallium cruciata
Gallium vernum	Orchis mascula
Orchis ustulata	Ophrys insectifera
Aquilegium vulgare	Arabis hirsuta
Ajuga genevensis	Trifolium dubium
Medicago lupulina	Bromus mollis
Anthriscus sylvestris	Vicia sativa
Centaurea scabiosa	Phyteuma orbiculare
Gymnadenia conopsea	Primula veris
Avenula pubescens	Colchicum autumnale
Carex caryophylla	Arrhenaterum elatior
Trisetum flavescens	Vincetoxicum hirundinaria
Festuca arundinacea	Arabis glabra
Aconit napellus	Coronilla vaginalis



Nous pique-niquerons dans le creux de la carrière à "stringocephalus" où nous évoquerons la situation géologique de l'Eifel. Nous sommes ici dans les roches calcaires du Devonien Moyen (Givetien). Elles furent formées par une multitude d'organismes marins tels que algues, stromatopores, coraux et brachiopodes qui sont omniprésents dans la mer dévonienne. La chaux dissoute dans l'eau de mer sera utilisée dans l'élaboration des squelettes qui, à leur tour, formeront d'épaisses couches calcaires. Pour comprendre l'évolution géologique de cette région, suivez les schémas extraits de la revue GEA. vol 20 n°1 et reportez vous à l'article écrit par Maurice EVRARD au début de cette année (Bar. p.1 à 10). Ce résumé permet de comprendre ce qui s'est passé, au cours des temps géologiques, en Haute-Lesse et en Eifel.



Ex 65A

- 1) Situation à l'époque du Silurien (-425 m.a)
- 2) Pénéplation par l'érosion (-395 m.a)
- 3) Accumulation de sédiments sous dév.inf. (-370 m.a)
- 4) Accumulation de nouveaux sédiments détritiques qui se mêlent aux restes d'organismes marins (roches calcaires)
- 5) Au dévonien supérieur, nouvelle transgression marine. Des km d'épaisseur de terres micacées se déposent.
- 6) Plissement hercynien
- 7) Erosion intensive au permien et au triassique. (-280 m.a)
- 8) Quaternaire : soulèvement de l'Ardenne provoquant une série de failles le long du Rhin. Le magma basaltique est poussé à la surface

Alendorf

L'après-midi nous conduira vers d'autres pelouses situées autour du village d'Alendorf. Nous garons les voitures près du petit cimetière à l'entrée du village et nous prospectons les deux collines orientées plein sud. Elles nous offrent une profusion d'orchidées et de plantes intéressantes liées aux collines calcaires et aux pratiques pastorales.

Nous compléterons notre liste de plantes en parcourant les deux versants et la lisière de la hêtraie:

Carex montana	Cephalanthera damasonium
Salvia pratensis	Euonymus europaeus
Koeleria macrantha	Ranunculus bulbosus
Mercurialis perennis	Asperula odorata
Anemone pulsatilla	Leontodon hispidus
Rhinanthus minor	Anthyllis vulneraria
Coeloglossum viride	Onobrychis viciifolia
Lathyrus pratensis	Luzula campestris
Carlina vulgaris	Fumaria officinalis

Sur l'autre colline, nous suivrons l'impressionnant chemin de croix taillé dans le grès rouge de la région de Blankenheim (grès du Buntsandstein). La flore y est moins variée, mais nous garderons le souvenir des tapis d'*Antennaria dioica* et de la *Coronilla vaginalis* découverte sur le sommet et associées à nos nouvelles trouvailles

Orchis morio	Ilex aquifolium
Antennaria dioica	Linum catarticum
Dactylis glomerata...	

Nous flânerons longtemps au haut de cette colline car la vue y est superbe. Un milan royal plane sous nos yeux, au-dessus de ce magnifique village qui pourrait être présenté comme un modèle d'intégration dans le paysage:

- habitations groupées au creux de la dépression
- cohésion, simplicité et unité architecturale
- routes campagnardes épousant les courbes de niveau
- zones de cultures, de forêts et d'habitations bien délimitées
- lignes électriques enterrées ou discrètes...

Bref, un exemple à suivre pour toutes les personnes responsables d'aménagement d'un territoire.

Nous terminerons notre journée botanique en Eifel par une courte promenade le long de la Lampertzach. Cette petite vallée offre une flore calcicole intéressante si on observe les deux versants occupés par la hêtraie ou le taillis de charme et le fond de la prairie de fauche... déjà fauchée!

Nous ajouterons à notre liste:

Carum carvi	Lonicera xylosteum
Lamium maculatum	Petasites hybridus
Sorbus aria	Viola riviniana
Viola hirta	Paris quadrifolia
Malva moschata	Campanula glomerata
Knautia arvensis	

Personne ne s'étant définitivement perdu, nous nous retrouverons le soir à Daun pour déguster des chinoiserias et nous préparer à la journée suivante.

Dimanche 9 juin.

Cette journée consacrée aux maars et volcans est aussi le prolongement d'une activité générale organisée les 11 et 12 octobre en 1980. Vous trouverez les généralités sur le volcanisme dans ce rapport. Maurice, pour la circonstance, avait résumé les connaissances essentielles sur la structure de la terre, la tectonique des plaques et les types de volcans, avant d'envisager les différentes observations sur les sites qui environnent Gerolstein.

En R.F.A., on dénombre 11 ensembles volcaniques datant du quaternaire, répartis sur une longueur de plus de 600 km suivant grossièrement le Rhin. L'ensemble volcanique de l'Eifel s'étend sur une longueur de 50 km d'Ormont à Bad-Betrich et sur une largeur de 20 km. L'Eifel-ouest qui culmine à 700m entoure approximativement la ville de Daun. On y distingue:

- au N.O., une forte concentration de strato-volcans entre Daun, Gerolstein, Hillesheim et Dreiss. C'est cette région qui fut prospectée en 1980.

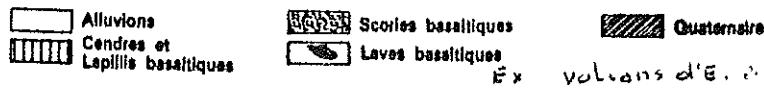
- au S.E., une zone de maars et quelques strato-volcans dont les complexes du Schalkenmehren et du Mosenberg que nous visiterons au cours de la journée.

Les volcans de l'Eifel ont eu deux périodes d'activité :

- 1) de 400 000 ans à 12 000 ans pour les strato-volcans
- 2) de 12 000 à 10 000 ans pour les maars.

Leur origine se trouve dans les conséquences du plissement alpin qui dessina tout un système de failles parallèles le long du graben du Rhin. Le fossé rhénan continue toujours à s'effondrer de 5 mm par an. Les vulcanologues considèrent cette région comme la plus riche en phénomènes volcaniques visibles en Allemagne.

Les Maars de Daun



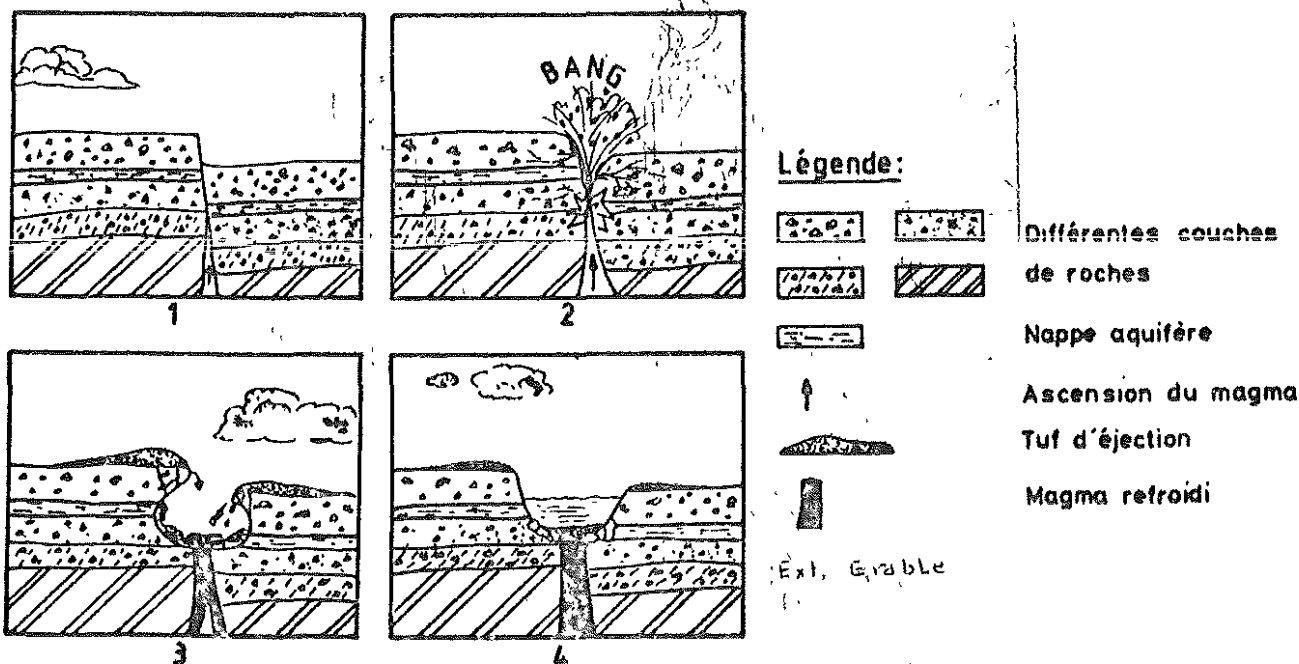
Notre première rencontre avec un maar se fera à Gemündenermaar. Pour nous imprégner de ce paysage, nous ferons le tour du maar dans une hêtraie à aspérule typique. le sentier quienserre le lac est colonisé par des plantes qui poussent ordinairement sous cette hêtraie enrichie en calcium et quelques nitrophiles qui préfèrent les sols eutrophes. Les plantes repérées offrent peu d'intérêt.

A la liste de la veille, les botanistes ajoutent

- Oxalis acetosella
- Lathyrus linifolius
- Ribes uva-crispa
- Moehringia trinerva
- Athyrium filix-femina
- Vicia sepium

- Poa nemoralis
- Geum urbanum
- Chelidonium majus
- Ajuga reptans
- Cardamine impatiens

L'origine volcanique du lac ou du maar retient notre attention. Ce maar s'est formé il y a une dizaine de milliers d'années seulement et constitue un cratère d'explosion. Voyons maintenant l'origine de ce maar à l'aide de ce schéma.



- 1) Une faille dans la croûte terrestre permet l'ascension du magma.
- 2) Lorsque le magma entre en contact avec une nappe aquifère, l'évaporation de l'eau entraîne une accumulation de gaz sous pression et l'explosion se produit; des cendres, des bombes et des blocs de toutes tailles et de toutes provenances sont projetés violemment.
- 3) Autour de la dépression circulaire, il se forme une couronne de tufs d'éjection émis lors de l'explosion; le sommet des parois s'érode et les débris rocheux se déposent dans le fond du cratère, déjà occupé par des blocs résultant de l'explosion.
- 4) Le cratère se remplit d'eau par voie souterraine et par ruissellement, phénomène encore actuel.

Nous quitterons ce maar pour nous diriger vers la carrière Mertens qui entame des tufs d'éjection probablement issus du maar de Gemünden. On y remarque plusieurs niveaux riches en gros blocs de sédiments dévoniens, en bombes où abondent le pyroxène, la hornblende et la biotite, et en brèches éruptives parsemées d'éléments du socle. Ces couches alternent avec des scories plus fines qui contiennent ces mêmes roches mais à l'état de grains.

Cette énumération nous fait comprendre la difficulté, pour de simples amateurs, de reconnaître roches et minéraux. La géologie est une science complexe qui n'est pas à la portée du premier naturaliste venu. C'est toute une approche qui permet aux spécialistes de repérer dans les roches éruptives la nature chimique et la structure des cristaux.

Suivant la rapidité du refroidissement et suivant leur composition chimique, les roches éruptives se classent en

- grenues : famille des granites comprenant du quartz du feldspath et du mica.
famille des syénites ne renfermant pas de quartz.
- microgrenues : ex. laccolithes...
- microlithiques : ex. rhyolite, trachyte, basalte...
- vitreuses : ex. obsidienne, pierre ponce...

Nous gagnerons ensuite Weinfelder Maar tout proche avec ses 625 mètres de long, 575 de large et 87 de profondeur. De l'autre côté de la route principale, un paysage magnifique s'étale à nos pieds. Le maar de Schalkenmehren occupe, en contrebas, le fond de la dépression. En fait, c'est un double maar. D'abord est né le maar assez petit qui est maintenant couvert par une tourbière et une aulnaie. C'est une réserve naturelle que nous ne pourrions prospecter et qui semble très riche tant au point de vue botanique qu'au point de vue ornithologique. Le maar ouest, plus grand, s'est formé plus tard et c'est lui qui a comblé en partie le maar est. C'est un lac accueillant et ce n'est pas étonnant que la petite bourgade de Schalkenmehren se soit installée sur sa rive sud. Nous ne résisterons pas au plaisir de la promenade et nous contournerons les maars en touristes, tout en identifiant au passage

Carex paniculata	Lupinus polyphyllus
Prunus avium	Artemisia vulgaris
Tanacetum vulgare	Astragalus glycyphyllos
Sanicula europea	Saxifraga granulata
Conium maculatum	Brachypodium sylvaticum
Veronica officinalis	Viburnum opulus
Symphytum officinale	Phragmites australis
Caltha palustris	Scirpus sylvaticus
Polygonum bistorta	Erodium cicutarium
Mycelis muralis	Vicia hirsuta
Echium vulgare	Melandrium album
Heracleum sphondylium var. angustifolium	

C'est en ordre dispersé que nous regagnerons le col où nous pique-niquerons près du maar de Weinfeld.

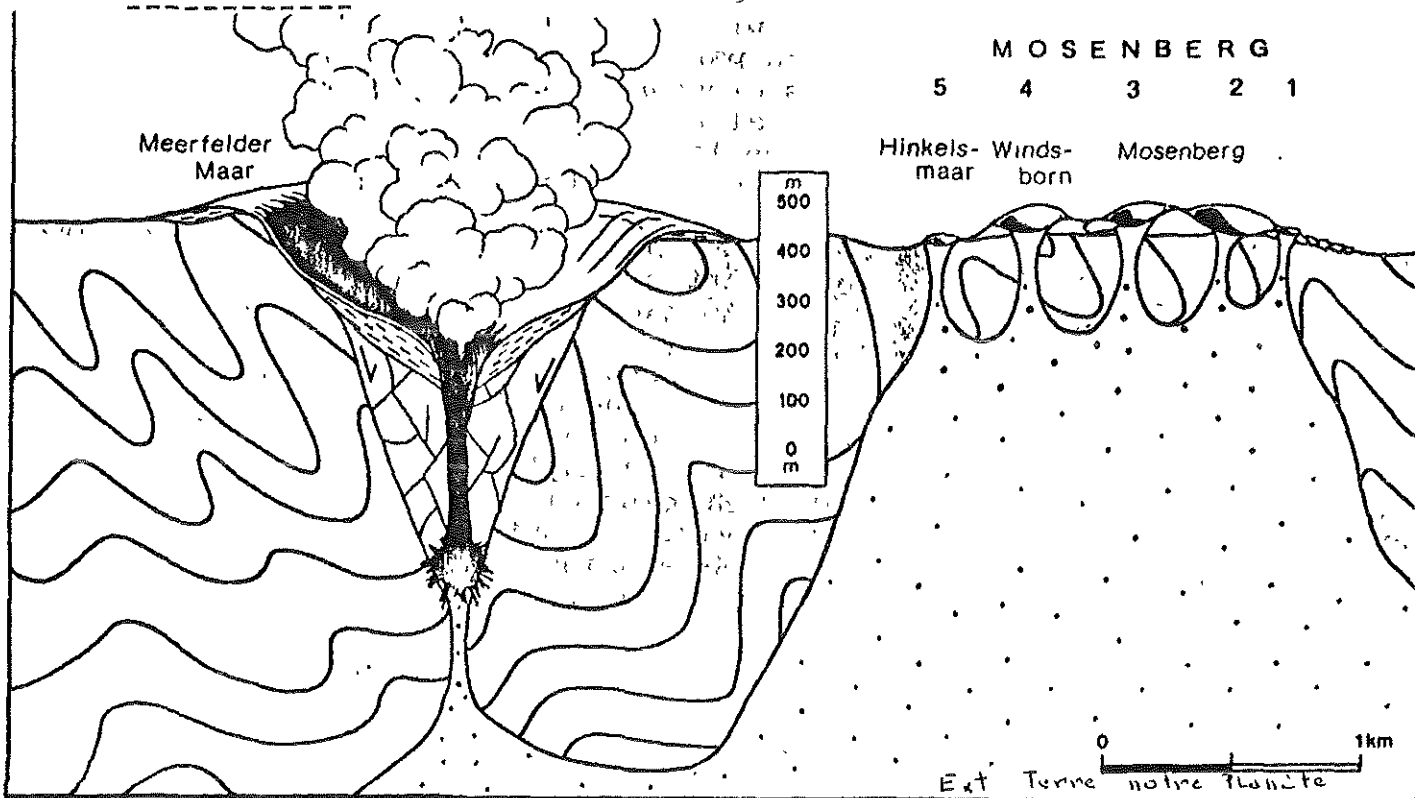
Une dernière étape dans ce site nous conduira, à près d'un kilomètre, sur les scories basaltiques d'un strato-volcan (Hoher List) où nous pourrons faire collection de bombes, cendres, lapillis et téphras. Anciennement, cette carrière exploitait les téphras pour fabriquer des blocs de construction, épurer les eaux ou amender les sols acides (scories basiques).

Maintenant que l'érosion a aplani les paysages et que la forêt a recouvert cendres et coulées, il est difficile de repérer les strato-volcans qui s'élèvent aux quatre coins du paysage. Le Hardt, le Hoher List et l'Altburg n'avouent leur origine volcanique que grâce aux carrières qui s'ouvrent sur leurs flancs.

Le second site volcanique, tout aussi passionnant à visiter, se trouve plus au sud. Nous reprendrons donc les voitures pour gagner le Mosenberg par Eckfeld.

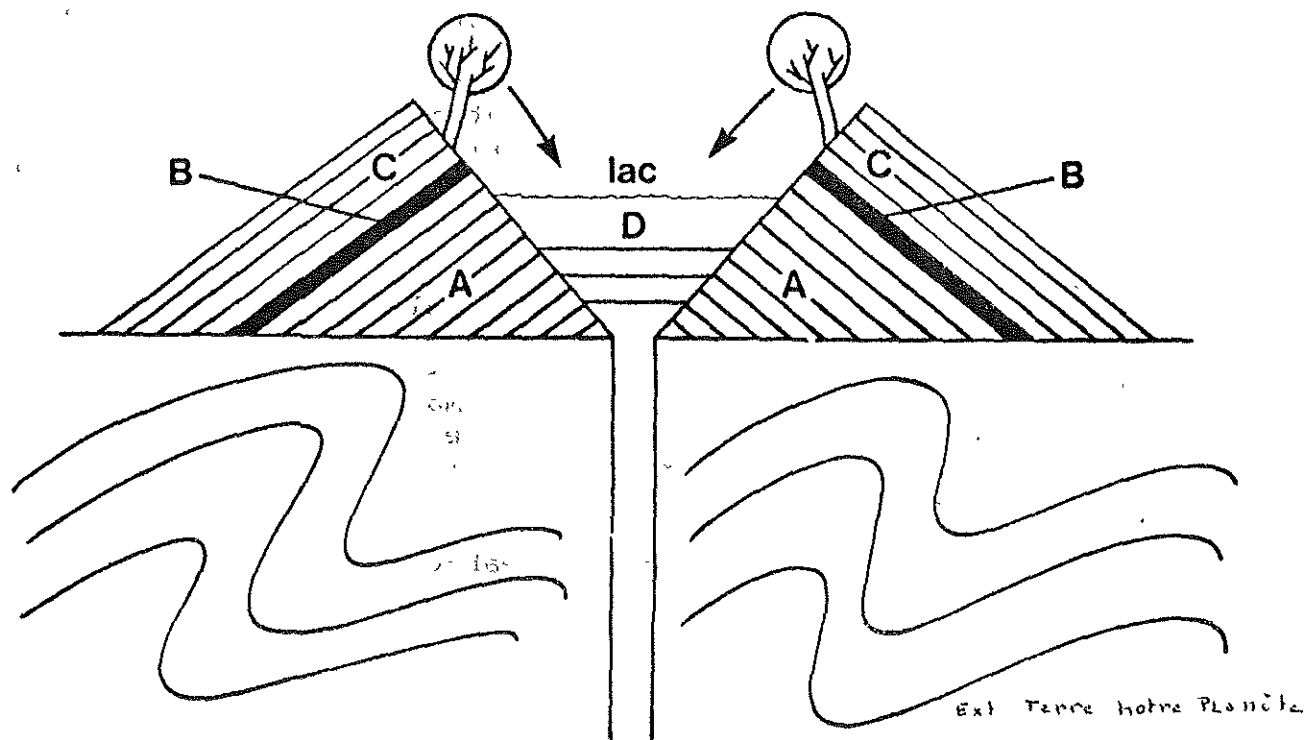
Au passage, nous nous laissons impressionner par les donjons des châteaux moyenâgeux de Oberburg et, plus bas, du Niederburg qui émergent de la forêt envahissant l'étroite vallée de la Lieser avant de rejoindre Bettenfeld et ses volcans.

Le Mosenberg



Du parking installé sur le flanc du Windsborn, nous découvrons, en contrebas, le Hinkelmaar, un petit cratère marécageux sur le flanc du Windsborn. Une première phase d'émissions de lave et de scories a été suivie d'une phase d'explosions phréatomagmatiques ouvrant le cratère actuel. Après son extinction, un lac s'y est installé. Puis, il a évolué vers une tourbière basse.

Nous gagnerons le Windsborn composé d'un rempart de scories soudées et renfermant un cratère lacustre en équilibre avec la nappe phréatique. La succession des dépôts sur le cône de ce strato-volcan a permis d'établir la chronologie relative du plus ancien au plus récent volcan du complexe du Mosenberg.



- A : première éruption
- B : Arrêt et formation d'un sol
- C : Deuxième éruption
- D : Apparition d'un lac = Fin des éruptions

- 1) apparition du Mosenberg et du Windsborn
- 2) formation du Hinkelsmaar
- 3) mise en place du Meerfelder Maar

La flore rencontrée sur les scories et surtout le long du lac a retenu l'attention des botanistes qui pourront compléter la liste des plantes avec :

Carex nigra	Carex curta
Carex ovalis	Carex rostrata
Ranunculus flammula	Polygonum cuspidatum
Menyanthes trifolia	Lycopus europaeus
Typha latifolia	Eleocharis palustris
Comarum palustre	Potamogeton polygonifolium
Juncus effusus	Salix caprea
Dentaria bulbifera	Melica uniflora
Chaemaespartium sagittale.	

Nous gagnerons ensuite le Mosenberg qui est l'exemple type de volcan strombolien (voir Barbouillons Auvergne 89). Il s'est édifié par la projection de téphras que nous observerons souvent soudés en blocs compacts. Ce volcan est égeulé aussi bien au nord qu'au sud. L'éguelement du cratère est dû à la montée du magma et à l'effondrement de la paroi de celui-ci. La lave s'est répandue dans une petite vallée sur près de 2 km. Nous pourrons au retour découvrir une partie de ce parcours de lave entièrement recouvert de forêts.

La dernière étape, le Meerfelder Maar est un site impressionnant. Ce maar est le plus large volcan quaternaire de l'Eifel occidentale (1700 m de diamètre). Malheureusement, la pluie qui nous avait épargnés jusqu'alors, a refroidi notre ardeur! Un simple coup d'oeil devant le maar et nous battons en retraite dans l'auberge la plus proche pour nous offrir une dernière gâterie et mettre au point les itinéraires du retour.

Lebrun Jean-Claude

BIBLIOGRAPHIE

- La terre notre planète : chap. IV Témoin du volcanisme dans l'Eifel : le massif du Mosenberg.
- Guide des volcans d'Europe ; p 370...
- De geologische wordingsgeschiedenis van de Eifel : W.C.P. de Vries dans GEA, vol 20 n°1
- Des volcans à notre porte : L'Erable 1988 n°3 par B. Clesse
- Petit guide panoramique des roches : J. Dejean-Arrecgros

Dimanche 23 juin. La vallée de la BASEILLE, affluent de l'OURTHE

En donnant un rendez-vous à Laneuville-au-bois, j'imagine que bon nombre de naturalistes ont dû sortir leur carte routière, et pour situer le village, et pour trouver l'itinéraire à suivre pour rejoindre cette bourgade. Ce qu'ils ignoraient aussi... c'est que Annie et Jean-Pierre, deux de nos membres, nous attendaient pour nous faire découvrir leur coin de paradis!

Laneuville fait partie de ces petits villages clairière, installés par des moines sur des terres plus fertiles. Les richesses d'une abbaye ne se mesuraient pas à la taille de ses propriétés mais surtout à la mise en valeur de ses terres! Les paysans qui se sont ainsi installés à l'écart des villes et des villages plus importants ont mené une vie pénible. Les villageois d'aujourd'hui ont oublié tout cela et ce qui fut un inconvénient jadis est devenu maintenant un avantage. Laneuville est devenu un havre de paix, l'antidote de notre société trépidante et stressante.

Au premier coup d'oeil, l'habitat traditionnel trahit la modestie des origines de ce village. Peu de grosses fermes, beaucoup de petites maisons, les chaumières des sabotiers qui faisaient la renommée de Laneuville. Les résidents actuels ont bien conservé le style des maisons et dans l'ensemble les restaurations ont été pratiquées avec goût et dans un souci d'intégration.

Après que Jean-Pierre nous ait tout dit de son village, nous prenons la route pour rejoindre le ruisseau de la Baseille... le but de notre promenade.

La Baseille est une petite rivière bien particulière. Elle prend sa source en bordure du plateau de Saint-Hubert dans la Fagne de la Borne, à une altitude de 550 m, puis coule vers le S.E. Elle draine la forêt de Freyr par différents petits ruisselets qui suintent de nombreuses fanges et fagnes installées sur le versant. Elle se jette dans l'Ourthe occidentale près de Lavacherie. Pas bien longue (10 à 11 km), la Baseille dégringole sur près de 200 m de dénivellation. C'est donc un cours d'eau de type torrentiel mais qui dévale par paliers successifs. De ce fait, elle coule souvent dans des marécages et c'est ce qui lui vaut de s'entourer d'une flore intéressante.

Flore intéressante... mais pas très riche ni variée. Nous sommes ici sur des sols pauvres d'Ardenne où le climat n'est pas clément.

La vallée recoupe l'assise géologique du Dévonien inférieur et le ruisseau creuse d'abord son cours dans les phyllades, les quartzites et les grès du Siegenien inférieur.

Les sols bruns qui se développent dans ces conditions géologiques sont généralement très acides. La forêt que nous traverserons en est un témoignage. A proximité du village, le sol s'enrichit de quelques nodules calcaires. Nous passons dans le Siegenien moyen et supérieur. Aux quartzites et phyllades s'ajoutent les schistes, grès, grauwackes...

Pour parler du climat... il suffit d'évoquer Freyr, le nom de la forêt. L'étymologie du mot signifie un endroit "froid". Les adeptes du ski de fond savent bien que la neige, tombée plus tôt sur ce versant, y subsiste plus tard! Mais la rigueur du climat ne s'exprime pas seulement au travers d'une neige persistante. Laneuville est un village où il est utile d'avoir un bon toit: 1200 mm d'eau par an... ce n'est pas un record, mais c'est déjà beaucoup. Ce sont ces conditions géologiques et climatiques qui ont déterminé la flore des différents biotopes que nous rencontrerons au cours de notre périple.

Avant de quitter le village, notre guide nous conduit dans un écart pour juger de l'implantation d'une maison au style particulier et entièrement recouverte de planches de cèdre... ce qui n'est évidemment pas une caractéristique de l'Ardenne!

Nous rejoindrons le ruisseau de la Baseille en nous dirigeant vers le sud et la fagne du Galet. Ce sera l'occasion de revoir les plantes des bords de route et des talus... non fauchés! Nous apprécions le travail des fermiers qui continuent à tailler leurs haies et conservent ainsi de magnifiques vues sur la forêt dans laquelle nous pénétrons bientôt.

Presque tout le fond de la vallée est malheureusement enrésiné. Ces versants proches du village étaient jadis traités en taillis essartés; la plaine alluviale était fauchée et pâturée lorsque cela était possible. Ces pratiques étant maintenant abandonnées, l'épicéa s'est rendu maître des lieux.

Lorsque nous quittons la route asphaltée pour serpenter suivant les caprices de la rivière, nous retrouvons quelques vestiges de la flore paludicole. D'abord quelques touradons de *Carèx paniculata* mêlés à la molinie. Plus loin, de belles plages de cardamine amère, mais surtout des plages remarquables de fougères: d'une part la fougère à moustaches (*Phégopteris polypodioides*) et le blechnum en épi (*Blechnum spicant*) fort répandu dans les drains ombragés argileux, sur sols acides.

De-ci, de-là, quelques pieds égarés de la trientale (*Trientalis europaea*) nous rappellent l'aspect tourbeux du substrat.

Quelques mares en voie de comblement accueillent la cardamine amère (*Cardamine amara*), le lotier des marais (*Lotus uliginosus*), le caltha (*Caltha palustris*), la glycerie (*Glyceria fluitans*) et les joncs (*Juncus acutiflorus* et *effusus*).

Lorsque les épicéas ont oublié l'une ou l'autre parcelle, les bouleaux ont rapidement envahi l'endroit et, en sous-étage, la myrtille dispute sa place à la canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*). Plus proche de la Baseille, la canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*), très vigoureuse, forme des touffes rivalisant avec la molinie (*Molinia caerulea*).

Nous nous attardons longtemps dans cette petite vallée sauvage, enjambant les bois morts, sautant au-dessus des marécages pour nous frayer un chemin dans cette végétation exubérante.

Nous pique-niquons bien installés dans la clairière accueillante du chalet forestier, face à la réserve proprement dite, au confluent même du Ri Baillet et du Ruisseau de la Baseille. La jonchère (*Juncus effusus* et *acutiflorus*) se mêle aux carex (*Carex rostrata*, *nigra*...), au scirpe (*Scirpus sylvaticus*) et aux nombreux pieds de luzule des bois (*Luzula sylvatica*).

Les plantes les plus colorées appartiennent aux espèces des prairies mouilleuses : valériane (*Valeriana repens*), lysimaque (*Lysimachia vulgaris*), polychnis fleur-de-coucou (*Lychnis flos-cuculi*), myosotis (*Myosotis scorpioides*). Près des mares, nous retrouvons les joncs (*Juncus effusus* et *acutiflorus*), le potamo (*Potamogeton nutans* ?), le caltha palustris et les feuilles de la violette des marais (*Viola palustris*) qui fleurit plus tôt.

Dans les endroits tourbeux, nous repérons de loin la linaigrette (*Eriophorum vaginatum*) et la trientale (*Trientalis europea*). Quand nous remontons vers la forêt, le sol s'assèche et fait place au Teucrium scorodonia et à la myrtille (*Vaccinium myrtillus*). C'est aussi à cet endroit que s'étalent de grandes touffes de digitales (*Digitalis purpurea*). Plus loin, une zone de suintement est envahie par la cardamine amère (*Cardamina amara*) et la stellaire des marais (*Stellaria uliginosa*) dont le limbe foliaire est fortement cilié mais, contrairement à graminea qui pousse dans les endroits secs, les bractées ne sont pas ciliées.

Dans le haut de la réserve, la molinie domine et rend, par ses touradons, la progression plus difficile. Elle donne, en ce mois de juin, une coloration bien particulière à l'ensemble de la Fagne. Nous découvrons quelques pieds de *Dactylorhiza maculata* et, mêlé à la renouée bistorte (*Polygonum bistorta*), le comaret (*Comarum palustris*) commence sa floraison.

Quelques touradons de *Carex paniculata* signalent la présence d'un suintement moins acide. Nous y découvrons *Carex echinata*, *rostrata*, *nigra*, la petite véronique à écus (*Veronica scutallata*) et le crépis des marais (*Crepis paludosa*).

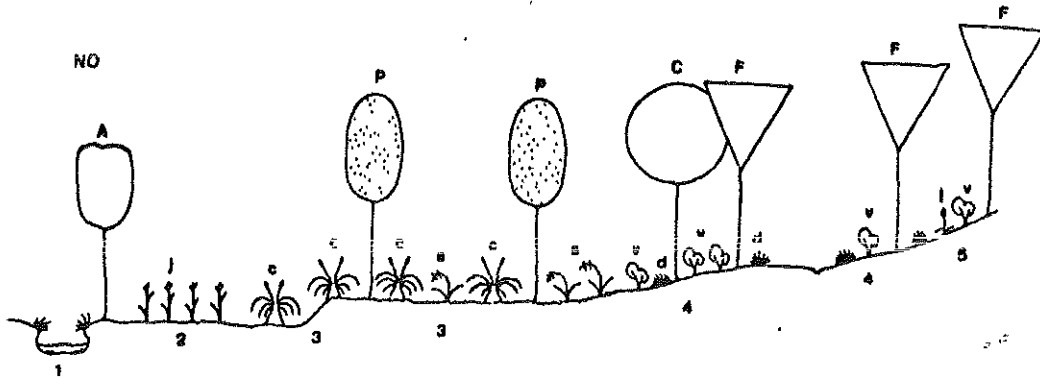


Figure 6. — Transect dans la réserve de la Basselle. 1: Basselle, 2: jonchaie, 3: magnocaricaie, 4: hêtraie à myrtille, 5: hêtraie à luzule blanche. A: *Alnus glutinosa*, C: *Quercus petraea*, c: *Carex paniculata*, d: *Deschampsia flexuosa*, F: *Fagus sylvatica*, j: *Juncus acutiflorus*, l: *Luzula luzuloides*, P: *Betula pubescens*, s: *Scirpus sylvaticus*, v: *Vaccinium myrtillus*.

Toute cette végétation, qui semble couvrir anarchiquement le sol, forme un enchevêtrement d'associations qui s'entremêlent. Depuis le rebord de la cuvette jusqu'au lit du ruisseau, nous avons rencontré la lande à bruyère et à myrtille, la pelouse à nard très sèche, la jonchaie dans les dépressions, la magnocaricaie et des groupements fontinaux appuyés sur certaines parties du versant... le tout coiffé de bouleaux pubescents.

Pour le retour, Jean-Pierre nous emmènera dans la hêtraie du Freyir septentrional. Cette hêtraie de plateau caractéristique, nous la traverserons d'un bon pas car nos nombreuses observations nous ont un peu retardés.

Signalons toutefois cette belle lande proche du Ri des Chevaux ... qui mériterait bien mieux qu'un enrésinement et les alouchiers rencontrés en fin de promenade, avant de quitter la forêt. A première vue, ils semblaient être "des intrus", mais la géologie vient à leur secours pour justifier la présence d'arbres de Famenne... au beau milieu de la forêt d'Ardenne.

Ce que je ne signalerai pas, c'est l'adresse de nos amis qui nous ont si gentiment invités. Le cidre était si bon... que j'ai bien peur qu'il n'y en ait pas pour tout le monde!

Lebrun Jean-Claude.

Samedi 3 et dimanche 4 août : Traversée de l'Ardenne

Par une belle journée ensoleillée, nous nous sommes retrouvés pour parcourir la dernière étape de la GTA. De Sprimont à Laroche, nous avons parcouru près de 25 kilomètres à travers bois et champs en passant par la Barrière Hinck, le bois de Roumont, Roumont (vestiges de chaussée romaine), Wyompont où nous franchissons l'Ourthe Occidentale, Cens, Tréfontaines où nous pique-niquons sur une hauteur à l'Est du village avec, devant nous, à l'horizon, un demi-cercle (S-O-N) de collines boisées portant, entre autres, le Château de Sainte-Ode et Vecmont. L'après-midi, nous continuons notre marche vers le Nord, apercevons la dépression où coule l'Ourthe puis descendons par un sentier de plus en plus abrupt vers Laroche. La GTA est terminée.

Si pour nous la GTA s'est terminée ce samedi 3 août, nos promenades se poursuivent et nous ramèneront à notre point de départ, Bouillon, en formant un vaste circuit de près de 500 kilomètres (voir Barbouillons 1990, page 107).

Dimanche 4 août, nous avons entamé la remontée de l'Ourthe vers sa source orientale à Ourthe près de Gouvy en suivant le GRO ("O" comme "Ourthe") ou GR57.

Notre balade nous a conduits en suivant tantôt la ligne de crête, tantôt la rivière, de Laroche au barrage de Nisramont par Maboge, berceau de mes ancêtres (généalogie remontant jusqu'au milieu du 16ème siècle), le Cheslé de Bérismenil (place forte celte de 500 avant J-C, reconstituée, comportant des troncs d'arbres entre-croisés, des murets, de la terre et bordée, en partie, de palissades), la Cresse aux Chevaux (rocher principal du Hérou, en schiste quartzeux, formant un mur d'escalade de 25 mètres de haut, très fréquenté lors de notre passage par une cinquantaine de jeunes s'initiant à la descente en rappel et à l'escalade à mains nues) et, enfin, le belvédère du Hérou à Nadrin (point de vue des 5 Ourthes près de l'hôtel-restaurant "Le Panorama", le bien nommé), soit 20 kilomètres de paysages enchanteurs dans ce Hérou si pittoresque.

Les deux prochaines étapes (dont les dates seront fixées plus tard) seront :

- a) Barrage de Nisramont - Houffalize - Cetturu
- b) Cetturu - Gouvy

Pol MABOGE

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

UN NON DEFINITIF AU "CENTER PARC"

Nous vous avons fait part, voici quelques mois (Cf. Barbouillons 1991, p. 24) de l'opposition des Naturalistes de la Haute-Lesse à l'implantation projetée d'un premier Center Parc en Wallonie.

Fort heureusement, le bon sens a triomphé et ce désastreux projet de tourisme industriel a été repoussé, du moins à Rochefort.

En effet, le 5 juin 1991, le Bureau d'Etude chargé par les promoteurs d'effectuer une première évaluation des incidences du futur village de vacances sur l'environnement a déposé ses conclusions, défavorables à cette implantation. Grâce à un "vent favorable", le Comité de Sauvegarde de Rochefort en a eu connaissance.

En fait, le problème crucial, essentiel, auquel allait se heurter un tel projet se situait au niveau de l'alimentation en eau (850.000 litres par jour) et du lagunage des eaux usées, qui aurait obligé la commune à prévoir des étangs de stagnation dans toute la plaine du ri de Behote jusqu'à Eprave.

En outre, le bois dans lequel le village de vacances se serait installé était inclus dans une des dix zones de protection spéciale que l'Exécutif Régional Wallon, en exécution d'une directive européenne, a désignées pour leur intérêt biologique remarquable, le 2.11.87.

La pré-étude d'impact fait également état de l'existence d'une fougère rare, Ophioglossum vulgatum, ainsi que de la présence du Pic mar et de la nidification de la Gelinotte. C'est ce dernier argument qui va être exploité par les promoteurs qui, jouant à fond la carte écologique, déclareront au cours d'une émission télévisée, ne pas vouloir dénaturer par un village de vacances un site aussi prestigieux.

Pour nous, naturalistes, il est encourageant de constater combien, à l'occasion de cette affaire, on a pu voir l'opinion publique, au fil des jours, se sensibiliser aux problèmes de la protection de la nature. Par ailleurs, la réaction inédite du promoteur est de nature à créer un précédent fort utile pour combattre d'éventuels projets ultérieurs de même type.

Arlette GELIN

DE QUI SE MOQUE-T-ON?

La meilleur politique de l'environnement consiste à éviter, dès l'origine, la création de pollutions ou de nuisances plutôt que de combattre ultérieurement leurs effets. C'est dans cette optique - mieux vaut prévenir que guérir - que le Conseil des Communautés Européennes a adopté, en 1985, une directive visant à évaluer les incidences de certains projets publics ou privés sur l'environnement,

avant que ne soient accordés les permis de bâtir ou d'exploiter.

Avec une diligence éminemment louable, l'Exécutif Régional Wallon a aussitôt traduit ces recommandations dans un décret qui impose, pour toute demande d'autorisation de bâtir ou d'exploiter, une notice d'évaluation préalable des incidences du projet sur l'environnement. Si ces incidences risquent d'être importantes, l'autorité compétente prescrira une étude d'incidence sur l'environnement, à réaliser par un bureau d'étude agréé et aux frais de l'auteur du projet. Certains projets d'ailleurs (énumérés en annexe du décret) doivent, obligatoirement et d'office, faire l'objet d'une étude d'incidence, et non d'une simple notice.

Bravo donc, Monsieur le Ministre, de nous avoir dotés d'un outil efficace pour la défense de notre cadre de vie et de notre santé. Hélas, il a fallu bien vite déchanter, car c'était compter sans le "dynamisme" des promoteurs, investisseurs et pollueurs de tout acabit, dont on sait qu'ils ont le bras long et des moyens de défense très élaborés. L'Union Wallonne des Entreprises a donc pris quelques contacts...

Comment un Ministre (ou son Cabinet) peut-il s'y prendre pour inactiver un décret qui gêne les intérêts de ses électeurs les plus influents? Rien de plus facile : il dispose à cet effet de tout un arsenal de "trucs" et de "ficelles", éprouvés de longue date. Qu'on en juge :

- Le projet d'arrêté d'application a été soumis, comme l'exige la loi, à l'avis de la section législative du Conseil d'Etat. Mais ce n'est que 27 mois après l'adoption du décret que le Ministre fait adopter l'arrêté d'application lui-même. Cet arrêté aurait dû, lui aussi, être soumis au Conseil d'Etat. Il n'en fut rien. Motif invoqué : l'urgence!

- En fait, ce n'était qu'un prétexte : cet arrêté aurait été refusé par le Conseil d'Etat comme contraire au décret. En effet, non seulement il ne tenait aucun compte des remarques de fond déjà émises par le Conseil d'Etat sur le projet d'arrêté, mais celui-ci avait été frauduleusement trafiqué (suppression de plusieurs lignes et addition de dix autres lignes). Cette manoeuvre restreignait considérablement la portée du décret, en réduisant son champ d'application à six types de projets seulement, au lieu de les englober tous.

- Qui plus est, on "oublie" de déposer cet arrêté pour publication au Moniteur; celle-ci n'interviendra que cinq mois plus tard. Date d'entrée en vigueur : deux ans après seulement. Et le temps court... Il va sans dire que les promoteurs sont les seuls à se réjouir de cette situation (ou plutôt de ce sabotage manifeste) qui va permettre à la majorité des projets industriels et immobiliers d'échapper aux contraintes de la législation (moins de dix études d'incidence par an en Wallonie, 5 à 6.000 en France).

- Bien entendu, ces avatars ne pouvaient manquer de déboucher (calcul machiavélique?) sur l'annulation, par le Conseil d'Etat, de l'arrêté d'application. D'où un vide juridique, profitable aux promoteurs, encore une fois.

- Et le petit jeu recommence : nouvel arrêté (provisoire, car le Ministre en a promis un autre, valable, pour janvier... dernier), non soumis au Conseil d'Etat (vu l'urgence) et nouvel oubli du dépôt pour publication au Moniteur. Une nouvelle requête en annulation de cet arrêté provisoire nous menace d'un nouveau vide juridique. En attendant, tous les recours introduits contre les autorisations illégales sont voués à l'échec. Quant à l'arrêté, définitif on l'espère, il est encore en gestation.

Ainsi, de contradictions en illégalités et de négligences en complaisances, six années se sont écoulées depuis l'adoption du décret, délai largement mis à profit par les promoteurs. Devant ce refus délibéré des responsables politiques d'appliquer la volonté des parlementaires européens et wallons, les diverses associations et comités d'habitants concernés - actuellement déjà une quarantaine - ont décidé d'unir leurs efforts plutôt que d'agir en ordre dispersé.

Les médias ont été alertés. Des délégués ont été reçus au Cabinet du Ministre de l'Environnement, pour exiger avant le 1^{er} septembre l'adoption du nouvel arrêté promis, conforme au décret. Une plainte contre la Région Wallonne a été déposée auprès des Communautés Européennes pour non-respect de la directive CEE. Bref, les associations et comités d'habitants se mobilisent pour faire triompher leur cause, qui n'est tout simplement que la reconnaissance des droits qui leur sont octroyés par la directive européenne et le décret wallon.

Conscient d'être solidaire dans ce combat, le Comité des Naturalistes de la Haute-Lesse, lors de sa séance du 17 août 1991, a pris la décision de se joindre aux associations-soeurs et de soutenir l'action qu'elles ont entamée pour la défense de notre environnement.

N-B. Les personnages, ci-dessus dénommés "le Ministre", sont (dans l'ordre de leur entrée en scène) :
Monsieur DUCARME avant le 3 février 1988,
Monsieur LUTGEN après cette date et au moins jusqu'en octobre 1991.

Paul GELIN



ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE

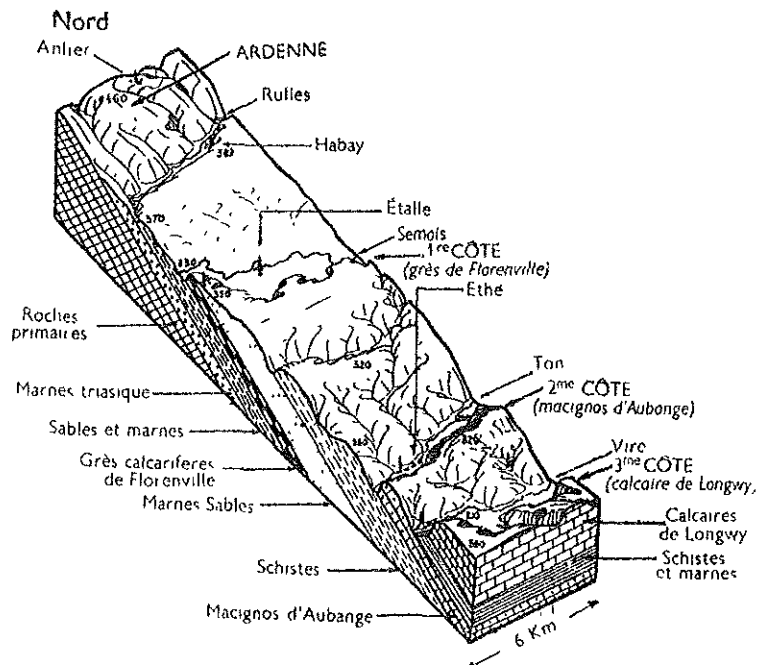
Samedi 29 juin : Sortie en LORRAINE

C'est toujours avec grand intérêt que les Natus se déplacent en Lorraine belge. Le nombre des participants le confirmera une nouvelle fois, malgré un début de vacances agité par les actions des agriculteurs à nouveau en difficulté.

Nous nous cantonnerons dans la première dépression occupée par la vallée de la Semois, prenant appui en bordure méridionale sur le massif ardennais. Géologiquement, nous sommes donc sur des terrains appartenant au JURASSIQUE, dans les zones marneuses secondaires hettangienne et sinémurienne du LIAS inférieur.

(Pour plus de détails, cf. Fiche technique n° 62, parue en 1987 et réalisée par Pierre LIMBOURG.)

Nous visiterons successivement trois sites fort différents, agrémentant ainsi au mieux l'espace-temps de cette très belle journée d'été.



1. A VANCE, les onze natus présents mettront directement les pieds à l'eau dans un marécage tourbeux alcalin pour découvrir avec ravissement, dans une boulaie-saulaie une végétation pléthorique avec des composantes remarquables et inédites pour la plupart d'entre nous.

Outre la végétation habituelle que nous reconnaissons facilement (composée de Comarum palustre, Polygonum bistorta, equisetum fluviatile, Caltha palustris, Menyanthes trifoliata, Filipendula ulmaria, Viola palustre, Lysimachia vulgaris, Epilobium palustre, Scirpos sylvaticus, Solanum dulcamara, Galium palustre, Cirsium palustre, Carex rostrata, C. nigra, Galeopsis tetrahis, Populus tremula, Equisetum palustre, Valeriana repens, Ajuga reptans, Lychnis flos-cuculi, Angelica sylvestris, Dryopteris carthusiana, Iris pseudacorus, Rumex acetosa, Rubus idaeus, Typha latifolia, Potentilla sp.), nous sommes particulièrement attentifs à une série d'espèces peu banales et typiques de ces marais de la haute Semois.

Nous déterminerons ainsi le Carex appropinquata en touradon, très proche de Carex paniculata, mais s'en distinguant par sa panicule plus petite, des utricules très nettement nervés sur les deux faces et sa tige scabre au sommet seulement; puis Calamagrostis canescens dont la base du limbe n'est pas ciliée; Salix repens, saule rampant, petit, très bien représenté ici; Valeriana dioica, petite valériane vivace dont les feuilles radicales basales sont entières, non dentées et longuement pétiolées.

THELYPTERIS PALUSTRIS

(v. figure ci-jointe), fougère rarissime, avec des feuilles non en touffe, partant d'un rhizome traçant, donnant naissance à une très abondante population, sous bouleau. Le limbe est deux fois divisé, avec des pinnules entières. Hauteur : environ 60 cm; largeur : environ 10 cm. Le pétiole est noir à la base et légèrement plus court que le limbe.

CREPIS PALUDOSA (v figure p. 73), plante vivace, glabre, sauf dans l'inflorescence. Les feuilles sont lancéolées, à dents aiguës, embrassant la tige par des lobes pointus. Les capitules sont en corymbe avec des bractées pubescentes, à nombreux poils noirs visqueux.

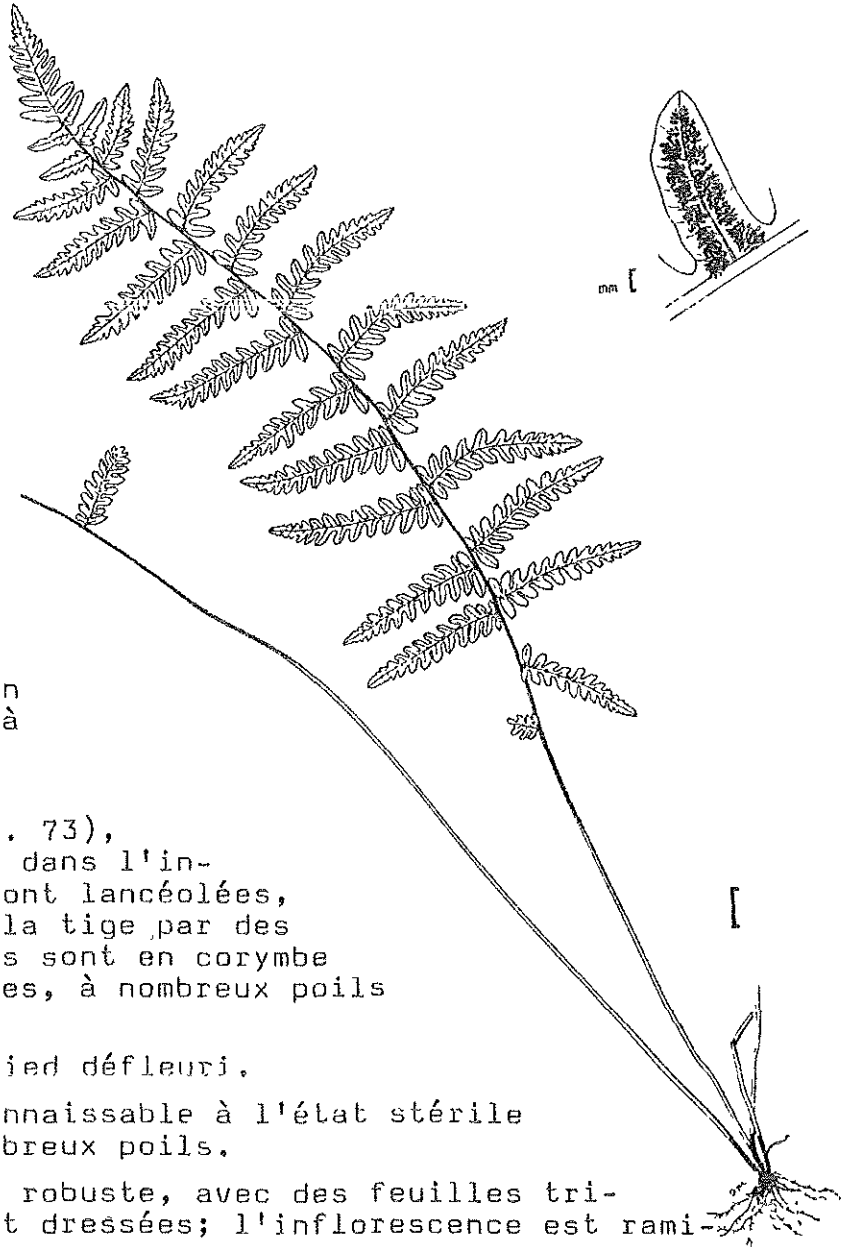
Dactylorhiza majalis : un pied défleuri.

Phragmites australis : reconnaissable à l'état stérile par sa ligule formée de nombreux poils.

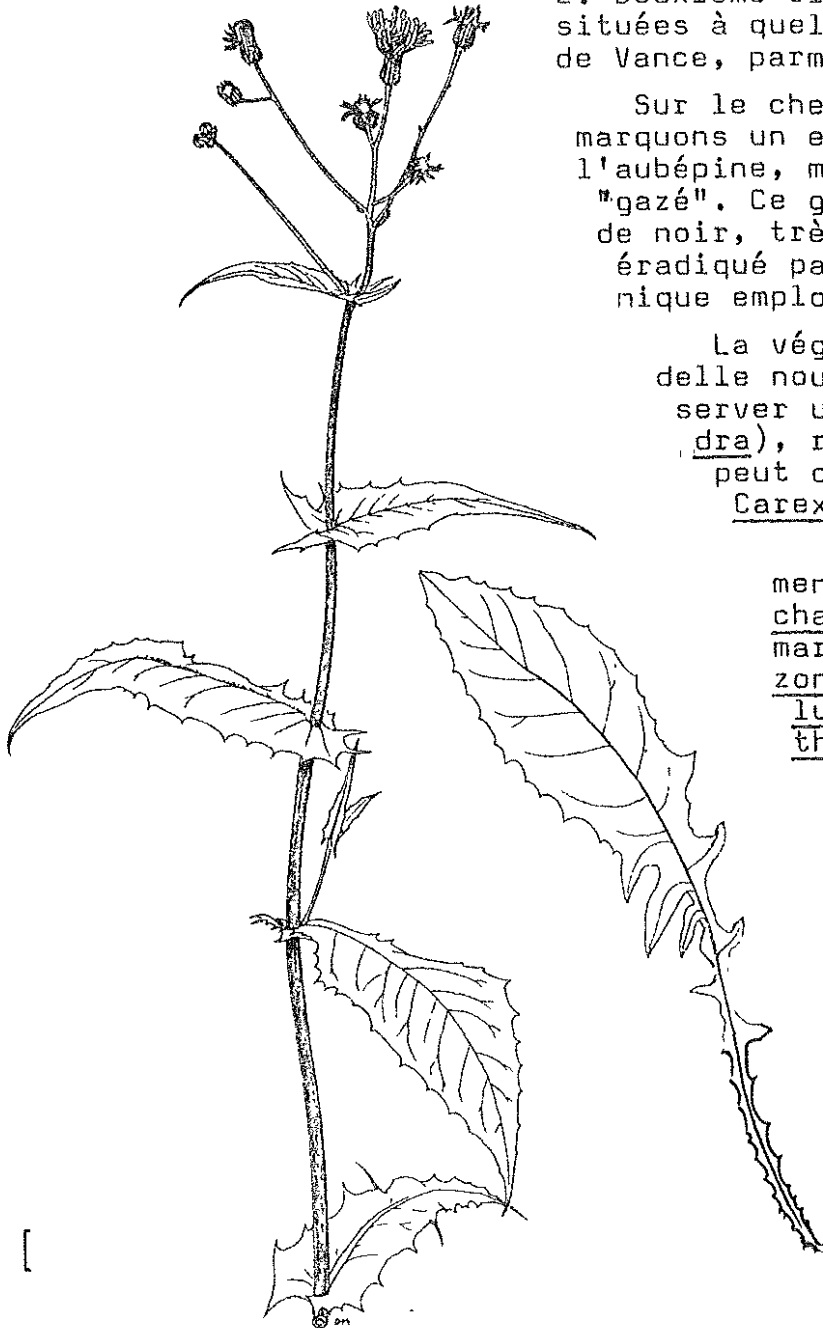
Sparganium erectum : plante robuste, avec des feuilles triquêtes à la base, fermes et dressées; l'inflorescence est ramifiée en panicule étalée.

L'écologie de cet ensemble floristique montre que le milieu est tolérant aussi bien vis-à-vis d'espèces acidophiles que d'alcaliphiles.

Juste avant de quitter ce marais, nous observerons discrètement un



nid juché à 40 cm du sol parmi les hautes herbes, contenant 3 oeufs beiges, mouchetés de brun, appartenant probablement à une rousserolle, ce qui dénote l'intérêt ornithologique indéniable de pareils milieux.



2. Deuxième site prospecté : deux MARDELLES situées à quelques encablures du village de Vance, parmi les champs et cultures.

Sur le chemin y conduisant, nous remarquons un exemplaire de la Piéride de l'aubépine, mieux connue sous le nom de "gazé". Ce grand papillon blanc, cervé de noir, très commun autrefois, a été éradiqué par les moyens de lutte chimique employés par l'agriculture.

La végétation de la première mardelle nous donnera l'occasion d'observer un autre carex (Carex diandra), rare lui aussi, que l'on peut comparer, en plus petit, à Carex paniculata.

Nous y déterminerons également et principalement Eleocharis palustris (scirpe des marais, Lycopus europaeus, Scorzoneria humilis, Stellaria palustris, Carex vesicaria, Lycium salicaria.

Nous nous éloignons de ce petit lieu humide occupé par un couple de Bruant des roseaux, alarmé et fort impatient de retrouver la tranquillité, pour nous rendre à la deuxième mardelle et y admirer une très belle population d'Oenanthe aquatica, moyenne apiacée vivace, glabre, vert pâle, très ramifiée. Nous remarquerons également Alisma plantago-aquatica (plantain d'eau) se complaisant au mieux sur ce site à fond vaseux.

3. Après le pique-nique, nous visitons la réserve RNOB "les ABBATIS", constituée en 1978, d'une superficie de 11 ha. Il s'agit d'un bras mort artificiel de la Semois, créé après rectification de celle-ci par

l'hydraulique agricole lors de travaux de drainage et de remembrement. Le cours actuel de la Semois ressemble à une tranchée profonde, un canal où l'eau polluée dès la source s'écoule rapidement vers l'aval.

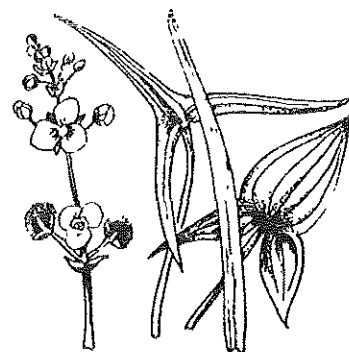
La végétation aquatique et de rive des Abbatis y est exceptionnelle par sa qualité et sa diversité.

Nous y repérons Hottonia palustris, primulacée dont les feuilles submergées sont finement découpées à la manière des dents d'un peigne. Nous y trouvons également le très décoratif Nuphar lutea, étalant ses énormes feuilles cireuses en surface, empêchant ainsi l'eau de pénétrer dans leurs stomates. Leurs faces inférieures sont plus ou moins violacées, du fait de la transformation des radiations lumineuses en énergie thermique. Nous rencontrerons également SAGITTARIA SAGITTIFOLIA, alismacée pouvant présenter trois types de feuilles selon leur position par rapport à l'eau. La flore accompagnatrice se compose de Glyceria maxima, Iris pseudacorus, Rumex hydrolapathum, Carex acuta, Valeriana repens, Carex elongata, Myriophyllum verticillatum, Filipendula ulmaria, Cirsium oleraceum, ...

Nous quittons ce site enchanteur fort fréquenté par les pêcheurs et le chemin du retour nous révélera encore deux surprises dignes d'être mentionnées :

- d'abord la "forge" d'une grive musicienne jonchée des coquilles cassées d'escargots,
- ensuite une magnifique pie-grièche écorcheur repérée très judicieusement par l'oeil scrutateur et très performant de Danielle.

Un grand merci à notre guide, Pierre LIMBOURG, pour cette magnifique journée en Lorraine.



Sagittaire

Pierre CHANTEUX

Equipe malacologique ... et autres bestioles !

Dimanche 18 août 1991

Pour poursuivre systématiquement l'inventaire de la malacofaune de la Zone de protection spéciale de Lesse et Lomme et pour bien montrer que cette prospection est réalisée avec tout le sérieux requis (hum !), l'objectif de cette matinée était exclusivement centré sur un carré parmi les 24 qui découpent la région : le carré n° 1 (Voir carte de prospection des gastéropodes terrestres en Lesse et Lomme, Rapport des activités des NHL, 1990, p.89).

Au départ de l'ancienne gare d'Eprave, on suit la voie ferrée désaffectée sur quelques centaines de mètres en direction de Rochefort et retour par les prairies le long du ruisseau de Behotte.

Peu d'espèces à signaler, il fallait s'y attendre, sur le ballast de la voie qui n'est plus ferrée, même en soulevant les restes des vieilles billes de chêne en cours de désagrégation : trop sec !

Par contre, les talus abondamment recolonisés par la végétation depuis qu'ils ne subissent plus les arrosages réguliers d'herbicides servent de refuge à toute une faune variée. Ces talus constituent des doubles haies inespérées dans ce paysage quelque peu bouleversé par l'impitoyable remembrement : à sauvegarder !

Les prairies de fauche qui bordent le ruisseau de Behotte ne manquent pas d'intérêt aussi. Au pied d'une énorme bardane isolée, on récolte plusieurs espèces de mollusques appréciant généralement les milieux humides et fort mécontentes de la sécheresse de ce mois d'août ... et sans doute aussi des drainages du remembrement ! On aurait aimé enregistrer les doléances des succinées (*Succinea oblonga*) dont on ne trouve aujourd'hui que des coquilles vides ... : parties sans laisser d'adresse !

Un champ plus loin, le terrain récemment sol fort crevassé témoignant d'un drainage redoutable, surtout pour les gastéropodes. teurs, ils demanderont sans doute, cette nisés !



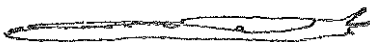
fauché présente un d'une efficacité Quant aux agricul- année, à être indem-

De l'autre côté de la ligne de chemin de fer, à proximité d'un abri de tôle pour le bétail, six hérons posés discutent de la folie des gestionnaires du lieu et s'accordent à jouer l'ironie pour camoufler leur désespoir : dur dur !

Le ruisseau de Behotte et la petite "galerie forestière" (presque) impénétrable qui le dissimule éclipsent un peu la dure réalité des choses tant qu'on évite de remuer la vase déposée au fond du cours d'eau : nauséabonde !

En fait de cours d'eau, il est asséché à de nombreux endroits et il ne reste que de longs tronçons d'eau stagnante où circulent encore des bancs de petits poissons qui ont appris avec soulagement l'abandon du projet de "paradis tropical" en amont : on l'a échappé belle !

Les mollusques dulcicoles sont aussi à la fête et les limnées (*Lymnea peregra*), en très grand nombre, entrent en compétition avec les hydrobiidés (*Potamopyrgus jenkinsi*) dans la dégustation d'algues savoureuses, de diatomés délectables, de détritrus providentiels et de plantes en décomposition : vision d'un banquet pantagruélique !

Enfin, pour ne pas déroger à la tradition qui nous incite désormais à présenter dans chaque rapport une bestiole originale (elles le sont heureusement toutes !) découverte ce jour, nous retiendrons cette fois, n'en déplaise aux âmes sensibles, une Timace vermiforme qui répond au doux nom de  Boetggerilla pallens.

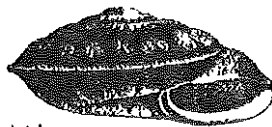
Au repos, c'est une petite boule grise, gluante et ... insignifiante ! D'un coup (si l'on peut dire !), la boule s'étire, s'allonge, s'étend ... jusqu'à atteindre la longueur respectable de 4 cm. Deux antennes apparaissent, précédant un bouclier percé d'un minuscule pneumostome (ouverture respiratoire) et suivi d'une interminable queue (au moins 2 cm !) surmontée d'une fine crête médio-dorsale plus sombre : c'est beau !

... Encore une vision idyllique et fugitive manquée par tous ceux qui n'étaient pas là !

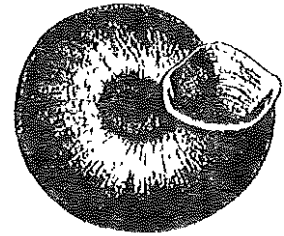
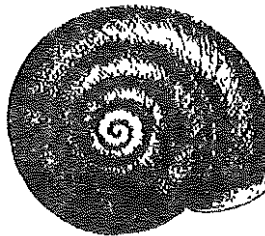
Dimanche 22 septembre 1991

Et encore un carré de la Zone de Protection spéciale de Lesse et Lomme à l'actif des malacologues acharnés : le 16 A ! Il s'agit de la partie basse du Fond de Thion, à Han-sur-Lesse, en bordure de la chavée et du versant qui mène aux rochers de Griffaloux.

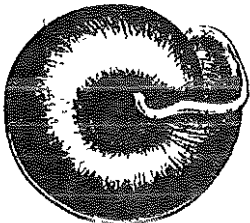
Toutes les principales espèces caractéristiques de la région étaient évidemment présentes dans ce site superbe, avec la répartition spécifique de chaque espèce. Les deux "Cepea" occupent le fond de la vallée, *Helicigona lapicida* est installé sur le versant, *Chondrina avenacea* et *Abida secale* cohabitent au sommet des rochers calcaires.



Helicigona lapicida



La vie est bien dure cette année pour les gastéropodes et un très bel exemplaire prudent d'*Helicodonta obvolvata* a préféré se réfugier derrière un opercule immaculé : on attend la pluie !



Helicodonta obvolvata

sauvage d'immondices, mais le sauvage reste sans doute le déposant !

Deux observations encore à signaler pour cette matinée de prospection : un très beau carabidé noir bleuté, dont on ne trouve évidemment pas l'espèce précise dans notre livre de détermination et un très laid dépôt d'immondices sauvages ... à moins que ce ne soit un laid dépôt

Bruno MAREE

ACTIVITES GENERALES

Samedi 5 octobre : Initiation à la mycologie à WELLIN

Casseroleurs s'abstenir! Nous promenant le nez au sol, nous avons rencontré beaucoup de petits machins, pas faciles à identifier, mais aussi une compagnie de sangliers, passés tout près de nous, et Marc a fait détalier un chevreuil, que nous n'avons pas vu. Nous étions là pour la mycologie, voyons.

A côté des voitures, une psathyrelle. Faute de microscope, nous ne la définirons pas autrement.

Nous rencontrons tout au long de la journée la collybie des chênes (Collybia dryophila) : chapeau hygrophane, d'un roux vif pouvant pâlir jusqu'au blanchâtre. Plus tard, nous récoltons peu d'exemplaires de Collybia butyracea.

Les sangliers passent au moment où nous avons le nez sur un mycène à odeur de chlore, ce serait Mycena alcalina.

Beaucoup de fausses chanterelles : Hygrophoropsis aurantiaca.

Une belle boule de neige : Agaricus arvensis ou macrosporus?, en tout cas elle sentait l'anis.

A propos d'un entolome à lames rosées, je note que, en règle générale, les champignons en -ome ont des lamelles échancrées.

Une Collybia tuberosa devient, après hésitations, un Mycena stylobates, parce que Collybia aurait une marge enroulée, et nous sommes en présence d'une marge droite.

Lycoperdons perlés, armillaires de miel (qui iront quand même dans une casserole). Restons dans l'art culinaire : la pézize orangée (Aleuria aurantia) agrémenté une salade, pour la vue et pour le goût.

Différents coprins : atramentarius, micaceus, plicatilis.

Bolet à chair jaune (Xerocomus chrysenteron), scléroderme vulgaire (S. citrinum), meunier (Clitopilus prunulus) à forte odeur de farine.

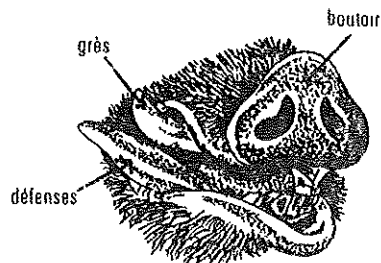
Outre les mycènes stylobates et alcalina, nous trouverons encore : M. tintinnabulum, miniature de M. galericulata, selon Marcel BON, M. galericulata, M. pelianthina. Celui-ci se rapproche de M. pura, notamment par la forte odeur de radis, mais pelianthina a les arêtes des lames bordées d'un brun violacé.

Psathyrella piluliformis. Conocybe tenera rouille cannelle à chapeau cloche dans une prairie amendée.

Nous pouvons comparer Melanoleuca vulgaris, à lamelles blanches, et Pluteus cervinus, à lamelles rosées et pied détachable.

Sur une cupule de faïne, un petit coprin? ou psathyrelle? à lames noirâtres.

Volvariella bombycina (rare) à chapeau feutré, soyeux. Clitocybe gibba ou infundibuliformis.



Le groin du sanglier

Nous trouvons des touffes d'Hypholoma fasciculare : amer, verdâtre sous le chapeau, tandis qu'H. capnoides est doux et gris, et que H. sublateralitium est couleur de brique.

Paxille enroulé. Pholiote changeante (Kuehneromyces mutabilis, selon BON). Amanite tue-mouche. Laccaria laccata. Gymnopilus penetrans. Lacrymaire velouté (Psathyrella lacrymabunda) aux lames brunâtres larmoyantes. Lactarius deterrimus, sous épicéas. Russula ochroleuca. Micromphale foetidum à odeur de chou pourri, pied noir et poussant sur brindilles.

Dans un fossé, un agaric au milieu de clitocybes gibba, puis tout le long de la route : Clitocybe hydrogramma ou phaeoptalma à odeur de poulailler, C. inverses, C. odora.

Panaeolus sphinctrinus en prairie amendée.

Marasmius peronatus à odeur de vinaigre tient les feuilles en touffes.

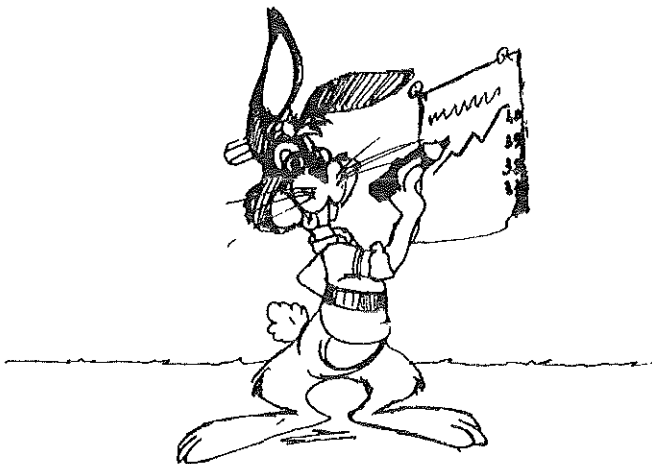
Sur les souches et les bois morts, nous avons relevé :

Stereum hirsutum, Stereum rougeâtre, polypore du bouleau (Piptoporus betulinus), Polyporus ou Pycnoporus cinnabarinus rouge brique, Trametes ou Coriolus versicolor, Lycogala. Sur un noisetier est accroché Postia caesia ou Tyromyces à chair molle. Schizophyllum commune mérite une mention spéciale : l'envers est un petit chef-d'oeuvre.

Ganoderma applanatum ou lipsiense suscite une discussion : il semble que la sporée se retrouve au-dessus du chapeau, formant une poussière ocre.

Et enfin, alors que le scribe de service avait déjà rentré ses tablettes, il fallut encore noter, car c'était important, Russula mustelina, une lépiote qui avait un petit quelque chose qui la différenciait de procera, et un autre petit champignon que le scribe a laissé dans sa plume.

Il n'a pas noté non plus les descriptions d'un lapin enrhumé : un petit vent frisquet soufflait sur le pique-nique.



Chantal GILLET

HUMOUR MYCOLOGIQUE : la panoplie du parfait mycologue

(Ce texte a été lu par M. BERTAULT († en 1986) de Tanger à l'issue du banquet de la Société Mycologique de France à Mont-Saint-Aignan en 1971)

Les différents ouvrages sur les champignons donnent au débutant d'excellents conseils sur ce qu'il convient d'emporter avec soi lors d'une prospection : loupe, couteau, boîtes et une foule de réactifs dont la liste s'allonge tous les jours. Malheureusement une grave lacune subsiste : le mycologue ne peut apprécier correctement une odeur, et l'on sait combien la question est délicate, s'il n'a point de comparaison.

Nous avons donc étudié sérieusement le problème et, après de laborieuses recherches, dressé la liste des articles indispensables que chacun doit emporter avec soi pour être absolument certain de ne commettre aucune erreur au point de vue olfactif.

Tout d'abord, il est absolument indispensable de se munir de quelques champignons "bien frais" naturellement. Il n'y en a guère que 23 : Cantharellus cibarius, Coprinus narcoticus, Cortinarius palaceus, Cortinarius percomis, Cortinarius purpurascens, Hygrophorus russocoriaceus, Inocybe bongardi, Inocybe piriadora, Lactarius quietus, Lactarius volemus, Lepiota cristata, Nyctalis sp., Rhodopaxillus paneolus, Russula clariana, R. fellea, R. foetens, R. integra, R. Melliolens, R. pseudointegra, R. violacea, Scleroderma sp., Telephora palmata et Tricholoma sulfureum (liste qui a été relevée consciencieusement dans l'ouvrage le plus sérieux existant actuellement).

Ensuite notons, dans le règne végétal : ail (une gousse), Ailanthus glandulosa (feuilles froissées), amandes amères, anis, Asarum europaeum, cannelle, céleri, chicorée torréfiée, chou pourri, ciguë, concombre, Cynoglossum officinale, cornichons (au vinaigre), farine fraîche, farine rance, fenouil, fenugrec (graines), figuier (feuilles froissées), girofle (clous), Hieracium amplexicaule, héliotrope (fleurs), iris (rhizome), laurier-cerise (fleurs fanées), lavande (fleurs), Muscari racemosum, mandarine, noix de coco, pélargonium ou géranium des fleuristes (feuilles), persil, une poire fraîche, une pomme trop mûre, des pommes de terre crues, des prunes (sans précision), des prunes mirabelles, dont une partie servira à faire de la confiture sur place, radis, rave, du raisin muscat, quelques roses, des bourgeons de sapin, sureau (fleurs), des topinambours que l'on fera cuire sur place (prendre une réserve d'eau, une casserole et un réchaud), une gousse de vanille et enfin des fleurs de violette.

Plus intéressante sera la collection de produits alimentaires que l'on pourra consommer sur place et au retour : beurre rance, biscottes, bonbons anglais, camembert non fait, compote de pommes, confiture de mirabelles, eau de vie de prunes, écrevisses cuites, farine fraîche, farine rance, du fromage (sans précision), un hareng, de l'huile de noix, du miel, un pain d'épices, un poisson frais (sans précision), du sucre que l'on fera brûler, de la viande fraîche et de la viande gâtée.

Moins comestibles, quelques articles du règne animal : du cuir de Russie, de la corne que l'on fera brûler, de même que le duvet et quelques punaises des bois que l'on écrasera au besoin.

Parmi les produits chimiques et pharmaceutiques, citons : acétate d'amyle, acide (sans précision), acide cyanhydrique (faire très attention), acide nitrique dans lequel on laisse tomber quelques morceaux de cuivre pour obtenir des vapeurs nitreuses, acide phénique, baume du Pérou, du carbure de calcium que l'on humectera avec un peu d'eau pour avoir l'odeur d'acétylène, du gaz d'éclairage, de l'iodoforme, de l'eau de laurier-cerise, de l'essence d'amandes amères et de l'essence de moutarde, huile de cèdre, aludanum (sur ordonnance), du menthol (pour la saveur). Citons encore : un bâton de cire (que l'on fera brûler), un flacon d'eau croupie, de l'encre noire et de la fumée de locomotive pour faire plaisir à Monsieur Henri, sans oublier un morceau de savon frais pour faire de l'eau savonneuse et se laver les mains à l'occasion.

Enfin on se procurera quelques flacons de parfum : un parfum agréable, un parfum douçâtre assez suave, un parfum fort, spécial, et un parfum complexe, fort, en partie fruité mais pas très agréable (pour comparer avec Clitocybe nebularis).

Inutile de se charger d'odeurs terreuses ou herbacées que l'on trouve sur le lieu même de la prospection. Mais si vous ne fumez pas, emportez quelques cigarettes pour la fumée de tabac.

Enfin, je passe pudiquement sur certaines odeurs d'origine humaine : urine, sperme, sueur des pieds, odeur stercorale, etc. que chacun connaît bien ou pourra se procurer sur place. Si vous ne transpirez pas des pieds, faites-vous accompagner de quelqu'un affligé de cette infirmité.

Grâce à cette étude qui vient combler une lacune importante, on ne verra plus désormais les mycologues se livrer à des discussions sans fin sur le terrain à propos d'odeurs plus ou moins fugaces, des termes de comparaison précis permettant un accord définitif.

(communiqué par Arlette GELIN)

Samedi 12 octobre : Journée de débroussaillage aux Pérées (RESTEIGNE)

Depuis des années, les NHL mettent à leur programme des opérations de débroussaillage de l'une ou l'autre pelouse calcaire. Comme le plateau des Pérées constitue la zone la plus étendue de ce type de végétation dans notre région, c'est là que se localisent le plus souvent ces opérations.

Faut-il rappeler que les pelouses sèches sur calcaire ne sont qu'un stade temporaire du paysage végétal résultant de l'abattage de la "forêt calcicole de coteaux secs" (forêt climax de la Caestienne) suivi du pâturage extensif par les chèvres et les moutons? Ce pâturage s'ac-

compagnait de la pratique du brûlis de printemps destiné à fournir de l'herbe tendre au bétail.

Ces pelouses ont ensuite été laissées en friche, ce qui a amené le développement sans entraves des graminées sociales, tels le brachypode, le brome ou la seclérie, aux dépens de plantes plus individualistes (anémones pulsatilles, orchidées, gentianes, etc.) qui en faisaient l'intérêt floristique.

A ce stade succède la recolonisation par les ligneux, les fourrés étant l'étape préparatoire à la réinstallation de la forêt.

L'objectif des "opérations débroussaillage" est l'arrêt de cette évolution dans des sites choisis et l'entretien du stade "pelouse" à titre de témoin d'une pratique agro-pastorale pratiquée il y a un siècle et plus, et comme conservatoire des plantes et de leurs associations qui y sont liées. A ces deux objectifs à caractère muséologique, il faut ajouter le souci de maintenir la diversité du paysage.

Tout le problème est de choisir les mesures aptes à maintenir artificiellement ce type de végétation. Ce choix ne peut se faire qu'après une période d'expérimentation, qui risque d'être longue et de ne fournir des conclusions que lorsqu'il sera trop tard et qu'il n'y aura plus rien à conserver.

Les journées de débroussaillage que nous avons organisées jusqu'à ce jour se sont donc contentées de la coupe des ligneux, opération de toute façon indispensable et qui ne peut entraver la mise en oeuvre d'autres interventions.

Cette année, les NHL ont décidé de participer aux expérimentations en cours, dans un secteur limité et en s'en tenant à un aspect bien précis : l'influence du fauchage (et de l'élimination des fanes) sur le développement et l'abondance de l'Anémone pulsatille, et cela au Tienne des Vignes, dans le secteur où nous contrôlons l'évolution de cette espèce depuis 1984.

Trois carrés d'un are ont été "nettoyés" au cours de cette journée (qui n'en fut qu'une demi, la pluie ayant arrêté le travail à 14 h!). Pour chacun, un carré témoin a été réservé, dans lequel il n'y a eu aucune intervention.

- Le carré 24 (témoin, le 25) a été choisi parce que les Anémones pulsatilles y étaient nombreuses (50 pieds fleuris en moyenne);
- Le carré 32 (témoin, le 31) a été choisi parce que le nombre d'Anémones y était moyen (une trentaine de pieds);
- Enfin, le carré 44 (témoin, le 54) l'a été parce qu'il comptait très peu d'anémones.

Ce travail sera complété lors de la journée prévue le 8/12 où le nombre de travailleurs sera, souhaitons-le, plus important...

CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Activités de la COMMISSION-ENVIRONNEMENT

Après l'interruption des vacances prolongée en septembre, le groupe a repris ses activités en octobre. Il est ouvert à tous les membres de l'association et tient ses réunions au Centre d'Ecologie des Mesures, à HAN/LESSE, en attendant de le faire dans le local que la commune de Wellin a mis à la disposition des NHL à HALMA.

Parmi les questions à l'ordre du jour de la réunion d'octobre :

1. La représentation des NHL à la Commission consultative d'aménagement du territoire de ROCHEFORT.

Répondant à l'appel lancé par la commune fin 90-début 91, nous avons proposé deux membres des NHL qui nous avaient fait part de leur souhait de participer au travail de la CCAT et d'y représenter nos préoccupations. Aucun des deux n'a été retenu par le pouvoir communal. Nous n'avons donc pas accès aux dossiers que prépare cette commission consultative et nous ne pouvons influencer d'aucune façon sur ses avis. Devant cette situation inacceptable, nous avons introduit une réclamation au ministre Liénard et à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire. Nous attendons d'être informés de la décision finale.

2. L'état de l'environnement dans les communes de la Haute-Lesse.

Un inventaire reste à faire de toutes les atteintes à sa qualité. Deux séries de faits regrettables :

- l'existence, encore et toujours, de dépôts d'immondices clandestins dans nos communes. (Exemples : HAN/LESSE, Fond de Thion; DAVERDISSE, bord de l'Almache au lieu-dit "les Fourneaux",...)

- les rejets directs de purins et autres effluents malsains dans nos ruisseaux (Exemples : ri de la Planche et ri d'Ave). Les Naturalistes ont fait paraître un communiqué regrettant ces faits dans Le Courrier et demandant aux Administrations communales d'être plus attentives à ces questions.

Une lettre, restée sans réponse jusqu'à ce jour, a été adressée à la commune de Daverdisse concernant le dépôt des Fourneaux. Quant au dépôt du Fond de Thion à HAN/LESSE, la police de Rochefort a constaté qu'il n'existait plus! (Ce n'est pas notre avis.)

Dans le cadre de la campagne préparatoire à la conférence des Nations-Unies sur l'Environnement et le Développement, Inter-Environnement demande aux associations d'inviter leurs membres à participer aux parlements qui ont été mis en place. Vous trouverez de plus amples renseignements en annexe.

Vous trouverez aussi un décret important concernant la liberté d'accès des citoyens à l'information relative à l'environnement et un ar-

rêté réglementant l'épandage des effluents d'élevage. Ils nous sont communiqués aimablement par Pierre Bois d'Enghien, membre de notre association.



LES NATURALISTES DE LA HAUTE LESSE

La Commission-Environnement des Naturalistes de la Haute-Lesse se réunit chaque premier jeudi du mois à 20 h. Les réunions sont ouvertes à tous les membres intéressés.

Lors de la dernière réunion, divers problèmes d'immondices et de qualité des eaux ont été évoqués.

Qualité des eaux : on déplore la mauvaise qualité de nos eaux de baignade. Ne faudrait-il pas revoir sérieusement la question des purins que des exploitations agricoles non équipées pour les récupérer laissent couler directement dans le ruisseau voisin où la surcharge en matières fécales devient telle que l'épuration naturelle n'est plus possible ?

Immondices : on se félicite de voir mis en place des centres de dépôt et de tri facilement accessibles au public comme à Wellin, mais on s'inquiète des dépôts sauvages comme au Fond de Tion à Han-sur-Lesse ou en bordure de l'Almache au lieu-dit "Les Fourneaux" à Daverdisse.

Nos Administrations Communales n'auraient-elles pas le devoir d'être plus attentives à ces questions et de faire respecter plus strictement les réglementations existantes ?

Si vous avez connaissance de problèmes d'environnement dans votre commune, informez-nous.

Secrétariat des Naturalistes De la Haute-Lesse,
rue des Collires, 29 - 5580 HAN-SUR-LESSE.

Commission-Environnement : Tél. 084/36.63.67.

Jacques DUPUIS

Le Courrier n° 36 du 17/10/91

PLATE-FORME DE LA CAMPAGNE

Etat d'urgence pour un développement durable

Gaspillage des ressources naturelles, érosion, déforestation, désertification, émission de gaz à effet de serre ou détruisant la couche d'ozone, accumulation des déchets et pollutions les plus diverses montrent les difficultés de faire reconnaître un véritable droit à un environnement de qualité pour tous, et sont autant de manifestations du modèle de développement qui prévaut sur l'ensemble de la planète; modèle qui compromet toute tentative de sortir du mal développement que connaissent actuellement les pays du Sud et de l'Est, et qui entretient la surexploitation des ressources, tant minérales que biologiques, de ces pays.

Il est donc urgent d'agir! D'une part, un terme doit être mis aux inégalités croissantes qui régissent les rapports entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement, ainsi qu'entre régions pauvres et riches d'un même pays. D'autre part, une réorientation de notre développement économique qui prenne en compte les impératifs de l'environnement exige, outre l'interdiction pure et simple de certaines pratiques, une application stricte et rigoureuse du principe du pollueur-payeur, en rétablissant la vérité des coûts, que ce pollueur soit une institution ou entreprise privée ou publique, une exploitation agricole ou un particulier. Enfin, la mise en place d'un développement durable suppose bien évidemment de préserver le potentiel naturel et culturel de ce monde pour les générations futures. Car un développement qui s'enracine dans l'ensemble des régions du monde n'est possible que si chaque région peut sauvegarder son potentiel naturel et humain et les capacités culturelles indispensables à la construction d'un développement autonome.

MOBILISER LE MONDE

C'est pour la définition d'une éthique du développement économique sur base de ces trois principes de solidarité

- solidarité Nord-Sud-Est,
- solidarité nationale entre les différentes composantes de la société,
- solidarité avec les générations futures,

que les organisations co-signataires de la présente plate-forme en appellent à une large mobilisation de l'opinion publique afin que Rio soit un débat déterminant de cette décennie.

Le rôle des instances internationales devra en effet aller croissant dans la réflexion sur les règles régissant la vie sur notre planète, car elles répondent à la nécessité d'une vision globale et à long terme que doivent assurer les pouvoirs économiques et politiques.

Par exemple, trop de dispositions actuelles du GATT (régulant le commerce international) entravent radicalement la possibilité d'un développement durable pour tous et contreviennent à de nombreux articles de la Charte Internationale des Droits de l'Homme des Nations Unies. A l'heure actuelle, le fonctionnement des instances internationales ne permet pas à tous les Etats, à toutes les populations, à toutes les institutions démocratiques concernées, d'intervenir concrètement dans les processus de décision. La Conférence de Rio doit être l'occasion d'un premier pas décisif vers une plus grande transparence et une meilleure participation des ci-

toyens et des populations à la gestion des intérêts communs de l'humanité.

Il est certain que ces nouveaux principes de gestion de la planète nécessiteront de profonds bouleversements des politiques économiques, fiscales et de coopération à travers le monde; cela ne sera possible que par la mise en oeuvre de mesures progressives planifiées afin d'assurer l'adaptation de l'appareil de production et du comportement de l'ensemble de la société.

Les sommes récoltées par la modification des fiscalités visant à l'intégration des coûts sociaux et environnementaux des différentes filières industrielles, agricoles et tertiaires, devront être affectés en priorité à la reconversion vers une économie durable ainsi qu'aux Etats et couches sociales défavorisées en vue de leur permettre d'atteindre ces mêmes objectifs.

INTERPELLER LE GOUVERNEMENT BELGE

Comme on le voit, les enjeux de la Conférence de Rio sont planétaires. Mais les solutions qui y seront adoptées seront fonction de la volonté affirmée par les délégations gouvernementales présentes.

Aussi les organisations co-signataires attendent-elles fermement du Gouver-

nement belge les signes tangibles de cette volonté de faire en sorte que Rio permette d'amorcer réellement et radicalement le virage vers un développement durable.

A cette fin, elles sont disposées à participer à des rencontres préalables avec le Gouvernement. En particulier, elles insistent pour que le Gouvernement réponde positivement à la demande du Secrétariat des Nations Unies suggérant aux Etats d'associer les organisations non gouvernementales à l'élaboration de leur position à Rio.

De plus, la mise en application des résolutions qui seront prises à Rio devra s'opérer aux niveaux des Etats et des Régions. Le long débat que les organisations co-signataires désirent voir s'engager ne s'arrêtera pas en juin 1992, il devra permettre la mise en oeuvre en Belgique, d'un plan pour l'environnement et le développement, et cela à tous les niveaux de pouvoir, traduisant en mesures concrètes les recommandations du rapport BRUNDTLAND et les résolutions du Sommet Planète Terre.

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE

F. 91 -- 2798

[C -- 27460]

13 JUIN 1991. -- Décret concernant la liberté d'accès des citoyens à l'information relative à l'environnement (1) *(publié au M.B. le 11.10.1991)*

Le Conseil régional wallon a adopté et Nous, Exécutif, sanctionnons ce qui suit :

Article 1er. Sans préjudice de l'application des dispositions relatives aux procédures de consultation de la population et du voisinage, la liberté d'accès à l'information relative à l'environnement ainsi que sa diffusion sont assurées conformément aux dispositions du présent décret.

Art. 2. Au sens du présent décret, on entend par :

a) « Information relative à l'environnement » : toutes les données, de nature factuelle ou juridique, relatives à un des domaines visés à l'article 6, § 1er, I, II, III, IV, V, de la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980, modifiée le 8 août 1988, concernant :

- l'état des eaux, de l'air, du sol, de la faune, de la flore et des espaces naturels, ainsi que ses altérations;
- les projets et activités susceptibles de porter atteinte à l'environnement ou de mettre en danger la santé humaine et les espèces animales ou végétales, notamment en ce qui concerne l'émission, le rejet ou la libération de substances de rayonnements, de vibrations, d'organismes vivants ou d'énergie dans l'eau, dans l'air ou dans le sol, ainsi que la fabrication et l'utilisation de produits ou substances dangereuses;
- les mesures de préservation, de protection et d'amélioration de la qualité des eaux, de l'air, du sol, de la faune, de la flore et des espaces naturels, ainsi que celles ayant pour objet la prévention et la réparation des dommages susceptibles d'être occasionnés.

b) « Données détenues par les autorités publiques » : toutes les données existantes qui sont recueillies ou élaborées par les organismes visés dans le présent article, point c, à l'exception des documents inachevés, des résultats de mesures non interprétés et des procès-verbaux et rapports destinés au Parquet, et qui sont incorporées :

- dans des documents écrits, tels que les rapports, les études, les avis et les décisions;
- dans des bases de traitement automatisé de l'information;
- dans des enregistrements visuels;
- dans des enregistrements sonores.

En ce qui concerne les informations détenues par les administrations communales et provinciales, le présent décret ne concerne que les documents établis ou recueillis en vue de l'application d'une réglementation édictée par la Région wallonne, ou antérieurement aux lois de réformes institutionnelles, par l'Etat, dans une des matières relevant de la compétence régionale, visées à l'article 2, point a, du présent décret.

c) « Autorités publiques » : les administrations communales, provinciales, régionales, les intercommunales et les organismes para-régionaux.

Les personnes agissant dans l'exercice de pouvoirs judiciaires, ainsi que les organismes législatifs, ne sont pas comprises dans la présente définition.

Art. 3. Le droit d'accès à l'information relative à l'environnement détenue par les autorités publiques est assuré à toute personne, physique ou morale, sans qu'elle soit obligée de faire valoir un intérêt.

Art. 4. § 1er. L'accès aux données incorporées dans les documents écrits visés à l'article 2, point b, premier tiret, s'exerce au choix du demandeur, soit par consultation gratuite sur place, soit par délivrance de copies, dont le coût réel est à charge du demandeur.

§ 2. Les données incorporées dans les bases de traitement automatisé de l'information et dans les enregistrements visuels et/ou sonores visés à l'article 2, point b, deuxième à quatrième tirets, sont susceptibles de communication par délivrance de copies, dont le coût réel est à charge du demandeur.

Art. 5. § 1er. Toute demande de communication de données relatives à l'environnement doit être écrite et indiquer de façon appropriée à son objet.

§ 2. L'autorité publique est tenue d'accuser réception aux demandes mentionnées à l'article 4 et au § 1er du présent article endans les dix jours ouvrables à partir de la réception de la demande.

Cet accusé de réception doit mentionner clairement les possibilités et les modalités de recours dont dispose le demandeur et préciser le délai dans lequel les données pourront lui être fournies conformément à l'article 7.

Art. 6. Les autorités publiques sont tenues de prendre les mesures nécessaires en vue de l'identification et de la mise à la disposition du demandeur des documents contenant les données faisant l'objet de la demande; elles peuvent cependant rejeter la demande comme non recevable lorsqu'elle suppose la communication de données ou de documents inachevés ou de communications internes ou lorsqu'elle est manifestement abusive ou formulée d'une manière trop générale.

Art. 7. § 1er. L'autorité publique fournit les données au demandeur dans les meilleurs délais et au plus tard dans les deux mois à compter de la réception de la demande.

§ 2. En ce qui concerne les données relatives aux projets non soumis à enquête publique, l'autorité publique peut fixer un délai supplémentaire de fourniture des données, ne pouvant toutefois être supérieur à deux mois à compter de la décision sur le projet.

§ 3. L'autorité publique peut prolonger les délais fixés aux §§ 1er et 2 en cas d'impossibilité matérielle de fournir l'accès dans le délai prescrit. Cette impossibilité est dûment motivée et notifiée, par écrit, au demandeur. L'autorité publique mentionne clairement les possibilités et les modalités de recours dont dispose le demandeur, conformément à l'article 9.

(1) Session 1990-1991

Documents du Conseil, 154 (1989-1990), nos 1 à 11.

C. 1991-1992, 1er tome -- Service publique du 30 mai 1991 -- Discussion. -- Vote

Art. 8. § 1er Tout refus total ou partiel de communication des données fait l'objet d'une décision motivée qui est notifiée, par écrit, au demandeur.

§ 2 La notification de refus doit mentionner clairement les possibilités et les modalités de recours dont dispose le demandeur, conformément à l'article 9.

Art. 9. § 1er Toute personne physique ou morale estimant que le délai fixé par l'autorité publique en vertu de l'article 7, § 3, est trop long ou estimant que sa demande d'information a été abusivement rejetée ou négligée ou qu'elle n'a pas reçu une réponse satisfaisante de la part de l'autorité publique, peut introduire un recours à l'encontre de la décision, conformément aux règles définies par l'Exécutif.

§ 2 L'absence de transmission de l'information au terme du délai fixé par l'autorité publique en application de l'article 7 du présent décret ouvre la possibilité pour le demandeur d'introduire un recours conformément aux règles définies par l'Exécutif.

Art. 10. § 1er Sans préjudice des dispositions nationales applicables en Région wallonne, le droit d'accès à l'information garanti par le présent décret peut être limité dans la mesure où son exercice est susceptible de porter atteinte :

- au secret des délibérations de l'Exécutif de la Région wallonne, du collège des bourgmestre et échevins, de la députation permanente,
- au secret des négociations interrégionales, nationales, internationales de la Région;
- au secret des procédures engagées devant les juridictions,
- au secret commercial et industriel,
- au secret de la vie privée, et notamment au respect des dispositions relatives à la protection de la confidentialité des données nominatives des archives et des fichiers administratifs.

§ 2. Les documents font l'objet d'une communication partielle, lorsqu'il est possible d'éliminer de la reproduction à délivrer au demandeur, les portions dont la diffusion porterait atteinte aux intérêts visés au paragraphe précédent.

§ 3. Des motifs liés au secret de la vie privée et du secret commercial et industriel portant sur des faits qui sont personnels au demandeur ne peuvent pas lui être opposés.

Art. 11. § 1er Toute personne physique ou morale qui constate qu'une information détenue par une autorité publique et qui est relative, soit à l'état de l'environnement, soit à ses activités, est inexacte ou incomplète, peut demander la suppression des erreurs ou la correction de l'information.

La demande écrite, argumentée, constitue une pièce qui doit être jointe au dossier pour en faire partie intégrante.

§ 2. L'autorité publique qui n'accède pas à la demande de correction dans un délai d'un mois est considérée comme refusant celle-ci.

Art. 12. L'Exécutif fixe le modèle des documents à utiliser afin de permettre aux autorités publiques de répondre aux exigences de l'article 5, § 2, de l'article 7 et de l'article 8.

Art. 13. Les dispositions du présent décret ne sont pas applicables aux demandes d'information, de copies ou de consultation de documents détenus par une autorité publique, introduites avant l'entrée en vigueur du présent décret.

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Namur, le 13 juin 1991.

Le Ministre-Président de l'Exécutif régional wallon,
chargé de l'Economie, des P.M.E. et de l'Action publique régionale,
R. NOLLET

Le Ministre des Affaires intérieures, chargé des Pouvoirs locaux,
des Travaux subs. liés et de l'Eau pour la Région wallonne,
A. VAN der BEEK

Le Ministre du Budget, des Finances et du Transport pour la Région wallonne,
A. D'ALEM

Le Ministre de l'Emploi, chargé de la Rénovation rurale,
de la Conservation de la Nature et des Zones inhabitées pour la Région wallonne,
E. LIPPELANS

Le Ministre des Travaux publics et de l'Équipement pour la Région wallonne,
A. GAUISSON

Le Ministre de l'Aménagement et du Territoire, de la Recherche,
de Technologies et des Relations économiques pour la Région wallonne,
A. MENARD

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Environnement et de Logement pour la Région wallonne,
G. FURGER

MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE

F. 91 — 2016

[C — 27427]

4 JUILLET 1991. — Arrêté de l'Exécutif régional wallon
réglementant les modalités d'épandage des effluents d'élevage

(publié au M.B. le 1.10.1991)

L'Exécutif régional wallon,

Vu le décret du 7 octobre 1985 sur la protection des eaux de surface contre la pollution, notamment l'article 40;

Vu l'avis de la Commission consultative de la protection des eaux de surface contre la pollution;

Vu l'avis du Conseil d'Etat;

Sur la proposition du Ministre des Affaires intérieures, chargé des Pouvoirs locaux, des Travaux subsidés et de l'Eau pour la Région wallonne,

Arrête :

Article 1er. Pour l'application du présent arrêté, il y a lieu d'entendre par :

1. « Effluents d'élevage » : Le fumier, le lisier et le purin;
2. « Fumier » : Le mélange de litière, d'urine et d'excréments d'animaux;
3. « Lisier » : Les excréments et urines purs;
4. « Purin » : Les urines seules ou les jus éventuels s'écoulant des fumiers.

Art. 2. Les épandages d'effluents d'élevage ne sont autorisés que pour couvrir les besoins physiologiques de l'espèce végétale concernée et à condition qu'en aucun cas l'apport azote annuel total ne dépasse 400 kilos par hectare.

Art. 3. L'épandage d'effluents d'élevage est interdit sur culture de légumineuse.

Art. 4. En aucun cas, la capacité d'absorption du sol ne peut être dépassée.

Cette capacité est réputée dépassée s'il y a une stagnation de plus de 24 heures de lisier ou de purin ou s'il se produit un ruissellement en dehors de la zone d'épandage.

Art. 5. Lorsque la pente moyenne du sol est supérieure à 6 %, l'épandage de lisier et de purin est interdit sur les sols non couverts de végétation, sauf si l'effluent est incorporé au sol le jour même de son application.

Art. 6. L'épandage des effluents d'élevage est interdit à moins de 10 mètres des crêtes de berge d'un cours d'eau ou d'un fossé.

Art. 7. Du 1er novembre au 1er mars, l'épandage de lisier et de purin est interdit sur les sols non couverts de végétation ou de résidus végétaux, sauf si l'effluent est incorporé au sol le jour même de son application.

Art. 8. L'épandage de lisier et de purin est interdit sur sol gelé en permanence depuis plus de 24 heures.

Art. 9. Le Ministre qui a l'eau dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Namur, le 4 juillet 1991.

Le Ministre-Président de l'Exécutif régional wallon,
chargé de l'Economie, des P.M.E. et de la Fonction publique régionale,

B. ANSELME

Le Ministre des Affaires intérieures,
chargé des Pouvoirs locaux, des Travaux subsidés et de l'Eau,

A. VAN der BIEST

URGENT!

un peu de pub pour une bonne cause

La composition de la poudre à lessiver ECOVER répond réellement aux exigences du respect de l'environnement. De plus, les essais avec de petites quantités donnent de bons résultats, ce qui permet de maintenir le prix de revient par machinée.

Seul ennui : cette poudre vendue depuis quelques mois chez MASQUASY (Rochefort) risque bien de disparaître rapidement des rayons suite d'acheteurs. J'aimerais que vous l'essayiez au moins une fois.

Paule SANZOT

Encore un peu de pub pour ... une fois

Une autre marque de produits de nettoyage semble avoir le même souci qu'ECOVER. Il s'agit de FROGGY.

Nous attendons l'avis des femmes (et hommes) de ménage sur ces produits.

Maurice EVRARD

Tout nettoyer dans sa maison et préserver la nature, c'est possible. Pour tous les besoins ménagers, FROGGY possède une solution adaptée, performante et spécialement conçue pour ne pas agresser l'environnement.

Avec des composants efficaces et sans phosphates qui remplacent désormais les composants classiques, FROGGY offre une large gamme de produits, super-actifs contre la saleté, super-doux pour respecter la nature.

FROGGY Nettoyant-Détartrant au vinaigre: un produit unique par ses performances. Il élimine radicalement les traces de calcaire dans la cuisine et les sanitaires.

FROGGY Crème Email-Inox: grâce à sa composition à base de farine de marbre, il est idéal pour récurer sans rayer, et effacer les traces sur les surfaces telles que céramique ou inox.

FROGGY Nettoyant-WC au vinaigre: un détartrant à longue action pour dissoudre calcaire et saletés.

Il est sans danger pour les fosses septiques.

FROGGY Vaisselle: quelques gouttes de ce dégraissant puissant parfumé et doux pour les mains suffisent pour rendre la vaisselle étincelante.

FROGGY Lessive Liquide: à concentration élevée, convient parfaitement pour la fine lessive comme pour les fibres synthétiques et les couleurs. Existe en flacon 2L avec doseur et en flacon-recharge.

FROGGY Nettoie-tout: un nettoyant concentré et économique pour nettoyer toutes les surfaces lavables, en préservant la douceur de vos mains.

FROGGY Lave-vitres à l'alcool: sans solvants, il élimine les traces de graisse et de nicotine sur les fenêtres, les miroirs, les vitrines et toutes les surfaces lisses.

FROGGY, des produits pour chaque utilisation dans tous les recoins de la maison et une recherche constante pour améliorer la protection de l'environnement.



Froggy[®]

NATURE ET LOGIS
LUI DISENT MERCI.

ACTIVITES GENERALES

Dimanche 11 août : Découverte de la vallée des ALLEINES : nature et histoire

Une quinzaine de Natus ont répondu à l'appel pour découvrir une vallée typiquement ardennaise pourvue d'une nature sauvage encore exceptionnelle pour notre région et également chargée d'un passé historique remarquable dont les traces innombrables sur le terrain et dans les archives ne demandent qu'à être lues et interprétées. Une toute jeune ASBL locale, "Alisna", s'emploie très activement depuis peu à comprendre et démêler les nombreuses énigmes qui émaillent ce bassin versant traversé par le ruisseau des Alleines. Nous tenons ici à remercier particulièrement M. Guy Joris, secrétaire d'Alisna, d'avoir accepté de nous brosser rapidement, avec compétence, gentillesse et humour, l'historique du site de la Géripont et de sa vallée.

Le premier document connu faisant mention du ruisseau des Alleines est une Charte de Sigebert III, roi d'Austrasie, datant de l'année 644. Cette charte, exemplaire dans sa forme et dans son esprit, est le plus ancien document qui nous reste de l'histoire de l'Ardenne et de notre région plus particulièrement.

Elle relate l'établissement de Remacle en qualité d'Abbé à Cugnon en vue d'y fonder un monastère. L'octroi du Domaine fait référence au ruisseau des Alleines (Alisna), marquant la limite ouest du territoire, de la Girgaine jusqu'à la Semois.

Historiquement, saint Remacle resta quelques années à Cugnon, y construisit un oratoire dans un rocher (Grottes de St-Remacle) mais n'édifia pas le monastère projeté. Par contre, il fonda une double abbaye à Stavelot et Malmédy. Les raisons de l'abandon du site de Cugnon ne sont pas connues.

Le site de la Géripont, avec sa vanne domaniale dite de "l'Arnulphe" ainsi que les colons Probard et Bobon font également partie de la donation de Sigebert. L'occupation humaine des lieux est donc très ancienne.

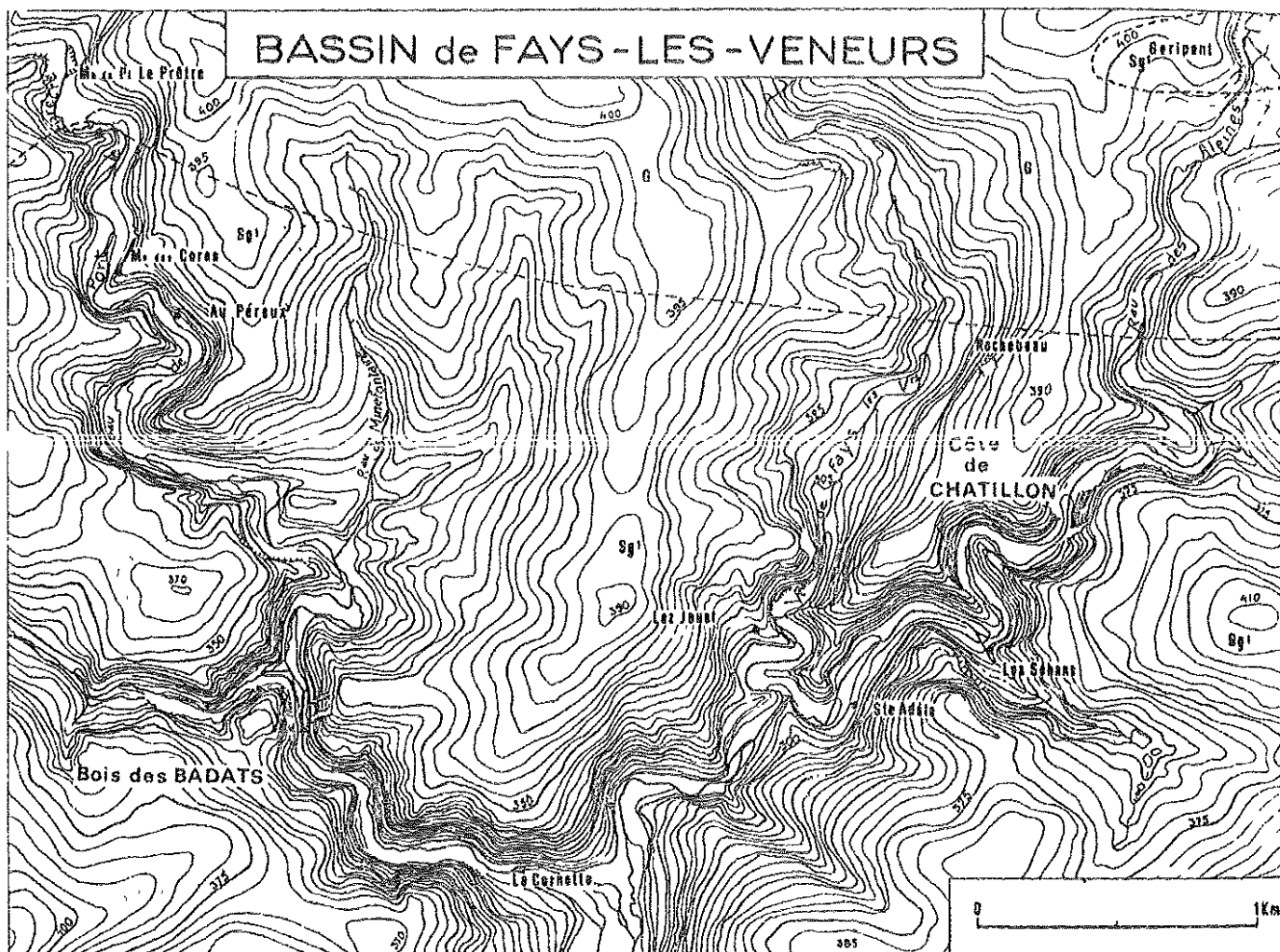
Ensuite l'histoire reste muette jusqu'en 1648, date d'élaboration de la Carte du St-Empire par un certain Cornelius où sont reprises les installations de la Géripont.

Site naturel et industriel de la GERIPONT

La Géripont est un petit écart, bien abrité, constitué de quelques habitations. Sa population est toujours restée faible malgré un développement économique et industriel bien présent, utilisant systématiquement les ressources naturelles mises à sa disposition. Ces ressources sont diverses et ont été employées graduellement à travers les âges en fonction des besoins économiques et des avancées technologiques.

Le ruisseau des Alleines

Il prend sa source à l'ouest du massif forestier de Luchy (environ



Carte tirée de L. VOISIN, Les Ardoisières de l'Ardenne (Ed. "Terres Ardennaises").

450m). D'une longueur de près de 20 km et d'une largeur moyenne inférieure à 6m, le cours de ce gros ruisseau se subdivise en 3 zones distinctes :

- La zone de source et de plateau : elle traverse de larges parties humides et des prairies d'élevage. La vitesse du courant y est faible à moyenne avec des endroits de profond. La végétation y est bien représentée, en rives comme dans le ruisseau. A noter également la pureté de l'eau, menacée cependant par l'implantation du camp militaire.

- La zone moyenne, beaucoup plus rapide, arrive et passe à Géripont et se déverse avec une allure nettement torrentueuse dans la profonde vallée. Elle se caractérise par l'absence de végétation dans son lit et la présence de cailloux de gros calibre. La nature schisto-

gréseuse du sous-sol accentue ce phénomène à la moindre pluie.

- La zone inférieure, se renforçant de deux ruisseaux (ruisseau de Fays-les-Veneurs et ruisseau de Pont-le-Prêtre venant de Bellevaux) et se jetant dans la Semois au lieu-dit "le Maka".

Fonctions de l'eau des Alleines

Ce ruisseau constitue l'épine dorsale du hameau de la Géripont; en effet, la plupart des activités humaines sur le site ont été rendues possibles par ce formidable potentiel hydrique.

- Fonction domestique : l'eau, source de vie, est d'usage quotidien pour les habitants et le bétail.

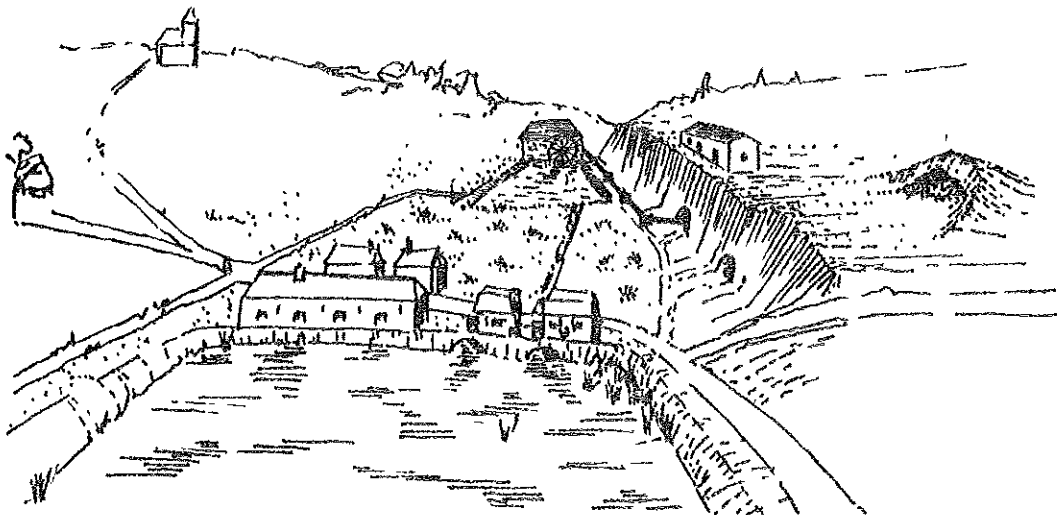
Fonction piscicole : Autrefois nos ruisseaux d'Ardenne regorgeaient d'abondantes populations de truites et d'écrevisses. La création de viviers aidait également à diversifier et maintenir toute cette faune très appréciée par les populations locales.

Fonction motrice : chaque hameau ou village comptait l'un ou l'autre moulin familial jusqu'au siècle dernier. L'intervention de la mécanisation précipita l'abandon de l'usage local de cette technique très ancienne déjà connue par les Romains et probablement amenée par eux lors de leurs conquêtes. Il y avait à la Géripont une meunerie et une huilerie.

La métallurgie et plus particulièrement le travail du fer dans la platinerie avait de même recours à la force hydraulique via une roue à aubes actionnant un maka.

Exploitation du schiste

Les sites ardoisiers du Siegenien inférieur de la vallée des Alleines sont très anciens. Les nombreux affleurements des roches ardoisières sur les flancs du ruisseau ainsi que les plaques schisteuses prédébitées peuvent expliquer l'utilisation à un âge reculé de ces ardoises grossières qu'il suffisait de ramasser.



Ce n'est que plus tard qu'une industrie s'implantera et que l'on creusera des galeries pour exploiter en profondeur les veines de phyllade, livrant au commerce un produit de très grande qualité.

Les ardoisières de la Géripont sont situées en rive droite du ruisseau, près de l'ancien moulin. Avant la Révolution Française, elles faisaient partie du Duché de Bouillon. Une fosse très ancienne a été propriété des dames religieuses du Saint-Sépulcre (Sépulcrines) qui ont fondé leur monastère à Bouillon en 1626. Ces religieuses dispensaient l'enseignement aux nobles. Par suite de nombreuses dotations, elles devinrent bientôt très riches. De plus, elles étaient parvenues à se faire dispenser des dîmes et avaient obtenu la suppression des impôts sur les héritages et les biens qu'elles possédaient.

Après 1790, les fosses ont appartenu à une cascade de propriétaires, dont le notaire Collette qui, avec un certain Colson, créa une société en 1827. A partir de là, l'exploitation prit un grand développement; de grands travaux d'art et des galeries nouvelles furent pratiqués. Une production de 2 à 3 millions d'ardoises était livrée annuellement au commerce grâce à 18 fendeurs, plus tout le personnel de fond.

C'est en 1857 que ces ardoisières seront définitivement abandonnées. La cause invoquée est un "coup d'eau" trop important que pour être annihilé par un astucieux système de pompage. Cette machine d'exhaure de l'eau des galeries utilisait la roue à aubes de la platinerie abandonnée. La commande se faisait par l'intermédiaire d'une bielle de 165m de longueur glissant dans des anneaux fixés à des piliers en maçonnerie. La machine n'avait à supporter qu'un travail en traction et la transmission du mouvement se faisait selon un cheminement anguleux grâce à des articulations.

A noter que l'ASBL ALISNA, dans son souci de recherches historiques, a procédé au dégagement d'une fosse d'exploitation, réfectionné son entrée, pompé les eaux et exploré les anciennes galeries s'étendant sur un réseau de plus de 80m de longueur à une profondeur de 50m. Travail remarquable mais menacé perpétuellement d'envahissement par les eaux.

Vallée des Alleines

Après toutes ces explications très intéressantes sur le passé de la Géripont, nous entamons la promenade dans la vallée proprement dite. Nous pénétrons dans le Gros Bois, hêtraie d'âge mûr avec, en mélange, quelques gros chênes de-ci, de-là. La toponymie et la structure de cette forêt la classent dans les forêts dites "réservées" par opposition aux forêts dites "usagères". Les forêts réservées étaient autrefois les forêts seigneuriales ou abbatiales des grands fœdaux. Leur fonction était essentiellement cynégétique et des décrets successifs réaffirmaient leur statut. De plus, une rigoureuse répression des délits de braconnage était instaurée.

A partir des XVe et XVIe siècles, la fonction économique de ces forêts s'impose peu à peu. On les exploite dès lors essentiellement pour le gros bois d'oeuvre et pour la fabrication du charbon de bois, de plus en plus consommé par la métallurgie et la verrerie.

Nous arrivons dans la plaine alluviale fortement encombrée par de nombreux chablis datant des tempêtes de 1990.

Un double réseau d'abissage construit de grosses pierres nous rappelle que tous les fonds des vallées ardennaises étaient autrefois des prés à faucher recevant comme seule fumure les matières en suspension des eaux d'irrigation.

Climatiquement, ces vallées étroites présentent des caractéristiques spécifiques. Les gelées y sont fréquentes et très fortes. BOUDRU signale d'ailleurs que les vallées ardennaises sont plus froides, à altitude égale, que les plateaux. La vallée peut être assimilée au plateau qui la surplombe de 90 à 100m.

Outre ces rigueurs climatiques, une forte humidité permanente due au couvert forestier et à la présence d'alluvions confère à ce milieu des conditions écologiques strictes pour le développement d'une flore orophile qui lui est presque totalement inféodée.

Plus précisément, la forêt de plateau correspond à une ancienne hêtraie acidophile climacique grandement remaniée par toutes les pratiques forestières d'autrefois et de nos jours. Par contre, en vallée, nous trouvons la forêt de ravin, d'affinité montagnarde, occupant les éboulis et colluvions incomplètement stabilisés. L'érable sycomore, le hêtre et le charme se partagent le terrain, associés à d'abondantes fougères et à toute la végétation liée aux venues aquifères des pentes.

Nous arrivons à l'orée d'une grande clairière parmi un ensemble chaotique de rochers et de grosses pierres nous invitant idéalement à prendre rapidement notre pique-nique.

A l'autre bout de cette clairière existe un gué, au lieu-dit Pont de la Benoige, à l'entrée duquel des ruines laissent supposer qu'un poste de surveillance et de perception d'un impôt (tonlieu) avait été établi là à l'intention de tout qui voulait pénétrer dans le duché de Bouillon. Des fouilles permettraient d'en savoir plus.

En descendant la vallée le long du ruisseau, nous déterminerons quelques plantes caractéristiques de ce biotope.

Crepis paludosa : très jolie astéracée aux fleurs jaunes en corymbe possédant des involucre couverts de poils glanduleux noirâtres. C'est une espèce mésohygrophile, assez rare, croissant sur des sols moyennement acides et riches en éléments nutritifs.

Festuca gigantea : poacée glabre, aux noeuds violacés, avec une ligule moyenne entourée de 2 fortes oreillettes blanchâtres. Espèce forestière venant sur sols argileux très frais à humides.

Phegopteris connectilis : petite fougère croissant en sous-bois sur rochers siliceux frais, ayant un limbe triangulaire avec, à sa base, les divisions primaires arquées vers le bas.

Senecio sylvaticus : séneçon de taille moyenne se développant abondamment dans les coupes forestières d'Ardenne. Les fleurs ligulées ont leurs ligules enroulées. La plante est pubescente et sans odeur.

Calamagrostis arundinacea : rare poacée, abondante cependant dans cette vallée. Ce très joli roseau des bois est une espèce mésophile venant bien sur mull acide. C'est une espèce submontagnarde traduisant le caractère accusé des conditions climatiques prévalant dans cette vallée.



Alisma plantago aquatica : plantain d'eau remarqué le long des Alleines sur fond vaseux. Rare en Moyenne Ardenne, cette très jolie alismacée possède de grandes feuilles longuement pétiolées ainsi qu'une inflorescence multiflore en large panicule pyramidal.

Blechnum spicant : fougère typiquement ardennaise, aux feuilles coriaces, venant toujours sur des sols acides et présentant un dimorphisme foliaire très typique lié à son mode de reproduction. Sur forêts collinéennes acidiphiles et sur sols plus ou moins marécageux.

Ranunculus platanifolius : plante élevée à limbe foliaire palmatipartite, à fleurs blanches. Espèce forestière recherchant les stations à humidité atmosphérique élevée et des sols frais.

Currania dryopteris : petite fougère grêle dont la fronde est triangulaire, croissant en forêt sur sol acide et frais.

Daphne mezereum : espèce très localisée en Ardenne, fleurissant en pleine lumière mais supportant l'ombre.

Humus : mull carbonaté à mull mésotrophe; sols riches en bases. Forêts submontagnardes et collinéennes.

Galeopsis segetum : très jolie labiée découverte sur débris ardoisiers à l'ancienne exploitation "Sainte-Adèle". La corolle est jaune pâle tachée de jaune vif à la lèvre inférieure.

Plante acidiphile prospérant sur éboulis, talus schisteux.

Nous arrivons sur la route de Fays-les-Veneurs conduisant au hameau de La Cornette.

M. Guy Joris nous y attend pour nous raconter le passé industriel exceptionnel de ce petit écart. La Cornette se trouve à la confluence de deux gros ruisseaux, celui des Alleines et celui de Pont-le-Prêtre venant du village de Bellevaux; de plus, il est la limite de 3 communes, ce qui le déforçait énormément dans son expansion économique. Malgré cela, il connut ses heures de gloire, profitant de ressources naturelles abondantes et variées.

Voici, extrait du petit ouvrage La Moyenne Semois, réalisé par le groupement régional "Semois et Vierre" et le S.I. de la Moyenne Semois, ce qu'on peut retenir en bref de l'histoire de ce petit coin de rêve.



"Vers 1601, Florent de Hampteau fait construire un fourneau à La Cornette. Son existence s'explique par la proximité de mines. Celles-ci, situées au sud de l'actuel moulin de La Cornette, donnaient un minerai de fer pauvre et cassant. Après avoir fourni du travail aux villageois, ces mines furent abandonnées vers 1725.

En 1603, un certain Evrard Lambert de Bertrix s'installe à La Cornette où il fait bâtir un moulin et une scierie. A l'origine, ce petit hameau est composé de 7 maisons (en 1809, on pouvait encore voir les masures primitives).

Les principales ressources de La Cornette furent un moulin (à graines), une scierie, une foulerie (atelier où l'on foule les draps ou les cuirs pour leur donner un certain apprêt), une huilerie et une pilerie. Que de ressources industrielles pour ce hameau isolé!

Au début du XXe siècle, le hameau possédait encore une filature (qui occupait une vingtaine de personnes), une huilerie à faïnes et une menuiserie où oeuvrait un charpentier. Des ardoisières furent mises à jour à La Cornette. Les ardoises (et leurs déchets) ne servirent qu'aux besoins locaux. Jamais elles n'alimentèrent une industrie réelle. Aujourd'hui encore, plusieurs puits où furent extraites les pierres d'ardoise, sont visibles."

Nous entamons le chemin du retour en contournant le village d'Auby par sa lisière forestière et en traversant la forêt de plateau sévèrement plantée d'épicéas pour rejoindre notre point de départ.

Et c'est de Paliseul, après avoir respecté la tradition, que nous nous quitterons, contents d'une journée très heureuse en Moyenne Ardenne.

Pierre CHANTEUX

Ouvrages consultés :

Léon VOISIN, Les ardoisières de l'Ardenne.

Sylviane DUFOUR et Sylviane ROMAIN, Bertrix au fil des siècles (Foyer culturel de Bertrix).

Sylviane DUFOUR, Les Ardoisières (idem).

Flore forestière française (Institut pour le Développement forestier)
(les planches de fleurs sont tirées de cet ouvrage).

Dimanche 1er septembre : Découverte des pelouses schisteuses et calcaires des environs du VIROIN

Deux groupes de Natus se rassemblent à l'église de VIERVES pour parcourir une merveilleuse contrée naturelle sous la conduite parfaite de Thierry DEWITTE, guide multicompétent, qui nous fera découvrir toute une région sous la plupart de ses aspects naturels et historiques.

Ce qui frappe le naturaliste, en arrivant à Vierves, c'est son paysage très diversifié. Il s'inscrit, en fait, dans une zone géographique de transition articulant le talus de l'Ardenne forestière, au sud, à la dépression humide et herbeuse de la Fagne, au nord. Entre ces deux régions très typées, peu accueillantes à l'habitat, s'élève et se poursuit d'ouest en est un bourrelet de terrains où alternent schistes et calcaires.

Les calcaires, plus résistants à l'érosion, saillent en chapelets de dômes boisés au-dessus de zones schisteuses déprimées occupées par la prairie (d'où cet effet de paysage en escaliers). Cette bande de collines dominant, d'un côté, le cours du Viroin (qui a creusé son lit dans la bande schisteuse) et de l'autre, la Fagne, porte le nom de CALESTIENNE.

C'est là que, depuis très longtemps, se sont accrochés les villages. Au sommet de la Calestienne, piégées entre les bosquets et les affleurements rocheux, quelques très bonnes terres s'étendent en plages irrégulières et morcelées. Elles attirèrent les établissements agricoles dès l'époque romaine et sont l'objet de multiples transactions foncières et politiques durant les périodes carolingienne et médiévale.

Le château des comtes de HAMAL

Les seigneurs de Vierves sont cités dans les sources écrites depuis la fin du XI^e siècle. Ils furent vassaux du Comte de Namur puis relevèrent de l'évêque de Liège.

Le pouvoir effectif était exercé localement par les seigneurs. C'est eux qui taxaient les paysans, rendaient l'essentiel de la justice, organisaient la vie de tous les jours, manifestaient leur présence par l'étendue de leurs biens fonciers.

Ils dominèrent plusieurs villages de la région et furent assez riches et puissants pour édifier un château. A l'origine, celui-ci dut être un donjon dont le site nous apparaît encore aujourd'hui comme très remarquable. C'est un éperon rocheux délimité par le cours du Viroin qui le longe au sud et par un petit affluent entaillant le versant à l'ouest. Presque rien ne subsiste du bâtiment médiéval, à part peut-être le corps de la tour circulaire. Il est probable que le donjon de Vierves a été un ouvrage surtout défensif, un symbole du pouvoir de ses détenteurs sur leurs sujets et vis-à-vis de leur lointain suzerain.

La seigneurie de Vierves devint avec le temps un baronnie, après avoir englobé les seigneuries de Dourbes, les deux Matagne, Treignes, Oignies et Le Mesnil.

Le château actuel résulte d'aménagements effectués au XVIII^e siècle à la suite d'un grave incendie. Espace clos, fermé aux regards, il ne s'ouvre à la population qu'une seule fois par an, le jour du carnaval. Dans son repli, il évoque les rapports tendus qu'entretenaient, à la fin de l'Ancien Régime, les habitants de la baronnie et leur seigneur, dont les dettes exorbitantes ont eu plusieurs fois des répercussions abusives sur les revenus et la vie quotidienne des paysans.

L'arbre de la Liberté, qui ombrage la place devant le château, rappelle l'espoir que les gens de Vierves ont dû nourrir à l'époque de la Révolution Française.

Emigrés puis rétablis dans leurs biens sous l'Empire, les anciens seigneurs de Vierves, les barons de Hamal se manifestèrent encore au début du XIX^e siècle. La vente qu'ils firent de leurs bois, sur lesquels les villageois exerçaient de nombreux usages, frustra gravement les nombreux petits éleveurs qui peuplaient leur vaste terre.

A noter aussi que ce château fut Cour de justice et se rendit célèbre par ses retentissants procès de sorcières aux XV^e et XVII^e s.

Le village de Vierves est situé sur le versant exposé au sud, donc bien à l'abri des grands vents froids du nord.

Nous grimpons sur ce versant et profitons d'une vue globale du village et de son vaste paysage forestier. De multiples petites vallées secondaires des affluents du Viroin sont encore dotées d'une riche faune de mammifères et de reptiles (chat sauvage, martre, sanglier, couleuvres,...).

Le Viroin est formé à Dourbes par la réunion de l'Eau Noire et de l'Eau Blanche. C'est déjà une belle rivière atteignant 12 à 15m de largeur par endroits. Après une course de 22 km, il se jette dans la Meuse, en aval de Vireux, en France. Les crues du Viroin sont spectaculaires : son débit peut passer brusquement de 3-5 m³ à 120 m³ par seconde, envahissant dès lors entièrement la plaine alluviale.

Autrefois, les tiennes calcaires étaient broutés par les moutons; cela leur donnait cet aspect typique de paysage écossais. Avec la disparition des troupeaux, elles ont été replantées en partie de pins noirs d'Autriche. Ailleurs, c'est la fruticée qui a reconquis les pelouses non gérées. Celle-ci, à son tour, évolue lentement vers la forêt climax originelle.

La végétation des pelouses nous est connue de nos pérégrinations en Lesse et Lomme. Elle est composée d'Ononis repens, Sanguisorba minor, Helianthemum nummularium, Thymus pulegioides, Pimpinella saxifraga avec quelques plantes acidiphiles comme Calluna vulgaris et Sarothamnus scoparius, trahissant une géologie hétérogène. Nous trouverons également Ballota nigra, plante nitrophile.

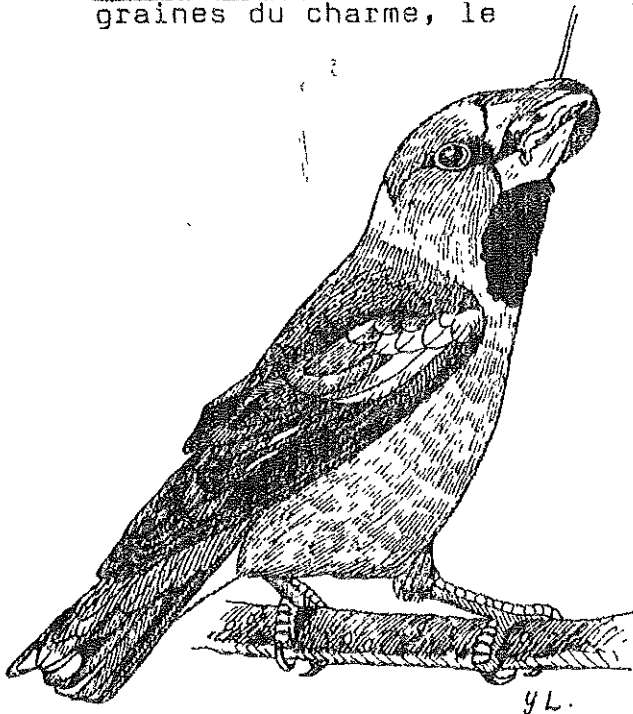
Nous redescendons sur le village pour nous diriger cette fois, à travers le bocage de Vierves, vers la roche Madou. C'est une ancienne carrière où le calcaire givétien était débité comme matériau de construction.

Le long du chemin, nous reconnaissons Acer campestre ou "bois de poule", servant autrefois de perchoir dans les poulaillers, en vertu de son écorce épaisse et isolante.

Nous déterminons également Clematis vitalba, Mespilus germanica, Ulmus campestris, Cornus sanguinea, Evonymus europaeus, Ligustrum vulgare, Viburnum lantana, toutes espèces typiques de lisières ou fourrés sur sols calcaires.

Comme herbacées, nous rencontrerons la délicate ombellifère Bupleurum falcatum (fig. ci-contre) dont la floraison est jaune comme pour le robuste Pastina sativa, le très velu Clinopodium vulgare ainsi que Origanum vulgare, indicateur d'un milieu herbeux évoluant vers la forêt. A signaler aussi Helleborus foetidus, se contentant d'un sol peu profond sur roche et dont la racine mélangée à du son était utilisée comme poison pour les rats.

Comme faune ailée, nous remarquerons le gros-bec casse-noyaux, friand des graines du charme, le



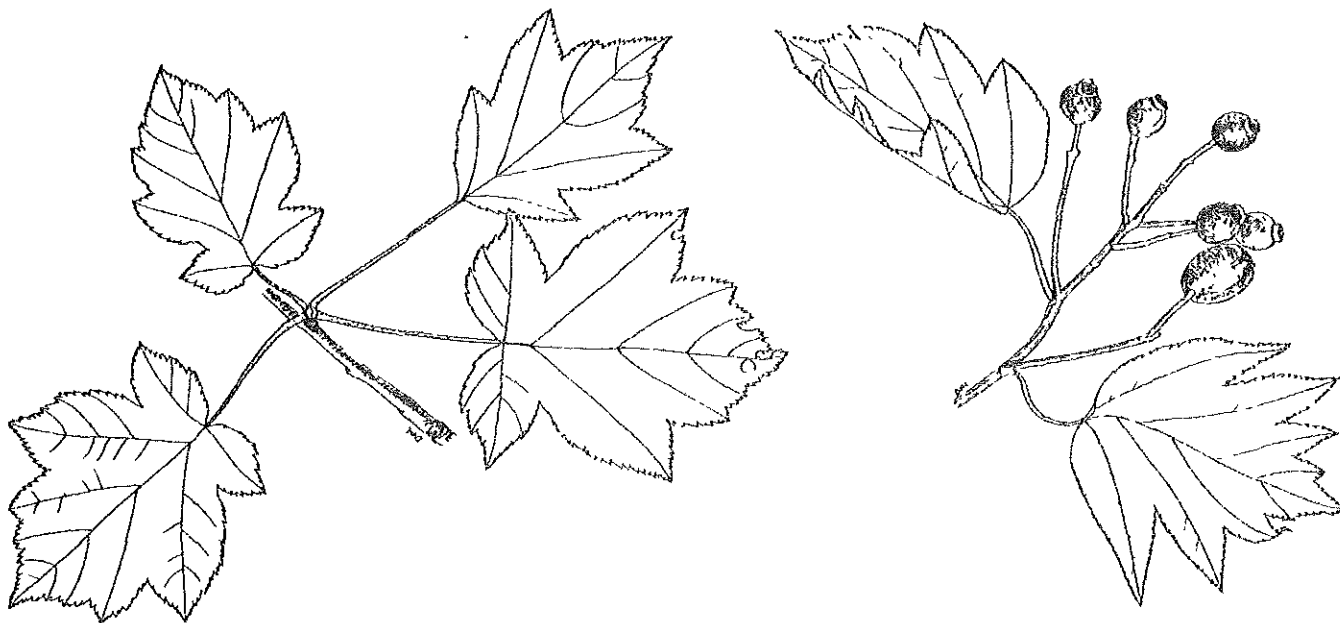
faucon crécerelle (fig.), les rouges-queues noir et à front blanc, les bergeronnettes printanière et grise ainsi que le pic-vert recherchant avidement les fourmilières. Nous entendrons aussi la fauvette à tête noire dont le cri fait penser à la percussion de deux billes de billard.



Sur le site même de la Roche Madou, nous observerons l'abondante et remarquable végétation composée de Cirsium acaule, Linum catharticum, Plantago media, Teucrium chamaedrys, Gentianella germanica, Carlina vulgaris, Inula conyza, Goodyera repens, Digitalis lutea, Gymnadenia conopsea, Hippocrepis comosa, Allium sp., ainsi que Rhamnus catharticus et Solanum dulcamara.

Nous redescendons sur le village pour nous engager cette fois sur Tienne de Chamouzias en passant au lieu-dit Les Canons. Ceux-ci datent de la guerre 14/18 et contrôlaient stratégiquement toute la vallée en contrebas. Actuellement, de ce point de vue, plus rien n'est perceptible, toutes les pelouses d'autant ayant été recolonisées par la forêt. Sur le canon, l'inscription "Ultima ratio regis" (dernier recours du roi) nous rappelle la proximité des frontières et le rôle défensif mais vain de la Belgique face aux envahisseurs.

Nous déterminerons encore quelques espèces végétales comme Sorbus torminalis (alisier : v. fig.), Stachys officinalis, Sambucus racemosa



à la moelle brune, Sambucus ebulus (yèble), Euphrasia odontites.

La journée fut riche également de l'observation des Papillons.

L'année 1991 fut, en fait, extraordinaire pour les lépidoptères. De plus, la région du Viroin possède les biotopes nécessaires au développement d'une diversité en papillons unique en Belgique.

Nous les déterminerons avec Thierry après capture au filet :

1. Clossiana dia (Petite violette) - Plante nourricière : Viola hirsuta.

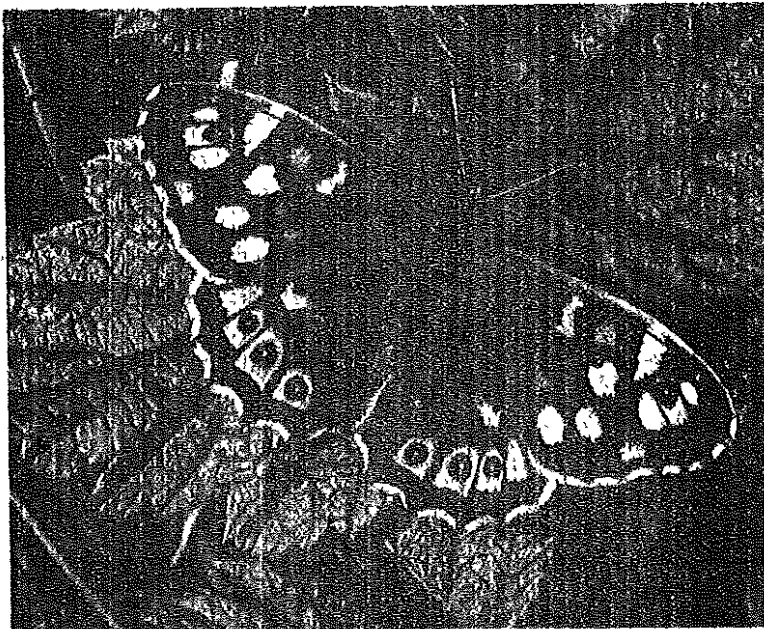
2. Asiommatia megera (Mégère) - Pl. n.: Graminées du groupe Poa.

3. Eumedonia eumedon (Argus brun ou Collier de corail) - Pl. n.: Géraniums.

4. Pararge aegeria (Tircis)

Pl. n.: Graminées

Ce papillon vit sous bois et chaque mâle défend vigoureusement sa zone de lumière contre les autres papillons. L'illustration représente une femelle (50 mm).



5. Vanessa atalanta (Vulcain) - Pl. n.: Orties.

6. Pyronia tithonus (Amaryllis) - Pl. n.: Graminées.

Ce papillon a un ocelle noir ponctué de deux points blancs, ce qui le distingue du Myrtil.

7. Euplagia quadripunctaria (Ecaille chinée) - Très beau papillon zébré, dont la chenille se nourrit de Lamiers, d'orties et d'épilobes.

8. Autographa gamma : petit papillon migrateur, souvent en bande. Pl. n.: orties, trèfles, lins.

9. Fabriciana adippe (Moyen nacré) - Pl. n.: Violettes

10. Chenille de Papilio machaon sur ombellifères.

11. Thecla betulae (Thecla du bouleau) - Papillon très joli doté d'appendices caudaux tachés de rouge. Pl. n.: Pruneliers et arbres fruitiers.

Nous arriverons à Treignes dans l'après-midi où nous visiterons les ruines de la villa gallo-romaine fouillée par l'ULB. Nous nous arrêterons quelques instants devant la ferme-château, dont la partie la

plus ancienne, la tour, daterait de la fin du XVe ou du XVIe siècle. Cette tour était occupée par le prévôt de Vierves. Actuellement, un écomusée y est en cours d'aménagement.

Le retour au point de départ se fera en longeant le Viroin. Près de Vierves, nous jetterons un coup d'oeil très intéressé sur un méandre abandonné de la rivière. toute une végétation très colorée y prospère, composée de Bidens tripartita, Scutellaria galericulata, Mentha arvensis, Typha latifolia, Lycopus europaeus, Lithrum salicaria, Iris pseudacorus, Alisma plantago-aquatica,...

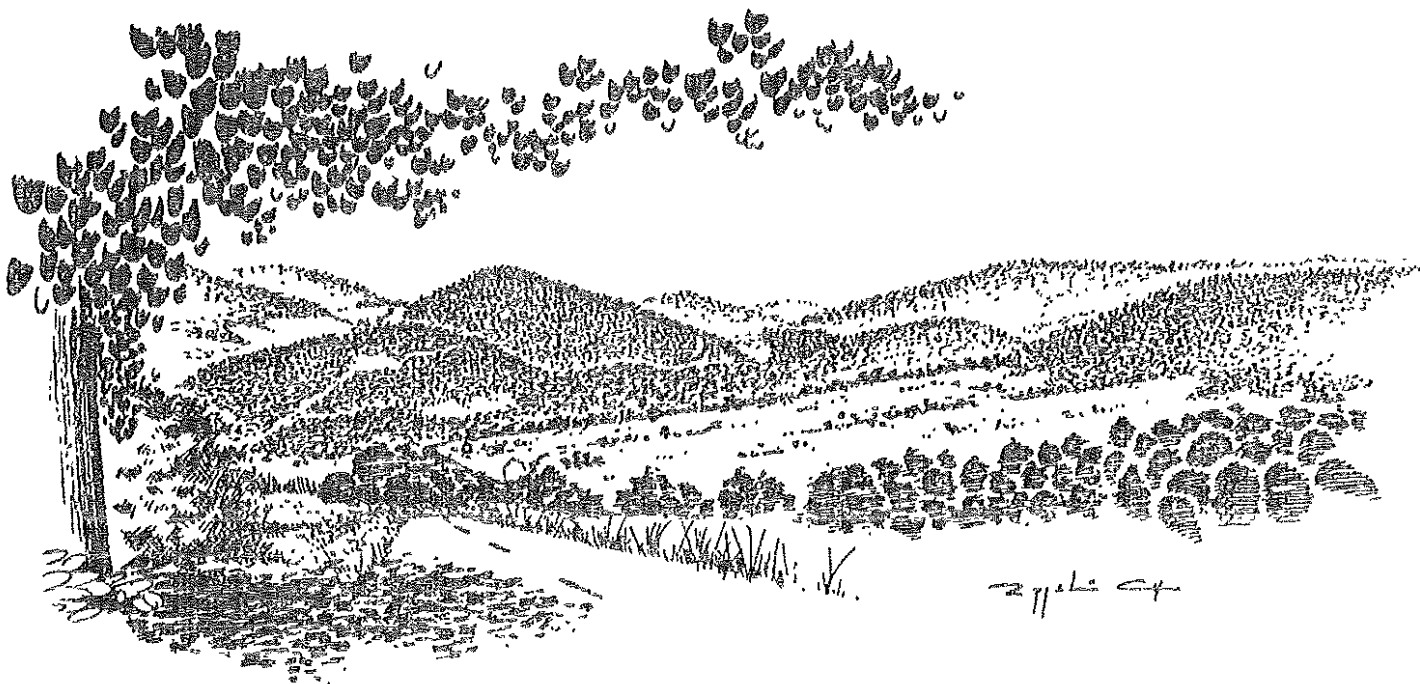
Nous terminerons cette chaude journée par le rafraîchissement d'usage, éblouis de toutes les richesses naturelles observées.

Merci Thierry!

Pierre CHANTOUX

Ouvrage consulté pour la partie historique et géologique :
Autour de Treignes (Ed. Fondation Roi Baudouin).

Illustrations de plantes tirée de la Flore forestière française.



Dimanche 18 octobre : Mycologie à Mirwart.

Ce week-end, à Saint-Hubert, nos amis mycologues du Centre-Ardenne de Neufchâteau organisaient, dans les salons feutrés de l'abbaye de Saint-Hubert, leur exposition annuelle. Ce n'est donc pas par hasard que la sortie mycologique ardennaise prenait son départ à Mirwart.

Au cours de la matinée, une courte, très courte promenade nous permettra de déterminer une centaine d'espèces. C'est dire que les biotopes rencontrés étaient très riches et variés. Pourtant, en ce début du mois d'octobre, la poussée fongique semble ralentie.

Du haut du village, nous nous laisserons glisser dans un dédale de plantations, impossible à décrire, pour rejoindre le fond de la vallée de la Lomme, au confluent du Parfondry et de la Lomme.

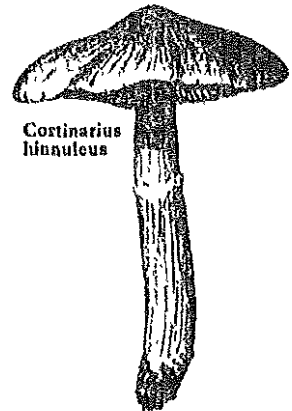
Nous traverserons ensuite la plaine alluviale près des étangs St-Roch puis nous nous dirigerons vers le Vieux-Moulin. Les haltes seront fréquentes et longues. La faconde de notre guide Paul Pirot est bien connue. Il ne se contente pas de nous aider à identifier les espèces rencontrées, il nous raconte en plus, par le menu détail, la vie et même l'intimité de chacun d'eux!

Comme le pique-nique se termine sous la pluie battante, nous prenons la décision de nous réfugier à Saint-Hubert pour parfaire nos connaissances en découvrant toutes les espèces, bien alignées, bien classées et... bien au sec dans leur assiette.

Citons tout de même les espèces plus particulières que nous avons rencontrées : Mycena stylobates, espèce assez visqueuse au chapeau fibrilleux strié de jaune clair, Agaricus essetei qui possède un bulbe marginé et des lames écartées du pied, Claviceps microcephala est plus petit que purpurea et pousse sur des graminées, Agaricus semotus ressemble à l'agaric silvicola mais est beaucoup plus gracile, Cystolepiota sistrata se reconnaît à son disque roussâtre sur le chapeau, Leucoagaricus leucothites a simplement changé de nom, c'est notre Lepiota naucina toute blanche!

La liste complète dressée par Gérard Lecomte sera publiée en fin d'année accompagnant celles des autres sorties.

LEBRUN Jean-Claude



Samedi 9 novembre: Prospection dans les environs d'AUFFE

Parcours : Auffe - Grignaux - Tienne d'Aise - Au Poteau - Roptai -
Ave et retour par le chemin rive droite du Ty d'Ave.

La migration s'affaiblit progressivement. Ce sont les Grives litor-
nes et mauvis, les Corbeaux freux et les Pinsons du Nord (Fig.)
qui se font remarquer le plus.

A noter spécialement une der- nière observation du Roi-
telet triple-bandeau : au moins un ex. dans les haies
bordant Grignaux, ainsi que des traces fraîches
de Blaireau, au même endroit.



Marc PAQUAY

Dimanche 8 décembre : Débroussaillage au Tienne des Vignes à
RESTEIGNE

C'est en grande pompe ... médiatique que s'est ouverte cette jour-
née de débroussaillage organisée dans le prolongement de la prome-
nade de sensibilisation du dimanche 24 novembre dernier. La presse ré-
gionale et la TV communautaire de Rochefort (Vidéoscope) nous attendent
près du pont de Resteigne, et Pierre Limbourg a l'occasion d'exposer à
une foule de lecteurs et de téléspectateurs dont on ne peut estimer
l'importance, l'intérêt des pelouses calcaires de la Caestienne et
l'objectif de nos journées de débroussaillage.

Après avoir sacrifié au "m'as-tu vu?", les volontaires se mettent
au travail selon un scénario bien au point et connu : repérage des car-
rés, vrombissement des tronçonneuses et débroussailleuses (quand elle
veulent bien démarrer), affairément des ratisseuses et des transports,
hésitations du feu qui fait des manières avant de se décider à collabo-
rer sans réticences, et, en fin de journée un versant du Tienne des
Vignes tout pimpant, qui a l'air de revenir de chez le coiffeur, et
des Natus fourbus joyousement rassemblés autour d'une trappiste revig-
orante.

Edmond, l'ermite de Resteigne, est heureux de voir une des clauses
de son testament remise en honneur après tant d'années : "Je désire que
l'on ne coupe pas les genévriers..."

Dimanche 29 décembre : Entre Lesse et Our.

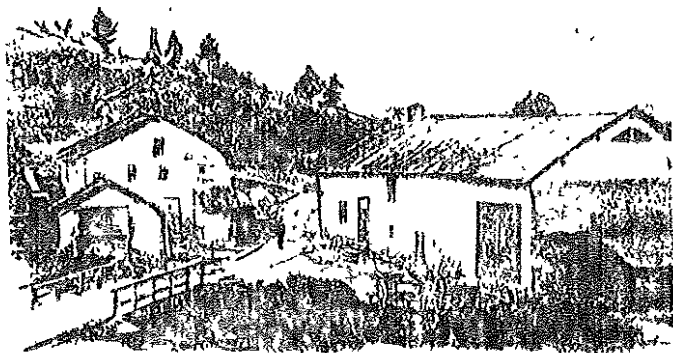
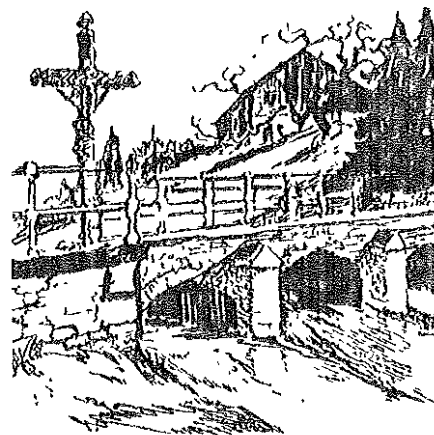
Nous étions une trentaine de Natus à nous plonger dans l'atmosphère tranquille de la Haute-Lesse afin d'oublier les tumultes du réveillon de Noël et puiser un peu de bien-être et de récréation dans le contact avec la nature et la vie sauvage. Nous traverserons forêts et vallées qui, si elles semblent bien calmes aujourd'hui, ont par le passé servi de cadre à de multiples activités humaines.

Le pont, la croix, la fontaine-lavoir restaurée récemment, les fermettes aménagées avec bon goût, forment un ensemble harmonieux au centre du village. C'est de là que nous partons pour remonter à contrecourant la vallée de la Lesse jusqu'à Molhan.

L'ANCIEN VILLAGE DE LESSE.

La tradition rapporte que le premier village de Lesse se serait implanté un peu en amont de Molhan. Cet ancien moulin fut détruit à plusieurs reprises. On dit que la reine Astrid projeta d'en faire l'acquisition, tant le site lui plaisait.

Si, de nos jours, la nature semble avoir repris ses droits dans ce lieu idyllique, l'homme y a inscrit plusieurs pages de son histoire.



12 Le moulin de Molhan au début du 21^e siècle

A en juger par son nom, Molhan aurait déjà été fréquenté à l'époque franque. La finale han désigne un terrain se trouvant dans un méandre.

Les premières traces écrites, à propos de Lesse, nous reportent au X^eme siècle. En effet, on trouve, dans le Polyp-tyque de Prüm, le nom de LIZZE (Lesse) associé à ceux des vil-lages voisins. Ce précieux manu-scrit décrit, en 893, avec pré-cision, les biens de cette abbaye allemande.

C'est Louis le Pieux ou le Débonnaire qui fit don de la "Curia de Vilantia" aux moines de Prüm, sans doute pour équilibrer la puissance des autres abbayes de Saint-Hubert, Stavelot, Mouzon...

Cette Curia comprenait plusieurs manses qui formaient des unités d'exploitations agricoles de plus ou moins 25 hectares.

Lieu	Nombre de manses	Nombre de colons	Estimation habitants
Anloy	6 3/8	23	115
Fagi	3 1/4	9	45
Fins	2	4	20
Hogemunt (Hourmont)	4	14	70
Lesse	5 3/4	14	70
Libin	11 1/4	40	200
Muczi (Maissin)	1 3/4	7	35
Transinne	10 1/4	35	175
Ulsi (Oussi)	1	5	25
Villance			235
Ochamps		16	80

Redu n'est pas cité, et vraisemblablement n'existait pas encore ou alors sous la forme d'un manse dépendant de Lesse. Il aurait été créé plus tard par un essartement des forêts proches sur des terres plus accueillantes à la culture car Lesse ne pouvait compter que sur sa plaine alluviale.

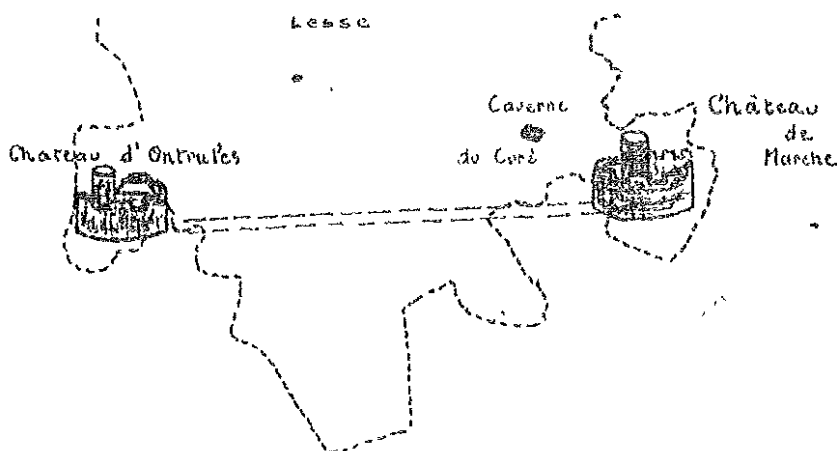
LES CROIX BANALES

Ce n'est qu'en 1139, dans un document ecclésiastique (une bulle du pape Innocent II), que l'on voit le nom de Reduit (Redu) écrit pour la première fois. Il prescrivait à certaines paroisses de participer aux pèlerinages dits "des croix banales". Ces pèlerinages, sortes de rogations, se faisaient depuis la moitié du IXème siècle. Les gens de Lesse et Redu y participaient et étaient tenus d'offrir des fromages aux abbés de Saint-Hubert. C'est l'abbé Sévold (837-855) qui organisa ces... intéressants pèlerinages qui auraient vu le jour, en 837, lors d'une famine. L'abbé répartit en trois groupes ces pieuses manifestations de nos ancêtres. Les Croix de Paliseul rassemblaient les habitants du doyenné de Graide, les Croix de Famenne, ceux de Behogne (Rochefort) et les Croix d'Ardenne, ceux de Bastogne. Il reste toujours un lieu-dit "Virée des Croix" entre Lesse et Redu. Ce toponyme témoigne donc du bien-fondé de ces propos. (Voir Barbouillons 115, fiche 64: La virée des Croix.)

Le village de Lesse se serait déplacé plus en aval, autour d'un autre moulin, lors de la peste qui sévit au XIVème siècle. La vallée ne retrouva pas son calme immédiatement puisqu'on signale, près de Molhan, une brassine et même, plus près de nous, une petite centrale électrique. Maintenant, le couvert végétal se caractérise par un fouillis d'espèces qui banalisent le site. La chênaie-charmaie et l'aulnaie-frênaie qui caractérisent ce genre de versants ombragés et abrupts, nous ne les rencontrerons que bien plus en amont, au-delà des Marches.

LE CHATEAU DES MARCHES.

Si la promenade des Marches, tracée par le S.I., existe bel et bien, rien ne prouve qu'il y eût un château à cet endroit, du moins au sens d'un château féodal. Le site n'a pas été fouillé et les archives restent muettes. Seules, les légendes mettent en relation, (peu conviviales d'ailleurs) les seigneurs des Marches, d'Ontrules et de FeUILly.



29. La situation légendaire des «châteaux d'Ontrules et de Marche et de la caverne du Curé»

Les anciens du village racontaient qu'il existe un endroit aux Marches où la neige fondait plus vite qu'aux alentours et que c'était l'endroit où passait le souterrain du château. Il est plus probable qu'en bordure de la Lesse et à proximité du bois du Bolet s'étendait un manse mérovingien, reliant Lesse à Villance.

Nous remonterons ensuite la vallée jusqu'au gué qui traverse la rivière en face de la carrière.

LE MOULIN CRASSET.

Près de ce gué, un ancien bief sert maintenant de sentier. Il nous conduit aux vestiges, recouverts de mousses et d'arbustes, d'un ancien moulin à farine. Le moulin Crasset fait partie des 17 anciens moulins inventoriés sur la vallée de la Lesse depuis sa source aux "Goutelles" jusqu'aux "Barbouillons".

Si on y ajoute les 2 moulins à huile et les 5 scieries qui ont laissé des traces dans la vallée, on peut constater que la rivière est au service des hommes depuis bien longtemps!

Nous quitterons ensuite la vallée pour nous diriger vers le bois du Bolet qui s'étend sur Maissin, commune de Paliseul.

L'ENTITE DE LIBIN

Industries anciennes

3.

INDUSTRIES ANCIENNES DANS LA COMMUNE DE LIBIN

A Moulins à farine.

1. Moulin de la Goutelle.
 2. Moulin d'Ochamps.
 3. Moulin de Hubeuge ou Moulin du Corbois.
 4. Moulin de Maicheps ou Moulin de Vechan.
 5. Moulin de la Rochette, de la petite Rochette, de la vieille Rochette.
 6. Petit Moulin dit Folletie entre Gleizanne et Villance.
 7. Moulin de Libin.
 8. Moulin Copine.
 9. Moulin de Villance - le grand moulin, le moulin Banal de Villance. Moulin Jacquet, Moulin Lazin.
 10. Moulin de Maissin ou Moulin Yrienne.
 11. Moulin des Wés-à-Veu, moulin de Wezelvaux, moulin de la Sout, moulin Kauffmann.
 12. Moulin Crasset de Maissin ou Moulin Crasset (commune de Maissin, près du "Pont Marie-Thérèse").
 13. Moulin de Marens près du château.
 14. Moulin de Molhan.
 15. Moulin de Lesse en aval du barrage de Lesse.
 16. Moulin de Lesse en aval du barrage de Lesse.
 17. Moulin de Sérigny ou moulin de Daverdine près du "Pont des Barbouilliers".
- Moulin de l'Assomblet
Moulin de Gava, en 1825 près de la gare de Gava
Moulin des Dieux.

B. Moulins à bois ou scieries.

1. Scierie de la Goutelle.
2. Scierie de la Rochette.
3. Scierie de Villance ou scierie Jacquet, scierie Lazin.
4. Scierie Charlepoint.
5. Scierie du Ry des Glands (bâtie un peu avant 1679).

C. Moulins à huile.

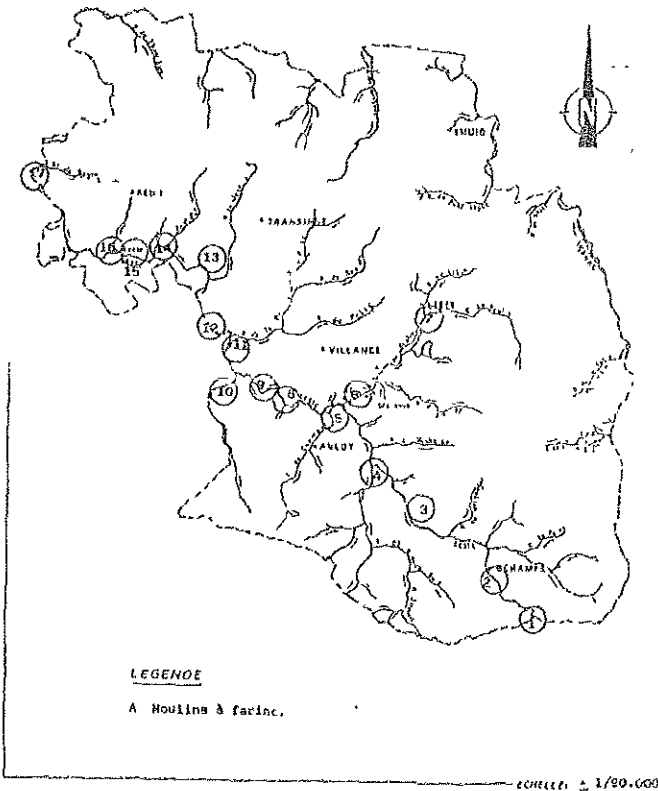
6. Moulin de Villance recensé en 1825.
7. Moulin Copine.
8. Moulin sur la Lhoire, lieu-dit RUCHENAU.

D. Centrales électriques.

9. - Moulin des Wés-à-Veu.
10. - Molhan (en aval du moulin).

E. Tanneries.

10. Villance, Section A4 (N-O du village)



LEGENDE

A Moulins à farine.

échelle 1/90.000

UN BOIS A HOUX.

Cette forêt serait à mettre en relation avec PINVAL, un autre lieu de Lesse. "Pinval", "Tival" serait dérivé de Tenius Villa. Ce site aurait pu être occupé par une villa romaine (la villa de Tenius) dont la buverie aurait été située dans le bois du Bolet. Il tirerait son nom du latin : bubille. Cela est possible, sinon vraisemblable, mais aucune recherche sur ces sites n'a été effectuée jusqu'ici." (Anselot)

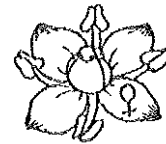
Pour nous, naturalistes, nous garderons l'image des bosquets de houx qui caractérisent cette hêtraie de plateau. Recensé uniquement en Ardenne, ce type de hêtraie (Luzulo-Fagetum-Vaccinietosum) s'installe sur des terrains à dominante grés-quartziteuse, sur des dômes du paysage, le plus souvent à partir de 450 m. Le sol y est superficiel, assez caillouteux, du type brun ocreux avec horizon de fer mobile, finement grumeleux et sec. Moder à dysmoder; pH 4 en surface, 4,5 en profondeur. (Noirfalise)

Outre le houx, on rencontre dans ce genre de hêtraie des plantes qui permettent de la caractériser. (Différentielles)

- Vaccinium myrtillus (myrtille) : peu répandu, sauf près des chemins. Elle indique une dégradation phytocénotique consécutive à d'anciennes pratiques spoliatrices (soutrage, essartage, pâturage) si, effectivement, une buverie fut installée à proximité.

- Deschampsia flexuosa (canche flexueuse)
- Carex pilulifera (il n'a pas échappé à la perspicacité de Pierre)
- Luzula luzuloides (luzulz)
- Ilex aquifolium (houx)

Si on connaît bien les feuilles et les fruits du houx, on ignore souvent comment se présentent les fleurs. Les mâles et les femelles sont portées par des arbres différents et se regroupent à l'aisselle de feuilles. Ajoutons encore que son bois est utilisé pour l'ornementation, la sculpture et l'ébénisterie, notamment en marqueterie (en tant qu'incrustation blanche) ou teint en noir, comme succédané de l'ébène.



Flours de houx.
En haut, fleur mâle, à 4 étamines. En bas, fleur femelle, à pistil à 4 lobes et étamines stériles.

Autre découverte naturaliste, dans le bois du Bolet... une splendide colonie de pleurotes déclencherà nos réflexes salivaires. Maurice s'empressera de nous faire un bon feu pour réchauffer l'ambiance pendant le pique-nique.

Nous sommes loin d'avoir parcouru la moitié du périple et lorsque nous reprendrons notre route, il faudra soutenir une cadence plus élevée.

UN PEU DE PEDOLOGIE.

Nous nous arrêterons pour revoir sommairement ce qu'est un profil pédologique.

La formation du sol peut se décomposer en 3 phases qui se chevauchent plus ou moins dans le temps :

- l'altération : décomposition de la roche-mère
- l'humification : introduction de matières organiques
- la différenciation : migrations et accumulations de certains éléments.

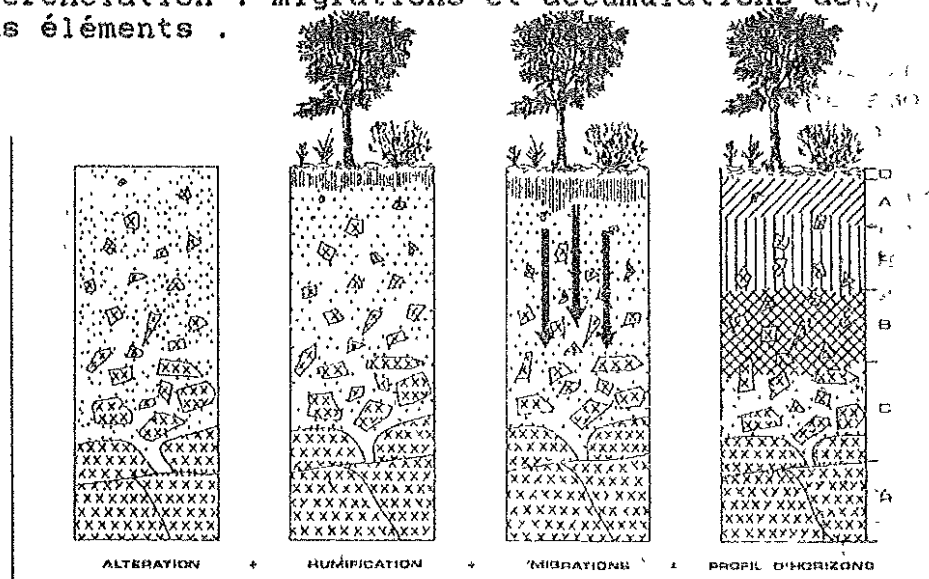
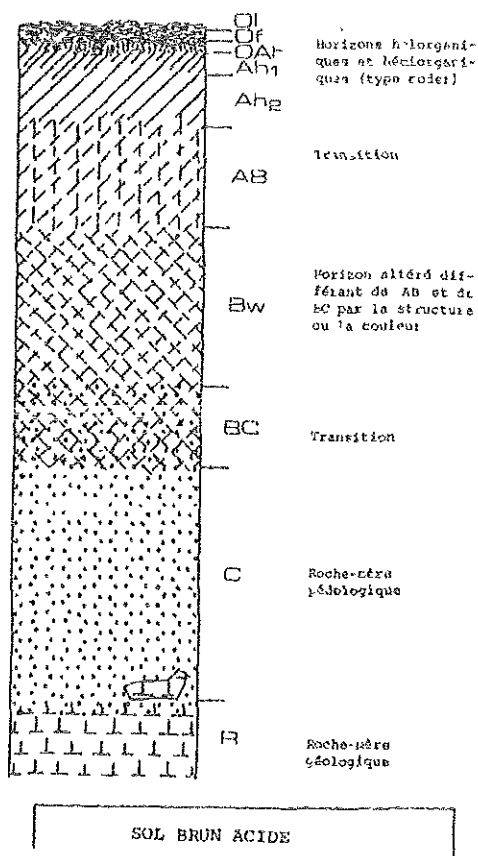


Figure 1. Phases de formation des sols



Apparaissent ainsi des couches superposées plus ou moins distinctes, certaines appauvries, d'autres enrichies en substances diverses. Ces couches sont les horizons dont l'ensemble constitue un profil. Le déroulement de ces phénomènes, plus ou moins complets et plus ou moins rapides, est influencé par le climat, le type de roche, la géomorphologie, la faune, la flore et le temps. Le sol observé se classe dans les sols bruns acides et l'humus qui se décompose assez lentement se range dans les morders.

ET... UN PEU D'ORNITHOLOGIE.

Peu, très peu de manifestations de nos amis ailés. Sur les 322 espèces qui fréquentent notre région, soit continuellement, soit à certains moments de l'année, nous n'avons entendu que des cris d'alarme de mésanges bleues et charbonnières, des pinsons, des roitelets et d'un pic épeiche qui nous a convaincus de reprendre sérieusement l'étude des cris d'oiseaux dès l'an prochain!

Le retour se fera par la vallée de l'Our. Du plateau de Maissin, nous laisserons glisser dans la vallée du Ru des Moins, jusqu'au confluent avec l'Our.

La vallée est de plus en plus encaissée et sauvage. Nous déplorons au passage l'enrésinement de certaines parcelles qui ferment le paysage et couvrent les petits ruisseaux.

Au passage, nous évoquons l'éperon barré du Feuilly tout proche. (Nous l'avons visité lors de notre promenade hivernale en 1990) Nous nous retrouvons tous, face à Ontrule, près du gué. Une passerelle permet le passage vers l'autre rive et donne accès à l'ancien "routé" qui conduisait à Porcheresse.

LA ROCHE AUX CHEVAUX.

Le confluent Lesse-Our est tout proche. S'il a perdu une partie de son caractère naturel avec l'implantation, hors zone à bâtir, d'une riche villa, le site garde toute sa beauté et le massif rocheux qui domine la vallée reste empreint de mystère.

La légende veut que les habitants conduisaient leurs chevaux âgés au sommet de ce rocher et que, les yeux bandés, les bêtes étaient dirigées, à reculons, jusqu'à ce qu'elles tombent dans le ravin. Il est probable que la vérité est moins atroce. La Roche aux Chevaux se trouve en bordure du chemin des Heverlins. On sait que les Heverlins étaient des conducteurs de chevaux qui acheminaient les bêtes en convoi. Ils passaient régulièrement à la "Roche" en question et, sans doute, y faisaient-ils... étape.

Notre dernière étape... sera mise à profit pour relater la saga de l'histoire des barrages sur la Lesse mais aussi pour permettre à Marie-Madeleine d'oublier toutes ces histoires du passé, se tournant résolument vers l'avenir en suscitant rires et sourires de la petite Louise, la petite-fille de l'aubergiste.

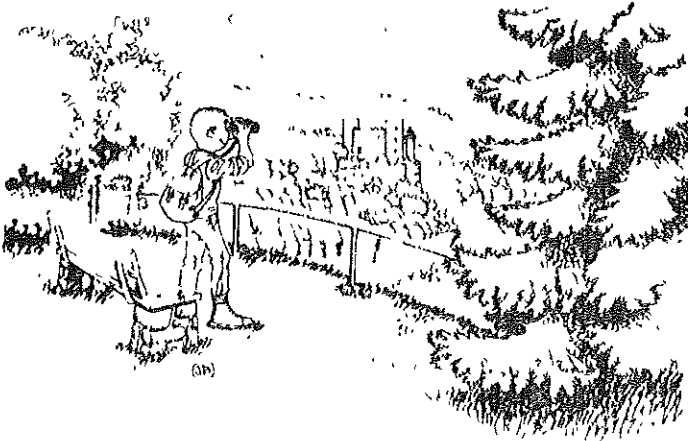
Lebrun Jean-Claude

Bibliographie :

- Initiation à la Pédologie ; F.DELECOUR
- Forêts et Stations Forestières en Belgique ; NOIRFALISE
- Redu, 1100 ans d'histoire en Hte-Lesse ; N.ANSELOT
- Communes Luxembourgeoises ; E.TANDEL
- Notes de G.Kurth citées par G.DESPY in St-Hubert d'Ardenne, t.III.

N.B : Les illustrations ont été tirées de ces ouvrages.

Ami,



1 Dans la région que tu visites, la nature a façonné de beaux paysages et les siècles ont accumulé bien des trésors : approche-les avec respect

2. Le silence est nécessaire pour découvrir, admirer et s'imprégner du beau : tais-toi ou parle bas.

Equipe "Malacologie ... et autres bestioles"

Prospection poético-lyrique du dimanche 24 novembre 1991

L'air s'est figé dans le sous-bois craquant. Les dernières feuilles se brisent sur le sol du chemin gelé. Semelles de bottes, doubles sabots de vaches et pneumatiques de VTT y ont laissé leur négatif jusqu'au prochain dégel. La Lesse coule encore, franchement, entre deux bordures enguirlandées de glace.

Les escargots ont dû se faire la malle ! On les comprend, on les approuve et on ne s'évertue pas trop à les déloger de leurs secrètes résidences d'hiver. On leur fiche la paix et ça les arrange sûrement bien ! Nous aussi d'ailleurs : les mains restent en poches !

La promenade est belle sur ce versant est de la vallée de la Lesse, en amont de Belvaux, qu'un malacologue systématique, rationaliste et cartésien (ce qui ne l'empêche pas d'être un peu tordu !) a cru bon d'étiqueter "carrés 23 C et D" : austérité scientifique de bon aloi !

La rivière s'en moque éperdument. Elle dégage un fin brouillard immobile au-dessus de l'eau qui court.

Nous nous sommes trompés de côté. Le soleil est sur l'autre versant ou au sommet du nôtre. On grimpe le rejoindre et, histoire de justifier autrement notre sortie matinale, on farfouille distraitement la mousse qui couvre les rochers de la crête. Les mollusques y ont laissé de nombreuses coquilles vides, des petites, blanchies par l'absence de vie. Leur détermination s'ajoutera à l'inventaire de la malacofaune de la Zone de Protection spéciale de Lesse et Lomme : quel destin !



Tel est le sort d'*Aegopinella pura*, une petite bestiole d'un demi-centimètre de large avec un test finement treillissé qui nous est dévoilé par la loupe binoculaire à son plus fort grossissement.

Merci *Aegopinella pura*, merci la loupe binoculaire et merci Joseph !

Bruno MAREE

ACTIVITES DE L'EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

Dimanche 13 octobre : Les migrations entre SOHIER et HONNAY

Un assez beau temps, faiblement nuageux, nous a permis de faire quelques belles observations de la migration, ce matin, sur les crêtes entre Sohier et Honnay.

Voici un commentaire sur l'essentiel.

RAPACES : Buse, épervier en chasse, observation brève d'un autour, faucon crécerelle.

La palme reviendra sans conteste au Milan royal avec un total de 26 exemplaires sur l'ensemble de la matinée. L'observation de la migration des milans fut sans doute digne de celle que l'on note au-dessus des cols pyrénéens. Ce fut un vrai régal que de voir arriver les milans en groupes : 7 + 3 + 13 + 1 + 1 + 1, vers 10 heures.

D'un vol nonchalant au-dessus de la dépression de la Famenne, ils abordent le pied du talus ardennais en s'élevant gracieusement dans les courants ascendants, puis "tirent" rapidement vers le sud-ouest.

Nous noterons que tous ont emprunté un même couloir orienté N-E/S-W correspondant à l'axe principal de la Basse-Famenne.

Ceci montrant, une fois de plus, l'intérêt du relief, et celui-ci particulièrement, dans la guidance des migrateurs diurnes.

Cette remarque est également valable pour les autres espèces migratrices traversant notre région.

PIGEON RAMIER : Sa migration n'en est encore qu'à son début. En effet, le nombre de + ou - 500 noté sur la matinée est faible en comparaison d'une matinée comme celle du 26 octobre où environ 9.500 ex. furent comptés.

PASSEREAUX

Geai : Invasion en cours pour cette espèce : des afflux sont également notés en divers endroits du pays. 20 ex. sur la matinée.

Linotte : Passages réguliers par petits groupes de 12 à 30 ex.; une bande de + ou - 120 ex. à Honnay.

Bruant des roseaux : Isolés ou par deux; passages réguliers.

Alouettes : Passage régulier pour l'Alouette des champs; pour l'Alouette lulu, un total de 20 ex. dont une bande de + ou - 10 et 8 ex. dans des éteules de maïs.

Grives : Passage encore faible parce qu'à son début; peu de litornes et mauvais; quelques draines, souvent par deux; une fois 4 ex. filant S-W.



Merle à plastron : L'endroit semble favorable à cette espèce régulièrement observée ici, mais toujours en petit nombre. Aujourd'hui, nous avons eu la chance de bien voir un mâle (habituellement fort farouche) penché au sommet d'une aubépine.

Nous noterons encore :

2 Sizerins flammés à Honnay

Seulement 2 chardonnerets! On voit l'influence néfaste de la tanderie. 2 chevêches, dans le verger près de l'église de Honnay.

Un Pic mar entendu vers le Bois du Tienne de Crahau, dans des pins sylvestres. Inhabituel...

Marc PAQUAY

ACTIVITES DE L'EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

Le village disparu de MARSOLLE (Libin)

Les recherches de cette année ont porté sur deux secteurs :

1. Dans le secteur du haut fourneau, l'objectif était double : repérer les traces d'éventuelles structures d'une construction en bois ayant pu permettre d'accéder au gueulard. Les peintures et dessins de Bruegel de Velours et de Cantagallina montrent en effet pareilles structures. Aucun vestige n'est apparu ici, si ce n'est un tremplin artificiel en terre sur lequel, ne reste que cette hypothèse, devait être posé un escalier amovible en bois.

Afin de compléter la fouille du fourneau, restait à élucider le problème de l'approvisionnement en eau de la roue des soufflets. Un bief-drain étroit (40cm) et peu profond (20cm) avait été repéré en 1988-89. La fouille a montré que celui-ci s'écarte du fourneau. On peut donc, à ce stade, exclure une alimentation latérale de la roue et pencher plutôt vers un alignement axial de la coursière par rapport à la roue. La prochaine campagne permettra de trancher.

2. Le maintien de quelques arbres empêchait la mise au jour de l'entière de la halle à charbon de bois. Les espaces explorés cette année ont révélé des structures de ce bâtiment en pans de bois conformes à ce que la fouille de 1989 nous laissait supposer.

Jean-Pol WEBER

La fouille du noyau historique de Wellin

Il est banal de dire qu'une fouille amène autant de problèmes qu'elle n'en résout...

Ainsi peut-on lire, dans le Rapport des activités 1989, p. 182 : "... nous croyons avoir cette fois localisé la maison forte (A) qui, avec l'église et l'exploitation agricole, formaient la "trilogie" de base de tout centre fortifié à l'époque féodale." Et plus loin, "nous ne pouvons affirmer que ce bâtiment est de plan carré, comme il devrait en être d'une tour défensive à cette époque. Un sondage dans le cimetière paroissial nous ôtera ce doute au printemps prochain..."

Le doute n'a été levé que grâce à la campagne de fouille de cette année qui n'a pas manqué d'entraîner d'autres problèmes...

Munis d'une autorisation communale en bonne et due forme, nous nous sommes donc retrouvés (et le pluriel est presque majestatif!) au pied du mur du cimetière pour pratiquer le sondage prévu. Résultat : pas de 4e mur du bâtiment présumé carré, mais les deux murs parallèles étaient toujours bien là, se prolongeant vers l'est. Il fallait donc voir plus grand. Nouvelle demande d'autorisation (accordée) et, avec l'aide de la pelle mécanique communale réquisitionnée pour le compte du Service des Fouilles de la Région Wallonne, un secteur d'une soixantaine de m² était dégagé.

Le bâtiment qui posait problème s'est révélé plus important que supposé : large de 9,5m, il est long de 19m. Aucun élément ne permet d'en préciser l'affectation. Le type de maçonnerie et de mortier, l'épaisseur des murs, la céramique recueillie, permettent de conclure à la contemporanéité de ces substructions, de l'enceinte fortifiée et des bâtiments qui s'y rattachaient (XIIIe siècle et première moitié du XIVe).

Un angle de ce bâtiment a été édifié en partie sur une installation de fonte de cloches. Celle-ci lui est donc antérieure. Elle se composait d'un fourneau installé dans une excavation à deux niveaux en forme de rectangle de 3,2m x 1,9m, dont la partie la plus profonde présentait une couche, épaisse de 10cm environ, constituée de cendres et de charbon de bois. Elle a livré un tesson de céramique grise, très dure et rugueuse, évidemment "pré-Andenne" (donc antérieure au XIe siècle).

Ce fourneau était contigu à une aire de travail au sol de terre battue (avec débris de briques, de charbon de bois et de bronze) sur lequel subsistait une réserve de terre argileuse, cette argile qui servait à enduire le noyau, la fausse-cloche et le manteau de la cloche à fabriquer. Cette aire a livré un double tournois de Philippe VI de Valois, émis entre 1338 et 1340 et qui peut donc se rapporter à l'époque de la construction ou de l'occupation du bâtiment dont question plus haut.

Au milieu de cette aire, subsistait la base en briques sur laquelle ont dû s'élaborer les éléments nécessaires à la coulée de la dernière cloche fabriquée. (Pour plus de précisions sur la fabrication des cloches, voir Rapport des Activités 1979, p. 108-109). Cette base forme

un cercle de 1,3m de diamètre. Quatre ouïes permettant l'aération du foyer central étaient bien conservées ainsi qu'une partie carbonisée de l'arbre vertical du compas nécessaire à l'édification des divers éléments du moule. Cet arbre était assujéti dans un trou de 40cm de profondeur.

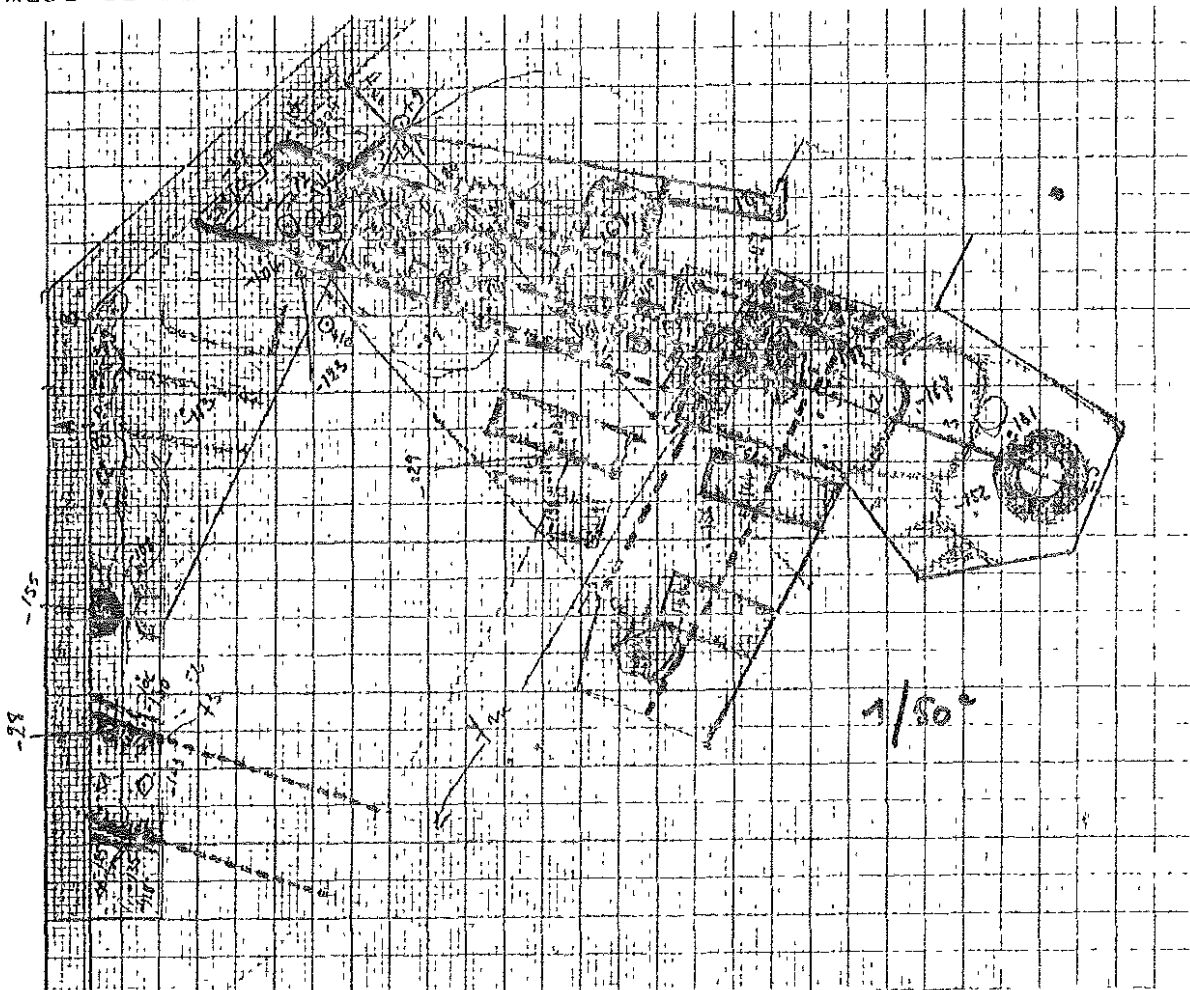
Un tesson de grès armorié trouvé dans les débris des moules ne me semble pas devoir entrer en considération pour la datation de cet ensemble. Ce grès remonte au XVIe ou au XVIIe s. Nous sommes dans un ancien cimetière paroissial (désaffecté en 1917) et chaque inhumation a pu bouleverser les structures en place et brouiller la stratigraphie.

Les deux éléments de datation à retenir sont donc la superposition du mur du XIIIe-XIVe s. au fourneau et le tesson "pré-Andenne" livré par celui-ci.

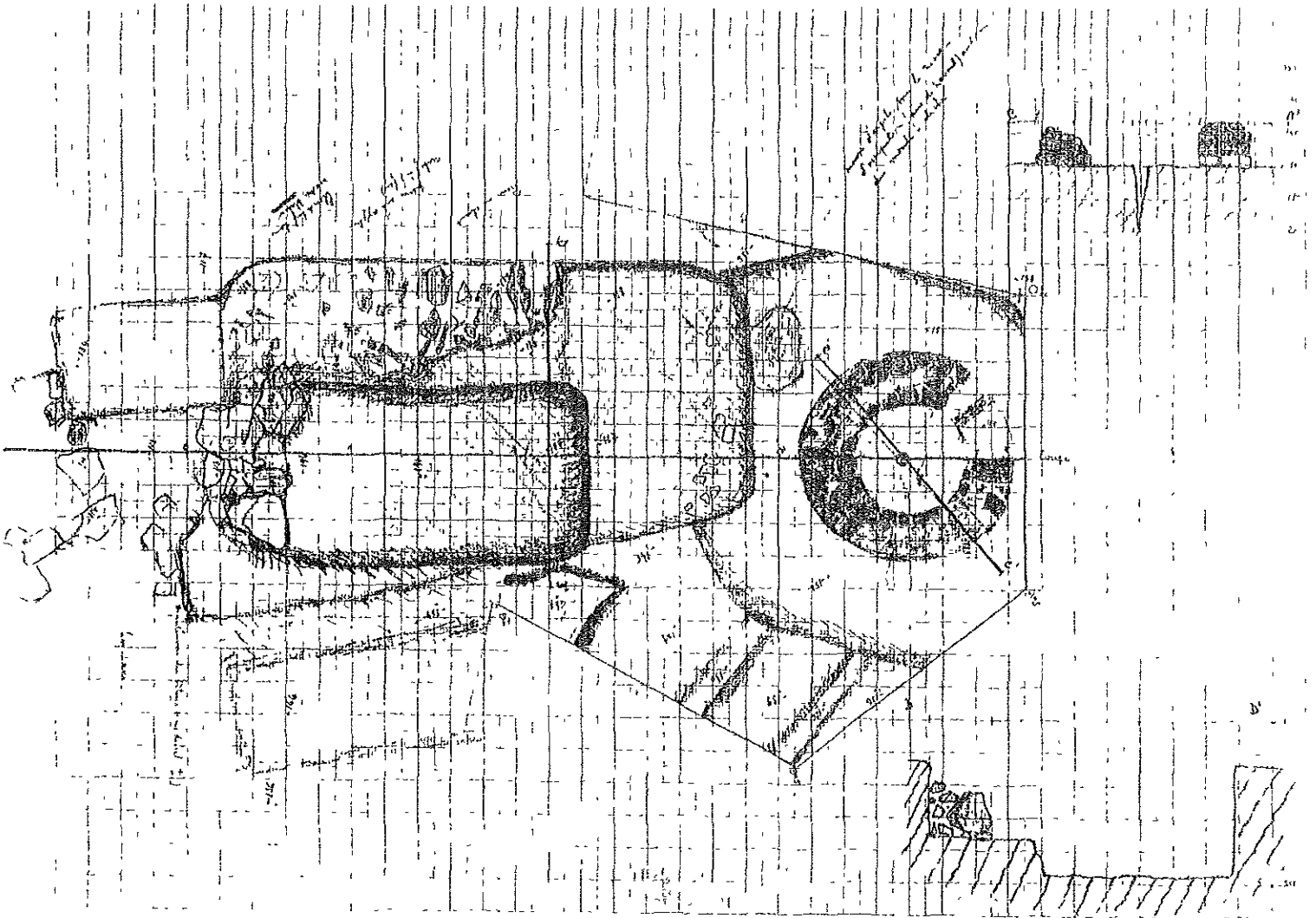
Maurice EVRARD

Afin de faciliter la compréhension de cette fouille dont la complexité est encore renforcée par les nombreuses sépultures récentes, voici quelques éléments tirés des plans non encore mis au net.

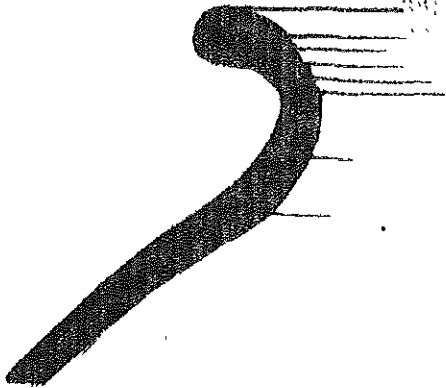
1. Plan général (à rapprocher du plan de 1989, p. 160, pour le rectifier. (les murs du bâtiment A sont marqués d'un trait large)



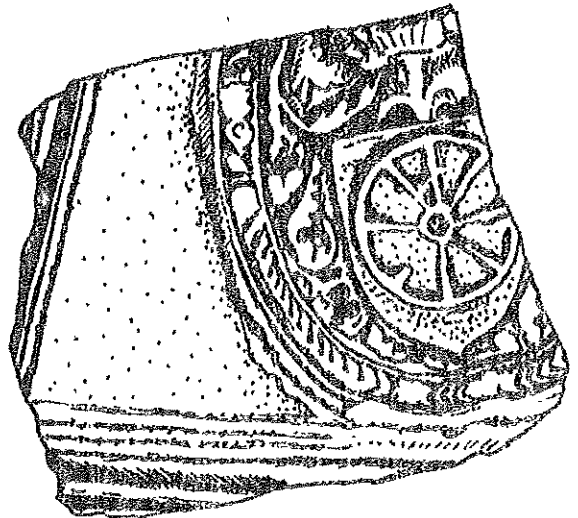
2. Plan et coupes (1/40) de l'installation de fonte de cloches.



3. Tesson "pré-Andenne"
(avant le XIe s.)



4. Tesson de grès armorié
(XVIe - XVIIe s.)



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

L. Courrier - 19/12/92



LES NATURALISTES de la HAUTE LESSE

L'équipe "Environnement" des Naturalistes de la Haute Lesse a tenu sa réunion mensuelle de décembre en présence de l'éco-conseiller, stagiaire pour 6 mois sur la commune de Rochefort.

De nombreux problèmes constatés sur les différentes communes prospectées par l'association (Daverdisse, Libin, Nassogne, Rochefort, Tellin et Wellin) furent abordés, mais les participants profitèrent surtout de l'occasion pour inventorier à nouveau les diverses sources de pollutions de nos cours d'eau puisque l'éco-conseiller rochefortois a pour mission de réaliser un bilan de l'état de santé des rivières de la commune.

Ainsi, l'exemple de Han/Lesse est aussi banal que navrant.

Avec l'impact négatif du kayak de masse, avec l'efficacité relative de la station d'épuration, avec le ruissellement des eaux chargées des différents produits répandus sur les champs et dans les prés, avec les nombreux égoûts de particuliers encore directement reliés aux rivières, avec les déversements occasionnels ou accidentels de natures diverses, avec le lessivage des tonnes de chlorure de sodium semées sur les routes en hiver, ... les cours d'eau subissent encore le rejet du trop-plein des fosses à purin (quand il y a une fosse !).

Trois importantes entreprises agricoles rassemblant dans les étables plusieurs centaines de bêtes se partagent ainsi les trois cours d'eau de Han : la Lesse, le Ri d'Ave et le Ri de la Planche.

Ce genre de pollution d'origine organique provoque un développement excessif de bactéries qui tentent de digérer cette concentration de matières suivant les mécanismes de l'autoépuration. Trop nombreuses, les bactéries appauvrissent le milieu aquatique en oxygène et peuvent provoquer une fermentation anaérobie (en l'absence d'air) qui peut aboutir à une eutrophisation (mort du cours d'eau par excès de substances nutritives).

Le Ri de la Planche, à hauteur de l'allée des marronniers (site classé) à Han, est presque dans cette phase. Le ruisseau se dilue alors dans la Lesse où chaque été se baignent des milliers d'enfants !

LES SACS PLASTIQUES

Qui de nous n'a pesté contre ces sacs plastiques qui jalonnent les berges de nos rivières, le bord de nos routes, s'éparpillent sur les champs et dans les arbres?

Ces sacs ne se dégradent quasiment pas naturellement et sont distribués en grandes quantités par les commerçants pour faciliter nos achats.

Ce n'est pas une fatalité; ces sacs sont apparus il y a une quinzaine d'années dans les grandes surfaces en lieu et place des sacs en papier recyclé plus chers, moins solides, plus lourds et peu pratiques (pas de poignées).

Le temps du cabas serait-il révolu? Il est un fait que faire ses achats de la semaine avec son seul cabas relève de l'imaginaire, mais de là à accepter tous les sacs que l'on propose, il y a un pas à ne pas franchir!

A défaut d'une législation pouvant limiter leur distribution, c'est aux consommateurs à limiter leur consommation.

Plusieurs solutions s'offrent à nous :

1. Autant que possible, utiliser son cabas pour les petits achats chez l'épicier, le boulanger,... du coin qui, eux aussi, distribuent des sacs.

2. Réutiliser ses sacs plastiques dans les grandes surfaces (en ne les chargeant pas trop, ils résistent très bien).

Actuellement, en guise de tests pour tout le groupe GIB, aux GB de Marche et de Tongeren, on rembourse 1fr par sac réutilisé. Le taux de "retour" n'est que de 5% à Tongeren et de 3% à Marche (soit 50 à 200 sacs par semaine à Marche). C'est trop peu et c'est une initiative à promouvoir.

3. Interdire la vente de sacs non biodégradables sur le territoire de votre commune. L'article 135 §2de la nouvelle loi communale donne compétence aux communes pour interdire tout comportement susceptible de mettre la propreté collective en péril. Le fait de donner un sac aux clients n'est pas, en soi, un comportement répréhensible, mais celui de ne proposer qu'un type de sac non biodégradable pourrait être interdit au moins au niveau de la commune.

Il y a un précédent qu'on pourrait méditer : l'arrêté du maire de la commune italienne de Cinisello Balsamo qui a interdit, à partir du 1/9/87, la fourniture au consommateur, pour l'enlèvement des marchandises achetées, de sacs et autres récipients non bio dégradables ainsi que la vente ou la distribution de sacs en plastique, à l'exception de ceux destinés au ramassage des déchets.

Les producteurs de sacs en plastique sont allés jusqu'en Cour de Justice de la CEE et ont été déboutés le 13/7/89 (Affaire 380/87).

Pour en finir avec ce problème, je dirai que l'incinération directe, contrôlée ou après décharge, est la pire des solutions car elle revient à rejeter dans l'atmosphère du carbone fossile qui déséquilibrera le cycle du carbone et participera de façon nette à l'effet de serre.

Dans l'espoir d'avoir pu vous sensibiliser à ce problème, je serai très heureux de recevoir vos remarques et suggestions via la Commission-Environnement.

Pierre BOIS d'ENGHIEN

INVENTAIRE MYCOLOGIQUE 1991

1 Vallée ardennaise : Mirwart 19 octobre Guide : P.PIROT
2 Bois Niau : Auffer 26 octobre MARCHAL
3 Initiation : Wellin 5 octobre A.GELIN

MYXOMYCETES
=====

Lycogala epidendron 3

ASCOMYCETES
=====

Pyrenomycètes

SPHAERIALES :

Hypoxylon fragiforme 1 3
Xylaria hypoxylon 3
polymorpha 1

Dyscomycètes

HELOTIALES :

Bulgaria inquinans 3
Neobulgaria pura 2

PEZIZALES :

Aleuria aurantia 3

HELVELLES :

Helvella crispa 1

BASIDIOMYCETES
=====

Hymenomycetes

TREMELLALES :

Tremella mesenterica 1

APHYLLOPHORALES

Cortiacées :

Merulius tremellosus 1
Plicaturopsis crispa 2
Schizophora paradoxa 2
Schizophyllum commune 1 2 3
Stereum hirsutum 1 2 3



Kuehneromyces mutabilis

Coriolacées :

Picnoporus cinnabarinus 3

Dacrymycetacées :

Dacrymyces stellatus 1

Poriacées :

Ganoderma applanatum 3

Heterobasidion annosum 1 3

Piptoporus betulinus 3

Trametes hirsutum 3

Trametes versicolor 1

Postia albidus 1

Postia caesia 1 3

Hydnacées :

Hydnum repandum 1

Clavariacées :

Calocera cornea 1

Calocera viscosa 1 3

Clavaria pistillaris 2

Clavariadelphus junceus 2

Clavulina cristata 3

Ramaria stricta 1



Craterellus cornucopioides

Cantharellacées :

Cantharellus tubaeformis 1

Stereacées :

Chondrostereum purpureum 1

POLYPORALES

Polyporacées :

Grifola frondosa 1

Boletacées :

Boletus edulis 1

Boletus erythropus 1

Leccinum	aurantiacum	1
Suillus	collinitus	2
	grevellei	1
Xeroocomus	badius	1
	chrysentheron	1 3
	subtomentosus	3

Paxillacées :

Hygrophoropsis	aurantiaca	3
Paxillus	involutus	1

AGARICALES

Hygrophoracées :

Hygrophorus	agathosmus	1
	eburneus	2
	pustulatus	1

Tricholomacées :

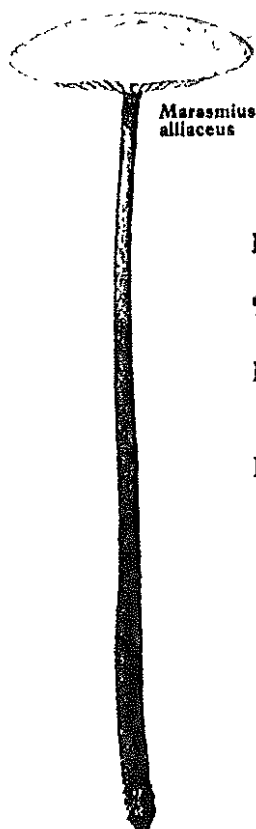
Armillaria	mellea	1
Collybia	butyracea	1 3
	bresadolae	2
	cirrhatta	2
	dryophila	1 3
	cirrhatta	2
	confluens	1
	cookei	2
	fusipes	1
	kuehneriana	1 2
	maculata	1
Clitocybe	geotropa	2
	gibba	1 2 3
	geotropa	2
	inversa	1 3
	odora	1
	phaeoptalma	3
	phyllophilla	1 2
	suaveolens	2



Clitocybe nebularia

Pseudoclitocybe	cyathiformis	2
-----------------	--------------	---

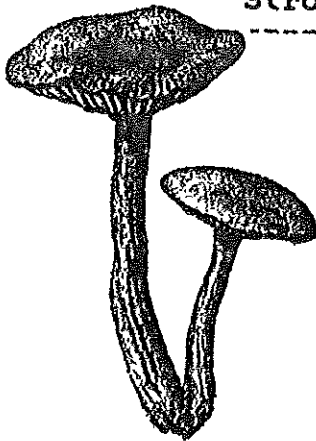
Laccaria	amethystina	1
	laccata	3
Lepista	aspera	1
	inversa	1 3
	irina	1
	nebularis	1
	nuda	1 2
	sordida	2
Ripartites	tricholoma	1
Marasmius	alliaceus	1 2
	androsaceus	1
	cohaerens	2
	ioleus	2
	perforans	3
	ramealis	1 3
	scorodoniis	1
	setosus	2
Melanoleuca	vulgaris	3
Tephrocye	rancida	2
Micromphale	perforans	3
	foetidum	2 3
Mycena	alcalina	2 3
	amicta	1
	cucullata	2
	epipterygia	3
	flavens	2
	galericulata	1 3
	galopus	1 3
	pelianthina	2 3
	polygramma	1 3
	pura	1 2
	sanguinolenta	1 2
	stylobates	1 3
Oudemansielle	radicata	1
	mucida	1
Rickenella	fibula	2
Tricholoma		
	album	1
	subannulatum	2
Tricholomopsis	rutilans	1 3



Coprinacées :

	<i>atramentarius</i>	1	3
	<i>comatus</i>	1	
	<i>micaceus</i>	3	
	<i>plicatilis</i>	3	
Psathyrella	<i>lacrymabunda</i>	3	
	<i>pilluliformis</i>	3	
	<i>subatrata</i>	2	
	<i>spadicea</i>	1	2

Strophariacées :



Laccaria amethystea

Strophaire	<i>aeruginosa</i>	2	
	<i>caerulea</i>	1	
	<i>thrausta</i>	1	
Hypholoma	<i>capnoides</i>	1	
	<i>fasciculare</i>	1	3
	<i>radicosum</i>	1	
	<i>sublateritium</i>	1	
Pholiota	<i>lenta</i>	1	
	<i>togularis</i>	2	
	Kuehneromyces mutabilis	1	3

Bolbitiacées :

	<i>Bolbitius vitellinus</i>	1	
	<i>Paneolus sphericus</i>	3	

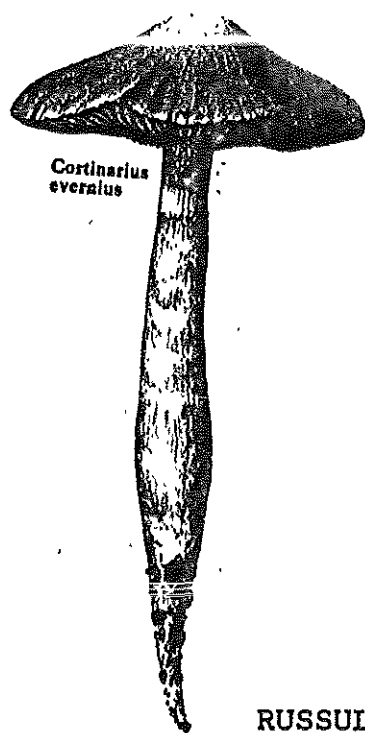
Pleurotacées :

Panellus	<i>serotinus</i>	3	
	<i>stipticus</i>	1	
Lentinellus	<i>cochleatus</i>	1	

Crépidotacées :

Crepidotus	<i>mollis</i>	3	
	<i>variabilis</i>	1	
Gymnopilus	<i>penetrans</i>	1	3
Tubaria	<i>furfuracea</i>	2	

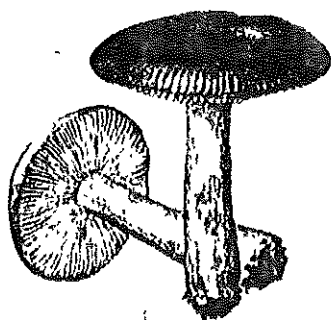
Cortinariacées :



Cortinarius
everaius

Cortinarius		
	alboviolaceus	2
	infractus	2
	rufolivaceus	2
	trivialis	2
	vitellinopes	2
Hebeloma		
	crustiliniforme	1
	mesophaeum	1
	sacchariolens	2
	sinapizans	1 2
Inocybe		
	bongardii	2
	dulcamara	4
	geophylla	2
	griseolilacina	1
	petiginosa	2

RUSSULALES



Russula puehlaris

Lactarius		
	blennius	2
	deterimus	3
	pallidus	2
	subdulcis	1
	torminosus	1
	vellerius	1
Russula		
	faginea	2
	mustelina	3
	ochroleuca	1 3

GASTEROMYCETES

=====

PHALLALES :		
	Phallus impudicus	1
NIDULARIALES :		
	Crucibulum laeve	1
LYCOPERDALES :		
	Clavulinopsis fusiformis	1
	Lycoperdon perlatum	1
	echinatum	2

soit un total de 191 espèces identifiées contre 263 en 1989 et 165 en 1988.

Si certaines familles comme les collybies et les mycènes furent bien représentées, les russules et les cortinaires se sont montrées fort rarement. (4 sortes de russules contre 34 l'an passé !)

Liste dressée par J.C LEBRUN à partir des notes de A. GELIN, C. GILLET, G. LECOMTE .

LES ACTIVITES DE L'EQUIPE BOTANIQUE EN 1991

Samedi 30 mars : Recensement annuel des ANEMONES PULSATILLES au Tienne des Vignes à RESTEIGNE

Petite lueur d'espoir... Après le minimum de floraison observé en mars 1990, notre inquiétude était grande (cf. Rapport de 1990, p.108). Aussi est-ce avec satisfaction que nous avons dénombré cette année 389 pieds fleuris, ce qui nous ramène pratiquement au niveau de 1989, mais encore loin cependant de celui atteint en 1988 (1146 pieds). Espérons que l'expérience de fauchage entreprise en octobre et en décembre sur 8 carrés d'un are portera ses fruits.

Au cours de l'après-midi, nous nous sommes exercés à reconnaître quelques mousses et hépatiques communes dans la pinède proche occupant le versant ouest de la vallée de la Lesse.

Pierre LIMBOURG

Samedi 18 mai : Prospection IFLB du carré J6.35.12 à WAVREILLE

Sites parcourus : Banalbois, Sur Haut, En Rifontaine. (243 espèces).

A signaler :

1. la présence, en plein site calcaire, d'un îlot d'espèces acidophiles : Carex pilulifera, Deschampsia flexuosa, Luzula luzuloides, Teucrium scorodonia, Calluna vulgaris, Melampyrum pratense, correspondant à l'affleurement d'une assise schisto-gréseuse du Couvinien.
2. une très belle station de Hordelymus europaeus (Orge des bois), ainsi que plusieurs plages de Ornithogalum pyrenaicum (Asperge des bois) dans le vallon du ruisseau d'En Faule.
3. la difficulté enfin de distinguer au stade végétatif Pulmonaria montana et P. mollis, jamais mentionné dans la région.

Pierre LIMBOURG

Samedi 15 juin : Initiation botanique (reconnaissance des principales familles) à CHANLY et RESTEIGNE

La sortie fait suite à celle organisée au printemps (27/4) sur le même thème à Han/Lesse. Elle nous a permis de prospecter quelques beaux talus schisteux à Chanly (Acinos arvensis, Potentilla argentea, Trifolium arvensis, Petrorhagia prolifera, Lepidium campestre, sedum album, S. reflexum,...) et les pelouses calcaires du plateau des Pérées à Resteigne.

A noter : la relative abondance de Bunium bulbocastanum (Noix de terre) en bordure des champs aux Brûlins, ainsi que la présence d'orchidées rares comme Aceras anthropophorum (Homme pendu) et surtout Orchis ustulata (Orchis brûlé) au Tienne des Vignes.

Pierre LIMBOURG

Samedi 29 juin : Excursion en Lorraine belge (environs de VANCE)
(cf. compte rendu de P. CHANTEUX, p. 71-74)

Samedi 24 août : Herborisation en Famenne (BRIQUEMONT)

Rendez-vous : Chapelle Reine-Astrid, à Briquemont.

Le petit village de Briquemont est situé en Famenne centrale, dans la vallée du Vachaux. Cet affluent de la Lesse, en traversant des schistes famenniens friables et peu résistants aux agents d'érosion, a creusé une vallée largement évasée. Les prairies occupent le fond de la vallée tandis que les forêts couronnent les crêtes. En s'altérant, les schistes ont donné des sols argileux pauvres, mal drainés, souffrant de l'alternance de sécheresse et d'humidité.

Pour les observations de cette journée, nous avons choisi trois types de végétation :

1. En bordure du ruisseau du Vachaux : Arctium lappa, Filipendula ulmaria, Carduus nutans, Veronica scutellata,...
2. Une petite pelouse schisteuse, le long d'un sentier montant vers la crête : Sedum reflexum, Helianthemum nummularium, Centaurium erythraea, Ononis repens, Hieracium pilosella, Trifolium arvense, Scleranthus annuus,...

Rem. : Les coussinets de mousse sur lesquels nous nous sommes assis pour pique-niquer n'étaient autres que Rhacomitrium canescens. Cette mousse typique des pelouses silicicoles a la particularité de former un gazon épais mais de faible cohésion; le long poil hyalin qui termine la feuille lui donne un aspect blanchâtre très caractéristique.

3. La chênaie à charme thermophile : Quercus robur, Quercus petraea, Carpinus betulus, Corylus avellana, Cornus sanguinea, Malus sylvestris,... et dans le sous-bois : Brachypodium sylvaticum, Campanula rotundifolia, Teucrium scorodania, Potentilla erecta, Melampyrum pratense, Lysimachia nummularia,...

Rem. : Ces bois, bien exposés au sud, abritent assez fréquemment un champignon lignicole, plutôt frileux, et que l'on rencontre surtout dans le Midi : Omphalotus illudens (Clitocybe de l'olivier). Malgré la sécheresse du moment, nous en trouvons un exemplaire ainsi que de Cantharellus cibarius et Xerocomus chrysenteron, également communs dans ce type de forêt.

Arlette GELIN

Samedi 14 septembre ; Fleurs et fruits d'automne (BELVAUX-BURE)

Trajet pédestre : Belvaux - route de Bure - Ehaut - Lorinchamp - Bâtis d'Haut - Herwagne - Maupas - Belvaux)

1. Reconnaissance des différentes catégories de fruits : cf. Rapport de P. CHANTEUX ci-après + Fiche technique n° 45 (Rapport d'activités 1983).

2. Evaluation des populations de Gentianes à Bure :

a) Carrière Ehaut à Tellin-Bure : aucune gentiane observée dans le fond de la carrière proprement (!) dit, mais 10 NS de Gentianella germanica en bordure du chemin d'accès.

b) Lorinchamp à Bure : 100 NS G. germanica + 3 G. ciliata.

c) Bâtis d'Haurt à Bure : 100 ns G. germanica + 100 NS G. ciliata.

N.B. Par rapport aux observations des années antérieures (notamment 1986 et 1987), on constate une forte régression des gentianes dans ces sites, sauf peut-être dans l'ancienne carrière de Bâtis d'Haurt. Il est possible toutefois que les populations soient sous-estimées cette année, en particulier G. ciliata, en raison de la sécheresse.

A signaler également la présence, à la sortie de Belvaux (IFB J6-34-24), de la Grande Camomille (Tamacetum parthenium), espèce plutôt rare, subsponnée ou naturalisée.

Pierre LIMBOURG

Une journée consacrée aux FRUITS D'AUTOMNE se heurte inévitablement à la manipulation de tout un jargon botanique rarement utilisé et trop souvent réservé aux seuls initiés.

Afin de faciliter la tâche aux néophytes lors d'une prochaine sortie similaire, je vous présente ci-dessous une synthèse de ce qu'il faut connaître avant d'aller sur le terrain pour profiter au mieux de toute la richesse de ces menus fruits de la terre, "perles multicolores cachées dans les feuillages".

Les phénomènes de reproduction dans l'embranchement des spermatophytes (plantes à graines = végétaux les plus perfectionnés du règne végétal) se traduisent par des structures particulièrement visibles :

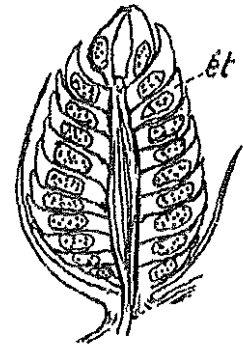
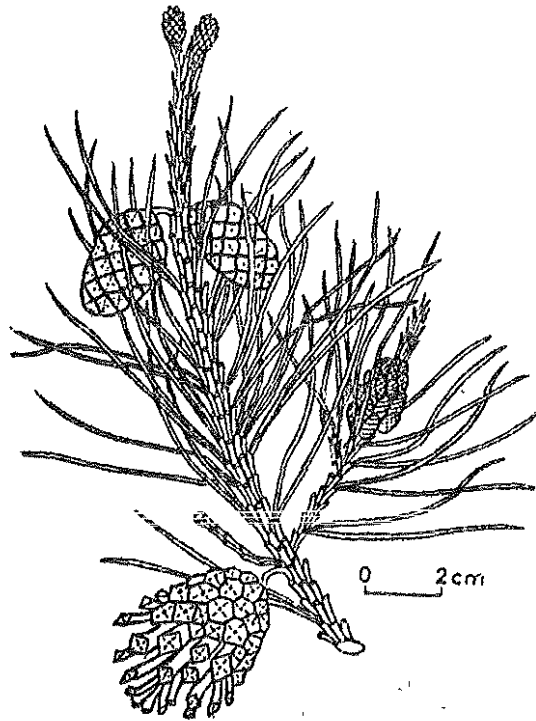
- les cônes des GYMNOSPERMES
- les fleurs des ANGIOSPERMES

Sous-embranchement des GYMNOSPERMES (conifères ou résineux)

(Le Pin sylvestre est pris comme exemple dans les illustrations.)

Leurs organes sexuels sont groupés en des cônes unisexués soit mâles, soit femelles, mais généralement portés par un même pied.

La figure montre l'extrémité d'une branche portant trois générations successives de cônes femelles et, sur un rameau latéral, un épi de cônes mâles.



-CONE MALE : axe simple autour duquel sont disposées, suivant une spirale très serrée, de nombreuses feuilles sporangifères ou étamines (ét)

-CONE FEMELLE : composé d'écailles disposées en spirales, portées par des rameaux très courts, axillés chacun par une bractée.

Chaque écaille, dite ovulifère (eo), porte 2 macrosporanges ou ovules (o). Ceux-ci se trouvent directement au contact de l'atmosphère : on dit qu'ils sont nus. Cependant, ils sont très efficacement protégés des intempéries par les écailles du cône, très serrées les unes contre les autres.



1. Face supérieure ventrale de l'écaille ovulifère.
2. Face dorsale de l'écaille ovulifère (eo) montrant la bractée axillant l'axe (es). En (o) le sommet des ovules.
3. Après maturation de la graine, l'écaille (eo) porte deux graines (g) qui se détachent en entraînant chacune une aile (a).

Les gymnospermes ne possèdent donc pas d'ovaire protégeant les ovules; ils ne peuvent donner naissance qu'à des faux-fruits. Ce terme s'applique donc aux cas où d'autres organes que l'ovaire concourent à la formation du fruit, tels que le réceptacle, les bractées, le périanthe.

Sous-embanchement des ANGIOSPERMES (plantes à fleurs)

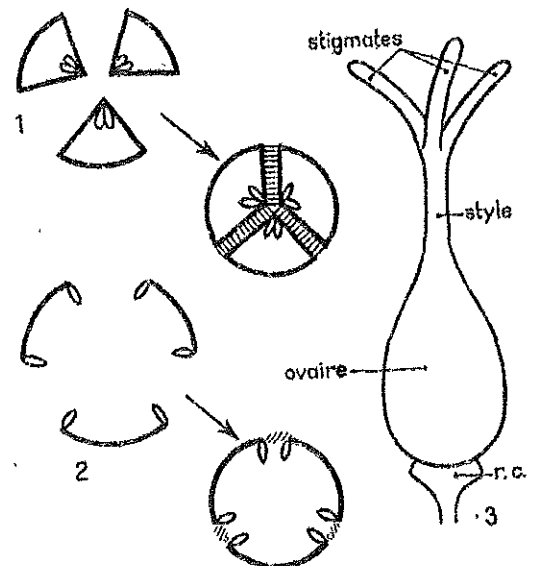
Dans ce groupe plus évolué, les écailles ovulifères ou carpelles entourent complètement les ovules et, après la fécondation, se transforment en fruit.

Le fruit est donc l'organe résultant des transformations subies par l'ovaire après la fécondation et renfermant les graines qui proviennent des ovules. Durant ce processus, l'ovaire augmente considérablement de volume, tandis que les autres pièces florales se fanent.

Les carpelles restent indépendants chez les espèces les moins évoluées : chacun d'eux donne un ovaire simple, uniloculaire, par le repliement de la feuille carpellaire autour de ses propres ovules et soudure de ses bords ventraux.

Chez les autres espèces, les carpelles se soudent entre eux en un ovaire composé. Cette soudure se fait elle-même de deux façons, soit par concrescence de carpelles déjà refermés sur eux-mêmes donnant un ovaire pluriloculaire, soit directement par soudure bord à bord des carpelles restés ouverts : on obtient un ovaire uniloculaire contenant tous les ovules dans une cavité close.

En 1 et 2, mode de formation des ovaires composés pluriloculaire (en haut) et uniloculaire (en bas); en 3, est représenté un ovaire composé surmontant le réceptacle floral, r. c.



CLASSIFICATION

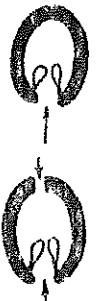
1. Les fruits secs : la paroi de l'ovaire devient scléreuse tout en restant mince.

A. Fruits secs déhiscents : mûr, le fruit s'ouvre et libère les graines.

- Fruits provenant d'un seul carpelle

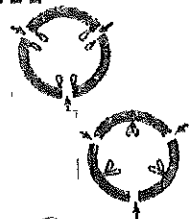
a) le follicule : s'ouvre par une seule fente longitudinale ventrale, le bord placentaire. Ex.: Sedum.

b) la gousse : s'ouvre par deux fentes longitudinales, le long de la nervure médiane et du bord placentaire. Ex.: Lotus uliginosus - Fabacées.



- Fruits provenant de plusieurs carpelles soudés entre eux :

a) Capsule septicide : s'ouvre le long des bords placentaires, c'est-à-dire le long des cloisons séparant les loges. Ex.: *Hypericum hirsutum*.



b) Capsule loculicide : la déhiscence se fait le long des nervures médianes, donc au milieu des loges de la capsule. Ex.: *Iris*.

c) Capsule septifrage : la déhiscence se fait par des fentes de part et d'autre des bords placentaires. Ex.: *Orchis*.



d) Silique : Capsule provenant de deux carpelles soudés et s'ouvrant par quatre fentes longitudinales situées de part et d'autre des bords placentaires. Ex.: *Brassicacées*.

e) Capsule à dents : la déhiscence se réalise au sommet en valves incomplètes. Ex.: *Caryophyllacées*.

f) Capsule à pores : la libération des graines se fait au sommet ou à la base de la capsule via des pores, permettant une dispersion échelonnée des graines dans le temps. Ex.: *Papaver*.

g) Pyxide : la déhiscence se fait par une fente transversale. Ex.: *Plantain*.



8. Fruits secs indéhiscentés ou akènes : à maturité, le fruit ne s'ouvre pas ; il ne contient qu'une seule graine. Ex.: *Charme*, *érable*, *Astéracées*, *Lamiacées*...

Variantes :

- Samare : akène ailé.

- Caryopse : akène dont la graine est soudée par le tégument à la paroi du fruit. Ex.: *Graminées*.

2. Les fruits charnus : la paroi de l'ovaire devient totalement ou partiellement charnue. La dispersion des graines est assurée grâce à la gourmandise des animaux.

a) Baie : la paroi du fruit est charnue dans sa totalité ; elle contient généralement plusieurs graines. Ex.: *Solanum dulcamara*.

b) Drupe : fruit à noyau. L'exocarpe et le mésocarpe sont charnus alors que l'endocarpe est sclérifié, formant le noyau contenant généralement une seule graine appelée amande. Ex.: *cerise*.

c) Cas intermédiaires entre baie et drupe :

Ex.: *Pomme* : l'endocarpe est seulement cartilagineux autour des graines.

3. Les faux-fruits : d'autres parties que l'ovaire concourent à la formation du fruit, comme par exemple, le réceptacle chez Rosa canina qui donne naissance au cynorrhodon.
4. Les fruits composés ou agrégés : Le fruit est formé par la réunion de nombreuses petites drupes.
Ex.: Ronce, Framboisier.

Pierre CHANTEUX

Bibliographie

1. GUIGNARD, J.-L., Abrégé de botanique, Masson.
2. VARLET, Eric, A la découverte des fruits sauvages, Sang de la Terre.
3. QUINCHE, Robert, Fruits sauvages, Delachaux et Niestlé.

Dimanche 22 septembre : Sortie mycologique avec le "Groupe Lambinon"
et Albert MARCHAL



MOTION PROPOSEE PAR "L'EPINE BLANCHE" A L'ASSEMBLEE
GENERALE D'INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE DU 23-3-1991
ET VOTEE A L'UNANIMITE

NOS DECHETS NE SONT PAS UNE FATALITE.

L'Assemblée Générale d'Inter-Environnement Wallonie réunie ce 23 mars 1991, constatant que la quantité de nos déchets ménagers et industriels ne cesse d'augmenter et de se diversifier et que leur élimination donne souvent lieu à un gaspillage et à une atteinte à notre environnement, a adopté le manifeste suivant en se basant sur le principe que nos déchets ne sont pas une fatalité.

I

REDUIRE A LA SOURCE LA PRODUCTION DE DECHETS

Prévenir la formation de déchets constitue le préalable et l'axe essentiel d'une politique intelligente des déchets.

1.1. PREVENIR LES DECHETS AU NIVEAU INDIVIDUEL

Chacune et chacun peut réduire à la source sa propre production de déchets. Mieux vaut le faire une fois de temps en temps que jamais. "Peu multiplié par des millions, ça fait beaucoup. Rien multiplié par des millions, ça fait rien".

En fonction de ses possibilités personnelles et locales, chacune et chacun peut agir. Quelques exemples:

- en choisissant un mode de vie plus sain;
- en n'achetant la nourriture et d'autres produits, vendus de préférence en vrac ou à la découpe, dans des récipients consignés, sinon dans des emballages rapidement et totalement biodégradables ou effectivement recyclables; en refusant les plastiques (PVC, polystyrène, etc.); en conservant les aliments dans des récipients en verre (réutilisables) ou du papier alimentaire (biodégradable);
- en ayant le réflexe "écoproduit" devant chaque objet et en demandant: quelles matières premières ont été utilisées? Quel est le procédé de fabrication? A quelles fins le produit est-il consommé? Existe-t-il un procédé d'élimination?
- en utilisant le filet à provisions plutôt que les sacs, en plastique ou même en papier, proposés par les commerçants;
- en choisissant des objets solides, fabriqués pour durer et aisément réparables;
- en utilisant et en promouvant l'utilisation d'un maximum d'objets fabriqués à partir de matériaux récupérés et recyclés, comme le papier et les vêtements de seconde main;
- en utilisant le moins possible de piles, même celles dites "vertes", et en préférant l'achat de piles rechargeables;
- en supprimant l'usage de produits toxiques à la maison, comme les pesticides "domestiques", certains produits de nettoyage et d'entretien et les bombes aérosols; en s'assurant qu'aucune substance chimique inutilisée n'aille à l'égout ou à la poubelle;
- en empêchant la construction d'incinérateurs de déchets industriels ou ménagers et la mise en décharge de déchets provenant de l'incinération;
- en rencontrant les gérants des magasins et/ou en leur écrivant afin de leur faire part de nos choix de consommateurs respectueux de l'environnement;

- en s'informant et en intervenant personnellement lors de réunions, de conférences et d'activités visant à obtenir une véritable politique de prévention et de gestion de nos déchets à l'aide de technologies respectueuses de l'environnement.

En agissant ainsi, nous protégeons notre liberté. Ce que nous ne faisons pas volontairement aujourd'hui risque de nous être imposé dans les prochaines années. D'ailleurs, dans la plupart des cas, nous pouvons réaliser de substantielles économies en préférant la qualité à la quantité. Nous pouvons consommer moins, nous pouvons consommer mieux.

1.2. PREVENIR LES DECHETS AU NIVEAU COLLECTIF

Pour juger de l'impact d'un produit sur l'environnement, il faut considérer l'entièreté du cycle: de l'extraction des matières premières jusqu'au produit manufacturé, son utilisation et ce qu'on en fait ensuite lorsqu'il devient déchet.

En matière de prévention, le principe de base est le suivant: les déchets, s'ils sont malgré tout produits, ne peuvent plus constituer une nuisance.

Les mesures suivantes doivent être prises sans tarder par les pouvoirs publics:

- mettre en place une politique volontaire de promotion par les pouvoirs publics des technologies industrielles peu ou pas productrices de déchets;
- réglementer, taxer ou interdire les produits "causant, par leur fabrication ou leur emploi, l'apparition de déchets difficiles à éliminer ou présentant une menace particulière pour l'environnement" (articles 4 et 5 du Décret Wallon relatif aux déchets);
- développer une politique de promotion des produits propres basée, selon les produits, sur les principes de durabilité, de biodégradabilité, d'innocuité,...;
- informer objectivement les consommateurs afin de provoquer une prise de conscience individuelle qui entraînera une diminution du volume et du poids des déchets à évacuer; interdire l'information mensongère et/ou partielle des consommateurs par les industriels et adopter des peines pénales pour frapper les contrevenants;
- accorder, notamment par des mesures fiscales appropriées, des avantages aux produits générant le moins de déchets et en pénalisant ceux qui entraînent l'apparition de déchets dangereux, voire même en interdisant leur vente;
- veiller à ce que les mesures prises ne privilégient pas certains consommateurs par rapport à d'autres selon le principe que les produits propres doivent être accessibles à toutes les bourses.

2

TRAITER LES POUBELLES SANS GASPILLAGE

Premier principe de base: la gestion des déchets ne peut être envisagée que si elle s'appuie sur une prévention efficace.

Second principe de base: il convient de développer très largement les collectes sélectives, le tri, le recyclage, le compostage, la méthanisation et toutes autres méthodes basées sur le refus du gaspillage et sur le respect véritable de l'environnement. Ces méthodes de gestion de nos déchets doivent être mises en oeuvre de façon décentralisée afin de mettre l'ensemble des citoyens sur un pied d'égalité et en vue de faire diminuer le coût énergétique des transports.

Troisième principe de base: que ce soit au niveau individuel ou au niveau collectif, toute action de recyclage ne peut maintenir en activité une filière de production néfaste pour l'environnement. Par exemple, la récupération du cuivre produit des dioxines par la combustion des gaines en PVC.

2.1. LA GESTION DES DECHETS AU NIVEAU INDIVIDUEL

Par une modification de son comportement et en fonction de ses possibilités personnelles et locales, chacune et chacun peut agir pour diminuer les déchets qui auraient quand même été produits au départ malgré une prévention efficace. Quelques exemples:

- en recyclant les métaux, le papier, le verre, ...;
- en recyclant autant que possible les déchets ménagers et en encourageant amis et voisins à faire de même; en compostant les restes de nourriture et les déchets de jardin;
- en remettant les piles malgré tout utilisées aux nombreux commerçants et/ou associations qui en organisent la collecte;
- en incitant les pouvoirs publics, et spécialement les Communes, les Intercommunales et la Région Wallonne, à adapter et à mettre en oeuvre des programmes de recyclage, dans le respect des trois principes de base précités;
- en organisant et en participant à des actions communautaires de recyclage au niveau d'un immeuble, d'une école, d'une entreprise, d'un quartier, etc.;
- en remettant les médicaments inutilisés et/ou périmés à son pharmacien;
- en ne brûlant pas ses déchets dans un brûle-tout, qu'il soit situé dans la maison ou dans le jardin, et en encourageant amis et voisins à faire de même.

2.2. LA GESTION DE DECHETS AU NIVEAU COLLECTIF

2.2.1. L'INCINERATION: LE MYTHE DU FEU PURIFICATEUR

La technique de l'incinération classique doit être abandonnée. Tous les projets de construction de nouveaux incinérateurs ménagers ou industriels doivent faire l'objet d'un moratoire. L'incinération de déchets en mer doit être bannie.

Il ne faut jamais oublier que l'incinération aboutit à concentrer les polluants, dont des métaux lourds extrêmement toxiques, au niveau des cendres, mâchefers et résidus de la filtration et du lavage des fumées. La mise en décharge de tels déchets est à proscrire du fait des risques de pollution des nappes phréatiques. L'incinération modifie également la structure moléculaire de certains composés présents dans les déchets. C'est ainsi que sont formés, et non arrêtés par les filtres, des polluants de sinistre réputation: les dioxines et les furanes.

L'expérience révèle souvent, par ailleurs, qu'implanter un nouvel incinérateur dans une région empêche les efforts déployés pour la prévention des déchets. Cette implantation court-circuite aussi le tri, le recyclage et la revalorisation souhaités par la population.

En terme de bilan énergétique, mieux vaut récupérer les matières premières et les revaloriser telles quelles plutôt que de vouloir récupérer une fraction de l'énergie contenue dans les déchets.

En souhaitant construire des incinérateurs, les pouvoirs publics choisissent une technique dépassée, très onéreuse et qui favorise le gaspillage.

2.2.2. LA MISE EN DECHARGE: LOIN DES YEUX, LOIN D'ETRE PROPRES

La solution classique du "tout-à-la-décharge", même dans celles dites contrôlées, doit être abandonnée. Ne peuvent être tolérés dans les décharges strictement contrôlées par les pouvoirs publics que les déchets qui n'ont pas été réduits à la source par une prévention efficace ou qui n'ont pas fait l'objet d'un traitement reposant sur les trois principes de base précités. Cette méthode permet de conserver dans l'avenir la possibilité de récupérer malgré tout les matières premières ainsi stockées en fonction de l'évolution des technologies.

Plutôt que d'utiliser les carrières et autres excavations naturelles et artificielles, la solution, déjà retenue dans certains pays étrangers, consistant à stocker les déchets sous forme de terrils, doit être étudiée. De cette façon, nos déchets, après prévention et revalorisation, ne pourront plus être enfouis et disparaître ainsi à nos yeux.

Enfin, les liens financiers et autres existant entre les exploitants de carrières et exploitants de décharges doivent être supprimés par une législation et des mesures adaptées.

2.2.3. L'INFORMATION: A LA BASE DE TOUTE ACTION

Les pouvoirs publics, au niveau des Communes, de la Région Wallonne et des Provinces, doivent investir financièrement dans des actions d'information objective des citoyens quant aux méthodes de gestion des déchets reposant sur les trois principes de base précités.

2.2.4. LE CYCLE DU PVC: EMPOISONNE A TOUTES LES ETAPES

A toutes les étapes du cycle du PVC (fabrication - utilisation - élimination), il y a des influences néfastes sur l'environnement.

Les pouvoirs publics doivent prendre d'urgence les mesures suivantes:

- interdiction de la fabrication et de la commercialisation des emballages perdus en PVC;
- interdiction du recyclage des emballages en PVC;
- obligation de l'inscription, par moulage, d'un label spécifique, unique et protégé sur tous les produits en PVC, permettant ainsi de décourager leur achat;
- désengagement progressif du PVC dans le secteur de la construction;
- substitution complète du PVC par des matières synthétiques moins nocives ou, mieux, par des matières naturelles renouvelables et/ou recyclables.

Le Conseil Fédéral Suisse a annoncé l'interdiction des bouteilles en plastique (PVC) pour la bière, l'eau minérale et les boissons édulcorées à partir de novembre 1991.

2.2.5. L'IMPORTATION ET L'EXPORTATION DE DECHETS TOXIQUES: LA ROUTE INFERNALE

En matière de mouvements de déchets, les pouvoirs publics, wallons, belges et étrangers, doivent prendre les mesures suivantes:

- les mouvements de déchets doivent être réduits au minimum. Plus le trajet est long, plus les risques occasionnés par le transport et les différentes manipulations qui y sont liées s'accroissent;

.../...

- le contrôle des mouvements de déchets doit, tout au long du trajet, être aussi sérieux que celui qui est effectué dans le pays d'origine des déchets;
- le pays d'importation doit fournir son consentement préalable explicite pendant que l'exportateur doit apporter la preuve que les installations du pays d'importation correspondent aux normes exigées pour l'élimination des déchets dans le pays d'origine.

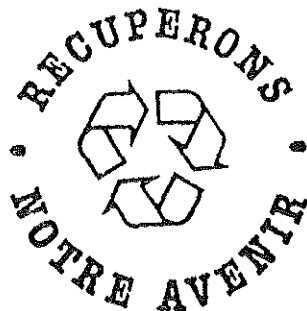
3

GERER LE PASSE

La Wallonie compte un grand nombre de décharges abandonnées, notamment dans d'anciens sites d'activités industrielles. Certaines d'entre elles sont contaminées par divers déchets qui, par infiltration ou ruissellement, menacent gravement les sols, les cours d'eau et les eaux souterraines. La plupart des pays industrialisés connaissent une situation semblable et certains se sont lancés dans des programmes, très coûteux, de recensement et d'assainissement. Le prix de ces programmes doit être payé si l'on veut éviter que des catastrophes, comme celle de Mellery, ne ruinent les moyens financiers consacrés à la prévention et à la gestion des nouveaux déchets.

Les mesures suivantes doivent être mises en oeuvre de toute urgence:

- l'actualisation de l'inventaire de 1981-1982 qui a permis de recenser plus de 8.000 sites pollués, dont environ 2.500 constituent des dépôts à hauts risques potentiels car ils se situent soit en zone protégée (1.450 environ), soit en zone humide ou influençant un cours d'eau (1.000 environ), soit encore - et ceux-là sont les plus inquiétants - en zone de captage (68 sites);
- la réalisation d'une campagne de mesures de contamination des sites recensés, par analyses et/ou par consultation de documents, d'archives - légales, industrielles et d'exploitation - ou même de documents saisis par la Justice belge ou étrangère;
- l'élaboration d'un programme d'assainissement des sites contaminés sur base des risques potentiels qu'ils présentent pour l'environnement et la santé;
- la réhabilitation des sites assainis et décontaminés, en consultation et en accord avec les populations avoisinantes;
- la recherche de moyens financiers extraordinaires basée exclusivement sur le principe du "pollueur-payeur" et la mise sur pied d'un système de financement particulier pour ce programme d'assainissement.



D E C H E T S

On se parle entre nous, là? Bon, ben, je vais vous dire, ils sont nuls, les Africains; bêtes et méchants. Enfin, c'est vrai, on ne sait pas quoi inventer pour les sortir de leur crotte. On se met en quatre, en dix. L'aide aux pays en voie de développement, on ne pense qu'à ça. Le monde industrialisé se saigne aux quatre veines depuis des années. Vous croyez qu'ils nous en seraient reconnaissants? Pas du tout. Ils froncent le nez en ouvrant nos paquets-cadeaux, ils prétendent que ça sent pas bon. Ben, oui, forcément, qu'est-ce qu'ils croient, ces ignares? Ça peut pas sentir la rose, les cargos de produits toxiques et radioactifs qu'on leur expédie à tire-larigot.

On a pourtant des attentions touchantes. On privilégie systématiquement les pays les plus pauvres, les plus petits. Prenez l'Australie, c'est énorme, c'est un continent. Eh ben! elle a collecté des millions de tonnes de déchets industriels pour en faire la surprise à la Guinée-Bissau, un État microscopique, grand comme un mouchoir de poche, qui ne sait plus où les mettre. La Suède, la Norvège, les États-Unis, je vous raconte pas, c'est leur dada, l'aide au tiers-monde, alors, ça y va. Ils leur envoient ce qu'ils ont de plus chouette, genre liquides puants, boues visqueuses et gaz putrides.

Mais la plus généreuse, vous savez qui c'est? C'est l'Europe. Non seulement, nous, on ramasse tout ce qui traîne de bien dégueulasse pour le leur refiler, mais on va essayer de leur montrer - difficile, ils sont tellement empotés - comment s'en dépatouiller. Moi, quand j'ai vu ça, - j'ai la dépêche sous les yeux, - j'ai été drôlement émue. C'est fou ce qu'on est gentils avec ces gens-là! On va leur fournir, je cite, des techniques et d'autres moyens d'assistance pour leur permettre de prendre en main les problèmes posés par nos déchets. Faut tout leur apprendre!

Et râlons... avec ça! Figurez-vous qu'à Koko, un village au sud de Lagos, les habitants ont refusé de s'en aller pour laisser la place aux barils de la mort empilés devant leurs portes. Ils ont dit : Il n'y a pas de raison, on était ici avant eux! Ça n'est pas mal! Personne les oblige à partir. S'ils veulent vivre dans la pou-
belle explosive de l'Europe, libre à eux!

Claude SARRAUTE, Le Monde, 24 juin 1988.

Texte cité dans la remarquable anthologie de Maurice HAMBURSIN,
Textes en archipels, De Boeck - Duculot, Bruxelles, 1990.

LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS 1991 DE L'A.S.B.L.LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

NOM	PRENOM	RUE	COPO	VILLE
Antoine	Marie-Madeleine	Rue de Maissin 122	6890	Villance
Bausier	André	Chaussée de Tirlemont 9	1370	Jodoigne
Bausier	Madame	Chaussée de Tirlemont 9	1370	Jodoigne
Bois d'Enghien	Pierre	Rue de l'Air Pur 6	5580	Rochefort
Bolly	Cécile	Rue du Village 21	6840	Tournay (Luxembourg)
Born	Hugues	Rue Destrée	6001	Marcinelles
Botin	Imelda	Avenue Atlantique 86	1150	Bruxelles
Calle	Anne-Marie	Rue de la Culée 93	6927	Resteigne
Chabotteau	Fabienne	Rue des Collires 29	5580	Han sur Lesse
Chanteux	Pierre	Grand Place 17	6880	Bertrix
Collart	Albert	Rue d'Hubinne 35	5360	Hamois
Collet	Francis	Avenue Fort Mahon 209 M	6920	Wellin
Commerce-Van Imschoot	Raoul	Avenue du Castel 70	1200	Bruxelles
Commerce-Van Imschoot	Denise	Avenue du Castel 70	1200	Bruxelles
Dantinne	René	Rue J. Musch 23 bte 034	4053	Embourg
David-Lonchay	Michel	Rue de Lesterny 22 b	6953	Forrières
David-Lonchay	Elise	Rue de Lesterny 22 b	6953	Forrières
Decartier D'Yves	Monsieur	Rue Africaine 17	1050	Bruxelles
Demblon	Charles	Rue Rometenne 17	5580	Wavreille
Dens	Paul	Rue de la Chavée 31	5575	Vencimont
Desterke - D'Hainaut	C.	Rue Pecheron 131	5580	Eprave
Dicker	Raoul	Pinsamont 5	6680	Tillet - Sainte Ode
Dicker	Tinda	Pinsamont 5	6680	Tillet - Sainte Ode
Dourte	Michelle	Rue des Bacs 30	6800	Recogne
Dupuis	Jacques	Rue Saint-Urbain 124 H	6934	Tellin
Dupuis	Florence	Rue Saint-Urbain 124 H	6934	Tellin
Dury	Dominique	Rue Africaine 8	1050	Bruxelles
Evrard	Maurice	Au Tilleul 113	6921	Chanly-Wellin
Evrard	Loulou	Au Tilleul 113	6921	Chanly-Wellin
Evrard	Marie	Rue des Primevères 6/202	1348	Louvain-la-Neuve
Facon	Jean-Pierre	Clos du Vieux Moulin 6/6	4300	Wareme
Fierlafijn	Etienne	Rue du Long Chêne 12	1970	Wezembeek Opem
Flon	Robert	Rue de la Fenderie 37	5530	Yvoir
Flon	Madame	Rue de la Fenderie 37	5530	Yvoir
Flon	(2 enfants)	Rue de la Fenderie 37	5530	Yvoir
Frix	Fernand	De Villerslaan 7	1700	Dilbeek
Gelin	Paul	Chemin des Aujes 13	5580	Briquemont
Gelin	Arlette	Chemin des Aujes 13	5580	Briquemont
Gerard	Emile	Rue de Bomel 111	5000	Namur
Gillet	Chantal	Chaussée de Charleroi 141/	1060	Bruxelles
Henricot	Colette	Avenue de l'Ecuyer 8	1640	Rhode-Saint-Genèse
Herygers	Michel	Jan Sanderslaan 43	2620	Hemiksem
Herygers	Jozef	Rue du Coirbois 22	5580	Rochefort
Herygers	Denise	Rue du Coirbois 22	5580	Rochefort
Herygers	Philippe	Rue du Coirbois 22	5580	Rochefort

Huysecom	Robert	Rue de la Croix d'Or	6929 Gembes
Huysecom	Claudine	Rue de la Croix d'Or	6929 Gembes
Imbreckx	Etienne	Rue des Falizes 10	5580 Rochefort
Lambeau	André	Clos du Vieux Moulin 18	1410 Waterloo
Lambeau	Nicole	Clos du Vieux Moulin 18	1410 Waterloo
Lambert	Marc	Rue de Lesterny 7	6953 Forrières
Lebrun	Jean-Claude	Wez de Bouillon 24	6890 Villance
Lebrun	Andrée	Wez de Bouillon 24	6890 Villance
Lebrun	Anne-Michel	Wez de Bouillon 24	6890 Villance
Lebrun	Pierre-Emmanuel	Wez de Bouillon 24	6890 Villance
Lecomte	Gérard	Rue Raymond Noël 119	5170 Bois-Villers
Lecomte	Séraphin	Rue de Givet 62	5500 Dinant
Limbourg	Pierre	Rue al'Roue 75	6921 Chanly
Limbourg	Francine	Rue al'Roue 75	6921 Chanly
Loiseau	Paul	Rue Scotton 199 A	6929 Haut-Fays
Loiseau	Monique	Rue Scotton 199 A	6929 Haut-Fays
Maboge	Pol	Rue de Villance 122	6890 Libin
Maboge	Andréa	Rue de Villance 122	6890 Libin
Mannaert	Pierre	Rue de l'Europe 25	5081 Bovesse
Marée	Bruno	Rue des Collires 29	5580 Han sur Lesse
Melignon	Louis	Rue du Berger 17	5580 Rochefort
Melignon	Nelly	Rue du Berger 17	5580 Rochefort
Mormont	Daniel	Vecpré 1	6986 Halleux
Mormont	Francine	Vecpré 1	6986 Halleux
Paquay	Marc	Rue des Marmozets 1	5560 Ciergnon
Penne-Hauglustaine	Edgard	La Chavée 3	6890 Transinne
Penne-Hauglustaine	Maggy	La Chavée 3	6890 Transinne
Pirot	Paul	Rue des Peupliers 10	6840 Neufchâteau
Quennery	Marie-Claire	c/o PET. R. Porte Haut 9	6900 Marche en Famenne
Sanzot	Paule	Rue du Tchène 12	5580 Belvaux
Son	Jean-Luc	Rue des Primevères 6/202	1348 Louvain-la-Neuve
Van Gottom	Danielle	Rue Nanfurnal 8	6953 Nassogne
Vandenabeele	Francine	Rue du Moulin 50	6887 Straimont
Vandervelden	Emile	Avenue de l'Amarante 37	1020 Bruxelles
Weber	Jean-Pol	Rue de Grupont 28	6927 Bure

TABLE DES MATIERES (1991)

I. ACTIVITES GENERALES

	Pages
12/1 Atelier de géologie : Minéraux de Famenne	1
26/1 Assemblée Générale à AVE...	13
16/2 Atelier de géologie : Fossiles de Famenne	1
24/2 Découverte nature : WINENNE-SEVRY-WANCENNES	14
10/3 Débroussaillage à RESTEIGNE	18
13/4 Journée culturelle à BRUXELLES	27
12/5 Journée du patrimoine naturel en HAUTE-LESSE	30
8-9/6 Week-end en EIFEL	52
23/6 Vallée de la BASEILLE, affluent de l'Ourthe (LANEUVILLE-au-BOIS)	63
14/7 Promenade botanique à BERTRIX	47
27/7 Les sources du VACHAU	49
11/8 Découverte de la vallée des ALLEINES	89
1/9 Les pelouses calcaires et schisteuses du VIROIN	97
5/10 Initiation à la mycologie (WELLIN)	77
12/10 Débroussaillage aux Pérées (RESTEIGNE)	80
18/10 Mycologie à MIRWART	103
9/11 Prospection ornithologique dans les environs d'AUFFE	104
8/12 Débroussaillage du Tienne des Vignes (RESTEIGNE)	104
29/12 Entre LESSE et OUR	105

II. ACTIVITES DES EQUIPES

A. EQUIPE BOTANIQUE

30/3	Recensement des Anémones pulsatilles à RESTEIGNE	127
18/5	Prospection IFBL à WAVREILLE	127
15/6	Initiation botanique à CHANLY-RESTEIGNE	127
29/6	Excursion en Lorraine belge (VANCE)	71
24/8	Herborisation en FAMENNE (BRIQUEMONT)	128
14/9	Fleurs et fruits d'automne (BELVAUX-BURE)	128
22/9	Sortie mycologique : "Groupe Lambinon" et A. Marchel	133

B. EQUIPE ORNITHOLOGIQUE

28/4	Retour des premiers migrateurs (LESSIVE)	40
4/5	Ornithologie dans la vallée de la DYLE	41
13/10	Les migrations entre SOHIER et HONNAY	113

C. EQUIPE MALACOLOGIE etc.

16/3	Prospection : vallée de la Lomme et Rond-Tienne	19
20/4	Inventaire malacologique de la Zone de Protection Spéciale de LESSE-ET-LOMME : TURMONT	44
18/8	Idem : carré n° 1 (EPRAVE)	75
22/9	Idem : carré n° 16A (HAN/LESSE)	76
24/11	Idem : carrés n° 23C et D (BELVAUX)	112

D. EQUIPE ARCHEOLOGIQUE

	Fouille d'un puits à BARZIN	45
	Le village disparu de MARSOLLE	114
	La fouille du noyau historique de WELLIN	115

III. CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Belvaux : rouvrons le gouffre	20
Village de vacances à ROCHEFORT (Center parc)	23
A propos des kayaks, de pêche, etc.	25
La Commission de l'Environnement	46
Un non définitif au Center Parc	68
De qui se moquet-on? La Région Wallonne et les directives de la CEE	68
Activités de la Commission de l'Environnement :	
- la CCAT de Rochefort	82
- l'environnement dans les communes de Haute-Lesse	82
Plate-forme de la campagne "Etat d'urgence pour un développement durable"	83
Décret sur le libre accès des citoyens à l'information relative à l'environnement	85
Arrêté de la Région Wallonne sur l'épandage des effluents d'élevage	87
Un peu de pub pour une bonne cause	87
Les pollutions à HAN/LESSE	118
Les sacs plastiques	118

IV. DIVERS

Quelques "spots" et "ratoÛrnures" pour les ornithologues	26
Une observation intéressante : <u>Adela reaumurella</u>	39
La panoplie du parfait mycologue	79
RANDONNEES PEDESTRES à travers l'ARDENNE	
3/8 Sprimont- La Roche	67
4/8 La Roche - Maboge	67
INVENTAIRE MYCOLOGIQUE 1991	120
FICHE n° 73 Nos déchets ne sont pas une fatalité	

Liste des MEMBRES EFFECTIFS 1991

TABLE DES MATIERES

